This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07577796 5

Bachmann

NK

Bach[illegible]

NKE

Bach[illegible]

[illegible]

NKF

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, probibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME DIXIEME.

Bachaumont 10

. . . . *huc propius me*
. . . . *vos ordine adite.*
HOR. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXVIII.

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'À NOS JOURS.

ANNÉE MDCCLXXVII.

1 *Janvier*. Le même Chevalier de *Rutlidge*, se disant l'Auteur du *Bureau d'Esprit*, vient de faire imprimer des *Observations à l'Académie Françoise, au sujet de la Lettre de M. de Voltaire sur sa Traduction de Shakespear*. Quoique l'Auteur ait souvent raison, on y trouve une dureté de style & de critique bien opposée à l'enjouement de sa comédie, ce qui empêche ceux qui le connoissent de l'en croire l'auteur, malgré son aveu. Ils assurent que c'est un menteur impudent, s'étant déclaré déjà plusieurs fois le pere d'écrits anonymes, dont les auteurs avoient à dessein & par nécessité gardé l'incognito, & qui avoient repris leur bien, les causes de leur silence ne subsistant plus.

2 *Janvier*. *La Poste du soir*, malgré tous les obstacles, a paru hier, & se continue. Jusqu'à présent elle est très-platte, & l'on étoit si persuadé qu'elle n'auroit pas lieu ou qu'elle seroit mauvaise, qu'il n'y avoit au commencement de l'année que mille souscripteurs.

3 *Janvier.* Le Sr. de Beaumarchais profitant de son ascendant sur l'esprit du Comte de Maurepas, pour obtenir la permission d'entretenir de nouveau le public, donne un Mémoire dont on parle beaucoup, & qui roulant toujours sur son affaire n'en peut être qu'une répétition fastidieuse. Malgré les réglemens il l'a mis en vente, espérant en faire de l'argent.

3 *Janvier.* Un jeune Officier aux Gardes, nommé M. *de la Belinaye de la Roirie*, est devenu éperdument épris de Mlle. *Beaumesnil* de l'Opéra, & l'a enlevée à son oncle, qui l'entretenoit. Non content de cet exploit, il a voulu se lier à elle d'un nœud indissolube & l'épouser. L'Actrice s'y est refusée généreusement, en lui faisant sentir l'éclat scandaleux que cet hymen feroit dans le monde, le tort qui en résulteroit pour lui, forcé de quitter son emploi & le dégoût qu'il pourroit prendre d'elle ensuite; ce qui les rendroit malheureux l'un & l'autre. Ce discours sensé n'a fait que l'enflammer davantage, & rien n'ayant pu vaincre son Amante, il s'est retiré à *la Trappe*; aventure qui fait l'objet des conversations du jour.

3 *Janvier.* On écrit de Genêve que M. de Voltaire travaille avec plus d'ardeur que jamais; qu'il est dans un accouchement laborieux, sans qu'on dise ce que c'est. On présume que c'est la tragédie qu'on a annoncée.

4 *Janvier.* La nouvelle production du Sr. de Beaumarchais a pour titre: *Suite de la justifica-*

tion, &c. C'est une rapsodie contenant diverses pieces judiciaires relatives à son procès.

Dans le courant de sa Requête, il a inséré un discours qu'il avoit préparé pour être prononcé devant les deux Chambres du Parlement; morceau oratoire fort bien fait, mais purement de parade, destiné à flatter les Juges & à amener une oraison funebre du Prince de Conti, où l'amour propre de l'auteur ne s'exalte pas mal en exaltant le héros & s'identifiant en quelque sorte avec lui.

5 *Janvier.* Le Sr. le Breton, Imprimeur de l'*Almanach Royal*, s'est attiré une affaire très-fâcheuse pour une innovation qu'il a voulu y faire. Au rang des Premiers Présidens du Parlement de Paris, il a mis *Etienne-François d'Aligre*, 1768, rétabli le 12 Novembre 1774; & puis *Louis-Jean Bertier de Sauvigny*, le 13 Avril 1771, jusqu'au 12 Novembre 1774. Depuis qu'on s'est apperçu de cette insertion scandaleuse, on a arrêté le débit du livre jusques à ce qu'on y ait substitué des cartons. On a également mis au rang des Procureurs généraux & des Avocats généraux, les Srs. *de Fleury*, *de Vergès* & *de Vaucresson*. L'Imprimeur est d'autant plus repréhensible, qu'au lieu de soumettre son ouvrage à la censure de M. de Mairobert, auquel il avoit été adressé, il a jugé à propos de se choisir M. de Crébillon: ce qui annonce de la manœuvre & de la mauvaise foi. On ne sait com-

ment il s'en tirera, le Parlement ayant fort à cœur de venger cette insulte.

6 *Janvier* 1777. Il y a environ 177 ans, depuis que M. Péricard, Evêque d'Avranches, arrêta dans ses Statuts Synodaux qu'il ne seroit plus permis d'inhumer dans les églises de son Diocese. Douze Pasteurs du premier ordre, le siecle dernier, quelques autres au commencement de celui-ci & un grand nombre dans ces derniers tems, ainsi qu'on le voit dans le curieux Requisitoire du Promoteur du Diocese de Rhodès, du 11 Juin 1774, sur les sépultures, ont arrêté de semblables défenses. Tout récemment M. l'Archevêque de Toulouse & le Parlement ont conjointement pris des mesures à cet égard. Enfin, après un Arrêt rendu il y a quinze ans par le Parlement de Paris pour ordonner le transport des cimetieres hors de l'enceinte de la capitale sur les conclusions de M. de Saint-Fargeau, alors Avocat-général, est intervenu l'année derniere une Déclaration confirmative, & cependant l'abus n'est pas détruit; il subsiste, & il n'y a rien de changé. C'est ce qui a indigné M. Molé, Avocat au Parlement, & lui a donné lieu d'écrire sa Lettre, datée du 1er. Novembre, qu'on a déjà annoncée. Elle roule *sur les moyens de transférer les cimetieres hors l'enceinte des villes*. Il faut voir dans son ouvrage même ce détail trop long & trop difficile à extraire. Il ne paroît pas qu'il ait encore atteint le point de perfection à cet

égard ; mais il donne des idées qu'on peut améliorer.

7 *Janvier* 1777. Outre la *Requête des Soldats à la Reine*, dont on a parlé il y a plusieurs mois, on voit manuscrit l'*Extrait d'une Lettre d'un Grenadier du Régiment de Champagne à un de ses camarades à l'Hôtel des Invalides*. Cette critique que, pour conserver sans doute le costume, on a trop exactement lardée de F...... & de B....., porte non-seulement sur les coups de plat de sabre, mais sur plusieurs autres points de la constitution & de la discipline nouvelle, tels que la maniere de conduire en procession les Soldats à la messe, de mettre les Eleves de l'Ecole Militaire sous la direction de moines, de défendre à un Général d'avoir plus de 24 Officiers à sa table ; aux Capitaines de donner des bals ou des soupers dans les garnisons, d'empêcher les réceptions que se faisoient les Régimens les uns aux autres en passant par les villes ; on blâme l'affectation d'avoir détruit les Grenadiers à cheval, les Mousquetaires ; d'avoir ôté les timbales à la Cavalerie, les tambours aux Dragons ; enfin d'avoir supprimé les Vétérances, les pensions & une foule d'Officiers réduits à la fainéantise. Il y a quelque sel, beaucoup de vérité & des épigrammes un peu dures dans cette facétie, qui pourroit cependant être infiniment mieux faite.

8 *Janvier* 1777. Le célebre *Piccini* est arrivé à Paris depuis peu. C'est un homme d'environ

cinquante-cinq ans. Il est petit, maigre, pâle, comme presque tous les gens de génie. Il a beaucoup de feu dans les yeux; il paroît consumé de travail, ayant déjà composé plus de 120 Opéra, tant bouffons que sérieux. Il ne sait pas parler François. Il a été accueilli par son digne éleve, M. Grétry. On compte qu'il va achever de consommer la révolution & anéantir absolument la Musique Françoise. Les Directeurs actuels de l'Opéra l'ont appellé pour instituer & commencer ici une nouvelle Ecole.

10 *Janvier* 1777. L'affaire du Sr. Le Breton paroît assoupie, au moyen de cartons qu'il a mis aux nouveaux exemplaires de *l'Almanach Royal* qu'il distribue.

11 *Janvier* 1777. On voit depuis peu ici deux volumes imprimés en pays étranger, qui ne sont que les premiers d'un ouvrage très-étendu. On en va juger par le titre fort détaillé: *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis* 1762 *jusqu'à nos jours, ou Journal d'un Observateur, contenant les Analyses des pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les relations des Assemblées littéraires; les notices des Livres nouveaux, clandestins, probibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Eloges des Savans, des Artistes, des hommes de Lettres morts, &c.* Par feu M. de *Bachaumont;* avec cette Epigraphe:.... *Huc Propius me,...... vos ordine adite.* (Cette notice est

est tirée de Nouvelles à la main très accréditées dans Paris.

11 *Janvier* 1777. Les Administrateurs actuels de l'Opéra ont fait exécuter une nouveauté. C'est un petit acte intitulé : *Alain & Rosette*, ou *la Bergere ingénue*, Ballet. Les paroles sont d'un nommé Bouteiller & la Musique du Sieur Pointeau, Organiste. Comme on se plaint de la briéveté d'*Orphée*, ils l'ont donné à la suite de celui-ci. La Reine honoroit heureusement le Spectacle de sa présence : sans cette sauve-garde la piece n'auroit pas eu lieu jusqu'à la fin, tant le mécontentement du public s'est manifesté avec humeur. Rien de plus plat sous les deux aspects. On dit que cette drogue avoit été applaudie dans des sociétés particulieres ; cela confirme la nécessité de se défier de tous ces ouvrages prônés par les cotteries. Le Sr. Dauberval a reparu pour la premiere fois ce jour-là depuis sa longue & cruelle maladie, mais on l'a trouvé bien dégénéré. La chambrée étoit des plus complettes. On a fait 5,500 Livres.

12 *Janvier* 1777. Depuis longtems le bas-Clergé se plaint de la mauvaise assiette des impositions qui le concernent. Il prétend que Nosseigneurs les Evêques étant presque tous maîtres, chacun dans leur district, de la Chambre Diocésaine chargée de la répartition, ils la font faire à leur gré, & se ménagent en écrasant leurs inférieurs. Enfin les abus inouïs introduits à Rhodès dans cette jurisdiction ecclésia-

ftique, ont donné lieu à des réclamations qui en exciteront beaucoup d'autres, si elles ont quelque succès. Aussi l'Ordre Episcopal est-il intervenu dans cette contestation particuliere, & ce n'est plus contre le Sr. de Cicé, Evêque du Diocese, seulement, que les plaignans ont affaire, mais contre les Agens généraux du Clergé de France. Le procès est pendant au Conseil, & il paroît un Mémoire instructif & curieux *pour les Dignités, Personnats & Chanoines de l'Eglise de Rhodès.* Il est de Me. Drou, & l'on fait combien cet Orateur véhément jette d'intérêt dans ce qu'il compose, surtout lorsque la matiere en est aussi susceptible.

13 *Janvier* 1777. Les Bals de la Reine continuent, mais assez tristement, par le défaut d'Acteurs, S. M. étant très-difficile à cet égard. On raconte que le Roi lui ayant fait reproche qu'elle n'invitât point un Seigneur qu'il aime, elle lui avoit répondu qu'il dansoit trop mal: *Mais personne ne danse plus mal que moi*, a repliqué le Monarque, *il faut donc que je m'abstienne aussi d'y aller.*

13 *Janvier* 1777. Extrait d'une Lettre de *Rome*, du 20 Décembre..... „ Toutes les Gravures „ que vous avez en France du Saint Pere actuel, ne sont point ressemblantes. Il l'est plus „ exactement sur une pierre de composition que „ je vous envoye. Quoiqu'en petit, il est par„ faitement bien rendu. Vous conviendrez que „ c'est un des plus beaux hommes qu'on puisse

„ voir, plus jeune encore sur la figure qu'il ne „ l'est réellement. Comme il est entierement „ subjugué par le Cardinal de Bernis, il s'est „ conformé à cette Eminence, il se frise & se „ poudre; ce qui ne contribue pas peu à faire „ ressortir davantage la grace & la noblesse de „ ses traits. On a beaucoup crié contre cette „ innovation & Pasquin en a plaisanté. On avoit „ toujours cru ici qu'un Souverain Pontife de- „ voit avoir les cheveux plats & gras. Il a bien „ retranché du cérémonial pour l'aborder; plus „ de mule à baiser, &c. Il est dommage que „ sa tête ne soit pas aussi bonne que belle. Il „ a peu d'esprit & point de goût. Il fait fai- „ re actuellement une Sacristie pour *Saint-Pier-* „ *re de Rome*, qui coûtera énormément cher & „ est du plus mauvais dessin. C'est ainsi qu'en „ pense M. Vien & les autres Artistes Fran- „ çois ".

13 *Janvier* 1777. Tout est de mode dans ce pays-ci & tient aux circonstances. La nouvelle production du Sr. de Beaumarchais, quoique contenant un discours, bref, il est vrai, mais supérieur à tous ses Mémoires, ne fait aucune sensation.

14 *Janvier* 1777. *Monsieur* a reçu ces jours derniers une Lettre avec la suscription suivante: *A Monsieur, Monsieur, Prince de Provence, pour remettre à Monseigneur le Prince de Montbarey, Secrétaire d'Etat du Département de la guerre & son premier Domestique.* On s'imagine

bien que personne n'a osé ouvrir un paquet si hétéroclitement adressé. On l'a remis en mains propres de S. A. Royale, qui en a beaucoup ri, a été curieuse de savoir ce qu'il contenoit & a fait appeller sur le champ le Capitaine Colonel des Suisses de sa garde. M. de Montbarey venu, Elle lui a donné le paquet pour qu'il en fît lecture. Il s'est trouvé que c'étoit la Lettre d'un pauvre Gentilhomme, parent du Ministre, & lui recommandant trois garçons & une fille qu'il a, dans un style qui ne sentoit pas plus le courtisan que l'adresse. *Monsieur* a demandé à M. de Montbarey si tout cela étoit vrai, & ce qu'il comptoit faire? Il n'a pu nier la vérité des faits articulés dans le Mémoire, mais a paru peu disposé à exaucer la demande du suppliant, vu son étendue & l'impossibilité qu'il a prétextée d'y satisfaire. Alors S. A. Royale lui a dit qu'elle comptoit être plus heureuse; qu'elle prendroit l'aîné pour son Page, donneroit le second à son Frere d'Artois, & le troisieme à la Reine; que, quant à la fille, elle espéroit avoir assez de crédit pour la faire recevoir à *Saint-Cyr*. Les courtisans témoins de l'entretien, qui avoient ri d'abord de la gaucherie du pere, n'ont pu s'empêcher de reconnoître qu'il n'étoit pas si bête.

14 *Janvier* 1777. M. de Lille étoit trop gravement inculpé par le Mémoire de M. l'Abbé Chrétien, dont on a rendu compte, pour n'être pas dans le cas d'une réponse; ce qu'il

vient de faire par un premier Mémoire très intéressant pour les gens de Lettres.

15 *Janvier* 1777. Les Directeurs du Concert Spirituel, pour reconnoître, sans doute, les complaisances de la Signora Giorgy, récompenser son talent, l'encourager & s'attacher de plus en plus cette Cantatrice, donnent aujourd'hui mercredi un Concert extraordinaire en sa faveur & à son profit. Toutes les places seront de 6 Livres. L'Héroïne doit chanter quatre fois, & l'on a choisi tout l'accessoire qui pourroit rendre le spectacle intéressant.

16 *Janvier* 1777. Malgré la proscription qu'a fait le Parlement de la brochure intitulée, *les inconvéniens des droits féodaux*, on en a multiplié les éditions, & il en paroît une nouvelle, augmentée de *Fragmens sur l'origine des Droits féodaux & de l'examen de la regle*: Nulle terre sans Seigneur, *par M. Francaleu*, qui y a joint aussi des Notes. Ces additions la rendent encore plus curieuse. On y prouve qu'il est aisé de concevoir, que les Droits féodaux ne sont qu'une servitude travestie, & ne doivent leur origine & leur existence qu'à la force, à la tyrannie, au despotisme. Quant à la regle : *Nulle terre sans Seigneur*, l'Ecrivain la qualifie *d'un simple brocard de Droit*, sans aucune espece d'authenticité, également contraire & à la loi naturelle, & aux monumens de notre histoire, & à l'ancien état des choses, reçu par tradition, adopté sur parole, & dans tous les tems combattu par les hommes les plus éclairés. Enfin, dans les Notes

on contesté le principe de l'inaliénabilité des Domaines de la Couronne, & l'on en fait voir l'absurdité sous certains rapports.

17 *Janvier* 1777. La mode est aujourd'hui d'avoir une gravûre de M. *Franklin* sur sa cheminée, comme on avoit autrefois un *Pantin;* & le portrait de ce grave personnage est tourné en dérision, à-peu-près comme celui du futile colifichet qui servoit de joujou, il y a trente ans.

18 *Janvier* 1777. Une scene tumultueuse arrivée lundi à la Comédie Françoise a fait mettre au Fort-l'Evêque le Sr. Monvel, qui, sans vouloir manquer au Public, mais par une étourderie incroyable, ne s'est pas trouvé pour remplir ce jour-là son rôle dans les *Horaces.* Il avoit écrit au Semainier pour l'avertir qu'il ne pourroit jouer de la semaine: or la semaine, suivant l'arrangement du Calendrier Comique, ne commence que le mardi, ce qu'avoit oublié l'Acteur; ensorte qu'à l'heure indiquée ne paroissant pas, le Service a été suspendu, malgré la présence de Madame la Duchesse de Bourbon. Il a fallu s'arranger pour donner une autre piece que les *Horaces*, celle indiquée. Cependant le Parterre témoignoit son humeur; en vain a-t-on voulu la calmer par un discours préparatoire, cela ne s'est terminé qu'en offrant de rendre l'argent aux mécontens. Un d'eux a poussé l'indécence jusqu'à faire ses ordures au milieu de l'assemblée, escorté & soutenu par quelques polissons comme lui. La Duchesse de Bourbon est

restée, mais n'a point voulu être juge entre le Public & les Comédiens, comme ceux-ci le desiroient, ou plutôt elle leur a déclaré qu'il falloit se rendre au desir du premier.

19 *Janvier* 1777. Le Grand-Conseil, fort maltraité du Sr. de Beaumarchais dans son nouveau Factum, s'est assemblé pour aviser aux moyens de punir l'insolence de cet audacieux. Il avoit un moyen prompt dans la puissance qu'a toute Cour de venger la majesté de son tribunal insulté, par la lacération, la brûlure de l'écrit injurieux, & par les décrets qu'elle peut prononcer contre le coupable. Mais celle-ci, fort circonspecte, ou plutôt fort poltronne & fort basse, n'a osé se compromettre avec ce dangereux adversaire, & surtout engager une querelle avec le Parlement. Par une timidité peut-être sans exemple dans une affaire particuliere, elle a arrêté des représentations au Roi, qui ont dû être portées aujourd'hui à S. M. De son côté, le Parlement, pour éviter toute réclamation de ce Tribunal, s'est hâté de rendre Arrêt qui supprime ledit Mémoire, comme contenant un discours non prononcé, mais sans aucune qualification.

19 *Janvier* 1777. Le Sr. Dauberval, comme Semainier, a été aussi mis au Fort-l'Evêque, & quant au Sr. Monvel, comme il a joué à Versailles dès le mardi, lendemain du tumulte arrivé à son occasion, on croit qu'il restera en prison plus longtems que le premier, à moins

que la faveur du public ne fasse abréger sa captivité, car en étant sorti aujourd'hui pour jouer dans les *Horaces*, le Parterre bonasse, loin de lui témoigner son indignation, l'a applaudi à tout rompre.

19 *Janvier* 1777. Les Directeurs de l'Opéra, pour satisfaire aux plaintes du public à l'occasion de la briéveté du spectacle d'*Orphée* qui finissoit à sept heures & demie au plus tard, y avoient joint l'Acte de *la Bergere ingénue*. Comme ils ne l'ont osé faire jouer qu'une fois, ils y vont substituer le *Ballet des Horaces* du Sr. Noverre. La premiere représentation doit avoir lieu mardi 21.

19 *Janvier* 1777. Le livre de M. Gudin, intitulé: *Aux Mânes de Louis XV*, &c. est une chronique seche, plutôt que rapide, des événemens du regne de ce Monarque. La plupart des faits n'y sont qu'indiqués, & le tout est traité sur un ton d'adulation qui auroit bien dû faire trouver grace à l'auteur. On ne fait pourquoi il se plaint si amérement, dans sa préface, des Censeurs & de leur incertitude à son égard. La partie des Arts est ce qu'il y a de plus approfondi. Le procès du Sr. de Beaumarchais & ses tracasseries avec le Parlement *Maupeou*, sont le seul morceau historique sur lequel l'Ecrivain se soit étendu avec une vraie complaisance. On peut définir cette production une table des matieres très exacte & fort utile à ceux qui voudront écrire *l'Histoire de Louis XV*.

20 *Janvier* 1777. *Le Journal de Paris* a peine à se soutenir dès son début, à raison de son insipidité. D'ailleurs, la jalousie de ses confreres lui suscite toutes sortes de tracasseries pour le faire échouer. Ils lui enlevent différentes parties, sous prétexte qu'il va sur leurs brisées & offense leurs privileges. Tout recemment, la *petite Poste*, chargée de le répandre tous les matins, refusa de le faire, sous prétexte d'un abonnement plus considérable qu'elle exige. Le *Journal Politique & Littéraire* du Sr. Pankouke éprouve aussi des contradictions. D'abord, comme l'on a dit, le nombre des Souscripteurs est tellement diminué que le Libraire crie merci & a présenté à M. de Vergennes un Mémoire pour obtenir une réduction sur les 22,000 Liv. qu'il donne annuellement aux Affaires Etrangeres: ensuite, comme il n'ignore pas que l'indignation de beaucoup de Lecteurs contre la fatuité & l'insolence du Sr. de la Harpe n'a pas peu contribué à les écarter, il voudroit changer de rédacteur, & demande deux Académiciens, Mrs. Marmontel & Suard.

20 *Janvier* 1777. L'auteur de l'adresse hétéroclite à *Monsieur*, qui a si bien réussi, est M. le Baron *de Saint-Maurice*, Gentihomme de Franche-Comté.

21 *Janvier* 1777. Le Ballet des *Horaces & Curiaces* est annoncé avec le plus grand faste. Il est divisé en cinq parties ou actes. C'est la tragédie toute entiere de *Corneille*, mise en pan-

tomime. La Reine doit y venir. On doute que ce Spectacle isolé ait le succès que s'en promet le Sr. Noverre, & s'il ne réussit pas cette fois, on regarde sa mission comme manquée. Il est fâcheux qu'il ne veuille pas s'astreindre à composer des morceaux de chorégraphie adaptés à une action théâtrale, qui l'accompagnent, lui soient subordonnés, &, sans la refroidir ou l'étouffer, la soutiennent, au contraire, & la réchauffent dans les entr'actes accordés à la Danse.

21 *Janvier* 1777. Depuis le fameux Conseil de guerre tenu à Lille, concernant le Régiment *Royal-Comtois*, par lequel 35 Officiers ont été punis de diverses manieres & cassés, ce Corps, régénéré en quelque sorte, odieux aux autres, n'a pas été absolument pacifié. Les jeunes gens dont on l'a composé se sont fait un point d'honneur de regarder de mauvais œil, ce qu'ils appellent *les Rétractés*. Ce sont des Officiers qui, ayant d'abord trempé dans le complot formé contre le Lieutenant-colonel & le Major, sur un faux exposé, & ayant signé le Mémoire envoyé au Ministre, ont reconnu leur tort & desavoué une accusation injuste & calomnieuse. Ces étourdis ont fait schisme avec ces Messieurs, & malgré toutes les remontrances & les injonctions de leurs Supérieurs, ont persisté à les mortifier par des procédés malhonnêtes. Plusieurs ont été mis aux arrêts, & quelques-uns s'étant encore portés à de nouvelles insultes, trois vien-

tient d'être cassés tout récemment. M. le Comte de Chemeau, le Major ancien, n'a pas voulu avoir la douleur d'aller leur signifier les ordres du Roi; il a préféré de donner sa démission. S. M. l'a acceptée, en lui accordant un brevet de Colonel pour retraite, avec promesse d'être mis en activité dès que l'occasion le permettra.

21 *Janvier* 1777. Quoique feu M. *de Bachaumont* fût un paresseux aimable, peu capable d'accumuler par lui-même la Collection immense des matériaux littéraires qu'on annonce dans la Préface des Mémoires Secrets &c. on ne peut douter qu'il n'y ait eu au moins quelque part, en suivant la filiation du Recueil que l'on prétend avoir été formé originairement chez Mad. *Doublet*, Virtuose très-renommée en effet par son goût pour les nouveautés de toute espece qu'elle recueilloit & qui se rédigeoient chez elle, & par son ardeur à les répandre. C'est un fait connu de tout Paris. Cette collection neuve, ainsi que l'annonce l'Editeur, par des notices courtes, instructives & amusantes, doit être bien reçue du Public, si le goût & l'impartialité y ont en effet présidé. Il faut attendre le tout pour en juger plus pertinemment. Il paroît qu'on se propose de la continuer ensuite année par année, sous le même titre. (Cette Notice est tirée de Nouvelles à la main très accréditées dans Paris.)

21 *Janvier* 1777. Le Ballet des *Horaces & des Curiaces*, si admiré en Allemagne, ne l'a pas autant été ici : on a trouvé cette pantomime trop longue, trop confuse, trop énigmatique, & présentant quelquefois des contresens; d'ailleurs péchant contre son objet même, puisqu'il y a très-peu de Danse. Du reste, un beau Spectacle, quelques momens du plus grand effet. Mlle. Heinel y brille de la façon la plus pittoresque. Elle fait le rôle de *Camille*, la sœur des *Horaces*, & a rendu très énergiquement la scene de l'imprécation. On reproche aussi au Décorateur d'avoir mis des anachronismes dans sa partie, en représentant *Rome* avec des monumens beaucoup trop modernes.

22 *Janvier* 1777. Les Comédiens François donnent aujourd'hui la premiere représentation de *Zuma*, cette tragédie de M. Lefevre, qu'on a prétendu n'avoir pas réussi à Fontainebleau; bruit injurieux à la réputation de l'Auteur, contre lequel il a réclamé par une Lettre imprimée dans le *Journal de Politique & de Littérature*, où il rend un compte détaillé de l'impression éprouvée successivement par les spectateurs durant les cinq Actes. Nous verrons ce qui en arrivera ce soir.

23 *Janvier* 1777. „ *Messieurs*, a dit l'Avocat „ général Séguier, nous apportons à la Cour „ un Recueil imprimé, intitulé *Suite de la Jus-* „ *tification du Sr. de Beaumarchais*. Au nom- „ bre des différentes pieces que ce Recueil

„ renferme, nous avons trouvé dans une Re„ quête également imprimée du Sr. de Beau„ marchais, un discours qu'il s'étoit proposé „ de prononcer à votre audience. La sagesse „ qui accompagne toujours vos démarches, ne „ vous permit point alors de lui accorder la „ faculté qu'il demandoit d'être entendu dans „ sa propre défense; les mêmes motifs de pru„ dence qui avoient déterminé la Cour à ne „ point permettre au Sr. de Beaumarchais de „ prononcer ce discours lors de la plaidoyerie „ de la cause, auroient dû lui faire compren„ dre qu'il étoit également dans l'intention de „ la Cour qu'il ne fût point rendu public par „ la voie de l'impression, &c." En consé-quence, Arrêt de suppression, sans aucune qua-lification, rendu le 18, Grand'Chambre & Tour-nelle assemblées.

On assure que le Grand Conseil, enfin aiguil-lonné par ce mépris insultant, cette réticence affectée, ou plutôt cette approbation tacite des injures que lui dit le Sr. de Beaumarchais dans son discours, a pris le parti de le faire décré-ter; mais que celui-ci a eu recours au Parle-ment, qui a rendu Arrêt pour le prendre sous sa protection.

23 *Janvier* 1777. *Zuma* a été joué hier en effet. La décoration imposante a d'abord pré-venu favorablement le Public, & le premier Acte a été très-applaudi. Quelque chose de choquant dès le second a excité des huées. Le

3e. & le 4e., pleins d'absurdités & de choses révoltantes, sembloient menacer l'auteur d'une chûte inévitable, lorsqu'au 5e. acte une seconde reconnoissance a ranimé le Partere languissant, l'a enthousiasmé & a causé ces transports véritables de l'ame émue & hors d'elle-même. Il falloit que le public fût fortement électrisé pour avoir supporté la gaucherie du Poëte, qui, au lieu de briser-là & de clorre sa piece, comme il le pouvoit & le devoit, l'a allongée par un dénouement sanguinaire & opposé aux desirs du spectateur. Ceci est aisé à corriger, & l'on peut regarder cette tragédie comme couronnée d'un plein succès, malgré les défauts énormes du plan & des caracteres, l'emphase & la boursoufflure du style, l'incohérence, les contradictions & le faux des pensées & du dialogue.

24 *Janvier* 1777. On parle d'un procès prêt à s'élever entre les Comédiens & le Sr. de Beaumarchais, au sujet d'une pique des premiers qui, par une fausse délicatesse, ne voulant point accepter les honoraires d'auteur que le second leur abandonnoit entierement, lui ont fait porter la somme décidée lui revenir pour sa part. Le Sr. de Beaumarchais, indigné à son tour, a mis en avant la querelle dès longtems mue entre les histrions & les auteurs dramatiques, relativement à l'abonnement des petites loges, que ceux-là se réservent en entier. Il seroit bien à souhaiter que cet intriguant, plus adroit, plus courageux & plus soutenu que les Poëtes qui ont

déjà agité la question, la fit résoudre & humiliât l'insolence de ces Rois de Théâtre.

24 *Janvier* 1777. *Mémoires d'une Reine infortunée, entremêlés de Lettres (écrites par elle même) à plusieurs de ses parens & amis illustres, sur plusieurs sujets & en différentes occasions, traduits de l'Anglois.* On voit à la tête la gravure de l'héroïne, la Reine *Caroline-Mathilde.* On conçoit combien la matiere étoit difficile à traiter.

25 *Janvier* 1777. Madame la Duchesse d'Anville est une femme singuliere, qui aime beaucoup à jouer à la Loterie Royale de France. Ces jours derniers elle a rêvé que pour être heureuse il falloit qu'elle fit choisir ses numéros par un fol. En conséquence elle va aux *Petites-maisons* & prie les Chefs de cet Hôpital de lui en faire venir un, mais raisonnable à quelques égards, & avec qui elle puisse causer. Le fol venu, elle lui déclare le sujet de sa visite, & le prie de vouloir bien lui nommer trois Numéros sur lesquels elle doive mettre avec confiance. Le Devin très gravement demande une plume & de l'encre, les écrit bien distinctement & séparément; puis montrant le papier à la Duchesse: „ Lisez, Madame, étudiez-bien „ ces Numéros. Les savez-vous par cœur? —— „ Oui, Monsieur*...... Alors il en fait trois parts, les plie en petites boules, les avale; puis il ajoute: „ Madame, allez les prendre; c'est „ demain le tirage; je vous réponds que ces „ Numéros sortiront; qu'ils vous seront une

„ Terne; mais je ne vous garantis pas qu'elle „ soit seche." Tous les spectateurs de la scene rient beaucoup, & jugent que le plus fol n'est pas le prisonnier.

25 *Janvier* 1777. *Le Journal de Paris* est arrêté dès jeudi 23, & n'a point paru ce jour-là. On a pris le prétexte d'une épigramme point neuve & assez obscene pour le suspendre; ce qui cause un grand mouvement dans cette capitale. Quelque peu intéressant que fût ce nouveau papier public, il y avoit déjà beaucoup de souscripteurs; les gens les plus distingués de la cour vouloient l'avoir: la Reine, la famille Royale, les Princes le lisoient, même Madame *Elisabeth*. Malgré cette curiosité générale, il n'y a point d'apparence qu'il puisse reprendre, à raison de la multitude de gens qui s'y opposent. D'un autre côté, M. l'Avocat général Seguier ne veut pas qu'on y parle de lui & conséquemment des affaires du Palais. Le Clergé se récrie contre une histoire d'Abbé qu'on y a insérée. Un Officier aux Gardes, M. de la Roirie, a jetté feu & flamme pour son anecdote qu'on y a rapportée. Enfin c'est une rumeur considérable.

26 *Janvier* 1777. Il y avoit très-peu de monde au Ballet des *Horaces* le jour où il a été exécuté pour la seconde fois. On peut regarder cette Pantomime comme sans succès. Cependant il est des gens qui présument qu'en la réduisant à trois actes, elle pourroit produi-

re

re un grand effet. On ne peut néanmoins s'empêcher de reconnoître beaucoup de génie dans son compositeur qui, ainsi qu'il le dit dans sa préface, a transformé son métier en art, a ramené la danse à son premier principe qui est l'imitation. Du reste, il se défend contre le reproche qu'on lui pourroit faire, d'avoir entierement abandonné la danse méchanique pour la danse en action: il en atteste la quantité d'Eleves qu'il a formés en ce genre, prouvant suffisamment qu'il s'est partagé entre les deux.

27 *Janvier* 1777. Depuis quelque tems le Sr. Audinot donne sur son Théâtre un spectacle ancien, intitulé: *La Belle au bois dormant.* Il avoit déja eu beaucoup de succès, mais il est infiniment plus considérable aujourd'hui par les améliorations, les embellissemens & une exécution plus parfaite. La fureur est telle d'y aller, que l'Opéra en a conçu de la jalousie & a fait défendre au Directeur de donner cette piece les mardi & vendredi. Il est certain qu'il n'est rien de plus agréable pour la rapidité dont les décorations sont servies & pour l'illusion qu'elles produisent.

27 *Janvier* 1777. La guerre entre les Gluckistes & les partisans de la Musique Françoise continue & enfante des bons mots, dont quelques-uns sont assez plaisans. Dernierement, à une représentation d'*Alceste*, un détracteur de cette nouveauté prétendit que Mlle. le Vasseur chantoit mal & lui arrachoit les oreilles; „ Ce

„ seroit un grand service à vous rendre, Mon-
„ sieur, répartit un admirateur de cet Opéra,
„ si c'étoit pour vous en donner d'autres. "

27 *Janvier* 1777. Le sujet de la tragédie de *Zuma* est tiré de l'histoire du Pérou, mais travesti en un Roman rempli d'invraisemblances & même de fautes contre le bon sens. Le caractere principal de *Pizare* en offre surtout beaucoup, par les contradictions qu'on y rencontre. C'est un monstre si atroce, que l'auteur, malgré son répentir, a cru ne pas pouvoir le laisser exister, & devoir l'immoler à la vengeance de *Zuma*, Reine de ces contrées dont il a fait périr le mari, errante & fugitive depuis qu'elle a été détrônée. D'un autre côté, la situation de la reconnoissance de ce *Pizare* avec son frere, qui se trouve conservé, élevé & chéri par cette Princesse, au point qu'elle lui veut faire épouser sa propre fille, est si déchirante; la conversion du Héros *Espagnol*, quelqu'atroce qu'il soit, semble si sincere, que le spectateur s'attend à le voir sauvé & est fâché qu'il meure.

28 *Janvier* 1777. On commence à voir une description sommaire du Cabinet de feu S. A. Sérénissime Monseigneur le Prince de Conti. La Collection des tableaux est composée de près de 300 originaux des meilleurs Maîtres de l'Ecole *Italienne*; de plus de 300 tableaux des meilleurs Maîtres anciens & modernes de l'Ecole *Françoise*; de près de 200 tableaux des meil-

leurs Maîtres de l'Ecole *Flamande*; de plus de 900 tableaux des meilleurs Maîtres de l'Ecole *Hollandoise*; de 12 tableaux de *Ruisch*, *Dietricei*, *Fergus* & autres Maîtres de l'Ecole *Allemande*, des mieux choisis; de 42 Miniatures choisies & des meilleurs Peintres de ce genre; de plusieurs morceaux agréables peints à gouache, & d'environ 100 tableaux représentant des cérémonies *Turques* & *Chinoises*; de 24 Bas-reliefs, &c. On conçoit que cette Collection seroit des plus riches, si elle étoit aussi bien choisie que nombreuse, & si elle répondoit à l'annonce pompeuse qu'on en fournit.

28 *Janvier* 1777. Depuis qu'il est arrêté de transporter aux Invalides tous les modeles en relief des places de guerre qui sont dans la Gallerie du Louvre, on a beaucoup varié sur les moyens d'exécuter ce projet : tous sembloient fort dispendieux, & la moindre proposition des Entrepreneurs se montoit à 60,000 Livres. Enfin on a imaginé d'y faire une ouverture du côté qui donne sur le quai de la riviere, d'y établir un échaffaud en pente douce, par lequel on fera couler ces monumens militaires: on les embarquera sur la Seine; ils seront ainsi facilement conduits sans risques à l'autre bord & à très peu de frais; ensorte que cette dépense énorme, vu son objet, se trouvera infiniment réduite. Les amateurs des Arts attendent avec impatience le moment où l'on commencera à développer dans ce vaste emplace-

ment les richeſſes inconnues de S. M. en tableaux, ſculptures & autres curioſités de toute eſpece. Ce jour, s'il arrive jamais, ſera beaucoup d'honneur à M. le Comte de la Billarderie d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Arts, Académies & Manufactures Royales. Ce ſera une époque fameuſe ſous ſon adminiſtration.

29 *Janvier* 1777. Le premier *Mémoire pour l'Auteur de la Philoſophie de la Nature*, en réponſe à celui de l'Abbé Chrétien, ancien Conſeiller au Conſeil Supérieur d'Arras, Cenſeur Royal &c. a pour objet, moins d'inſtruire que d'éclairer le public trompé par celui de l'adverſaire. Après un Précis des faits par rapport à l'accident qui devient l'objet de ce Factum, M. de Liſle cherche à refuter les imputations dont le Cenſeur le charge dans le ſien, & ſurtout celle du crime de faux; il l'accuſe à ſon tour & prétend que c'eſt lui qui eſt coupable d'une multitude de faux répandus dans ſa diatribe, dont il fait une énumération aſſez détaillée; enfin il s'éleve particulierement contre la Conſultation des quatre Avocats dont le Mémoire de l'accuſateur eſt ſigné, & il y oppoſe une autre Conſultaion, en date du 5 Novembre, ſignée *Dorlbac*; ſuivant laquelle les Réponſes de M. de Liſle prouvent de la maniere la plus conſéquente que ſon intention n'étoit point d'attaquer les principes religieux & politiques reçus dans l'Etat, puiſqu'il ſoumettoit ſes idées

à la Censure du Gouvernement ; que c'est par une calomnie condamnable que le Sr. Abbé Chrétien cherche à s'excuser de son approbation, puisque c'est sur lui seul que doit tomber l'anathême des Magistrats, l'ouvrage n'ayant été rendu public que sous ses auspices. A l'égard du crime de faux, son attaque n'est point admissible ni dans la forme, ni au fond. Enfin on veut qu'il ne soit ni délicat ni adroit dans sa défense & que son Mémoire soit la plus forte des pieces justificatives de l'accusé.

30 *Janvier* 1777. Le *Journal de Paris* a ressuscité le 29 ; mais absolument éthique : on n'a point fourni les six feuillets intermédiaires depuis la suppression du 23 ; le Rédacteur de l'ouvrage n'en a fait aucune excuse au public, n'en a donné aucune raison. On croit seulement que le Gouvernement a exigé le sacrifice du Sr. de la Place chargé de cette direction, par un *Nota*, où l'on avertit que ce n'est plus lui, sans nommer celui qui le remplace.

31 *Janvier* 1777. L'affaire de l'Encyclopédie commence à se remuer & l'on voit un Mémoire en faveur de onze souscripteurs de l'Encyclopédie contre le Sr. le Breton, Imprimeur, &c. en présence du Sr. Luneau de Boisjermain aussi souscripteur de l'Encyclopédie. Cette discussion intéressante dans ses détails se réduit à trois objets : *Faits relatifs à l'Engagement des Libraires*, *Preuve de l'inexécution de cet engagement*, *Obligation de restituer*, ou *Refutation des fins de non re-*

envoie. Elle est signée de Me. *la Croix de Frainville*, & fait honneur à cet Avocat, si elle est réellement son ouvrage.

31 *Janvier* 1777. Il paroît que la guerre est ouverte entre Mrs. Dorat & de la Harpe, & que le premier est si outré, qu'indépendamment d'une Lettre insérée dans les feuilles de l'*Année Littéraire*, où il traite son adversaire de la façon la plus méprisante, il annonce publiquement qu'il se propose de le vexer, d'une maniere encore plus outrageante, s'il le rencontre. Ce qui oblige la *Bamboche* (c'est une expression de Mr. Dorat) à se tenir close & couverte & à ne sortir qu'en voiture.

1 *Février* 1777. Le 25 Janvier dernier l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture a aggréé M. de *Launay*, à qui l'édition de l'*Arioste*, faite à Londres, & celle des *Métamorphoses d'Ovide*, doivent une grande partie de leur ornement. Les talens de cet artiste sont encore connus par différentes gravures d'après M. M. Pierre, Cochin, Beaudouin, &c. Entre plusieurs morceaux qu'il a présentés, on a surtout distingué une Estampe, dans le genre de l'histoire, d'après Rubens, qui est d'un très beau burin & lui a mérité les suffrages de l'assemblée.

1 *Février* 1777. Quoique le Mémoire publié récemment dans l'affaire de l'*Encyclopédie* ne roule que sur un sujet bien rebattu, cependant par le laps de tems qui s'est écoulé depuis la suspension du procès, la matiere redevient neuve

& l'on ne peut fournir à la multitude des curieux empressés de s'en pourvoir. Il est vrai que dans celui-ci il y a encore plus de clarté & plus de détails intéressans concernant les fraudes des Entrepreneurs utiles de cet immense édifice Littéraire.

On s'y concilie d'abord la bienveillance de tous les souscripteurs, en leur faisant voir que le Sr. le Breton & ses Associés se prévalent de leur silence & l'annoncent comme une approbation tacite des surprises multipliées qu'ils leur ont faites ; ce qui doit exciter leur indignation & les engager à se joindre aux réclamans.

Les Gens de Lettres ne sont pas moins intéressés à cette attaque, puisqu'il s'agit d'empêcher qu'on ne se serve à l'avenir de leur nom pour tromper les amateurs avides de leurs productions. Du reste, on rend justice aux Auteurs du Dictionnaire Encyclopédique, qui n'ayant point partagé les dépouilles des Souscripteurs, refuseront de protéger les manœuvres insidieuses par lesquelles on se les est appropriées.

Enfin, les Magistrats, sous les auspices desquels se sont commis tant de vexations sourdes, doivent se faire justice eux-mêmes des moyens qu'on a pris pour surprendre leur vigilance ou pour abuser de leur confiance.

Tout cet exorde adroit est précédé du corps de délit établi, consistant en ce qu'un ouvrage vendu & payé d'avance 280 Livres, a cepen-

étant coûté aux Souscripteurs une somme de 984 Livres qu'ils ont été forcés de payer.

2 *Février* 1777. Quoique le Cabinet de M. de Gagny n'ait pas rapporté par sa vente autant que se flattoient les héritiers, il y a eu des morceaux vendus très-cher. *L'Enfant prodigue* de David Teniers, a été adjugé à 29,000 Livres. *Le Marché aux herbes* par Metru, à 25,800 Livres. Deux *Paysages* de Claude Gelée, dit le Lorrain, à 24,000 Livres. *Le Marchand d'Orviétan*, petit tableau de Kavel Dujardin, à 17,200 Livres. Un *Paysage* avec figures, d'Adrien van de Velde, à 14,980 Livres. *Vertumne & Pomone* de Rembrandt, à 13,700 Livres. *Adam & Eve*, grand tableau de Santerre, à 12,400 Livres. Enfin le tableau de *Murillo* & plusieurs *Paysages* de Claude le Lorrain, ont monté à de grosses sommes aussi. Il paroît que les étrangers ont enlevé beaucoup de ces richesses pittoresques.

3 *Février* 1777. Les *Mémoires de la Reine Caroline-Mathilde* sont une compilation indigeste de Gazettes, contenant peu de faits nouveaux, encore moins d'anecdotes. Cependant les Lettres dont elle est enrichie sont intéressantes, quoiqu'écrites très-incorrectement en François; elles donnent une idée des connoissances supérieures de cette Princesse dans la Littérature, dans les Sciences, dans les Arts, & surtout de l'excellence de son cœur & d'une façon de penser humaine & philosophique bien rare sur

le

le trône. On y a joint plusieurs morceaux de sa composition ; sçavoir, *l'histoire de l'infortunée Princesse de Zell*, ayant beaucoup de rapport à la sienne ; un *Abrégé de la Vie de Charles XII & de Pierre le Grand* ; les *Aventures de Charles Stuart, Prétendant à la Couronne d'Angleterre* ; enfin des *Recherches sur le caractere des Anglois, des François & des Danois.* Ces petits morceaux, faits sans prétention, ont chacun leur mérite & se font lire avec quelque plaisir. Cette Princesse est morte le 10 Mai 1775. Suivant l'Editeur elle n'a jamais été coupable que de légereté, d'indiscrétion & d'un amour trop vif pour le plaisir, si naturel à son âge. Comment donc, devenue libre, n'a-t-elle pas fait un manifeste pour se justifier aux yeux de l'Europe entiere & confondre ses calomniateurs ? On ne peut rendre raison de ce silence volontaire & injurieux à son honneur.

4 *Février* 1777. Le Docteur Franklin, arrivé depuis peu des Colonies Angloises dans ce pays, est très-couru, très-fêté des Savans. Il a une belle physionomie, peu de cheveux & un bonnet de peau qu'il porte constamment sur sa tête. Il est fort réservé en public sur les nouvelles de son pays qu'il vante beaucoup ; il dit que le ciel jaloux de sa beauté, lui a envoyé le fléau de la guerre. Nos esprits-forts l'ont adroitement sondé sur sa religion, & ils ont cru entrevoir qu'il étoit de la leur, c'est-à-dire qu'il n'en avoit point.

4 *Février* 1771. M. de Montblin, jeune Conseiller au Parlement, vient de mourir, à Toulouse, d'une maladie de langueur qu'il avoit contractée dans son exil. On peut se ressouvenir que M. le Chancelier lui avoit choisi l'endroit le plus incommode, le plus dénué de secours & le plus malsain. On peut le regarder comme une victime de la révolution. Son éloquence dans les assemblées étoit si impérieuse, qu'à la premiere séance tenue à Versailles dans l'affaire du Duc d'Aiguillon, il subjugua le Roi, qui s'écria: *Je suis de l'avis de Michau!* Il est auteur de plusieurs Remontrances, & laisse beaucoup de manuscrits précieux, dont il demande par son testament qu'on ait le plus grand soin pour les remettre à son fils lorsqu'il sera en âge d'en profiter. Il lui legue spécialement sa charge de Conseiller au Parlement & desire fort qu'il prenne cet état.

5 *Février* 1771. Quoique M. de Lisle de Salles, dans son Factum contre M. l'Abbé Chrétien, cherche à faire tomber sur celui-ci tout le tort de l'affaire, prétendant aujourd'hui le rendre garant de ce qu'il pourroit y avoir de répréhensible dans son ouvrage, il ne persuadera personne que l'écrit du premier ne soit plein de circonspection & de modération. Il est bien vrai que naturellement un auteur qui donne un livre dans ce pays-ci, se trouvant en lisieres par les formalités qu'on lui fait subir, devroit être excusable. D'un autre côté, le mé-

tier de Censeur deviendroit impraticable, s'il devoit répondre de toutes les surprises qu'on peut lui faire. Il seroit bien à souhaiter que cette querelle donnât lieu à un Réglement précis sur cette matiere, qui assignât exactement les devoirs de chacun & les peines qu'il peut encourir, faute de s'y conformer.

Du reste, M. de Lisle, qui ne laisse pas que d'avoir des amis & des protecteurs, suspendu depuis longtems de son décret de prise de corps, a obtenu une Lettre de M. le Garde des Sceaux au Châtelet pour hâter & terminer enfin ce procès.

6 *Fevrier* 1777. Il est très-vrai que M. Dorat se charge de donner une nouvelle vie au *Journal des Dames*, qui, jusqu'à présent, n'a fait que végéter & languir. A coup sûr quand le Sexe se seroit choisi lui-même un Journaliste, il n'auroit pu en choisir un plus convenable. Des observations, plutôt que des censures, de la politesse dans les critiques, surtout la plus exacte impartialité, telles sont les promesses qu'il fait au Public, suivant son usage, dans son *Idée d'un Journal des Dames*, servant de *Prospectus*. Il se propose de donner une attention particuliere aux Spectacles. On publiera encore dans cet écrit périodique des Contes, des Romans, des Poëmes entiers & quelquefois des Eloges historiques des femmes les plus célebres. Le premier cahier paroîtra le 15 Mars: il y en aura deux par mois.

8 *Février* 1777. On parle d'un événement arrivé à la foire St. Germain le jour de la Purification, qui, quoique singulier, n'est pas absolument impossible, & est regardé comme vrai par tant de monde, qu'il mérite qu'on le rapporte. Un quidam s'est présenté au Wauxhall d'hiver avec un barbet. On lui a représenté que son chien ne pouvoit pas entrer; que s'il vouloit le confier au corps-de-garde, on en auroit soin & qu'il le reprendroit en sortant. Entré dans l'assemblée il a voulu voir l'heure & a trouvé qu'il n'avoit plus de montre. Il a fait du bruit: un Exempt est venu; il a conté son accident; on l'a consolé en lui disant qu'on en rendroit compte à la Police. Il a trouvé le terme trop éloigné & a prétendu que, plus habile que l'Exempt, il alloit la r'avoir, s'il lui étoit permis d'amener son barbet. Il a obtenu cette grace; il a rodé avec son chien, qui s'est bientôt attaché à un homme richement vêtu. L'acharnement de l'animal bien constaté, son maître a requis que le personnage fut conduit au corps-de-garde, en offrant de payer tous les dommages-intérêts d'un pareil esclandre, de faire toutes les réparations exigées. Il a parlé si affirmativement, que l'homme soupçonné a été obligé de suivre l'Exempt, & la montre a été retrouvée avec plusieurs autres dont s'étoit déja nanti le filou. Ce trait, s'il est exact, mérite d'être consigné dans *l'éloge du chien*, avec tant d'autres,

qui font honneur à son zele pour son maître & à sa sagacité.

9 *Fevrier* 1777. M. Dorat ne dissimule point à ses amis, qui le blâment de renoncer en quelque sorte au cothurne & au brodequin pour s'armer du sceptre de la Critique, que c'est une spéculation de finance. Quoique cet auteur, né homme de condition, ayant 4,000 Livres de rentes de patrimoine, avec les honoraires qu'il retiroit de ses ouvrages & pieces de théâtre, parût devoir vivre dans une sorte d'aisance, le luxe qui gagne même chez nos poëtes, l'a fort dérangé, & il cherche à réparer les brêches faites à sa fortune. L'Entrepreneur utile du *Journal des Dames* doit lui rendre, tous frais faits, de chaque Souscription de 18 Livres un tiers, c'est-à-dire 6 Livres. Il compte sur mille Souscripteurs au moins & conséquemment sur 6,000 Livres de rentes.

Un jeune Poëte qui promettoit beaucoup, par une suite de cette inconduite trop commune chez les gens de Lettres, vient d'être obligé de quitter ce pays-ci & de se retirer chez l'Etranger. C'est M. Imbert. On le dit à Liege. On évalue sa banqueroute à 40,000 Livres.

10 *Fevrier* 1777. Mad. de Senneville, femme d'un Officier aux Gardes, vient de mourir d'une fievre maligne. Elle étoit née en Amérique. Elle se nommoit *Grandpré* en son nom. Elle avoit par sa beauté enflammé l'Amiral *Knowles*, Anglois, qui l'avoit voulu épouser, &

ayant été refusé, en conçut tant de désespoir & de rage, qu'il engagea en 1754 les premieres hostilités, qu'on peut regarder comme le germe de la derniere guerre. Elle vivoit depuis longtems avec le Prince Camille, dont elle étoit devenue la maîtresse: elle avoit des talens & jouoit fort bien la comédie. Tout cela fait anecdote, & rend cette perte intéressante & la matiere des conversations.

11 *Février* 1777. Les Comédiens Italiens sortent enfin de leur inaction; ils n'avoient donné aucune nouveauté absolument depuis le retour de Fontainebleau. Ils annoncent pour demain *le Mort marié*, Opéra-comique en deux actes & en prose, mêlé d'ariettes de M. Sedaine, musique de Bianchi. On assure que le sujet de cette piece est fondé sur une historiette qui a couru il y a quelques années, concernant un Magistrat de province, qui, forcé de se battre contre un Officier, son rival auprès d'une Demoiselle, contrefit le mort, obligea le militaire de s'écarter & profita de cette absence pour avancer ses affaires & terminer son mariage.

12 *Février* 1777. *La Jurisprudence du Grand Conseil dans les maximes du Royaume*, est encore un ouvrage attribué au Sr. Goezmann, qui, chassé de cette Cour, ci-devant Parlement, en est aujourd'hui le plus cruel adversaire. Il démontre que sa Jurisprudence, qu'il appelle *solitaire*, c'est-à-dire différente de celle des au-

tres, Cours ; contraire même à la leur, est un vice radical dans l'Etat, une femence de division ; que c'eſt préſenter aux peuples étonnés le ſpectacle effrayant de la Loi oppoſée à la Loi, du Roi oppoſé au Roi, de la Magiſtrature oppoſée à la Magiſtrature, du Barreau oppoſé au Barreau ; que cette contradiction réſidant principalement dans les matieres Eccléſiaſtiques n'en eſt que plus pernicieuſe, parce qu'elles tiennent de très-près au préjugé de religion & influent néceſſairement ſur l'autorité extérieure, qui ſe verra contrainte de plier ſous l'effort des opinions toutes les fois qu'elle n'aura pas l'art de les diriger. C'eſt donc une mauvaiſe politique d'avoir rétabli le Grand Conſeil ſur cet adage *Divide & impera*, qui ne peut jamais avoir un ſens vrai, ſuivant l'écrivain, à l'égard des tribunaux de la Juſtice, qui n'ont jamais pour cauſe, au moins apparente, des intérêts particuliers & doivent néceſſairement entraîner par-là le Royaume dans le déſordre & l'anarchie.

13 *Février* 1777. *Le Mort marié* n'a pas eu hier tout le ſuccès que ſembloient lui promettre les noms des auteurs. Le ſujet préſente une idée vraiment comique, mais dont on n'a pas tiré parti. Les ſcenes ont paru froides ; le combat, qui a eu lieu ſur la ſcene, puérile ; & le procès burleſque, ſans gaieté. La muſique a fait peu de ſenſation ; on y a même remarqué des contreſens, ou du moins ſouvent peu de rapport aux paroles & aux ſituations. On a ap-

noncé la seconde représentation pour dimanche, mais avec répugnance de la part du public qui a hué l'acteur.

14 *Fevrier* 1777. Il y a sur le Pont Notre-Dame une Machine à eau très-essentielle pour en fournir dans cette capitale. Malheureusement sa vetusté & son état de dépérissement irrémédiable, ne permettent pas d'espérer qu'elle puisse subsister encore longtems. Cependant si elle venoit à manquer avant que d'être remplacée par une autre, une grande partie de *Paris* se trouveroit dénuée d'eau pendant plusieurs années & seroit exposée aux plus grands dangers dans les cas d'incendie. Il est donc de nécessité absolue de prévenir de bonne heure deux inconvéniens aussi considérables. Mais puisqu'on est obligé de construire une nouvelle machine, il faut profiter de cette occasion pour corriger les défauts de la premiere, dont les principaux sont de fournir une trop petite quantité d'eau, & d'en donner une chargée d'immondices qui sortent continuellement des égoûts, des bâteaux de chaux, des boucheries, du travail des blanchisseuses & des teinturiers qui se trouvent dans le voisinage.

C'est pour remplir ces vues, soit en totalité, soit en partie, qu'on a présenté en 1776 trois projets à l'Académie des Sciences.

Le premier est celui de Mr. de Parcieux, vérifié & perfectionné par M. Perronnet. Son objet est d'amener par des aqueducs les eaux

de l'Yvette, de Bievre & du ruisseau de Bures.

Le second, proposé par M. Dauxiron, & en dernier lieu par M. Perrier, est d'établir plusieurs pompes à feu dispersées sur les bords de la riviere.

Le troisieme est la Machine du Sr. Capron, que l'Académie a reconnue „ utile, possible „ dans son exécution, capable enfin de fournir „ une eau plus pure par son emplacement, un „ plus grand volume de ce fluide, & à une plus „ grande hauteur que les machines actuellement „ établies sur la Seine".

Il faut espérer que la ville s'occupera incessamment d'un parti nécessaire à prendre dans les circonstances.

14 *Fevrier* 1777. Voici les principaux articles sur lesquels la Jurisprudence du Grand Conseil est, suivant l'expression énergique de M. Goezmann, *solitaire*.

1. Cette Jurisprudence reconnoît l'Inquisition comme un Tribunal de Justice en France.

2. Elle autorise les Juges d'Eglise à connoître du Petitoire & du Possessoire des matieres Ecclésiastiques.

3. Elle favorise les clauses *proprio motu & Apostolicæ Potestatis plenitudine*, & par conséquent l'infaillibilité du Pape.

4. Elle a dans tous les tems fomenté les atteintes qui ont été données à la Loi Nationale

de la Pragmatique Sanction & à l'ancienne Discipline de l'Eglise.

5. Le Grand Conseil se prétend Juge des appellations comme d'abus dans les renvois & attributions qui lui sont faites, au préjudice de l'article XX. de l'Edit de 1695, & dans sa Jurisprudence à cet égard il restreint la Jurisdiction Royale, en ce qu'il se réserve toujours de déclarer l'Appellant non-recevable.

6. L'attribution qui lui est faite des contestations à naître au sujet des nominations qui se font en vertu du droit de Joyeux Avenement & du serment de fidélité, suppose que ces deux Droits Royaux sont moins privilégiés que la Régale, & émanent d'une source différente.

7. Il est d'usage d'adjuger les dignités des Eglises Cathédrales & Collégiales aux Gradués, comme les autres Bénéfices, au préjudice des réclamations faites à cet égard par l'assemblée générale du Clergé, notamment en 1660.

8. Dans la connoissance qu'il s'attribue des délits Ecclésiastiques, il ne reconnoît point le privilege de Cléricature que le Parlement a toujours défendu & protégé.

Quoique la matiere de cet ouvrage semble très-aride, l'auteur l'a rendue intéressante par beaucoup de faits dont il s'appuie ; ce qui annonce une grande connoissance de l'histoire & une érudition profonde. Il y a d'ailleurs de la clarté, de la méthode, du style ; ce qui seroit

présumer que c'est mal à propos qu'on l'attribue au Sr. Goezmann.

14 *Février* 1777. Le Grand Conseil a repris le mardi-gras son usage antique de jouer aux dez après l'audience. Le premier Huissier apporte le cornet au Premier Président, qui commence, & tous les Magistrats suivent: le Public y est admis. C'est sur le Bureau même du Greffier que se tirent les chances. On ne dit point l'origine de cette cérémonie futile en apparence & sans doute allégorique. C'est un avis salutaire aux plaideurs de la maniere dont vont être jugés leurs procès, & plût à Dieu qu'ils ne le fussent jamais qu'ainsi!

15 *Février* 1777. L'exécution du premier projet pour procurer de l'eau à *Paris*, monte, suivant le devis de M. Perronnet, à 7,826,200 Livres. A quelque perfection qu'on doive s'attendre dans un travail fait sous ses ordres, l'entretien toujours inévitable d'un ouvrage quelconque, doit être estimé dans celui-ci proportionnément à son étendue, qui a près de 9 lieues de longueur.

Le second projet d'employer les pompes à feu monteroit par an, suivant les calculs de l'Académie, à la somme de 129, 900 Livres, pour fournir 600 pouces d'eau à la hauteur seulement de 80 pieds. Mais 1$_{o}$. cet entretien, qui répond au capital de 2,598,000 Livres, seroit pour la ville une charge perpétuelle & très-considérable, qui ne feroit qu'augmenter de tems

à autre par les réparations nécessairement fréquentes dans une construction de cette nature. 2. La hauteur de 80 pieds ne suffisant pas pour les quartiers les plus élevés de Paris, il faudroit augmenter la dépense pour y porter l'eau dont ils ont besoin. 3. La consommation journaliere & prodigieuse du charbon de terre ameneroit avec le tems la diminution & la cherté de cette denrée nécessaire à plusieurs Arts. 4. L'abondance des vapeurs sulphureuses & bitumineuses qui s'exhaleroient continuellement des fourneaux & qui seroient condensées par l'air toujours épais des grandes villes, formeroit un nuage infect, qui porteroit l'incommodité & peut-être la maladie, principalement dans les maisons voisines des lieux où différens corps de pompes seroient placés.

La machine de M. Capron, suivant lui, n'a aucun de ces inconvéniens, & a beaucoup d'avantages que n'ont pas les deux autres.

15 *Février* 1777. Le 7 Février l'Avocat général Seguier a dénoncé au Parlement dans un long Requisitoire un écrit intitulé: *Motifs de ne point admettre la nouvelle Liturgie de M. l'Archevêque de Lyon.* Il est relatif à la querelle existante depuis longtems entre ce Prélat & son Chapitre. Le Magistrat très-zélé pour M. de Montazet, y déploie son éloquence contre le parti Moliniste dont il juge l'ouvrage émané, & fait le plus grand éloge de l'Archevêque, Coryphée des Jansénistes.

Par une singularité remarquable la Cour, en ordonnant que le libelle en question soit laceré & brûlé, ne lui donne aucune qualification.

16 *Février. Dom Japhet d'Arménie*, Comédie en cinq actes & en vers de Scarron, est une farce fort bonne pour le tems où elle a été composée & qu'on ressuscite ordinairement les jours gras pour amuser les bourgeois & le peuple, qui vont par extraordinaire au Spectacle ces jours-là. Cette piece a fait une fortune extraordinaire cette année, & elle a fort réjoui la Reine & la famille Royale. On y a joint le Divertissement qu'on appelle la *Cavalcade*: on l'a enrichi de tableaux pittoresques analogues aux Courses, qui sont aujourd'hui la fureur des Princes & de nos jeunes Seigneurs, ce qui fait spectacle & est réellement fort amusant; ensorte que *Dom Japhet* dure encore dans le Carême.

16 *Février* 1777. Il paroît décidé que la ville reprendra l'Administration de l'Opéra à Pâques. Un M. de Vougny, cousin-germain de M. Amelot, fort bien avec M. le Comte de Maurepas, grand coureur de filles, & allant beaucoup à ce spectacle comme le centre de cette marchandise, a desiré y présider sous l'inspection du Ministre & en aura la direction honorifique & utile. On ne doute pas qu'il n'ait des croupiers. Du reste, le Sr. le Berton conduira toute la machine, quant à ce qui concerne la partie des Arts.

17 *Février* 1777. *Mémoires de Louis XV, Roi de France & de Navarre, dans lesquels on donne une description impartiale de son caractère, de ses guerres, de la politique de sa cour, du génie & de l'habileté de ses Ministres, Généraux & Favoris. Par un ancien Secrétaire d'Ambassade de la Cour de France: traduits de l'Anglois.*

Tel est le titre d'un ouvrage, qui sous cette annonce imposante cache la plus parfaite stérilité. En effet, quel talent ne faudroit il pas pour réduire tant de choses en 59 pages qui sont toute l'étendue du pamphlet? Mais on y remarque en outre une ignorance crasse, des anachronismes fréquens & une infinité de fautes qui ôtent tout le mérite qu'il pourroit avoir comme historique. Il est d'ailleurs fort mal écrit, & ne peut avoir été composé que par un étranger, non-seulement n'ayant aucune étude, aucune politique, mais aucun style. Il est assez impartial & sans méchanceté: ce sont les seules bonnes qualités qu'on y remarque.

17 *Février* 1777. Il paroît une *Requête au Roi pour les malheureux habitans du Mont-Jura, au nombre de douze mille.* Elle est accompagnée d'une *Lettre*, écrite le 24 Août dernier par ces habitans à M. le Comte de Saint-Germain, rapporteur de leur affaire au Conseil. Il est question de faire casser un Arrêt du Parlement de *Besançon* du 18 Août 1775, qui conserve au Chapitre de St. Claude le droit & la possession

de la main-morte générale & territoriale réelle & personnelle sur les hommes, fonds & territoires des supplians. On connoît depuis longtems cette question par les éloquens écrits de M. de Voltaire. Tout récemment encore il a offert à M. de Mirbeck, Avocat aux Conseils, leur défenseur, de le seconder de sa plume, de son crédit & de sa bourse, pour faire briser les fers de ses cliens.

18 *Février* 1777. Les Libraires associés à l'*Encyclopédie*, n'ont pas manqué de faire une *Réponse au Mémoire du Marquis de la Saone & Consorts intervenans, & contre le Sr. Laneau de Boisjermain*. Elle est signée de Me. Serpaud, Avocat, & suivie d'une Consultation de Me. Boudet, en date du 8 de ce mois. Il estime que cette réponse contient les moyens les plus solides & qu'elle donne une nouvelle force à ceux qu'il a lui-même employés dans son *Précis*.

Les Libraires écartent dans le grand nombre des *opérations relatives à l'Encyclopédie*, toutes celles qu'ils ne peuvent, disent-ils, regarder comme liées à l'intérêt public. Ils ne parlent dans cet écrit que de celles analogues aux permissions apparentes ou tacites qui leur ont été accordées, de celles qui frappent sur leurs conditions avec les souscripteurs, & enfin de celles concernant les Réglemens. Ils prétendent avoir répandu sur ces trois points la plus vive lumière, &

il faut avouer qu'ils disent des choses assez satisfaisantes, sans cependant répondre à tout.

On voit qu'ils en veulent surtout à M. Luneau de Boisjermain, qui depuis huit ans les tracasse : ils l'inculpent adroitement d'avoir déféré l'affaire au tribunal de 1771 ; mais ils se targuent du jugement du 7 Septembre de la même année, qui fit perdre en un instant à leur adversaire sa prétention à passer pour un homme supérieur dans les sciences, dans les lettres, dans les arts : „ Ses titres de Censeur, „ Critique, Délateur, Témoin, Expert, Ju- „ ge, Exécuteur, ajoutent-ils, tout disparut „ par ce jugement".

A l'égard du *Retentum* de la requisition du Ministere public, qui chargea les Libraires de rapporter les Mémoires & autres pieces relatives à l'Encyclopédie, pour en être rendu compte & ordonné ce qu'il appartiendra, ils semblent se faire un mérite d'avoir différé d'y satisfaire alors, en s'empressant aujourd'hui de le faire.

19 *Février* 1777. M. Dorat ayant jugé à propos de se louer à outrance dans une *Lettre d'une* prétendue *Académicienne des Arcades de Rome*, on a pris la même tournure pour le dénigrer dans une Epigramme attribuée à Mrs. Palissot & Clément. Il faut se rappeller que l'Apologie roule principalement sur ses ouvrages dramatiques & sur *le Malheureux imaginaire*. L'épigramme est intitulée :

Con-

Confeſſion Poëtique, par un Académicien des Arcades.

De petits vers pour Iris, pour Climene,
Dans les boudoirs m'avoient fait quelque nom :
Deſir me prit de briller ſur la ſcene,
Mais j'y parus ſans l'aveu d'Apollon.
Là, comme ailleurs, s'achette la victoire :
A beaux deniers l'on m'a vendu la gloire :
Mieux eut valu, ma foi, qu'on m'eût berné.
Que m'ont ſervi tant de prôneurs à gages ?
De mes ſuccès où ſont les avantages ?
Un ſeul encore, & je ſuis ruiné !

20 *Février* 1777. La machine à eau du Sr. Capron, ſuivant lui, n'eſt ſujette à aucun des inconvéniens qu'on critique dans les autres projets : elle eſt ſimple dans ſa conſtruction, & n'a pour moteur que le mouvement de la Seine. Placée à 300 toiſes au deſſus de l'iſle Louvier, par conſéquent de tous les égoûts de Paris, & conſtruite de maniere à ne pouvoir nuire à la navigation, elle formeroit par ſon château d'eau un obelisque de 150 pieds de hauteur, ſuſceptible d'être décoré : par l'élévation de ſes cuvettes elle fourniroit de l'eau aux quartiers ſupérieurs, & par ſa poſition cette eau ſeroit plus pure que celle puiſée dans le centre de la ville par les pompes à feu, ou priſe dans l'Yvette, dont le goût marécageux ne peut ſe perdre que par une longue évaporation. Son moindre produit ſera de 600 pouces, rendant 1,800 muids

par heure : volume triple de ce que donnent ordinairement la Pompe Notre Dame, la Samaritaine & la Conduite d'Arcueil réunies. Quoique ce volume soit suffisant, surtout en laissant subsister *Arcueil*, & la Samaritaine, qui, par son emplacement, ne gêne point la navigation comme la Pompe Notre Dame, cependant si l'on desiroit l'augmenter, il seroit très-facile de se procurer un excédent quelconque avec une dépense moindre des deux tiers que celle proposée. Enfin ce projet ne change rien à la position actuelle des conduites, châteaux d'eau & fontaines dans l'intérieur de la ville ; ce qui procure une assez grande épargne, que ne forme pas le projet de la riviere d'Yvette.

20 *Février* 1777. Comme Paris a besoin absolument d'un *Arlequin*, que le Carlin presque septuagénaire ne peut longtems suffire à ce rôle, que le Sr. Coraly, désigné pour le remplacer ne plait pas au Public, le Sr. Bigotini a essayé de faire rire & de déployer ses talens en ce genre ; ce qu'il a fait avec succès le 18 de ce mois. Reste à savoir si cela durera. Une chose qui doit le rendre plus agréable & plus précieux, c'est qu'il est à la fois acteur & auteur. Du moins, on lui attribue la piece d'*Arlequin Esprit follet*, dans laquelle il a paru. Elle a été jouée pour la premiere fois le même jour : elle est en trois actes, avec spectacle & divertissement, & a beaucoup amusé les amateurs.

21 *Février* 1777. C'est à un nouveau jeu An-

glois, nommé le *Cresp*, qu'ont été faites au Palais-Royal les grosses pertes dont on a parlé. Il se joue avec deux dez & c'est une espece de passe-dix. Les gros joueurs ne pouvant traîner avec eux, ou même avoir réalisé dans le moment les sommes énormes qu'ils courent risque de perdre, ont imaginé des boîtes avec des jettons ou fiches à leur nom, portant de l'autre côté 10, 15, 20, 100 Louis. Ce sont des especes de Lettres de change qu'on prend pour bonnes & qui se payent le lendemain sur le champ. M. de la Vaupalliere ayant prié sa femme de lui en faire arranger une de cette espece, elle y a joint son portrait & ceux de ses enfans, avec ces mots: *Souvenez-vous de nous!* Mot peu efficace, car il n'en a pas moins perdu beaucoup. Cette passion est devenue une fureur encore plus épidémique & plus extrême durant ce carnaval.

21 *Février* 1777. Ce qui fâche le plus les Libraires dans le Mémoire des Souscripteurs de l'Encyclopédie, c'est le calcul de leurs gains qu'on y révele, & qui, suivant le résultat qu'on en fournit, après en avoir articulé en détail toutes les parties, se montent au capital énorme de 3,240,798 Livres 15 Sols 6 Deniers. Alors il reste toujours près d'un million de lucre illégitime, c'est-à-dire au-delà de la convention primitive.

21 *Février* 1777. A la vente des Tableaux de l'hôtel d'Aligre on voit avec plaisir que les curieux & amateurs portent à un prix assez haut

les ouvrages de l'Ecole moderne, même de Maîtres médiocres. On y trouve deux tableaux en tapisserie des Gobelins, sujet pastoral, sous glace, vendus 2,659 Livres 19 Sols. *L'Etude de la tête d'une jolie femme* par Greuze, montant à 2,599 Livres 19 Sols. Un tableau d'une seule figure, par Aubri, à 1,000 Livres. Deux tableaux par Ollivier, Vues de jardins, ornés de figures, 725 Livres. Deux Paysages par Robert, 900 Livres. Un petit tableau de Paysage avec figures par Bounieu, 650 Livres.

21 *Février* 1777. Rien de plus plaisant que l'appareil imposant avec lequel M. de Lille nous donne une Edition des *Mélanges de Madame la Comtesse de Vidampierre*. Le tout a 64 pages, la préface seule 24, & dans le surplus se trouvent encore plusieurs pieces étrangeres. On ne peut nier qu'il n'y ait des graces & de la facilité dans les trois ou quatre Opuscules de cette Dame, mais qui ne valent pas assurément la peine de la placer au dessus de Mad. Deshoulieres, comme le fait l'emphatique Editeur. Il paroît, au surplus, que cette charlatannerie a pour motif louable de procurer quelque argent à cette femme de qualité dans l'indigence.

22 *Février* 1777. Ce qui pourroit faire pencher la ville pour le projet du Sr. Capron, c'est que son devis est très modique en comparaison des deux autres & relatif aux vues d'économie & d'embellissement que le bureau de cette administration pourroit se proposer. La machine

adoptée telle qu'il la préfente, ne coûteroit que 1,800,000 Livres, & comme elle eft infiniment moins compliquée que celle du Pont Notre-Dame, dont l'entretien ne va qu'à 7,000 Livres, il eft clair que la dépenfe annuelle feroit beaucoup moins confidérable.

Si l'on veut adapter l'Obelisque à un Pont, qui facilite la communication des nouveaux boulevards aux anciens, qui, en formant un embelliffement digne de la Capitale, établiffe une circulation avantageufe entre trois fauxbourgs très-peuplés, *Saint-Antoine*, *Saint-Victor* & *Saint-Marcel*, qui ferve enfin à faire paffer directement les conduites deftinées au quartier de l'Eftrapade, & qui éviteroit un grand circuit, la dépenfe montera à 3 millions, en cédant à l'Entrepreneur les matériaux & le terrein de la garre dont la ville a abandonné le projet.

Enfin, fi l'on eft forcé de n'employer que les moyens les plus économiques, l'Architecte fera placer fa machine au Pont au Change, où la tour du Palais pourroit fervir de château d'eau. Dans ce cas-là la dépenfe ne montera qu'à 900,000 Liv & le produit fera le même. Il eft vrai que dans cet emplacement l'eau n'a plus le dégré de pureté qu'elle avoit dans le premier; cependant en prenant certaines précautions, il prétend que l'eau puifée en cet endroit feroit moins chargée d'impuretés qu'à la Pompe Notre-Dame, & l'on acheveroit de la clarifier, en la filtrant avant de l'élever dans les cuvettes de diftribution.

22 *Février* 1777. Malgré la réduction du Ballet *des Horaces*, appellé depuis Pantomime, en trois actes, & son nouveau dénouement, d'autant plus heureux, qu'il permet à l'auteur de rendre au caractere du vieil *Horace* toute son énergie, il n'a pu aller bien loin, & l'on l'a donné le 20 Février pour la derniere fois. Ce dénouement est cependant beau. *Horace* est condamné : le pere arrive & harangue l'armée. Ce n'est point un bavardage oratoire dans lequel on emploie toutes les finesses de l'art pour affoiblir le crime, c'est un plaidoyer sublime en action. Il va de rang en rang & présente aux Soldats les dépouilles des *Curiaces*; les lances & les drapeaux, auparavant renversés, se relevent, & le sauveur de la patrie est porté sur des boucliers. Tout cela n'a pu tenir contre les mauvaises plaisanteries, & il en a résulté une chanson. Peut-être n'aura-t-elle pas beaucoup de sel lorsque le sujet sera perdu de vue & oublié, mais elle amuse aujourd'hui & c'est à qui la chantera.

Chanson. Air : *Palsambleu Mr. le Curé.*

Tout le monde est convaincu
Que le Ballet des Horaces,
En même tems est le Ballet des Cu......
Le Ballet des Curiaces.

Quel spectateur n'est point ému,
En voyant l'aîné des Horaces
Prendre courage & pourfendre trois Cu......
Pourfendre trois Curiaces.

Ah, juste ciel ! tout est perdu
Dit Camille au fier Horace :
Je suis ta sœur & tu perces mon Cu......
Tu perces mon Curiace !

A l'instant son frere bourru,
Vous la poignarde avec grace,
Camille tombe & montre encor son Cu......
Montre encor son Curiace.

Vous, à qui Noverre est connu,
Jettez des fleurs sur ses traces,
A l'Opéra j'aime à claquer les Cu......
A claquer les Curiaces.

23 *Février* 1777. Mlle. Arnoux avoit ameuté une forte cabale en sa faveur le jour où elle a joué le rôle d'*Iphigenie*; ensorte que ses partisans ont contrebalancé les huées de ses adversaires. Les gens impartiaux, en convenant de la beauté de son jeu, ont trouvé qu'elle n'avoit plus de voix & qu'il n'étoit pas possible qu'elle pût rester longtems avec succès à ce théâtre. Quant à la tragédie, elle a paru encore embellie de la *fête d'Achille* au second Acte, devenue plus intéressante par l'art du Sr. Noverre, qui lui a donné le caractere propre & la lie merveilleusement à l'action.

23 *Février* 1777. On a dit que *Dom Japhet d'Arménie* avoit été représénté à la cour. Le Roi, pour s'amuser, avoit donné le mot aux coryphées de la Cavalcade ; il leur avoit ordonné d'imiter toutes les allures, attitudes, sima-

grées de la Reine & du Comte d'Artois à la fameuse Course de Fontainebleau, & leur en avoit fait faire des répétitions. Cette petite farce a été exécutée avec tant de vérité, que les augustes personnages s'y reconnoissant & voyant un dessein formé de les jouer, se feroient peut-être courroucées, si par l'affectation du jeune Monarque à n'en rire que plus fort, ils n'avoient jugé que S. M. étoit d'intelligence; ce qui les a déterminées à prendre aussi le parti d'applaudir. Le Roi a été si satisfait de ce spectacle, qu'il a voulu que tous les Acteurs, Farceurs & Suivans de la troupe eussent bouche à cour ce jour-là, & fussent régalés à ses dépens.

23 *Février* 1777. Un tableau de *Greuse* représentant un enfant qui tient un chien entre ses bras, faisant partie de ceux vendus à l'hôtel d'Aligre, a été adjugé pour la somme de 7,200 Livres 1 Sols.

24 *Février* 1777. Par le nouveau plan du Palais qui s'exécute, on y arrivera par la place Dauphine, que l'on dégagera en face de *Henri* IV, en jettant des maisons bas, ainsi que devant la porte d'entrée qui donne dans la rue *du Harlay*. On élargira la cour de *Lamoignon* & l'on y construira une aîle du côté de la Premiere Présidence, qui sera rebâtie dans une forme différente. On conservera par les Salles une communication avec la Sainte Chapelle, mais elle sera isolée à l'avenir. Le Roi n'arrivera plus par les petites vilaines rues, par où l'on étoit

obli-

obligé de prendre, mais par le Pont-neuf. En un mot, cela sera plus noble & plus magnifique, si le plan s'exécute ainsi qu'il est présenté.

24 *Février* 1777. Tout fait spectacle dans ce pays-ci, & aujourd'hui que l'on est revenu des plaisirs du Carnaval, la foule se porte successivement vers les églises pour en voir un d'une espece particuliere. M. *Haun*, Abbé du Mont-Liban & Général des Antonins, est depuis la fin de Décembre à Paris. Ce Prélat Maronite y est venu avec un de ses Religieux à dessein de faire une quête pour l'aider à rebâtir son Abbaye que les flammes ont dévorée. Elle a lieu pendant la messe qu'il célebre tour-à-tour dans les paroisses & dans les couvens. Il est muni d'attestations de son Eminence le Cardinal Girault, & a en conséquence obtenu cette permission de l'Archevêque de Paris. Il officie en langue Syriaque. Les cérémonies de la messe sont dans ce rit les mêmes que celles du rit Romain, à cette différence près que l'officiant ne prend d'abord qu'une portion de l'Hostie & du précieux Sang. Cette premiere communion faite, il s'empare du calice d'une main, & de l'autre de la seconde partie de l'hostie, qu'il tient au dessus du calice, recouvert de sa patene. Il se tourne alors vers le peuple, comme pour l'inviter à venir participer avec lui aux saints mysteres & expose aux yeux cette portion de l'hostie & le calice, les élevant & les abaissant de la même maniere que se donne la bénédiction

avec l'ostensoir. Il ne chante à la célébration de la grand'messe que le *Kyrie*, le *Gloria*, &c. comme dans le rit Gallican. Le Clerc, (natif de Montpellier, élevé au Mont-Liban, qui lui sert d'interprête) l'accompagne alors avec deux especes de cymbales, qu'il frappe l'une contre l'autre en différens sens pour produire des son variés ; quelquefois il frappe l'instrument avec une clef, musique très-peu harmonieuse.

Ce Prélat a officié à Saint-Denys aux Carmélites. Madame Louise le manda, se transporta à la grille, &, à la tête de sa Communauté, reçut sa bénédiction.

M. Haun est logé chez les Bénédictins dans l'Abbaye de Saint-Germain des Prez, où il est plus à portée de trouver des Savans avec qui converser, n'entendant pas notre langue.

25 *Février* 1777. Il résulte du projet de l'Architecte Capron : 1. Qu'il est infiniment moins dispendieux que les deux autres. 2. Que l'eau qui sera élevée par sa machine à 300 toises de l'île Louvier, sera beaucoup plus pure & plus salubre. 3. Que le volume de cette eau étant triple de celui que fournissent communément Arcueil & les machines de la Seine réunies, non-seulement il sera suffisant pour toutes les fontaines publiques faites ou à faire dans les différens quartiers de la ville, mais qu'il en restera encore plus de moitié, que la ville pourra vendre à son profit. Ce bénéfice, qui est très considérable, puisque 200 pouces seulement ven-

dus à moitié du prix ordinaire, c'eſt-à-dire à 100 Livres la ligne, formeroient une ſomme de 2,88,000 Livres, & payeroient au-delà des frais de la machine, eſt encore ſuſceptible d'une augmentation plus forte, & beaucoup moins coûteuſe que dans les autres projets.

Ce qui pourroit ſurtout déterminer à accepter ce projet, c'eſt que l'auteur, dans le cas où il ne plaîroit pas au Roi d'autoriſer la ville à faire les avances pour l'exécution de ſon entrepriſe, s'en eſt chargé par une ſoumiſſion particulière, remiſe entre les mains de M. Amelot, le Secrétaire d'Etat ayant le Département de Paris.

25 *Février* 1777. Le Concert exécuté le ſamedi 23 au profit des Srs. *Franzl* & *Punto*, a ravi tous les connoiſſeurs par la beauté des détails & l'excellence des maîtres qui y ont brillé. Mais les héros de cette aſſemblée s'y diſtinguerent ſurtout. Le premier exécuta un concerto de violon plein d'agrément & de difficulté. On admira la belle qualité de ſon & le fini précieux du jeu de ce virtuoſe, qui n'a cependant rien de ſupérieur à ceux que nous connoiſſons. On ne peut pas en dire autant du ſecond, dont la compoſition pleine d'agrément n'approche pas de ſon exécution. Il n'y en a pas d'exemple. On peut dire avec juſtice qu'il a porté ſon inſtrument à un degré de perfection dont on ne l'auroit pas cru ſuſceptible. Il n'eſt arrêté par aucune difficulté. Le ſon qu'il

tire du cor-de-chasse est celui de la voix la plus douce & la plus sensible. Et ce qui étonne même les musiciens, c'est qu'il a le talent de faire entendre deux sons très-distincts sur un instrument qui semble n'en comporter qu'un.

26 *Février* 1777. La fureur des spectacles portée aujourd'hui à son comble fait s'évertuer les Artistes, qui ne cessent de présenter des projets pour former de nouvelles Salles: il en paroît un nouveau concernant la Comédie Françoise, que l'on imagine de construire *sans qu'il en coûte rien au Gouvernement*, dans le Jardin des Capucins de la rue Saint-Honoré. On propose de transporter ces moines à la Chaussée d'Antin, où ils suppléeront aux secours ecclésiastiques dont manquent les habitans de ce quartier. Mrs. Cellerier & Poyet sont auteurs de ce projet. On en voit tous les avantages par la disposition du plan. Ils se félicitent d'avoir trouvé un emplacement, le plus beau qu'on puisse choisir en pareil genre, tant en lui-même qu'à cause des autres dispositions du local, qui fournissent toutes les commodités nécessaires pour l'abord, le séjour & la sortie des voitures.

27 *Février* 1777. On peut se rappeller le bruit qui a couru, il y a environ deux mois, que le nouveau Directeur du Trésor Royal, quoiqu'hérétique, avoit dîné publiquement chez l'Archevêque de Paris. Cette nouvelle certaine a été consignée dans une épigramme qui n'a transpiré que depuis peu. Il faut savoir que le Prélat se nomme Christophe.

Nous l'avons vu, scandale épouventable!
Necker assis avec Christophe à table,
Et vingt Prélats savourant à l'envi.
De rouges bords le nectar délectable.
L'Eglise en pleure & le Diable est ravi.
Mais en ce jour, d'une indulgence telle,
Quel seroit donc le motif important
Qui de Beaumont a perverti le zele?
C'est que Necker, le fait est très-constant,
N'est Janséniste, il n'est que Protestant.

27 *Février* 1777. Les Gluckistes l'ont emporté; ils ont obtenu qu'on donneroit *Alceste* pour la Capitation des Acteurs. On y joindra un Ballet champêtre de la composition du Sr. Noverre. C'est lundi 3 Mars que la premiere représentation aura lieu.

28 *Février* 1777. Mercredi à sept heures & demie du soir on voyoit partir du Couchant une gerbe de lumiere semblable à la queue d'une Comete, qui s'élançoit du Bélier vers la Ceinture de Persée. Cette lumiere s'étendoit peu à peu jusqu'à l'Orient & forma vers les neuf heures un arc lumineux de près de 150 dégrés. En même temps l'horison étoit éclairé vers le Nord-Ouest d'une grande Aurore Boréale, qui jettoit même de tems en tems des colonnes lumineuses. M. de la Lande, qui regarde les Aurores Boréales comme des émanations électriques, croit que cette lumiere circulaire étoit une suite de l'Aurore Boréale. La chaleur qu'on éprouve depuis quelques jours rend plus vrai-

femblable encore cette explication. Ce grand cercle difparut vers les neuf heures & demie. Il eft extrêmement rare dans nos climats de voir des Aurores Boréales arriver jufqu'à une fi grande diftance du Nord & furtout de les voir abfolument féparées de la lumiere, qui vient ordinairement du Nord-Oueft.

28 *Fevrier* 1777. Mlle. Dumefnil retirée du théâtre dans un âge avancé, fe trouve avoir befoin de fecours extraordinaires. Les Comédiens payent aujourd'hui à fes talens un tribut de reconnoiffance qu'ils lui doivent. Ils donnent une repréfentation à fon profit par une annonce extraordinaie. On joue *Tancrede.*

1 *Mars* 1777. La maffe de l'Edifice propofé par les Srs. Cellerier & Poyet, pour une nouvelle Salle de Comédie Françoife élevée fur le terrein des Capucins de la rue St. Honoré, feroit de 24 toifes de face fur le devant & de 36 de profondeur fur les rues latérales. Elle feroit décorée extérieurement d'une Colonnade Dorique, portée par un foubaffement ouvert en arcade, formant galerie au pourtour.

Dans les terreins à vendre, dont le produit fuffiroit pour la conftruction de la Salle, on ménage deux rues latérales de 50 pieds de largeur, qui conduiroient aux Tuilleries, bordées de bornes, formant trottoirs pour les gens de pied, & une autre de même largeur derriere la Salle, ce qui l'ifoleroit de toutes parts. Les deux rues latérales du côté de la rue St. Ho-

noré feroient terminées par deux grandes arcades, sous lesquelles on descendroit à couvert. La forme de la Salle intérieure est ovale: on y a pratiqué quatre rangs de loges. Le tout est couronné d'une voûte ornée de caissons. Les spectateurs y feroient tous assis.

Les gens de l'art s'accordent généralement sur la beauté de cette Salle, dont la forme extérieure, rappellant l'idée des anciennes Basiliques, auroit un air imposant & de nouveauté dans Paris. Ils aiment surtout la galerie au pourtour, qui réuniroit l'utilité à la magnificence, en ce qu'elle procureroit aux spectateurs, dans les entr'actes, ou dans l'intervalle des pieces, le moyen de changer d'air & de respirer à leur aise.

Enfin les architectes, pour ne point choquer les dévots & se ménager l'agrément de M. l'Archevêque, au cas où l'on adopteroit le plan en question, ont eu soin de respecter le sol de l'église & d'en éloigner la Salle du Spectacle.

2 *Mars* 1777. On parle beaucoup d'un pamphlet satyrique intitulé *la Béquille*. On sent qu'en effet ce sujet peut prêter à quantité d'idées analogues aux circonstances; mais comme il est infiniment plus aisé d'imaginer un titre que de le remplir, jusqu'à ce qu'on ait vu l'ouvrage, on peut le ranger avec cet *Almanach Royal* commenté, dont tant de gens ont parlé & que personne digne de foi n'assure avoir lu.

2 *Mars* 1777. Il est décidé que le Régime actuel de l'Opéra va changer encore. C'est le Sr. Le Breton qui, suivant le nouveau plan, sera administrateur général: on met sous lui un nommé Grenier comme Directeur, & la Ville reprend la haute police de cette machine. Le Sr. Buffau est le seul des Régisseurs actuels qui restera: il aura le département des fonds, il veillera à la recette & à la dépense. Ce sera le petit N*** de ce Trésor, aussi pillé & aussi souvent vuide que le R.....

3 *Mars* 1777. On étoit dans l'impatience de ce qu'enfantoit à Londres Mr. Linguet: l'on en a un échantillon; c'est une nouvelle Diatribe intitulée: *Lettre de M. Linguet à M. le Comte de* VERGENNES, *Ministre des Affaires Etrangeres en France*, in 8o. de plus de 60 pages. Il y maltraite non-seulement ce Ministre, mais tous ceux auxquels il a eu affaire & qui n'ont pas fait ce qu'il desiroit. Il n'épargne ni l'Académie, ni le Conseil, ni le Parlement: c'est l'écrit d'un forcené qui ne ménage que le Monarque. A travers ses fureurs convulsives, on assure qu'on découvre beaucoup d'éloquence; il renonce absolument à sa patrie & déclare qu'il va rester en Angleterre pour vaquer à une édition de ses Oeuvres & qu'il employera ses loisirs à faire un Journal François.

Tous nos Ministres sont outrés, & l'on craint que cet Aretin n'éprouve une fin sinistre.

3 *Mars* 1777. *Les Comédiens ou le Foyer, comédie en un acte & en prose par M****. Suivant l'avertissement de l'Editeur, cette facétie feroit de l'Auteur du *Bureau d'esprit*. Il faut avouer qu'elle lui est aussi inférieure que le sujet. Il y a quelque gaieté cependant, quelque trait caractéristique; mais, en général, les portraits sont vagues, les anecdotes futiles: nulle intrigue, nulle finesse, nulle méchanceté, comme il en faudroit pour aiguiser ce fond trivial. Malgré cela, il y en a encore assez pour exciter le courroux des histrions, les ameuter contre le poëte & lui attirer l'animadversion des Gentilshommes de la Chambre, s'il est connu.

Entre les Actrices, Mesdem. Bellecour, Préville, Vestris, Fanier, Hus sont seules mises en scene. Mlle. Doligny y est aussi, mais pour contraster: sa décence, sa modestie, sa douceur, font, sans ses reproches, la satyre des autres. Quant aux hommes, Préville & Monvel sont les plus maltraités.

3 *Mars* 1777. Mercredi prochain il y aura dans la Salle où se tient ordinairement le Concert des Amateurs à l'hôtel de Soubise, un Concert appellé de *Bénéfice*, au profit du Sr. Jarnowick, fameux violon.

4 *Mars* 1777. Un *Mémoire pour Nicolas Fourson, Maître Tailleur d'habits à Paris, Demandeur, contre Madame la Présidente de St. Vincent, Défenderesse*, suivi de deux Consultations, l'une signée *Mallet* & l'autre *de la Ville*, que personne

ne vouloit lire & ne connoissoit, excite aujourd'hui la curiosité générale, depuis qu'il a été affiché une Sentence du Châtelet qui le supprime comme *indécent & scandaleux*. Il paroît qu'il est question au fond d'un habit noir que Mad. de Saint-Vincent avoit fait faire pour l'Abbé Coulon, son Avocat actuel ou du moins son Orateur. On voit que le Maréchal de Richelieu, outré contre l'Abbé qui, suivant l'anecdote qu'on a rapportée précédemment, non seulement n'a pas voulu écrire pour lui, mais a prêté sa plume à sa partie adverse, a acheté cette créance & a fait poursuivre le payement sous le nom du tailleur; qu'il a profité de l'instance pour publier & répandre le *Factum* en question, où l'on cherche à verser le ridicule sur l'Abbé & sa cliente, en affectant de ne parler que peu de l'habit & beaucoup des culottes; ce que l'auteur trouve plaisant de ramener jusques à la satiété. On y remarque d'ailleurs une autre méchanceté, c'est en supposant que la Présidente ait hypothéqué cette créance sur les dommages & intérêts qu'elle a droit d'attendre du Maréchal de Richelieu, de discuter ses interrogatoires & de révéler toutes les turpitudes dont ils sont remplis relativement à ses galanteries, à ses amours avec le Maréchal & M. de Vedel, enfin à l'enfant qu'elle vouloit leur faire accroire séparément avoir d'eux. Du reste, cet écrit, comme facétie, pourroit être plus agréable,

plus gai & infiniment mieux fait, car au fond il eſt très-médiocre.

L'Ordre doit s'aſſembler aujourd'hui à l'occaſion d'un des deux Avocats dont ce Mémoire eſt ſouſcrit, car l'autre eſt rayé du Tableau depuis longtems.

5 *Mars* 1777. Me. *Mallet*, l'Avocat qui a ſigné la premiere Conſultation à la ſuite du Mémoire du tailleur, a été rayé hier du Tableau, par délibération de l'Ordre. Il y étoit inſcrit depuis 44 ans.

5 *Mars* 1777. *Alceſte* n'a pas eu lieu lundi pour la Capitation des Acteurs. Toute la populace lyrique s'eſt révoltée & a prétendu que cette tragédie étoit trop-uſée, qu'il n'y auroit perſonne: les uns ont refuſé de danſer, les autres de chanter; & Mrs. les Commiſſaires du Conſeil, devant quitter à Pâques, n'ont pas jugé à propos de déployer leur autorité; enſorte que ce Spectacle eſt dans l'anarchie.

6 *Mars* 1777. Le Concert de *Bénéfice* pour le Sr. Jarnowick, a eu lieu hier, mais non dans la Salle du Concert des Amateurs, parce que M. le Prince de Soubiſe s'y eſt oppoſé & a prétendu qu'il ne convenoit pas qu'on donnât chez lui un Concert à prix d'argent. C'eſt M. le Prince de Guemenée, demeurant dans le même palais, qui a prêté ſa ſalle de ſpectacle extrêmement jolie, mais trop petite. Le Sr. Nihoul Caſtrate, y a brillé pour le chant, ainſi que le Sr. Guichard dans la haute-contre; le Sr. Baër

dans un concerto de clarinette : les Srs. Franzl & Jarnowick ont séparement déployé leur talent pour le violon. On a décidé que le premier étoit plus fini, plus correct, plus léché ; mais que l'autre avoit plus de feu, d'énergie & même de graces. Enfin le Sr. Punto a ravi de nouveau dans un concerto de cor, & quoiqu'il convienne modestement qu'il n'est que le troisieme sur cet instrument à Manheim, on ne peut l'en croire. En général, ce Concert a été médiocre pour le chant.

7 *Mars.* La Reine est venue mardi dernier à l'Opéra. On donnoit *Iphigenie.* S. M. sensible aux huées dont le parti adverse poursuivoit Mlle. Arnoux, a cru les faire cesser en se déclarant & en applaudissant beaucoup cette Actrice ; mais ce suffrage n'a pu contenir les mécontens, qui ont continué leur manœuvre indécente.

7 *Mars* 1777. M. le Maréchal de Nicolaï est fort mal. L'ancien Premier Président de la Chambre des Comptes, son frere, l'a exhorté à se confesser. Après plusieurs difficultés qui n'annonçoient pas une foi bien vive dans le moribond, celui-ci y a consenti à condition que son frere feroit venir son fils, le Premier Président du Grand Conseil, & se réconcilieroit avec lui. Le Magistrat poussé au pied du mur, n'a pu éluder cette alternative, & l'on assure qu'il a reçu en grace cet objet qui lui étoit odieux.

8 *Mars* 1777. On vient d'imprimer une petite relation de ce qui s'est passé au Parlement

concernant les mouvemens des ci-devant Jésuites, ou plutôt les inquiétudes des Magistrats & les motifs sur lesquels elles sont appuyées.

C'est le vendredi 28 Février que les Chambres furent assemblées sur la demande de Mrs. de la troisieme des Enquêtes. Le Président Augran, le plus ancien de cette Chambre, fit sa dénonciation par un discours, où après s'être arrêté un moment sur le dangereux projet de fonder à l'Ecole-Militaire un Séminaire d'Aumôniers composé d'Ex-Jésuites, & conséquemment de leur donner l'ascendant le plus décidé sur les troupes, & de mettre par la suite dans leurs mains une partie de l'éducation nationale, il félicita le Premier Président de l'avoir éventé, & par son entremise d'avoir détourné le Gouvernement même d'y songer.

Mais il ne put s'empêcher de déposer dans le sein de la Compagnie les allarmes que prenoient ses confreres de certains faits, les uns publics, énoncés dans les gazettes, les autres particuliers, mais méritant quelque confiance.

Il observa d'abord que les Ex-Jésuites, sans être réunis en Corps dans cette Capitale, y affluoient de toutes parts; qu'ils étoient répandus dans presque toutes les paroisses; qu'ils sont employés dans le Ministere; qu'ils remplissent les Chaires, &c. Il ajouta que la même chose se passoit à Lyon, & qu'ils y arrivoient même des pays étrangers.

Il remarqua enfuite que ces Ex-Jéfuites dans leurs principes & par leur conduite ne fe regardoient pas comme diffous par la Bulle de fuppreffion de Clément XIV, dont ils attaquent la compétence dans leurs écrits ; qu'en Ruffie ils étoient difpofés à avoir une maifon de Noviciat.

Il a cité un fait concernant l'Archevêque de Paris, fuivant lequel ce Prélat adoptant la même façon de penfer, traitoit toujours les fupprimés en véritables Jéfuites.

Il a parlé d'un écrit, efpece de Commentaire fur l'*Apocalypfe*, d'où l'on infere le rétabliffement prochain de l'Inftitut comme prédit.

Il a fini par rendre compte d'une Compagnie de commerce établie à Lyon, dont le foin principal concerne les Ex-Jéfuites.

Un de Meffieurs ajouta d'autres renfeignemens concernant ce dernier fait, par lefquels il établit que les Capitaux de ladite Société formoient un rapport de 900,000 Livres.

A la fuite on lit les noms de huit de ces affociés, hommes & femmes & ceux de plufieurs témoins à ouir.

C'eft fur cette dénonciation circonftanciée qu'on a remis le tout aux gens du Roi pour faire l'information.

Il faut avouer que les gens impartiaux & de fang froid ont peine à ne pas traiter le dénonciateur de vifionnaire, tant fon récit eft vague & dénué de probabilités.

9 *Mars* 1777. Le Sr. Dangé, Fermier général, mort ces jours-ci, avoit soixante-deux ans & a toujours joui & usé de sa bonne & excellente santé. La veille de sa mort il recevoit encore du monde: il étoit sur sa chaise longue, dans une robe de chambre à fleurs d'or, jouant à la bouillote & parlant filles. Il disoit qu'il vouloit s'en aller gaiement; ce qui, dans ce Turcaret, étoit moins l'effet d'une vraie philosophie, dont il ne s'étoit gueres piqué, que de l'apathie d'une ame dure & racornie, n'ayant jamais eu aucune sensibilité.

Il a institué son Légataire universel, le Sr. *Dangé d'Orçay*, son neveu chéri, outre cinq millions de legs particuliers qu'il donne; ce qui n'empêchera pas le successeur d'avoir encore une fortune de huit millions.

9 *Mars* 1777. On parle d'une brochure fort singuliere intitulée: *Mémoire à consulter pour les Souscripteurs du Journal de Théâtre, rédigé par le Sr. Le Fuel de Méricourt.* Il est imprimé à Liege & est suivi d'une longue Consultation de Me. Falconnet, en date du 10 Février 1777. On juge que c'est une tournure convenue entre les parties & l'Avocat pour mettre impunément au jour le récit de toutes les tracasseries essuyées par l'auteur de la part de son Censeur Coquelay de Chausse-pierre & de M. Camus de Neville, le Directeur général de la Librairie. On assure cependant que pour mieux jouer cette petite comédie, les demandeurs, au nombre de sept,

& à la tête desquels est le Chevalier de Rutlidge, ont fait assigner au Châtelet le Sr. Le Fuel de Méricourt, par exploit du 11 Février dernier.

10 *Mars* 1777. On parloit depuis plus d'un mois de la production extraordinaire de Madame de Barentin, la femme du Premier Président de la Cour des Aides. Elle est aocouchée le 7 Février d'une substance absolument semblable à une végétation, en deux portions, qui se sont suivies immédiatement: leur caractere étoit le même; les globules étoient remplis d'une liqueur lymphatique qui se communiquoit par les vaisseaux capillaires qui les soutiennent; ce qui a fait courir le bruit qu'elle avoit rendu par la matrice une *groseille*. Le Sr. Ragnaud, Peintre & Graveur, qui a consacré son art à la description de ces écarts de la Nature, a constaté le phénomene par une gravure qui le représente à tous les yeux.

10 *Mars* 1777. La recette de l'Opéra jusqu'à présent n'avoit été que de 500,000 Liv.; quand elle étoit montée à 600,000 Livres on la regardoit comme extraordinaire. Elle ira cette année à 700,000 Livres; ensorte qu'on espere qu'elle égalera la dépense à peu près. Cependant c'est cette administration florissante qui va changer. Mrs. les Commissaires du Conseil ont sur le cœur les coups de bâton dont les a tous menacés le Prince d'Henin en la personne du Sr. Hebert, l'un d'eux, pour avoir voulu ôter à Mlle. Arnoux

noux la Loge dont elle ne se servoit presque pas, pour la donner à Mlle. Rosalie, chantant journellement. Comme ils n'ont point eu à cet égard la satisfaction qu'ils desiroient, ils ne veulent pas être exposés à une seconde aventure de cette espece inévitable dans un pareil tripot & demandent à se retirer.

11 *Mars* 1777. Quoique M. Turgot ne soit plus au Conseil, il paroît que son systême sur l'usure y est absolument adopté, & qu'il est question de le consacrer par une nouvelle Loi qui abroge les anciennes en vigueur à cet égard. On sait que ce systême est que l'usure n'est point criminelle dans l'ordre politique; que l'argent est une marchandise comme une autre, qui doit baisser ou augmenter à raison de sa rareté ou à raison du besoin de celui qui la demande, ou même du caprice du possesseur. Mais cette matiere délicate a besoin d'être discutée longtems avant que la Loi dont il est question soit rédigée & adoptée. Cependant le Parlement, tout récemment dans une affaire d'usure exercée à Orléans, à peu près semblable à celle si connue d'Angoulême, se conformant à sa jurisprudence & à ses maximes, avoit condammé les usuriers de la maniere la plus rigoureuse. Le gouvernement venant au secours des coupables, arrête non-seulement l'exécution de l'Arrêt, mais l'impression, qui reste suspendue par ordre supérieur chez Simon.

Le Sr. Prault, Libraire, entiérement consacré à la vente des Edits, Déclarations, Arrêts, &c. ayant trouvé un ancien Arrêt du Parlement, d'environ un siecle de date, qui contenoit des dispositions exactement semblables à celles de celui arrêté, s'est imaginé gagner quelqu'argent en le faisant réimprimer & en le mettant en vente pendant que l'autre excitoit encore le desir des curieux. Mais ordre est intervenu audit Prault de retirer ledit Arrêt, & de ne point vendre sa nouvelle édition : tant le Gouvernement a à cœur de détruire les impressions fâcheuses restées dans les esprits contre l'usure & les usuriers, & de pouvoir ensuite donner plus à l'aise de meilleures notions sur ce point.

11 *Mars* 1777. L'Envoyé de Tunis avec sa suite, au nombre de sept, est venu à l'Opéra le vendredi 7 de ce mois. Il occupoit la loge du Roi & celle d'à côté : il étoit accompagné de son Interprête & du Commandant de la Garde de Paris. Le public a considéré avec attention ce Musulman, qui marquoit son admiration par des mouvemens très-expressifs, & qui a principalement paru frappé des machines de ce spectacle.

13 *Mars* 1777. La crainte de se constituer en dépenses a déterminé la ville à permettre aux Sieurs Perrier de donner au Public un *Prospectus de distribution d'eau de la Seine, dans tous les quartiers & dans toutes les maisons de la ville de Paris.* Elle se fera par souscription, & s'ils

peuvent avoir assez de soumissions pour entreprendre leurs travaux avec certitude, ils commenceront. Leur projet consiste dans des machines à feu pour élever l'eau & la répandre, à l'instar de celle de Londres, dont on a déjà parlé. Il est d'autant plus honnête qu'ils ne demandent aux Souscripteurs qu'un engagement conditionnel, & qu'ils n'exigent la somme promise qu'après que le succès de la machine sera bien constaté & que l'eau exigée sera parvenue à leurs portes.

14 *Mars*. Il paroît un *Supplément* au Mémoire des Souscripteurs intervenans contre le Sr. Le Breton, Imprimeur de l'Encyclopédie, dont l'affaire est au rapport & va se juger avant pâques. Ce nouvel écrit est motivé sur ce que l'adversaire a enfin déchiré le voile mystérieux qui enveloppoit ses registres de Souscription, ses journaux de dépense. Ils prétendent tirer des argumens & des indices contre lui de ces propres monumens qu'il a produits pour sa défense. Ils concluent que ses prétentions, ses excuses, ses justifications s'évanouissent, quand on les oppose aux réglemens qui ont prévu ses fraudes, aux preuves physiques qui les ont démontrées, aux calculs des richesses immenses qu'ils lui ont procurées, à la vérité, qui devoit le guider dans l'exposition des faits relatifs à sa justification. Ils le trouvent condamné par la loi, convaincu par l'évidence & trahi par la con-

noissance qu'il a donnée lui-même de ses livres, journaux, &c.

15 *Mars* 1777. Le poëme des *Incas* de M. Marmontel, contenant des principes aussi erronnés en théologie que ceux de *Bèlisaire*, cet auteur étoit dans des transes considérables. Le Syndic Riballier se proposoit bien de le faire censurer par sa Faculté, mais il paroît cependant que l'orage n'aura pas lieu, & l'Académicien se prévaut aujourd'hui de ce silence & prétend que les Docteurs n'ont pas osé l'attaquer.

16 *Mars*. On ne peut assez s'étonner de l'audace des histrions François, ou plutôt de l'extrême indulgence des Gentilshommes de la chambre à leur égard. Les premiers acteurs ont jugé à propos, longtems avant la clôture, de prendre leurs vacances & d'aller dans les provinces y commencer leur récolte ordinaire. Ensorte que sur la fin & même pour la clôture, on n'a eu que des Doubles & des Triples.

17 *Mars*. Une Compagnie a acheté le terrein de la Monnoie & travaille déjà à le convertir à son utilité particuliere en y construisant des maisons; mais pour gagner davantage, elle a voulu économiser sur la largeur des rues qui doivent y être pratiquées. Suivant les Réglemens, elles doivent avoir 30 pieds de largeur & n'en ont que 24. On ne conçoit pas pourquoi les Trésoriers de France, chargés de veiller à cette partie de la police publique, la négligent ou se laissent séduire; mais elle est fort mal faite &

Paris restera toujours une vilaine ville, si l'on n'y porte pas plus d'attention.

17 *Mars*. Si les François rient de leurs propres maux, on ne doit pas s'étonner qu'ils rient de ceux des autres. On a fait ici une Chanson sur les *Insurgens*, qui contient succintement tous les faits relatifs à cette guerre: On peut la regarder comme un vaudeville politique dont la plaisanterie consiste dans le refrein. Suivant *l'air de Joconde*, sur lequel il est, on appuie fort & l'on reste sur la premiere syllabe du mot *Continent*. C'est la chanson à la mode qui amuse beaucoup la ville & la cour.

1.

Pour amuser notre loisir,
Sans blesser la décence,
Il est naturel de choisir
Ce que l'on aime en France:
Il faut donc sur un nouveau ton,
Comme notre musique,
Ne parler ici que du Con.
Tinent de l'Amérique.

2.

Qu'a donc fait certain Général,
Dans cette injuste guerre?
Aux Insurgens fort peu de mal,
Beaucoup à l'Angleterre.
Ces fiers ennemis de Boston,
De honte ou de colique,
Meurent à la porte du Con.
Tinent de l'Amérique.

3.

Il en coûte bien des écus,
A plus d'un Royaliste,
Le tout pour ne voir que des cus
Que l'on fait à la piste;
Mais malgré tant d'exploits, dit-on,
Le Sire Britannique
N'aura jamais un poil du Con-
Tinent de l'Amérique.

4.

Fit-on jamais en pareil cas
Plus brillante retraite?
Aussi ne le cache-t-on pas,
Dans certaine gazette:
Chacun parlant de Washington,
Et de sa politique,
Trouve qu'il est digne du Con-
Tinent de l'Amérique.

5.

Pourquoi voudroit-on abolir
Le droit de la nature?
A Londre on en fait bien jouir
Et même avec usure:
La Liberté n'est pas un don,
Qu'aisément on trafique;
Laissons-en donc jouir le Con-
Tinent de l'Amérique.

17 *Mars* 1777. Mrs. du Concert des Amateurs font célébrer samedi 22 Mars, dans l'église des Feuillans, pour feu M. *Le Duc*, Violon fameux, leur Associé & Directeur du Concert Spirituel, la messe de *Requiem* de M. Gos-

fec. Ce chef-d'œuvre d'harmonie funéraire a été compofé & exécuté la premiere fois en faveur du Sr. Trial, Directeur de l'Académie Royale de Mufique.

18 *Mars* 1777. Les nombreux paillards de l'Opéra étoient fort empreffés de favoir qui toucheroit le cœur novice de Mlle. *Cécile*, cette jeune Danfeufe qui enchante déja tous les amateurs. Enfin c'eft le Sr. Gardel, fon maître, qui paffe pour cet heureux mortel. Le Sr. Le Gros, qui avoit des prétentions, en eft furieux, & les riches luxurieux qui marchandoient ce pucelage, ne l'auront que de la feconde main au plus.

18 *Mars*. On annonce avec beaucoup de prétention cinq Courfes qu'il doit y avoir jeudi 20 à Vincennes, fçavoir:

1. *Comus*, Cheval Bai, âgé de fix ans, de M. le Comte d'Artois, portant 9 Stones. (*Le Stone Anglois vaut, en poids François*, 12 *Livres* ¾ *environ*).

Contre *Nip*, Cheval Alezan âgé de cinq ans, du Marquis de Conflans, portant 8 Stones 8 Livres: trois milles, pour 200 Louis fans dédit.

2. *Pyrois*, Cheval Alezan, âgé de huit ans, de M. le Duc de Chartres, portant 8 Stones.

Contre *Ebrir*, Cheval Alezan, âgé de 7 ans, du Prince de Guémené, portant 8 Stones: trois milles, pour 100 Louis, 25 de dédit.

3. *Narciffus*, Cheval Alezan, âgé de cinq ans, du Marquis de Conflans, portant 8 Stones 8 Livres.

Contre *Gargasbeitt*, Cheval gris, âgé de quatre ans, appartenant au Duc de *Lauzun*, portant 7 Stones 11 Livres: trois milles pour 100 Louis, moitié de dédit.

4 *Jonquille*, Cheval bai, âgé de sept ans, du Comte d'Artois, portant 8 Stones.

Contre *Nulem*, Cheval bai-brun, âgé de quatre ans, du Duc de Chartres, portant 8 Stones: un mille, pour 100 Louis, sans dédit.

5. *Barbary*, Cheval gris, âgé de cinq ans, du Comte d'Artois, portant 8 Stones.

Contre *Marshal*, Cheval bai-brun, âgé de six ans, du Marquis de Conflans, portant 8 Stones 3 Livres: trois milles, pour 150 Louis, sans dédit.

On annonce même la couleur des *Jockeis* ou palfreniers coureurs, de chacun des concurrens.

19 *Mars* 1777. Il est question d'instituer à la Cour un Ordre nouveau sous le nom de la *Persévérance* entre les Seigneurs & Femmes de qualité. Il doit purement être de société & de galanterie. On parle d'ériger un Temple superbe à cette Divinité, & d'y élever trois autels, à l'*Honneur*, à l'*Amitié*, & à l'*Humanité*. C'est au Palais-royal qu'a été conçu ce projet, & l'on ne désespere pas de voir la Reine y entrer. Il n'y a encore eu que des assemblées préparatoires, entr'autres une où Madame de Genlis a prononcé un très-beau discours.

Précisément le lendemain a eu lieu la Course où M. le Comte d'Artois a perdu, suivant sa

sa coutume : „ Monseigneur, lui a dit M. de
„ Coigny présent, on est embarrassé de choisir
„ un Grand - Maître de l'Ordre de la Persévé-
„ rance, vous seriez bien digne de l'être ! "

19 *Mars.* Hier au Concert des Amateurs a brillé pour la premiere fois Mlle. *Dantzy*, jeune Cantatrice de dix-huit ans. Sa voix a paru très étendue, douce, juste & flexible. Elle annonce même déja beaucoup d'art ; elle a été fort applaudie, & sa sensibilité en a été excitée au point de verser des larmes.

20 *Mars.* Mlle. Arnoux de l'Opéra se trouvant l'autre jour à la vente de feu M. Random de Boisset, au moment qu'on y avoit exposé le buste de Mlle. Clairon, a doublé la premiere enchere. Personne ne lui ayant contesté cette acquisition, cela a donné lieu au Quatrain suivant qu'on lui a adressé :

Lorsqu'en t'applaudissant, Déesse de la Scene,
Tout Paris t'a cédé le buste de Clairon,
Il a connu les droits d'une Sœur d'Appollon
Sur un portrait de Melpomene.

21 *Mars.* Entre les Tableaux de prix vendus dernierement chez M. de Boisset, les plus chers sont une *Marchande Epiciere*, par Gerard Dow, vendue 15,500 Livres ; *L'Adoration des Rois*, par Gerard Lairesse, 13,000 Livres ; & un Paysage par Adrien Van de Velde, 20,000 Liv.

22 *Mars.* Il s'est rendu un monde prodigieux à la Course mercredi, quoique le tems fût in-

certain & que la Reine n'y dût pas venir. Voici le résultat : *Comus* a gagné *Nip*. *Pyrois* s'étant trouvé blessé, a perdu le dédit. *Narcissus* a gagné *Gargantua*. *Jonquille* a perdu contre *Nulum*, & *Barbary* a perdu contre *Marshall*.

23 *Mars* 1777. Les courtisans ont observé que le Roi ne s'occupoit plus depuis quelque tems, comme auparavant, à des ouvrages de serrurerie qu'il aimoit beaucoup : ils en ont voulu approfondir le motif, & voici ce qu'on en rapporte. S. M. travailloit avec deux ouvriers très-habiles dans cette profession, & cherchoit à s'y perfectionner ; ces artisans, au soir de la fête de leur communauté, pour gagner quelqu'argent avoient imaginé d'offrir un bouquet à leur Royal Eleve ; n'osant pourtant prendre cette liberté sans y être autorisés, ils consulterent le Sr. Thierri, le premier valet-de-chambre du Roi, qui a sa confiance pour les menus détails de son intérieur. Celui-ci les en dissuada. Ces artisans fâchés de perdre une aussi bonne occasion, profiterent au moins de celle que leur fit naître le Monarque de lui apprendre le cadeau qu'ils vouloient lui faire & ce qui les en avoit empêché. S. M. n'a rien de plus pressé que d'interroger Thierri ; c'est un homme de bon sens, qui éluda d'abord de dire le vrai motif de sa défense, l'attribuant au respect dans lequel il falloit maintenir ces artisans. S. M. soupçonnant une autre raison, après beaucoup de difficultés lui ordonna de parler vrai : „ Sire, lui

„ répondit-il, c'est que j'ai craint que cette
„ indulgence de V. M. ne donnât trop d'éclat
„ à cette anecdote de sa vie privée; c'est que
„ tout honnête que soit ce genre d'occupation
„ ou d'amusement, il répugne au préjugé géné-
„ ral sur les sortes de plaisirs que doit prendre
„ un Monarque, & il pourroit atténuer à votre
„ égard l'idée des peuples, s'attendant à voir un
„ caractere de grandeur imprimé à toutes vos
„ actions."

S. M. sentit ce que cela vouloit dire, elle remercia les deux ouvriers & leur donna une récompense, en leur ordonnant de ne revenir que lorsqu'elle les feroit appeller. Elle s'est sévrée depuis de cette occupation; ce qui prouve que le jeune Prince est susceptible de réflexion, & n'a besoin que d'être bien dirigé & soutenu, surtout dans ses bonnes résolutions.

23 *Mars*. Un jugement rendu vendredi par le Châtelet dans le procès dont on a parlé, concernant le livre de *la Philosophie de la Nature*, équivaut presque, pour l'absurdité, le fanatisme & la barbarie, au rétablissement de l'Inquisition en *Espagne*. L'Auteur & le Censeur, confrontés la veille, ont été mis en prison: la fureur des opinans s'est manifestée d'une façon révoltante: quatorze Juges sur trente-trois se sont retirés dans leur indignation, & enfin à deux heures du matin a été rédigée la sentence, qui bannit à perpétuité M. de Lisle, l'Auteur; blâme l'Abbé Chrétien, le Censeur, &c.

23 *Mars* 1777. On parle encore du Sr. Dangé, dont le teſtament a des diſpoſitions aſſez originales. On cite entr'autres un article de cinquante bouteilles de vin d'un crû exquis, qu'il laiſſe en rentes viageres à Madame de Coigny. Ce don a été motivé ſur une plaiſanterie de cette Dame, ſe plaignant qu'après la mort de cet excellent Amphytrion elle ne pourroit plus boire d'auſſi bon vin.

Il ſupplie auſſi S. A. Monſeigneur le Prince de Conti de lui permettre de lui léguer 1,000 bouteilles de vin. On ajoute qu'il y a un o de rayé.

Enfin M. de Bievre a fait un calembour & a dit que ce n'étoit que depuis peu qu'on pouvoit paſſer la place de Vendôme *ſans danger* (Dangé) ? & ce quolibet a d'autant plus de ſens que le financier défunt étoit un grand coupeur de bourſes, par ſon bonheur inouï au jeu.

24 *Mars* 1777. *Lettre de M. le Comte de *** à M. *** Préſident au Parlement de Paris.* Telle eſt une nouvelle production, datée de R***, le 24 Février 1777, antérieure, comme l'on voit, à la dénonciation concernant les Jéſuites, mais qui ſembleroit en avoir été la baſe. On prétend y dévoiler leurs démarches, motiver les craintes de leur retour & indiquer le remede. Ce petit écrit, aſſez lumineux, n'eſt point marqué au coin du fanatiſme, comme tant d'autres. Il eſt ſage & plus patriotique que théologique.

24 *Mars.* La fureur de la *Maçonnerie* a pris au point qu'un M. de St. Julien, fils du Receveur général du Clergé & conséquemment fort riche, a fait la folie de bâtir une Loge, représentant le *Temple de Salomon*, avec une magnificence singuliere. C'est à la barriere blanche, près Montmartre, qu'est élevé l'édifice.

24 *Mars.* Dans la Salle quarrée au Waux-hall du Sr. Torré, est exposée une Collection de tableaux allégoriques & moraux, peints par un artiste Italien moderne de l'Ecole Lombarde, ouvrage dont la vue, suivant l'avertissement, est également propre à amuser l'amateur, l'artiste & le philosophe. On a commencé à voir ce spectacle hier pour trois livres.

25 *Mars* 1777. La vente des Tableaux de M. Random continue à se soutenir sur le meilleur pied. Un portrait du *Président Richardot & de son fils*, par Vandyck, a été adjugé à 10,400 Livres: un *Paysage*, par Wynants, avec figures de Van de Velde, 9999 Livres 19 Sols; un Tableau *de fruits* & un *de fleurs*, par Van-Huysum, à 16,0:6 Livres 5 Sols; un par Rubens, représentant *une de ses femmes tenant son enfant sur ses genoux*, à 18,000 Livres.

26 *Mars.* M. Bridan, Sculpteur, vient d'orner la cathédrale de Chartres de la Statue d'une Vierge, qui excite les curieux à l'aller voir. Le Chapitre avoit prié M. l'Abbé d'Archambault, l'un de ses membres, de choisir l'Artiste, de faire le prix & de suivre l'ouvrage. Il crut de-

voir ni borner ni taxer le génie; il laissa au Sr. Bridan le choix de son bloc & la liberté de fixer lui même ses honoraires. Le bloc a été tiré des carrieres d'Italie: sa blancheur éblouissante n'est ternie par aucune tache ni coupée d'aucune veine. Non-seulement on a payé à l'Artiste la somme qu'il a demandée, mais le Chapitre, par une délibération ultérieure, a jugé à propos de le gratifier d'une pension viagere de 1,200 Livres, réversible sur la tête de sa femme.

26 *Mars.* Si l'on en croit l'auteur de la Lettre nouvelle sur les Jésuites, ils ne se jugent pas légalement supprimés, même par le Bref d'extinction de Clément XIV. Ils ont perpétué les Supériorités, reçu des Novices, fait faire des Professions jusques en France, & n'ont jamais perdu de vue le dessein de leur rétablissement. C'est ainsi qu'ils ont voulu renaître sous le nom de *Freres de la Croix*, & que ce projet ayant échoué, ils ont songé à s'installer dans le Séminaire des Aumôniers pour les Régimens, imaginé par le Comte de Saint Germain. Il prétend que, malgré les assurances du Ministre de n'y plus songer, ils n'y ont & ils ne peuvent pas y avoir renoncé. Après avoir pesé les considérations diverses qui le font penser ainsi, il en conclut que plus le moment semble favorable à ces proscrits, plus il est essentiel de déconcerter leurs mesures, ainsi que l'exigent tous les intérêts réunis.

La politique en trouve deux moyens : 1. procurer l'enrégiſtrement du Bref : 2. faire exécuter les Arrêts rendus relativement aux Jéſuites.

C'eſt de la ſorte qu'on remédiera à tous les inconvéniens de leur demeure en France ; qu'on les empêchera de ſe réunir pour intriguer & cabaler. Ils n'entretiendront plus à Paris le foyer d'une fermentation dangereuſe : ils ne tiendront plus à Lyon des aſſemblées réglées de gouvernement & de comptabilité ; ils n'auront plus de centre de Commerce, de Correſpondance ſuivie ; ils apprendront enfin par cette fermeté que la perſévérance à repouſſer l'Inſtitut eſt auſſi infatigable que leur opiniâtreté à vouloir demeurer, comme Jéſuites, dans un état qui les a proſcrits.

26 *Mars* 1777. On écrit de Rennes que M. de la Chalotais, ce Magiſtrat tant perſécuté & ſi glorieux, venoit de recevoir du Grand-Maître de Malthe la Croix de l'Ordre, avec permiſſion de la porter, ainſi que celle de ſe marier & ſans être aſtreint au bréviaire.

On ajoute qu'on a enrégiſtré au Parlement de Rennes des Lettres patentes portant érection en Marquiſat d'une terre de ce Procureur général, dont le préambule eſt remarquable par les éloges que le Roi lui donne.

26 *Mars*. On vient d'afficher un Arrêt du 13 Mars, rendu les Chambres aſſemblées, par lequel le Parlement ſupprime l'imprimé portant la dénonciation du Préſident Angrand.

27 *Mars.* L'insolence de M. Dorat depuis quelque tems envers ses confreres & le public lui a attiré plusieurs brocards. Voici une épigramme qui court depuis peu :

Un bel Esprit sur le Pinde embusqué,
Surprit Thalie en un coin solitaire :
„ Çà qu'on m'embrasse — Ah, fi ! pédant musqué ;
„ Va, reste ici, tu n'es plus Mousquetaire".
Malgré ses cris, ce froid célibataire,
D'un baiser flasque à trois fois l'insulta,
Dont trois soufflets...... Mais sans perdre courage,
D'un croc en jambe il vous la culbuta,
La chiffonna ; puis pour comble d'outrage,
Qu'arriva-t-il enfin ? Il la rata.

28 *Mars.* On vient d'imprimer deux *Lettres de Mad. de Bellegarde à Monseigneur le Maréchal Duc de Biron, sur le Conseil de guerre tenu aux Invalides en* 1778 ; l'une datée du 13 Décembre 1776, & l'autre du 24 Janvier 1777. On se doute bien que cet écrit est furtif. Il ne se vend point & se débite chez les parties intéressées. L'objet est toujours d'établir l'injustice du Conseil de guerre & de revenir contre, en prétendant que, ce ne seroit point enfreindre la discipline militaire, puisque celui-ci n'en est réellement pas un, à raison des nullités & des vices radicaux dont il est rempli. Au moyen de la clandestinité de l'ouvrage, M. de St. Auban n'y est pas ménagé, non plus que M. de Monteynard. En général, il est mal fait, assez fort

de faits & de raisonnemens, mais sans ordre & sans éloquence. Eh! quel Mémoire en étoit plus susceptible.

28 *Mars* 1777. Depuis que le Sr. Le Gros est Directeur du Concert Spirituel, il a encore amélioré ce Spectacle, le seul qu'il y ait actuellement. C'est tous les jours quelque nouveauté. On y a admiré surtout le mardi 25 une jeune fille de huit ans, qui a exécuté avec la plus grande justesse & une précision extraordinaire deux pieces de clavecin. Elle s'appelle *Caroline Elleart*: elle est fille de M. Clément, Organiste à Rambouillet, près St. Hubert. Son talent, quoique précoce dans ce moment, a été prévu. Elle eut l'honneur, il y a deux ans, d'être présentée à la Reine: S. M. en fut enchantée, & jugeant favorablement de ses heureuses dispositions, lui fit présent d'un clavecin.

29 *Mars. Le Monialisme, histoire galante, écrite par une Ex-Religieuse de l'Abbaye où se sont passés les aventures.* Tel est le titre d'un ouvrage nouveau, qu'on peut regarder comme le pendant du *Portier des Chartreux*, mais très-inférieur. C'est une suite de tableaux dégoûtans, plus que lubriques, sans chaleur & sans vie, n'ayant pas même d'attrait pour les amateurs d'obscénités. Rien de neuf dans la texture des historiettes. La partie romanesque, en un mot, est aussi triviale que le reste. C'est un livre, mauvais dans tous les sens, & qui ne peut plaire à aucune espece de lecteurs: il ne mérite

aucun détail. Il est divisé en deux parties & fort long, contenant 324 pages.

29 *Mars* 1777. On commence à voir au Jardin du Roi une Statue de M. le Comte de Buffon, dont l'anecdote est curieuse à conserver. M. le Comte d'Angiviller, longtems avant d'être nommé à la dignité qu'il occupe & de présider aux Arts, juste admirateur du premier & son ami, avoit, à son insçu, demandé au feu Roi la permission d'ériger une statue à ce grand homme. S. M. voulut s'en réserver la gloire & elle fut sur le champ commandée à ses frais. Mais en même tems il fut convenu avec l'Artiste de garder à cet égard le plus grand secret. Le mystere n'a point été trahi, & le monument a été placé au lieu de sa destination en l'absence de M. de Buffon.

30 *Mars*. Il faut ajouter au Jugement relatif à *la Philosophie de la Nature*, un second Censeur appellé Le Bas, de la classe de Chirurgie, qui, pour avoir approuvé les trois derniers volumes portant le titre d'*Anatomie du corps humain*, est admonesté. Le Libraire Saillant est hors de cour. Il y a défenses de récidiver aux deux Imprimeurs pour s'être écartés du manuscrit censuré. Les deux prisonniers restent toujours, n'ayant pu à cause des vacances obtenir leur élargissement provisoire. On se récrie de plus en plus contre ce jugement.

31 *Mars*. On est fort empressé de voir à quoi aboutira le voyage de l'Empereur en France,

car on ne peut se persuader que dans les circonstances critiques où se trouve l'Europe, il ait quitté ses Etats au commencement de la belle saison simplement par curiosité. On regarde comme très-vague le motif donné de voir Madame *Elisabeth*. On présume qu'il est plus curieux de connoître de près notre jeune Monarque, & de le juger par lui-même, pour savoir comment se conduire à l'avenir. Cette conjecture se fortifie par la tournée que cette Majesté doit faire dans les Ports & villes principales du Royaume; enfin ce n'est pas pour l'amour de notre Nation qu'il vient, puisqu'on sait qu'il la déteste & qu'il ne s'en cache pas. Il y a donc à tout cela sûrement un objet de politique secret d'une espece ou d'autre.

31 *Mars*. Mlle. Raucoux, cette Actrice de la Comédie Françoise dont le début avoit été si brillant, plus fameuse ensuite par sa luxure que par ses succès, & enfin par son luxe, ses prodigalités & le nombre de ses créanciers, a été arrêtée le mercredi-saint, comme elle montoit en carosse pour se rendre à Longchamp; on l'a conduite au Fort-l'Evêque, où heureusement elle n'a pas couché, car elle auroit été écrouée de toutes parts, & il auroit fallu des sommes énormes pour la secourir. Une main bienfaisante l'a retirée de ce mauvais pas, mais elle vit toujours dans les allarmes & voudroit rentrer au Théâtre, afin d'être ainsi à l'abri de ses créanciers. Comme le tripot comique,

très-délicat sur l'honneur, & surtout les Dames, n'en veulent point absolument, à cause de ses impudicités, à la clôture du Théâtre elle avoit ameuté un grand nombre de ses partisans & de gagistes qui l'ont redemandée avec beaucoup de clameurs. On attend la rentrée, où sans doute la même cabale redoublera de zele & de fureur.

31 *Mars* 1777. On parle encore d'ériger une troupe de Comédiens pour le Marais, sous le nom de *Nouveaux Troubadours*. Comme Nicolet se retire, on profite de cette circonstance pour remettre le projet sur le tapis. Ils joueroient les pieces refusées aux autres théâtres.

31 *Mars*. En applaudissant à l'horreur du fanatisme qu'ont montré en se retirant de la séance les quatorze membres du Châtelet dont on a parlé, on critique la conduite de M. Pitouin, le Sous-Doyen, qui est sorti le premier & a entraîné les autres par son exemple. On trouve que ce Magistrat a perdu la tête en cette occasion, puisque des dix-neuf restés, quatre ayant différé d'opinion, avec les quatorze voix des absens auroient eu la pluralité & empêché l'affreux jugement. Du reste, durant le cours de la longue séance, les décrétés n'étant encore que sous la sauvegarde de l'huissier, ont eu toute la liberté de se retirer & ne l'ont pas voulu, puisque cet huissier est sorti jusques à dix-huit fois, suivant l'avis qu'il en avoit reçu d'un supérieur. Au reste, on ne sait si l'on doit s'attendre à beau-

coup plus d'indulgence de la part du Parlement, où il n'y a pas moins d'intrigue & d'hypocrisie. D'ailleurs, la proscription du livre en 1775 étant motivée sur ce qu'il attaque également la Religion, le Gouvernement & les Mœurs, les auteurs se trouvant connus, avoués & détenus, le moyen qu'il réforme le Jugement en laissant subsister les qualifications données à l'ouvrage! Toute la Littérature, & surtout le parti Philosophique, ainsi que le College des Censeurs, sont dans l'attente de la tournure que prendra cette affaire.

1 *Avril* 1777. C'est par les Lettres patentes données à Versailles au mois de Décembre dernier que le Roi, après avoir dit dans le préambule que ,, comme rien n'anime plus puissamment ses Sujets à sacrifier leurs soins, leurs ,, travaux & souvent même leur fortune pour ,, son service & celui de l'Etat, qu'en se portant dans les occasions à les illustrer par des ,, décorations qui puissent transmettre à la postérité des témoignages les plus flatteurs de la ,, satisfaction que ledit Seigneur Roi auroit ressenti de leur zele. C'est dans ces vues qu'il auroit mis en considération les services qui lui ,, ont été rendus & au feu Roi, son très-honoré ,, Seigneur & Ayeul, par ses très-chers, amés & ,, féaux les Srs. *Louis-René* & *Anne-Jacques-Raoul de Caradeuc* son fils, ses Procureurs ,, généraux en sa Cour de Parlement de Bretagne, &c."

Après avoir fait l'énumération des services rendus par ses ancêtres, des illustrations de cette famille, soit par elle-même, soit par ses alliances, S. M. ajoute : „ à tout quoi le dit Sei-
„ gneur ayant égard suivant le contenu aux Let-
„ tres données à Fontainebleau par son très-
„ honoré Seigneur & Ayeul le 10 Mai 1730, à
„ Marli, le 12 Mai 1752 & aux Délibérations
„ des gens des trois Etats du pays & Duché de
„ Bretagne du 4 Novembre 1761, du mois de
„ Novembre 1770, par lesquelles ils prennent la
„ garantie des Procureurs généraux & font les
„ plus grands éloges de leurs services & fidélité,
„ ledit Seigneur Roi auroit desiré reconnoître
„ & récompenser tous les services rendus par
„ lesdits Srs. de Caradeuc, il auroit estimé ne
„ le pouvoir faire plus dignement qu'en don-
„ nant *de son propre mouvement à Louis-René &*
„ *Anne-Jacques-Raoul de Caradeuc*, ses Pro-
„ cureurs généraux, le titre & la dignité de
„ Marquis, &c. en conséquence érige la Ter-
„ re & Seigneurie de *Caradeuc*, &c. en *Marquisat*
„ *de Caradeuc* &c. "

Après le Réquisitoire des Gens du Roi, la Cour, Chambres assemblées le 23 Décembre, ordonne, par d'importantes considérations, & sans tirer à conséquence pour l'avenir, que les Lettres patentes dont il est question, seront enrégistrées.

1 *Avril.* Le Sr. Torré, qui met tous les ans son terrein en vente, n'ayant pas encore trouvé

à s'en défaire, a eu permission de r'ouvrir son Wauxhall plutôt que de coutume, & a commencé dès le saint jour de pâques. Cette foire d'amour ainsi établie dans le jour le plus auguste de la religion, a fort scandalisé.

1 *Avril*. La Reine a honoré lundi de sa présence le Concert Spirituel, ce qui n'a pas peu contribué à rendre la recette encore plus forte, quoiqu'elle eût déja été très-abondante dans la semaine sainte. C'étoit la premiere fois que S. M. venoit à ce Spectacle, où même par le local elle étoit plus en vue, la loge d'honneur étant celle du milieu. On avoit choisi les morceaux & les Virtuoses qui avoient produit le plus d'effet dans les Concerts précédens. On a remarqué que la Reine avoit applaudi à tous ceux-ci, excepté au Sr. Jarnowick. La Dlle. Dantzy a surtout eu les suffrages de S. M. &, par une exception injurieuse, on n'a point fait paroître Mlle. Giorgy.

2 *Avril* 1777. C'est à la vente des Tableaux du Prince de Conti qu'on va procéder incessamment. La Collection est des plus nombreuses: dans ceux qu'on a placés pour être vus du public, on en compte 1440, & l'on parle de 300 qui ne sont pas encore en lumiere. Mais il ne regne pas le même goût dans cette Collection que dans les précédentes, & l'on prétend que S. A. peu connoisseuse a été souvent trompée.

3 *Avril*. On écrit de Montargis qu'un pâtissier de ce pays-là, dans le genre du menui-

ſier *Adâm*, ou du cocher de M. de Verthamont, toujours gai & faiſant des chanſons pour le peuple, venoit de ſe noyer de ſang froid; qu'il s'étoit enveloppé d'un drap & s'étoit ainſi jetté dans la riviere, ſans aucune cauſe de chagrin connue. On ajoute qu'il avoit écrit une Lettre à ſon fils, en lui envoyant ſon argent, & qu'il avoit laiſſé ſur ſa table ſon épitaphe plaiſante & dans ſa maniere grivoiſe; la voici:

Cy gît dans le fond de ce trou
Le joyeux Pâtiſſier *Noyou*,
Qui vivant en a maints bouchés.
Dieu lui pardonne ſes péchés!

4 *Avril*. La Faculté de Médecine eſt de nouveau dans une fermentation conſidérable à l'occaſion du Docteur Guilbert de Préval, dont il eſt tant queſtion depuis quelques années pour ſon préſervatif contre le mal immonde, & ſa proſtitution publique afin d'en vérifier & conſtater l'efficacité. Le procès avec ſon Corps, ſuſpendu par le recours qu'il avoit eu au Parlement, s'eſt terminé avec un Arrêt fort ambigu, qui, en ordonnant à la Faculté de lui rendre tous les honoraires dont il étoit privé depuis ſa ſuſpenſion par les deux Concluſions préalables priſes dans deux aſſemblées conſécutives, ſembloit ne pas empêcher qu'elle ne procédât à la troiſieme & derniere aſſemblée, où il devoit être jugé définitivement. L'accuſé a prétendu, au con-

contraire, que la Faculté ne pouvoit aller en avant; il s'est présenté avec un huissier pour être admis, & a fait dresser procès verbal du refus, suivant lequel il paroîtroit que plusieurs membres se seroient expliqués en termes grossiers, méprisans & injurieux sur l'Arrêt de la Cour: sur quoi Arrêt qui décrete d'ajournement personnel le Doyen Desessart, & les Docteurs de Jean & le Clerc & quelques autres d'assigné pour être oui. Cette animadversion des Magistrats, sur le simple rapport d'un huissier, a jetté la Faculté dans une crise embarrassante: elle paroît décidée à soutenir son droit de discipline sur ses membres, & du reste a arrêté des représentations à la Cour, dont lecture a été faite mercredi dans une assemblée générale. On dit que l'Université veut intervenir & demander l'assemblée des Chambres.

4 *Avril. Les Prôneurs ou le Tartuffe Littéraire*, Comédie en trois actes & en vers de M. Dorat, imprimée seulement, est, ainsi que le titre l'annonce assez, une vengeance qu'il a voulu prendre de la Cabale Encyclopédique qui le dénigre depuis quelque tems: il n'a pas sans doute osé la donner au théâtre, de crainte qu'on n'en permît pas la représentation. Il y a cependant peu de portraits assez ressemblans pour être remarqués; à l'exception de ceux de Mrs. Palissot, Clement, la Harpe & d'Alembert, tout le reste est vague. On voit que l'auteur a la velléité d'être méchant & ne le peut. Son ou-

vrage eſt très médiocre, calqué ſur *les Philoſophes* & *le Bureau d'eſprit*, avec moins d'énergie que la premiere piece & de gaité que la ſeconde. Il n'eſt pas fait pour produire de ſenſation.

5 *Avril*. M. le Marquis de St. Auban ſentant combien l'affaire de Mrs. de Bellegarde & de Monthieu a fait de tort à ſa réputation, cherche à profiter de toutes les occaſions de ſe diſculper dans le public. C'eſt ainſi qu'il a adreſſé au Sr. de la Harpe une Lettre en date du 16 Mars, inſérée au No. d'aujourd'hui. C'eſt au ſujet de l'annonce qu'avoit fait ce Journaliſte d'un ouvrage ayant pour titre, *Diſcuſſion nouvelle des changemens faits dans l'Artillerie depuis 1756, en réponſe à M. de St. Auban, Inſpecteur-Général du même Corps.* Il eſt d'un M. Tronſſon du Coudrai, Chef de Brigade de l'Artillerie, paſſé chez les Inſurgens ſur l'*Amphitrite*. M. de St. Auban n'entre point dans la diſcuſſion du fond & pour ne le pas faire excipe d'un ancien ordre miniſtériel, défendant généralement aux officiers d'Artillerie de rien faire imprimer ſur le ſervice de ce corps; il accuſe en conſéquence l'auteur d'avoir publié celui-ci ſeulement depuis ſon départ, & de s'avouer pour pere de pluſieurs autres anonymes & qualifiés de libelles dans ce même ordre.. Il en vient à l'article eſſentiel, à ce jugement du Conſeil de Guerre des Invalides, qu'il s'agit de revoir aujourd'hui & reproche à ſon adverſaire d'y trouver de l'irrégularité, des vexations, des ſupercheries &c. Il in-

voque les Ordonnances du Roi, qui défendent, sous peine de punition, aux Avocats & Procureurs d'écrire sur les Conseils de Guerre, même pour justifier leurs parties; loi injuste & barbare qu'il faudroit changer, si elle existoit réellement en ce sens. On voit qu'il en veut surtout à Me. Linguet, quoique ce procès soit peut-être celui qu'il ait le plus mal défendu & avec infiniment moins de chaleur. Enfin il raconte comment sur la plainte rendue en 1771 par M. le Comte d'Herouville de la dévastation des arsenaux & salles d'armes, dont il faisoit l'inspection, il fut chargé d'examiner & d'approfondir des dépradations dont on se plaignoit de toutes parts; ce qu'il fit pendant dix-huit mois & a été la cause du Conseil de Guerre, auquel il n'a pas eu depuis d'autre part.

6 *Avril* 1777. Le Sr. le Breton ayant profité du retard de son adversaire de l'Encyclopédie pour faire signer un Avis souscrit de quatorze de ses Confreres, qui dit en substance, *qu'ils pensent en leur ame & confiance que l'Encyclopédie n'a pas dû être imprimée comme la feuille jointe au Prospectus*, M. Luneau n'est pas demeuré en reste; il répand un Précis, où il se félicite de ce qu'après huit ans de débats son adversaire est convenu de tous les faits avancés, de ce qu'un jour pur en éclaire enfin toutes les opérations, & de ce qu'il a été obligé d'abandonner la plus grande partie de ses moyens de défenses, parce

qu'ils étoient tous appuyés sur des impostures, que la production de ses livres a dissipés.

Il regarde comme démontré qu'on a dû imprimer l'Encyclopédie dans le nombre de volumes promis; qu'on a dû la livrer au prix auquel elle avoit été proposée; qu'on a dû observer les loix établies pour les ouvrages offerts par souscription; qu'on a multiplié les volumes de ce Dictionnaire par un méchanisme frauduleux qu'elles ont prévu, proscrit & défendu.

Il finit par une peroraison éloquente, où il reproche au Sieur le Breton de l'avoir contraint, nécessité, malgré lui, à soutenir le procès qu'ils ont ensemble, qui contrarie depuis long-tems les vues du Sr. Luneau, son goût pour le travail, qui en refroidit l'ardeur, qui a arrêté l'avancement de sa fortune & qui l'a éloigné de la vie tranquille qu'il menoit. Il parcourt les différentes époques de ce procès prolongé depuis huit ans, & il fait voir que son honneur seul compromis a été le principe du courage qu'il a manifesté dans cette lutte opiniâtre, où pour recouvrer 457 Livres, le seul objet d'intérêt du procès, il a perdu tout le fruit de ses travaux, son bien-être, son repos & le tems si précieux pendant lequel il auroit pu s'acquérir quelque réputation en continuant les ouvrages littéraires qu'il avoit commencés. Cette cause, qui est celle de tous les auteurs, les affecte vivement & ils en attendent l'issue avec impatience.

6 *Avril* 1777. Le *Pot Pourri*, ou *Etrennes aux Gens de Lettres*, étoit un cadre assez heureux, mais très mal rempli : c'est une satyre sans vérité, sans ressemblance, platte & dégoûtante.

7 *Avril.* On parle du premier N°. du Journal de Me. *Linguet* publié à Londres; on dit qu'il a pour titre *Annales Littéraires.* On assure qu'il est fort méchant, c'est tout ce qu'on en dit.

7 *Avril.* Le premier Mémoire de Madame la Marquise de Mirabeau contre son mari n'étant pas satisfaisant, elle a choisi un autre défenseur: c'est Me. de la Croix de Frainville, qui se met aujourd'hui sur les rangs. Son écrit n'est gueres plus éloquent que le précédent, mais il a du moins beaucoup d'ordre & de clarté; il est fait pour porter la conviction dans les esprits.

Après avoir établi le caractere impérieux & despotique du Marquis de Mirabeau, il raconte ses dégoûts pour sa femme, & les témoignages de tendresse qu'il en recevoit, sa vie dissolue, ses menaces de divorce, sa parcimonie envers elle; il raconte comment sa vaine gloire d'auteur lui faisoit oublier tout ce qu'il lui devoit, au mépris des preuves d'attachement qu'il avoit reçues de cette épouse respectable, surtout lorsqu'il fût détenu à Vincennes. Il en vient à son expulsion de la maison conjugale de la part de ce mari tyran, avec la déclaration d'un divorce

perpétuel; il n'oublie pas ses retenues sur la pension modique qu'il lui faisoit, son refus de tous les secours nécessaires à la guérison du mal immonde qu'il lui avoit procuré, les surprises faites à la Marquise de Vassan, sa belle-mere, la captivité de la Marquise de Mirabeau, sur un ordre du Roi, après lequel elle n'obtient sa liberté, qu'en signant un acte qui la lui fait perdre, un compromis qui ne se maintient qu'au moyen de menaces réiterées du mari; sa cruauté d'ôter même à la Marquise de Vassan la liberté de voir sa fille; celle de faire interdire inutilement cette femme âgée & mourante; enfin une multitude d'injustices, de vexations, d'atrocités, terminées par le refus formel du Marquis de Mirabeau de recevoir chez lui sa femme le 30 Mai 1775, jour où a commencé le procès qui se plaide actuellement.

Toutes les preuves de ces faits allégués sont tirées des Lettres mêmes du Marquis de Mirabeau, & semblent difficiles à refuter.

7 *Avril* 1777. Une avanture singuliere qu'on débite depuis un mois & qui n'est pas plus éclaircie, donnera sans doute lieu à des Mémoires où l'on verra plus clair. Tout ce qui est aujourd'hui constaté, c'est qu'un M. de la Motte étant convenu avec un M. Desrues de lui vendre sa terre, la femme du premier a reçu à Paris la procuration de son mari pour faire l'acte de vente & en toucher le prix: que la vente s'est consommée; mais que le mari ignore ce

qu'est devenu l'argent, ainsi que sa femme & son fils : que l'acquéreur gravement soupçonné est au Fort-l'Evêque & au secret ; que dans les commencemens il refusoit toute nourriture, comme un homme décidé à se laisser mourir de faim.

8 *Avril* 1777. Il faut se rappeller le procès élevé au Conseil entre le Chapitre & l'Evêque de Rhodès : le premier a fait paroître un Mémoire dont on a parlé ; l'autre n'a pas répondu ; mais un Sr. Viguier, Syndic du Clergé, a répandu sous son nom un ouvrage qui a pour titre : *Ecclaircissemens préparés pour le Conseil du Roi & pour Messieurs les Agens Généraux du Clergé*, suivis d'un Avis déliberé, à Rhodès le 13 Janvier dernier : ce qui a donné lieu à une réplique du Sr. Abbé de Portelance, Archidiacre & député du Chapitre, suivie d'une Consultation de plusieurs Avocats du Parlement de Paris, en date du 20 *Mars* 1777, qui déclare qu'en suivant chacun des abus qui ont été relevés par le Chapitre de Rhodès ; il n'est pas un seul chef de plainte qui ne soit fondé, formation de la Chambre, choix des membres dont elle est composée, administration de la Chambre, perceptions qu'elle ordonne, usage qu'elle fait des deniers ou qu'elle tolere qu'on en fasse : partout ; suivant eux, on ne voit que des contradictions avec les loix & les réglemens, des abus qu'il est essentiel de réformer. Ils décident qu'il étoit du devoir du Chapitre d'éle-

ver sa voix dans des circonstances pareilles & de défendre l'intérêt général du Diocese, en combattant pour ses intérêts personnels.

Du reste, les Jurisconsultes sont étonnés de voir les Agens Généraux du Clergé intervenir dans cette cause, comme s'ils n'étoient que ceux des Prélats, & comme si par le Clergé on n'entendoit pas tous les Ordres qui le composent. Mais cette tournure a été prise par M. de Cicé pour avoir sur leur demande un Arrêt d'évocation, lequel a occasionné des Remontrances très pressantes du Parlement de Toulouse. Enfin, par une impudence sans exemple, on ose contester à l'Abbé de Portelance sa mission & prétendre qu'il n'est pas avoué de son Chapitre, lorsqu'il représente les titres les plus formels & les plus récens à cet égard.

8 *Avril* 1777. Le dernier Concert Spirituel a eu lieu hier & a été aussi suivi que les précédens, quoique Mlle. Dantzi annoncée n'y chantât pas. La Reine l'avoit demandée & le Sr. le Gros, le Directeur actuel du Concert Spirituel, ayant représenté à S. M. combien il avoit à cœur de ne point manquer au public en ne le privant pas d'une Cantatrice amoncée, la Reine a persisté à l'avoir. Une chose qui fait infiniment d'honneur au Sr. Gossec & dont il n'y a point d'exemple à ce spectacle, c'est qu'une symphonie à grand orchestre de sa composition, redemandée pour ce jour-là, a tellement plu aux auditeurs, qu'on a repeté *bis*, & qu'il a fal-

fallu l'exécuter ſur le champ une ſeconde fois. Un Oratoire de Mr. Rigel, dont le ſujet eſt la *Sortie d'Egypte*, chanté pluſieurs fois pendant la quinzaine, a été entendu encore avec ſatisfaction. Les paroles ſont de Mr. Marmontel. En général, le Concert Spirituel, qui depuis quelques années s'amélioroit inſenſiblement, a pris une face abſolument nouvelle depuis que le Sr. le Gros y préſide, tant par l'excellence de la muſique & des Virtuoſes dans tous les genres qu'il y a raſſemblés, que par une meilleure entente dans l'exécution: il a diminué le nombre des concertans dans l'orcheſtre & dans les chœurs, & avec moins d'inſtrumens & de voix il a produit plus d'effet.

8 *Avril* 1777. Depuis longtems on parle avec admiration du nouveau Canal de Picardie entrepris par feu M. Laurent, & continué par ſon neveu. Ce qu'on en voit eſt certainement propre à étonner; mais on en a conteſté l'utilité, & comme il y a une partie couverte, on a agité la queſtion ſi les canaux couverts n'avoient de trop grands inconvéniens? L'Ingénieur en chef de St. Quentin a entrepris de ſoutenir & de prouver l'affirmative contre le neveu de M. Laurent. La diſpute a eu lieu en préſence des Miniſtres, & le réſultat eſt d'abandonner le Canal, en louant la beauté de l'entrepriſe & même de l'exécution actuelle comme un chef-d'œuvre de l'art, mais n'ayant produit qu'un monument ſtérile.

8 *Avril.* La Faculté de Médecine a envoyé à tous ses membres son apologie adressée au Parlement sous le titre de *Précis.* Elle est datée du 6 de ce mois & soussignée du Docteur L'Epine, subrogé Doyen, par la suspension de l'autre, & des Commissaires Borie, Lorry, Maloet, Lezurier, Coquereau. Il est fort court, sans beaucoup d'ordre, mal digéré & fait peu d'honneur aux rédacteurs.

9 *Avril* 1777. C'est par des Arrêts du Parlement des 4 Mai & 7 Septembre dernier fort ambigus, qu'est arrivé entre la Faculté & le Sr. Guilbert de Preval la nouvelle discussion qui a entraîné des suites si funestes. En effet, non seulement il y est rétabli dans la jouissance & perception de tous les droits utiles, des émolumens, sportules & jettons attribués aux Docteurs Régens de la Faculté, mais encore dans le Droit de recevoir des theses, d'y être placé suivant son rang de dispute, & de recevoir également les annonces & affiches des Cours : & par une sorte d'inconséquence ils ne contiennent rien d'où l'on puisse inférer, qu'il soit rétabli dans le droit d'assister aux assemblées & actes publics de la Faculté. Ensorte que ce Docteur ayant été rayé définitivement dans une assemblée du 6 Juin, tenue en conséquence de l'Arrêt du 4 Mai, & celui du 4 Septembre n'ayant point anéanti cette exclusion, mais renvoyé les parties à l'audience, la Faculté a cru devoir persister dans ce qu'elle avoit fait.

De son côté, le Sr. Guilbert de Preval interprétant en sa faveur lesdits Arrêts, s'est présenté le 23 Septembre à un acte public, & le deux Novembre dernier s'est rendu aux Ecoles, où introduit furtivement il a par ses bravades & ses interpellations indécentes forcé d'appeller les appariteurs pour le faire sortir. De-là une procédure criminelle de sa part, où, d'après le procès verbal qu'il a dicté à son huissier, il a rendu une plainte contre plusieurs Docteurs, & l'a fait appuyer de témoins, d'où sont résultés les Décrets dont on a parlé.

9 *Avril* 1777. La premiere nouveauté que doivent donner les Comédiens François, est la comédie de M. de la Place, ayant pour titre *le Voyage trompeur*. Elle est en trois actes & en vers. M. Cailhava a fait aussi la distribution de sa comédie intitulée *l'Egoïste*.

10 *Avril*. Toute la Faculté, à l'exception de cinq ou six membres, paroît dans la plus grande union contre le Sieur Guilbert de Preval. Celui-ci a cependant des partisans dans le monde par son exposé, où il dit qu'il a été rayé du Catalogue des Docteurs Régens, *parce qu'il a trouvé un remède curatif & préservatif de la maladie qui empoisonne les sources de l'existence*.

La Faculté répond que c'est pour avoir osé s'annoncer comme inventeur & distributeur d'un remède secret, ayant la propriété de *préserver de gagner aucun mal vénérien*; secret chimérique & dès-lors funeste.

Pour avoir osé dans la vue d'accréditer la vente de ce prétendu spécifique, en faire sur sa personne des essais publics, dont l'homme le plus dissolu ne pourroit soutenir, l'on ne dit pas le spectacle, mais le récit.

Pour avoir, par cette expérience infame, offert avec l'impunité un appas pour le vice, avoir anéanti les mœurs autant qu'il étoit en lui & ouvert la porte au libertinage.

Enfin, pour avoir deshonoré le titre & la profession de Médecin, en se prostituant, pour accréditer un secret qu'il vendoit comme Médecin.

Du reste, la Faculté, pour n'avoir rien à se reprocher, a consulté ses Avocats, qui par une délibération du 16 Janvier 1777 ont approuvé la prudence de ses membres.

11 *Avril* 1777. Le Sr. Bouret, Fermier Général, a été trouvé hier subitement mort dans son lit. Les gens qui veulent de l'extraordinaire à tout, prétendent qu'il a accéléré sa fin: ils en donnent pour raison le dérangement de ses affaires; mais il y étoit habitué, & l'on se rappellera toujours que le jour même où il eut l'honneur de recevoir S. M. pour la premiere fois au fameux *Pavillon du Roi*, ses créanciers faisoient saisir ses meubles à Paris. Du reste, c'étoit un homme rare pour le manege de l'intrigue, pour le raffinement de l'adulation, & pour la fécondité des ressources quand il vouloit parvenir à ses fins. Il avoit un goût de dépense

incroyable, & une vanité singuliere, qui vraisemblablement en étoit le principe. Il ne faisoit plus parler de lui depuis longtems, & se regardoit ainsi comme mort d'avance.

12 *Avril*. La prison du Châtelet est devenue pour M. de Lisle de Salces un lieu de triomphe. Le concierge s'est délogé pour lui, & l'on a fait meubler l'appartement avec magnificence; il ne désemplit point de visites; tous les illustres philosophes & les femmes les plus distinguées du parti l'ont été féliciter: on lui offre de l'argent de toutes parts; il lui arrive des rouleaux de Louis anonymement, que sa délicatesse ne lui permet pas d'accepter & qui vraisemblablement retourneront au profit des prisonniers. Mais ce qui s'en trouve mieux encore c'est son livre, qui de cette persécution reçoit une vogue qu'il n'auroit jamais eue par son mérite intrinseque. Tout le monde sait aujourd'hui qu'il étoit disciple du célebre Helvétius, & qu'on l'avoit choisi pour propager sa doctrine, au moins avec permission tacite. Enfin, depuis la détention de Mlle. Clairon au Fort-l'Evêque, on n'avoit point vu de captif aussi fêté.

13 *Avril* 1777. Mlle. Raucoux n'a pas échappé longtems à la poursuite de ses créanciers; on la croit arrêtée de nouveau, ou cachée, ou obligée de s'enfuir.

13 *Avril*. Il y a eu hier à la plaine des Sablons une course, où il y avoit très peu de monde; elle a été tenue secrete, & c'étoit son ob-

jet, à cause de paris nombreux qu'elle devoit décider.

13 *Avril.* On parle beaucoup d'un jeune virtuose arrivé dans cette capitale; c'est un M. Chateauminois, Provençal, qui joue merveilleusement du Flûtet ou Galoubé, instrument de son pays, qu'il a porté à un dégré de perfection, dont personne avant lui ne l'auroit cru susceptible. Il est percé de trois trous seulement, ce qui le rendoit en apparence très borné par sa nature; on l'associoit au Tambourin dans les fêtes champêtres & dans les Bals; on le faisoit aussi quelquefois entendre à l'Opéra dans les airs connus sous le nom de *Tambourins*; mais il étoit proscrit des Concerts, & l'on ne soupçonnoit pas qu'il pût jamais y occuper une place. Le musicien dont on parle, a trouvé l'art d'exécuter avec le Galoubé presque tout ce qu'exécute un violon: il joue dans tous les tons, des airs gais, des airs tendres & des variations de la plus grande difficulté; il joue seul des *Duo* sur deux flûtets à la fois; il fait entendre sur son Galoubé des concerto très brillans accompagnés de symphonie. Rien n'égale la précision, la netteté de son coup de langue & la vivacité de son jeu. En un mot, c'est une merveille qu'il faut entendre.

14 *Avril* 1777. Le Journal qu'a commencé M. Linguet à Londres, a pour titre *Annales Politiques, Civiles & Littéraires du dix-huitième siecle*, & le premier Cahier en paroît ici. Cela a-

d'autant plus surpris qu'on ne s'imaginoit pas que les Ministres si maltraités dans sa Lettre à M. de Vergennes, auroient pour lui une pareille complaisance. On dit que le même motif qui a déterminé à laisser entrer *le Courier de l'Europe*, a motivé la même facilité pour la production de ce proscrit: on s'est flatté que cela l'engageroit à s'observer un peu plus; mais comme on connoît sa mauvaise tête & les écarts de son imagination, on n'a pas voulu l'autoriser ouvertement, & il a été arrêté dans le comité des Ministres qu'il ne seroit que toléré.

Quant au *Courier de l'Europe*, il est question d'un No. 43 absolument supprimé: on dit que c'est à l'occasion d'une annonce d'une Nouveauté françoise, intitulée *l'Impuissant & la Coquette.* Comme l'ouvrage n'existe point, on présume qu'il y avoit de la malice; tel est du moins le motif qu'on donne dans le public.

14 *Avril* 1777. M. de Crebillon vient de mourir. Quoi qu'il n'ait pas été aussi illustre que son pere, il s'étoit ouvert une autre carriere & avoit une maniere originale dans le genre du Roman. *Ses Egaremens du Cœur & de l'Esprit* sont un chef-d'œuvre qu'on regrette toujours de voir imparfait. Il s'étoit gâté dans ses derniers ouvrages & à force de vouloir affecter le ton des petits-maîtres & des hommes à bonnes fortunes, il avoit pris un jargon inintelligible. Enfin, pour le peindre, il suffit de dire qu'on l'avoit surnommé le *Philosophe des femmes.*

15 *Avril* 1777. M. Bouret a mangé de son vivant quarante-deux millions connus, & l'on ajoute qu'il meurt insolvable.

15 *Avril.* Ce qu'on avoit prévu l'an passé vient d'arriver : le Gouvernement a profité de la manie de nos grands Seigneurs pour les courses de chevaux, afin d'exciter l'attention de ceux qui en cultivent l'espece sur les différentes races, & par les soins que prennent les amateurs pour en faire de bons coureurs, de donner ainsi à cet animal toute la perfection dont il est susceptible.

Un acte passé à Fontainebleau entre plusieurs Seigneurs de la Cour le 30 Octobre 1775, en a été la suite; il étoit resté ignoré jusques à présent. Par cet acte ils s'engagent de donner chaque année, pendant l'espace de dix, une somme de 600 Livres, pour avoir le droit de faire courir un cheval à deux époques différentes; savoir au 15 Avril, & au 4 Octobre de chaque année. Entre plusieurs conditions spécifiées entre les contractans, la plus intéressante, la plus honorable au zele patriotique des Souscripteurs, c'est qu'aucun cheval ne sera admis, qu'autant qu'il sera reconnu par trois experts convenus pour être François.

En conséquence la premiere Course de l'année aura lieu aujourd'hui dans la plaine des Sablons.

16 *Avril.* M. de *Vedel Montel* fait paroître un nouveau Mémoire, intitulé *Résumé Général.*

Comme le rapport du procès entre le Maréchal Duc de Richelieu & Mad. la Préſidente de St. Vincent eſt entamé d'hier, il profite des derniers inſtans pour confirmer ſa juſtification dans le public, juſqu'à ce qu'il la reçoive de la juſtice.

16 *Avril* 1777. L'incroyable affaire de Desrues acquiert de jour à autre de nouveaux caracteres de noirceur. Depuis plus d'un mois on ne retrouve abſolument aucun renſeignement ſur Mad. de la Motte & ſon fils, ainſi que ſur le prix prétendu donné de la terre. La femme de ce négociant, ancien épicier, a été arrêté, il y a quelques jours.

17 *Avril* 1777. Le procès ſur la demande en ſéparation de corps formée par la Marquiſe de Mirabeau, doit être jugé la ſemaine prochaine. Le mari fait paroître une *Expoſition de faits & de pieces probantes*. Son Mémoire ne roule que ſur l'adminiſtration des biens patrimoniaux & des biens dotaux de ſa femme.

On l'accuſe 1°. d'avoir aliéné de ſon patrimoine plus de 500,000 Livres, & d'avoir contracté plus de 600,000 Livres de dettes au préjudice de la ſubſtitution dont il eſt grevé.

2°. D'avoir conſommé plus de 600,000 Livres des biens de ſa femme.

3°. Enfin de lui avoir refuſé le plus étroit néceſſaire, dans le tems qu'il en percevoit les revenus, que l'on porte à 50,000 Livres.

Il répond 1°. qu'il n'a rien aliéné de ſon pa-

trimoine; qu'au contraire il l'a considérablement augmenté par son économie & son administration.

2°. Qu'il n'a consommé aucune partie du bien de Mad. de Mirabeau.

3°. Qu'elle a toujours été entretenue selon son état & que son revenu, bien loin de monter à 50,000 Livres, ne va pas à 12,000 Livres de rentes, déduction faite des dettes & charges de ses biens.

17 *Avril.* On parle de donner sur le grand théâtre de Versailles l'Opéra de *Castor & Pollux*, réservé pour l'époque de l'arrivée de l'Empereur. On sait qu'il a désiré qu'on ne fît pour lui aucune fête: mais celle-là est d'une nature à ne pouvoir être refusée: du reste, le Parisien est empressé de voir & d'entendre ce Prince & de juger entre lui & son frere l'Archiduc.

18 *Avril.* Le Mémoire de M. de Vedel est d'un Me. Blondel, Avocat, & lui fait infiniment d'honneur; il est plein de raison, fort de preuves & écrit avec la plus grande énergie. Le défenseur y est toujours à son aise, il semble se jouer de son adversaire & l'écraser enfin des argumens les plus victorieux. Il en résulte que toutes les preuves que M. de Richelieu prétendoit administrer contre son adversaire, par titres, par témoins, par vérifications d'Experts, ont tourné contre lui-même; que M. de Vedel n'a été décrété de prise de corps, interrogé sans fin & sans pudeur, réglé à l'extraordinaire &

confronté à une foule de témoins & d'accusés, qu'il n'a langui près d'un an dans les fers que parce que le Lieutenant criminel Bachois, son premier juge, est devenu sa partie, qu'il n'a jamais instruit qu'à charge contre lui, & s'est livré aux plus basses complaisances pour le puissant accusateur. Aussi prétend-il que l'intimation personnelle contre ce magistrat prévaricateur ne lui peut être refusée.

On parle d'un nouveau Mémoire ou écrit, contenant des Réflexions sur ce procès, répandu vraisemblablement par les Députés du Parlement d'Aix & qu'on attribue à M. de Castilhon.

19 *Avril* 1777. Dans une séance tenue au Parlement, les chambres assemblées le 11 Avril, l'Avocat Général Seguier a fait un Requisitoire pour rendre compte de la brochure dont on a déja parlé & dénoncée par le Président Angran, ayant pour titre *Plan de l'Apocalypse*. Quoique Newton ait commenté cet ouvrage, on sent qu'il faut avoir le cerveau un peu fêlé pour s'y arrêter, à plus forte raison pour y voir le rétablissement des Jésuites annoncé pour 1777. Cela n'auroit pas mérité l'attention des magistrats sans d'autres assertions plus dangereuses, intéressant la Politique & le Gouvernement, en ce que le même enthousiaste prédit l'empire universel de l'Eglise, dans laquelle l'Etat sera désormais confondu.

En conséquence cette brochure, datée de 1773,

de 96 pages d'impreſſion, a été condamnée à être lacerée, brûlée, &c.

Du reſte, M. Seguier raſſure le Parlement, & prétend que les craintes nées à l'occaſion de prétendus mouvemens des Ex-Jéſuites & de leurs partiſans, ſont vaines & dénuées de fondement; il promet à la Cour que les Gens du Roi s'occuperont à veiller ſur les démarches de la Société.

L'on ne ſait ſi le Parlement, ſatisfait des aſſurances de M. l'Avocat Général, abandonnera toute recherche ultérieure; mais le parti Janſeniſte trouve très mauvais qu'il ait traité la choſe auſſi leſtement, & regarde ce magiſtrat comme vendu à la cabale.

19 *Avril.* La Faculté de Médecine, avant de répandre ſon *Précis* dans le public, a arrêté une grande Députation pour le porter au Premier Préſident & aux Préſidens à Mortier: elle a arrêté auſſi que dans la douleur où elle étoit de ſe voir privée de ſon Doyen, de voir pluſieurs de ſes membres inculpés, & elle-même traduite devant le Parlement, elle s'abſtiendroit de toute cérémonie & acte ſolemnel, & ceſſeroit même toute fonction qui ne ſeroit pas néceſſaire au ſervice public.

Le Doyen Deſſeſſarts a comparu la ſemaine derniere par devant l'Abbé Pommier, nommé commiſſaire pour l'interroger & l'entendre en vertu du décret d'ajournement perſonnel rendu contre lui. Sa Compagnie a été très ſatisfaite de la maniere intelligente, ſage & ferme dont ce

chef a répondu aux questions captieuses & dérisoires du Magistrat, un peu calotin. Ce dernier a prétendu que bien loin d'être l'ennemi de la Faculté, comme l'on en faisoit courir le bruit, il avoit empêché qu'on ne poussât les choses plus loin & qu'on ne le décrétât de prise de corps.

19 *Avril* 1777. *Réflexions servant de faits justificatifs.* Tel est le titre de l'Ecrit attribué à M. de Castilhon; au bas duquel on lit: „ Le „ conseil soussigné qui a lu avec admiration le „ Mémoire ci-dessus, ouvrage d'un Magistrat „ vertueux, estime que sans y rien changer, il „ est intéressant de l'employer pour Mad. de „ St. Vincent. Les principes incontestables y „ sont si lumineusement présentés, qu'il n'est „ point de cœur droit qui ne se rende à leur évi„ dence: ils mettent en main des innocens faus„ sement accusés, des armes invincibles pour „ terrasser les fameux calomniateurs." Cette Consultation, de Me. Piet Duplessis, est du 11 Avril.

Le résultat de cet écrit solide, grave & sec, où l'on ne cherche pas à séduire le lecteur par une éloquence oiseuse, & uniquement destiné à éclairer les Magistrats, est d'établir que dans toutes les suppositions & sous tous les points de vue, l'accusée doit être déchargée de l'accusation, avec dommages & intérêts.

20 *Avril*. Par un concours de circonstances trop longues à raconter, & sur le détail des-

quelles on varie d'ailleurs dans le public, il est constaté juridiquement qu'on a trouvé le cadavre de Mad. de la Motte, enterré dans une cave de la rue de la Mortellerie; qu'il étoit assez bien conservé pour que les traits en fussent reconnus de tous ceux qui avoient vu cette malheureuse femme; que son mari surtout a été convaincu que c'étoit elle. Qu'on est déjà moralement sûr que le Sr. Desrues l'y a fait transporter, ayant loué cette cave sous un nom étranger, pour y mettre du vin; que le propriétaire de la cave, confronté à cet accusé dans la prison, a déclaré que c'étoit le même homme qui s'étoit présenté pour la louer. On a conduit Desrues sur le lieu pour le confronter au cadavre, & il a persisté à nier, soit qu'il eût loué la cave, soit qu'il y eût fait transporter Mad. de la Motte, soit qu'il la reconnût. On a fait l'ouverture de celle-ci, & il y a apparence que cette victime de la cupidité du coupable a éte empoisonnée. Ce matin a été fait l'enterrement en grande pompe à la paroisse de St. Gervais. On ignore encore où est le cadavre du fils, mais on espere aujourd'hui parvenir à approfondir toutes ses horreurs d'une scélératesse qui paroît avoir été combinée de longue main & avec un sang-froid qui ne peut gueres être celui d'un homme novice dans de pareils forfaits. Ce Desrues se nomme Bury; il avoit été épicier, & a fait faillite plusieurs fois.

20 *Avril.* M. le Maréchal Duc de Richelieu répand aussi des *Réflexions présentées & à ses Juges & au Public.* Il les partage en deux propositions: 1. il n'a pas eu le choix de l'action qu'il avoit à intenter: 2. c'est à Mad. de St. Vincent à prouver son innocence. Il finit par un *Postscriptum* contre les *Réflexions d'un Magistrat*, qu'il qualifie de libelle, & pour s'éviter la peine d'y répondre en regle, ce qui lui seroit trop difficile & peut-être impossible, il dit qu'il faut l'abandonner, ainsi que les paradoxes révoltans qu'il contient, au mépris & à l'indignation publique.

Du reste, il annonce encore un Mémoire volumineux, où il comprendra le *Résumé* des preuves qui établissent que Mad. de St. Vincent est l'auteur du faux, ou le complice, ou le participe.

Le Duc d'Orléans continue à assister aux assemblées, & c'est en conséquence son Altesse qui les assigne à sa commodité. C'est ainsi qu'il n'y en a point eu un jour de la semaine derniere, où l'on jouoit la Comédie chez Mad. de Montesson.

21 *Avril.* On avoit déjà voulu établir un *Gazetin des Comestibles.* Cette feuille n'avoit pas réussi. On y revient aujourd'hui ; on en répand un nouveau *Prospectus pour l'Etablissement de Bureaux pour la Commission des Comestibles & pour l'abonnement de son Gazetin.* Ce Gazetin sera autorisé par Lettres patentes duement vérifiées &

approuvées par Arrêt du Parlement, & il y aura en outre un dépôt fixe conduit par une Direction, chargée du soin de subvenir aux demandes des intéressés, de les publier, & de faciliter en faveur des fournisseurs & des consommateurs, des communications & des relations de la Capitale aux Provinces, & de celles-ci entr'elles avec Paris & avec l'Etranger.

21 *Avril* 1777. On a fait à l'occasion de l'Empereur & de son goût pour l'*incognito* l'apologue suivant:

Chéri de toute l'Arabie,
Magnanime, humain, vertueux,
En trouvant son bonheur à faire des heureux,
Mamoun un jour conçut l'envie
De voyager; il eut la fantaisie
De rester partout inconnu;
Il croyoit le pouvoir: seule erreur de sa vie;
On le nomma sitôt qu'il eut paru.
La douce & noble modestie
Est le héraut de la vertu.

21 *Avril*. On a procédé le 18 au jugement du procès concernant l'Encyclopédie. On a été enchanté du rapport de M. de la Belouze, qui a déployé dans cette affaire la sagacité la plus subtile & le plus grand désintéressement. Quoiqu'il en soit, le procès a paru si difficile à juger, qu'il y a eu partage de voix à la Grand-Chambre. On en renverra la décision à Mrs. de la premiere Chambre des Enquêtes.

22 *Avril* 1777. Le nouveau Curé de St. Sulpice a célébré aujourd'hui une meſſe du St. Eſprit, ſuivie d'une proceſſion, pour attirer la bénédiction du ciel ſur les travaux qui ſe font dans ſon égliſe, ſous la direction de Mr. l'abbé Symon de Doncourt, ayant de connoiſſances profondes & un goût peu commun en architecture, peinture & en ſculpture. Les artiſtes & entrepreneurs qui concourent à la perfection & à l'ornemement de ce vaſte édifice, y ont tous aſſiſté; ſavoir, pour ce qui concerne la Chapelle de la Vierge, M. Pigalle, Chevalier de l'Ordre du Roi; M. de Wailly, des Académies d'Architecture, de Peinture & de Sculpture; M. Pigalle, neveu, Sculpteur; M. Callet, Peintre; MM. de la Chenay & Metivier, Sculpteurs en ornemens; M. Dropſi, Sculpteur en marbre, & M. Hervieux, Ciſeleur.

Pour la partie du portail, des tours & de l'orgue, M. Chalgrin, de l'Académie d'Architecture & Architecte de *Monſieur*; M. Boirot, agréé de l'Académie de Sculpture; M. Barthelemy, Peintre; M. Guibert, Sculpteur en ornemens; M. Viel, Architecte, premier Inſpecteur; M. Mangin, Entrepreneur pour la maçonnerie; M. de l'Or, pour la charpente; M. Mardelle, pour la ferrurerie, &c. &c.

La Chapelle de la Ste. Vierge eſt très avancée: la petite coupole qui lui ſert d'entrée eſt découverte depuis Noël. Le plafond de la Chapelle, peint par feu le Moyne, avoit été près.

qu'entierement détruit par l'incendie de la Foire St. Germain, & vient d'être réparé par M. Callet. La Statue en marbre de sept pieds de proportion, par M. Pigalle, est placée depuis plus d'un an. L'échafaud d'une des tours de l'église est terminé. On doit commencer cette semaine à poser la menuiserie & la sculpture de l'orgue, faits par M. M. Duvet & Sadot, Maîtres Menuisiers, d'après les dessins de M. Chalgrin. C'est M. Cliquot qui est chargé de la facture de cet orgue, qui sera le plus complet de ceux de Paris. Enfin la maçonnerie & une partie de la sculpture des deux chapelles du portail sont très-avancées: on espere qu'elles seront achevées cette année. On les destine à servir de baptistaire & de sanctuaire pour le St. Viatique.

23 *Avril* 1777. On écrit de Geneve que le Philosophe de Ferney a eu, il y a peu de tems, une attaque d'apoplexie qui n'a pas eu de suite: sa tête même n'en est point affectée, & il se dispose à reprendre ses travaux.

En effet, par une Lettre du 16 Avril, M. de Voltaire demande à un ami de lui rassembler toutes les pieces relatives à l'affaire de M. de Lille de Salces & de lui en rendre le compte le plus détaillé. On juge avec raison qu'il veut écrire sur cette matiere, sur l'injustice de flétrir cruellement un écrivain pour des opinions qu'il a soumises à l'examen des Censeurs qui lui ont été donnés par le gouvernement & qui a rempli toutes les formalités ordonnées pour

l'impreſſion. Cet auteur eſt plus intéreſſé que perſonne à faire rougir les Magiſtrats d'une ſentence atroce. Eh! que n'auroit-il pas à craindre, ſi l'on recherchoit auſſi ſcrupuleuſement tous les gens de lettres qui ont écrit avec permiſſion & qui plus eſt ſans permiſſion!

24 *Avril* 1777. On ne ſait ſi M. de la Harpe a reçu réellement les coups de bâton dont le menaçoit depuis longtems M. Dorat; ſi le premier, las de ſe ruiner en voitures pour ſe ſouſtraire à la vengeance de ſon ennemi, lui aura enfin fourni l'occaſion qu'il attendoit: mais il court là-deſſus une paſquinade un peu vive, ſurtout à l'égard d'un Académicien.

25 *Avril*. Le Mémoire promis par M. le Maréchal de Richelieu à l'appui de ſes *Réflexions* & devant en conſtater la juſteſſe, paroît. Il eſt ſuivi d'une Conſultation en date du 20 Avril, faite par ſix fameux Juriſconſultes, qui en confirmant les deux aſſertions qu'on a déjà lues de la part du Conſultant, décident que loin que Mad. de St. Vincent ait prouvé ſon innocence, elle reſte, au contraire, accablée ſous le poids des preuves de toute eſpece & de la conviction.

25 *Avril*. Deſrues eſt enfin convenu que Mad. de la Motte étoit morte chez lui, à la ſuite d'une médecine qu'il lui avoit adminiſtrée, que, pour épargner les frais de l'enterrement, il l'avoit fait porter dans la cave où elle a été trouvée. Il eſt convenu auſſi que le fils avoit été conduit par lui à Verſailles, après avoir

mangé du chocolat qui l'avoit fait vomir ; que ce jeune homme étoit mort en ce lieu & qu'il l'y avoit fait enterrer sous un autre nom. On voit qu'à l'exception de l'empoisonnement qu'il n'a pas avoué directement, il est déjà très moralement coupable par son récit de la mort de ces deux innocentes victimes de sa scélératesse.

25 *Avril* 1777. Autant l'Archiduc Maximilien avoit déplu ici par sa hauteur, autant l'aimable simplicité de l'Empereur, indice communément du grand homme, lui concilie les cœurs. Son hôtel est continuellement investi de peuple qui cherche à le voir. Au moyen de la suppression de tout cérémonial & même de tout appareil de distinction, ce Prince verra beaucoup mieux & avec moins de tems tout Paris. On a remarqué que deux choses lui avoient déplu singulierement, l'entassement des malades dans la même salle & dans le même lit à l'hôtel-dieu (car sa délicatesse n'a point été blessée de visiter cet hôpital infecte & pestilentiel) & les pauvres mendians dans cette capitale à tous les coins de rues.

Un trait qui fait présumer combien il est instruit, c'est que M. le Contrôleur Général lui ayant présenté son frere, M. de Villepatour, ce Prince l'a accueilli avec distinction, en lui rappellant les diverses belles actions qu'il avoit faites, & dont il a paru être au fait plus que beaucoup de militaires de France. En parlant

de l'artillerie, il est convenu que cette partie du service l'avoit émerveillé à Strasbourg, surtout, quand de 150 pieces de canon qu'on avoit fait jouer devant lui, quatre-vingt-dix-neuf avoient atteint le but.

26 *Avril* 1777. Vendredi la Reine est venue à l'Opéra d'*Iphigénie* avec *Monsieur* & *Madame*, M. le Comte & Madame la Comtesse d'Artois. Elle a été applaudie à toute outrance par la foule nombreuse qui s'étoit rendue à ce spectacle dans l'espoir d'y voir l'Empereur. Après les révérences ordinaires S. M. s'est assise; les battemens de mains ont continué: elle s'est doutée que ceux-ci regardoient son frere, qui étoit au fond de la loge & ne se montroit point; elle l'a tiré presque malgré lui, l'a amené sur le devant & l'a fait asseoir auprès d'elle.

A l'endroit où le chœur dit, en voyant *Clitemnestre*: *Chantons, célébrons notre Reine*, les applaudissemens ont redoublé; son frere s'en est mêlé: la Reine émue de tendresse s'est levée & a témoigné sa reconnoissance; en sorte qu'on peut dire que si l'Archiduc a un peu aliéné les cœurs françois de cette Souveraine, l'Empereur les lui a rendus.

27 *Avril*. Il s'est donné hier au Vauxhall d'hiver un Concert de bénéfice pour Mlle. Dantzi, avec un concours moins considérable que n'en méritoit cette célebre Cantatrice, qui se concilie d'abord les spectateurs par un air de douceur & de modestie imprimé sur sa figu-

re très - aimable. Elle a d'ailleurs une voix unique : outre qu'elle la monte à un ton où ne va point celle de son sexe, puisque l'*ut* en est le terme ordinaire, & que la sienne s'éleve jusqu'au *sol* & au *la*, c'est-à-dire à la *quarte* & à la *quinte* supérieure, elle a des martellemens équivalens à ceux des coups de langue sur la flûte ; ensorte que l'on croiroit entendre cet instrument. Il faut convenir, au surplus, que son organe est plus étonnant que séduisant : elle ne chante d'ailleurs que l'Italien.

27 *Avril* 1777. M. le Maréchal Duc de Richelieu répand encore un *Précis*, un *Résumé* & un *Postscriptum*.

27 *Avril*. On ne fait que parler de l'Empereur, & l'on recueille avec soin tous les propos de cette Majesté, peu saillans, mais toujours pleins de bon sens. On a eu occasion, lorsqu'il est allé jeudi au Palais & à la Chambre des Comptes, de connoître sa façon de penser sur le compte de deux Ministres si fameux sur la fin du regne de Louis XV. Comme il étoit à la Premiere Présidence, dans une galerie où est une suite de portraits de tous les Chefs de la Compagnie, il a prié qu'on lui montrât celui de M. de Maupeou, le Chancelier ; il l'a considéré attentivement ; il a demandé s'il étoit ressemblant ? On lui a dit qu'oui. Il s'est écrié avec indignation : „ il fait bien de n'être pas ici ! ” Puis se tournant vers les Magistrats qui l'entouroient : „ pour vous, Messieurs, a-t-il ajouté,

„ vous avez essuyé bien des persécutions, mais
„ tout est heureusement réparé."

A la Chambre des Comptes, en lui expliquant les diverses fonctions de cette Cour, on lui a dit que c'étoit chez elle que les Contrôleurs généraux venoient prêter leur serment; on lui en a lu la formule, où ils promettent d'être fidelles aux commandemens de la Chambre. Le moment d'après, ayant trouvé sous ses yeux la signature de l'Abbé Terrai: „ en voilà un, s'est-
„ il écrié, qui n'a pas tardé à rompre le sien!"

27 *Avril* 1777. M. de St. Auban, par sa Requête au Roi, demande que la brochure contenant les deux Lettres de Madame de Bellegarde soit supprimée comme libelle diffamatoire, calomnieux, & que Madame de Bellegarde soit condamnée en telle amende & tels dommages-intérêts qu'il plaîra à S. M; qu'il lui soit fait défenses de récidiver, à peine de punition exemplaire.

On voit à la suite une Lettre du Marquis de Monteynard à M. de Saint-Auban, en date du 4 de ce mois, par laquelle il lui apprend qu'il a écrit à M. Amelot pour le prier de demander à S. M. justice de ce libelle.

28 *Avril*. L'Empereur étant allé à Notre-Dame, quand on a voulu lui en montrer le trésor, il a répondu qu'il avoit vu assez de reliques; ce qui a peu édifié les chanoines. Quand on lui a fait voir la chapelle d'Harcourt, où est le mausolée du Comte, nouvellement con-

ftruit, il a demandé pourquoi cet honneur? ajoutant qu'il ne fe rappelloit aucune action connue de ce Seigneur. On lui a dit que ce n'étoit qu'un monument de tendreffe conjugale & non un monument patriotique.

28 *Avril* 1777. Samedi, M. le Comte de Falkenftein, en defcendant de l'Académie de Peinture eft entré au Jardin de l'Infante, où le Comte d'Angivillers lui a préfenté le Sr. de Bernieres, comme auteur de la grande loupe de liqueur, conftruite aux frais de M. de Trudaine. Quoique le foleil fût pâle, qu'il y eût des nuages, & qu'il s'en fallût de beaucoup que cette loupe ne fût remplie de tout l'efprit de vin qu'elle doit contenir, le Sr. de Bernieres a fait fondre en moins d'une minute un écu de trois livres à fon foyer; ce qui a paru furprendre & intéreffer l'Empereur.

29 *Avril. Vers fur les complimens reçus par M. de la Chalotais, à l'occafion de la Croix de Malthe que M. de Rohan, Grand-Maître, lui a envoyée.*

Où va cette foule importune?
Pourquoi féliciter Chalotais aujourd'hui?
La faveur qu'il reçoit, fans doute eft peu commune,
Elle peut illuftrer, mais tout autre que lui.
Toujours le Magiftrat aux faftes de l'hiftoire
Effacera le Chevalier.
Placé par fes vertus au Temple de Mémoire,
L'ornement d'un Ordre guerrier
Peut-il ajouter à fa gloire?
Loin de l'honorer par fon choix,
C'eft *Malthe* qui s'honore en lui donnant la Croix.

29 *Avril.*

29 *Avril* 1777. On a imprimé la dénonciation faite le 21 Mars aux Chambres assemblées, servant de suite à la premiere. On y voit que l'Abbé Tripolski, le dénonciateur aux créanciers des Jésuites des sommes que ceux-ci avoient encore à Lyon, est mort; que son associé, le Baron de Gostraux, avoit donné des renseignemens qu'on n'a pas suivis, & que les députés de la masse des créanciers envoyés à Lyon vers la mi-Février, en sont repartis peu de jours après sans avoir rien fait, & sans attendre ce Baron, qui n'avoit besoin que d'une somme modique pour faire la route. Tout cela est développé dans plusieurs Lettres en date du 3 Mars & 5 dudit, datées d'Aix & adressées à un Chevalier de Monlong à Lyon, qui d'ailleurs pouvoit le suppléer & avoit reçu de nouveaux renseignemens par un supplément du 21 Février. On soupçonne assez naturellement par ce qu'on lit dans cet écrit, que l'on a mis beaucoup de délais & de négligence dans les recherches qu'on devoit faire, & l'on a vu précédemment que c'étoit à M. B*** qu'il falloit l'attribuer. On ignore encore ce que le Parlement fera de ces renseignemens, où l'on remarque en outre qu'on a cherché à diffamer & à rendre suspect au gouvernement ce Baron de Gostraux. A en croire M. Seguier, tout cela ne mérite aucune attention. L'assemblée indiquée au 25 Avril a été remise à huitaine, & il n'y a pas eu de délibération sur cette affaire.

29 *Avril* 1777. Il paroît un nouveau *Mémoire à consulter*, pour le Chapitre de Rhodès, & une *Consultation* du 22 Avril, au sujet de la Déclaration de deux de ses membres en date du 20 Février, relativement aux Mémoires publiés par le Chapitre dans l'affaire des Décimes.

29 *Avril*. Mad. de St. Vincent fait paroître une *Nouvelle Réponse*, qui renverse absolument les raisonnemens du Maréchal. L'a-t-il convaincue, ou ne l'a-t-il pas convaincue ? Voilà la seule question qu'il s'agit de discuter, & résumant toute la procédure faite avant l'Arrêt du 29 Mars, toute celle faite depuis les informations, interrogatoires, recollemens, confrontations, on prouve que tout est en faveur de Mad. de Saint-Vincent. Suit une Consultation du 26 Avril, qui décide : 1. Que rien ne prouve que les billets ne soient pas de M. de Richelieu ; 2. Que M. de Richelieu, en imputant le faux personnellement, directement à Mad. de St. Vincent, s'est mis dans la nécessité de le prouver, à peine d'être réputé calomniateur ; 3. Qu'il paroît très-bien prouvé au procès que les billets ont été remis à Mad. de St. Vincent par le Maréchal, & que dès-lors elle est justifiée.

30 *Avril*. Il paroît une *Réponse* pour l'Abbé de Ville-Neuve-Flayose, au deuxieme Mémoire du Maréchal de Richelieu, suivie d'une *Consultation* du 26 Avril. Son objet est d'établir la réparation authentique qu'il a droit de demander contre sa partie adverse, & la prise à partie qu'il

peut exercer contre le Lieutenant-criminel Bachois, pour avoir été, sans preuves, décrété, emprisonné, interrogé, recollé, confronté, enchaîné pendant onze mois comme un criminel. C'est surtout le début de cet écrit qui est remarquable.

..... „ Est-il rien de plus révoltant que de „ voir un Maréchal de France, enivré de *quelques momens de gloire*, dont il dit que *peut-être sa longue vie a été illustrée*, oublier qu'il parle „ en public à la femme d'un Magistrat célebre „ & à une famille qui n'a pas été illustrée *par quelques momens*; mais par plusieurs siecles de „ gloire très-réellement acquise, en servant avec „ honneur ses Rois & sa Patrie? *Ce sont*, dit-il, „ *de vils faussaires contre lesquels il est obligé de lutter*..... De vils faussaires! Et c'est M. „ *Vignerot Duplessis*, Duc de *Richelieu*, qui ose „ insulter de cette maniere aux principales „ branches de la maison de *Ville-Neuve*! Si un af- „ front de cette nature n'alloit bientôt être „ vengé, le Corps de la Noblesse seroit fondé „ à s'élever contre un libelle où sa dignité se „ trouve compromise.

„ Dans le dégré d'élévation & de gloire où „ M. le Maréchal de Richelieu se contemple, „ quels titres croit-il avoir acquis pour se ren- „ dre l'arbitre du sort d'un Citoyen cent fois au „ dessus de lui par sa naissance? "

30 *Avril* 1777. Le Journal de M. Linguet est dédié au Roi de France; il ne le regarde que

comme une continuation de celui qu'il avoit commencé à *Paris* en 1774, sous le titre de *Journal de Politique & de Littérature de Bruxelles*, interrompu en 1776. Dès son *Prospectus* il fait une incursion contre la *Gazette de France* & le *Mercure* qui le chicanoient continuellement à Paris, concurrens privilégiés dont il se félicite d'être débarrassé.

Du reste, il propose une collection complette de ses Oeuvres par souscription, déjà effrayante pour le nombre, puisqu'il sera de 28 volumes in 8°. Il la divise en partie Littéraire, & partie de Barreau. On remarque dans la premiere un ouvrage du *Pain & du Bled*, dont il dit que le manuscrit original & unique lui a été dérobé par l'ordre, avoué publiquement, de M. Turgot, mais qu'il l'a refait en entier; & une Histoire des *Révolutions de la Magistrature en France*, ouvrage, dit-il, composé avant 1770, mais qu'il n'a pu obtenir la permission d'imprimer à Paris, & auquel il a joint l'histoire de ce qui s'est passé relativement à la Robe depuis cette année jusqu'en 1774 inclusivement.

1 *Mai* 1777. On continue à s'entretenir de M. le Comte de Falkenstein; & à recueillir ses dits & gestes mémorables.

Dans une des garnisons qu'on lui a fait passer en revue, on lui a montré le Régiment de *Schomberg* Dragons, en lui observant que c'étoit autrefois le Régiment des *Hullans* du Maréchal de Saxe: „ *Pourquoi lui avoir fait changer de nom*,

„ a-t-il répondu; *nous avons encore à Vienne le* „ *Régiment du Prince Eugene.*"

L'autre jour s'étant présenté au château avant le lever, il est resté dans la galerie à causer avec les courtisans. Le Roi instruit qu'il étoit là, l'a fait inviter d'entrer: „ *On va me prendre*, „ a-t il dit, *pour un Favori.*"

Emerveillé des Invalides & de l'Ecole Royale Militaire, il a fait reproche au Roi de n'avoir pas encore vu ces établissemens.

2 *Mai* 1777. Mad. de St. Vincent a encore présenté une Requête au Parlement, très-importante, où elle demande à la Cour des Pairs de déclarer toutes les procédures & poursuites faites à la requête de M. le Maréchal, nulles, tortionnaires, injurieuses, attentatoires à l'autorité de la Cour, aux Loix & Ordonnances du Royaume, à la liberté des Citoyens, à la sûreté des familles & à l'ordre public...... de faire défenses à M. le Maréchal de récidiver, de mépriser les regles de la justice, d'abuser de son crédit, de se donner la licence de faire des incursions nocturnes & militaires dans les monasteres & autres maisons des particuliers, de faire fouiller dans leurs poches, secrétaires & armoires, de faire piller, soustraire & supprimer leurs titres & papiers, d'en intercepter d'autres, d'emprisonner les domiciliés & de les tenir en chartre privée, sans forme, sans autorité ni décret, de faire décréter à ses risques, périls & fortune, sans preuves de prétendus délits, lors-

habiles ouvriers de cette manufacture, admirables pour l'exécution des fleurs, des fruits, de la verdure & même des animaux, échouent à la figure, & ne peuvent en ce point égaler ceux des Gobelins.

4 *Mai* 1777. Madame de Saint-Vincent publie encore, *Observations sur la demande en dommages & intérêts, & la plainte en subornation.* C'est un résumé succint de la cause, où les principaux chefs de défense rassemblés acquierent encore plus de force & de clarté.

4 *Mai.* Les Comédiens François annoncent une nouveauté; c'est le *Veuvage trompeur*, comédie en trois actes, de M. de la Place. On est surpris qu'ils ne saisissent pas le moment de la présence du Comte de Falkenstein pour remettre *Albert* I.

5 *Mai.* Il paroît que les Remontrances du Parlement contre la suppression des Corvées avoient été principalement suggerées par le feu Prince de Conti, qui ayant prétendu qu'*il étoit dangereux de laisser introduire la confusion dans les Etats*, avoit fait de cette maxime la base de la réclamation des Magistrats. L'auteur de la brochure annoncée sur cette matiere, refute à merveille l'assertion, en prouvant qu'il y a d'autres principes de distinction entre les hommes & que l'inégalité ne suppose ni dans les premiers le droit d'opprimer, ni dans les derniers le devoir de périr sans murmure, ni dans

aucuns la néceſſité de commettre ou de ſouffrir l'injuſtice; qu'ainſi le fondement de l'opinion priſe ſur la Corvée eſt manifeſtement une erreur.

6 *Mai* 1777. Il court dans le monde des Couplets chantés à une table où étoit M. le Mierre, ſur l'air : *C'eſt un Sorcier.* Ils ſont agréables, ſurtout s'ils ſont impromptus. On les dit d'un M. de Noailles, ancien Gendarme de la Garde, & font honneur à la gaieté & au talent de cet aimable convive:

Amis, buvons tous à plein verre:
Le vin eſt toujours mieux goûté
Quand on le boit avec le Mierre;
Quand on le boit à ſa ſanté,
Enivrons-nous, Bacchus l'ordonne;
Mettons cette bouteille à bout,
Buvons tous, &c.
Que le Guerrier boive à Bellonne,
Je fais bien mieux placer mon choix,
C'eſt à l'Amitié que je bois.

Que le Parnaſſe & ſes trompettes
Frappent l'Echo qui retentit;
Je ne fais que des chanſonnettes;
Le ſentiment fait peu de bruit.
Lorſque l'on aime on ne peut guere
Prendre le ton du bel-eſprit;
On chante, on rit, &c.
En amitié, comme à Cythere,

Les cœurs sensibles savent bien
Que les grands mots ne prouvent rien.

A mon voyage en Amérique
L'hymen m'a je crois bien traité,
Je ne me crois pas dans la clique
Où c'est sans l'avoir mérité.
J'ai femme aimable & très-pudique ;
Si j'entendois par-ci, par-là,
Le voilà-là, &c.
Je tiens l'écho peu véridique,
Je crois toujours pleins de vertus
L'Amour, mes Amis & Bacchus.

6 *Mai* 1777. On a exécuté hier sur le grand théâtre, à Versailles, l'Opéra de *Castor & Pollux*, comme on l'avoit annoncé. On y a trouvé beaucoup de changemens dans les accompagnemens. L'Empereur étoit dans la loge de la Reine, derriere elle. C'est le Maréchal Duc de Richelieu qui, comme étant d'année, faisoit les honneurs avec un air triomphant, car il savoit, sans doute, l'essentiel du gain de son procès.

7 *Mai*. *Desrues*, devenu malheureusement trop célebre par une suite de crimes si bien combinés que la narration en paroîtroit incroyable si les faits n'étoient prouvés, a, sans doute, voulu le devenir davantage par une mort qui sembleroit annoncer en lui l'intrépidité du héros jointe à la bassesse du plus vil scélérat. Ne pouvant se refuser à convenir des particularités

établies par pieces, par témoins & preuves muettes, il a nié constamment tout ce dont il ne s'est pas trouvé ainsi convaincu, tel que l'empoisonnement de la mere & du fils. Appliqué à la question, il n'en a pas dit davantage. Entendant lire son Arrêt, où il est mis *dûment atteint & convaincu*, il s'est recrié sur la fausseté de cet énoncé & a reproché aux Juges de ne pas avoir rendu un jugement régulier. Arrivé à l'hôtel-de-ville, où il est resté plusieurs heures, il a envoyé chercher sa femme, l'a exhortée, après lui avoir demandé pardon des torts qu'il pouvoit avoir eu envers elle, à se mettre en couvent, à prendre soin de ses enfans, surtout de celui qu'elle portoit. Il est monté à l'échaffaud avec le même sang-froid & s'est conduit dans le reste de cet acte avec une hypocrisie si soutenue, que le Confesseur a déclaré *que c'étoit le plus atroce ou le plus innocent des hommes.*

Malgré la Revue, qui avoit lieu ce jour-là, un concours de spectateurs distingués a desiré jouir de ce spectacle affreux & les chambres à la Greve se louoient fort cher. On n'a pas manqué de le graver & l'on vend son portrait. La Police a fait faire aussi des chansons, où est relatée cette monstrueuse histoire.

8. *Mai* 1777. Ce qui fait présumer que le Journal de M. Linguet ne tiendra pas longtems en France, c'est une infidélité déjà reconnue

de cet auteur, qui a répandu deux *Profpectus*; l'un oftenfible, où il ne dit que des injures vagues; l'autre, qui ne fe diftribue qu'aux amis, plus mordant & plus caractérifé. Il en veut furtout au *Journal des Savans*. *Un certain* Journal *furanné*, dit-il, *appellé* des Savans, *a le domaine de la Littérature*...... *A* Rome, dit-il ailleurs, *c'eft un Dominicain, grand-Maître du Sacré Palais & grand Inquifiteur, qui tue les idées. L'Inquifition Cenforiale à* Paris *n'eft pas moins redoutable, quoiqu'exercée fans fcapulaire & fans capuchon.*

9 *Mai* 1777. *Le Veuvage trompeur* de M. de la Place, joué avant-hier, n'a eu aucun fuccès. C'eft une de ces pieces qui étonnent toujours quand on les voit jouer & qu'on n'y trouve rien qui ait pu féduire l'aréopage comique: mais auffi toujours quelque anecdote caractérife ces nouveautés éphémeres. Les Comédiens ont fait attendre une demi-heure le public bonaffe avant que d'annoncer: le Sr. la Rive a paru enfin & a donné pour excufe que la fociété, avant de fe déterminer, vouloit connoître les volontés de l'auteur, & que celles-ci étoient que fa comédie fût jouée une feconde fois. Enforte que, pour la premiere fois, voilà les hiftrions dociles aux ordres du poëte, mais pour être plus impertinens envers le Parterre, qui avoit affez marqué fon dégoût durant le cours de la repréfentation.

5 *Mai* 1777. Le procès de la Faculté de Médecine s'instruit peu à peu devant le public. Il paroît une *Réponse* d'elle à la requête du Sr. de Préval, en date du 8 Avril. Le résultat est que la Faculté reconnoît que n'étant qu'un tribunal inférieur, on peut appeller de ses decrets, mais qu'il faut le faire par la voie légitime, ordinaire & consacrée par un grand nombre d'Arrêts, celle de l'appel; & le réclamant ne l'a pas encore prise. Son Corps doit donc méconnoître une voie inusitée jusqu'à ce jour, parce qu'elle le dégraderoit, parce qu'elle anéantiroit ses droits & les constitutions qu'il tient du Souverain.

Cette Reponse est du 28 Avril, & signée des Docteurs *Borrie*, *Lorry*, *Maloet*, *Lezurier*, *Coquereau*, & le Docteur de *L'Epine*, subroge Doyen.

9 *Mai* 1777. Plus l'Empereur se fait connoître ici, plus il se fait aimer & adorer. Il a détruit facilement le préjugé répandu qu'il n'étoit qu'une copie du Roi de Prusse. C'est un Prince fait pour penser & agir d'après lui-même, qui, aux vertus guerrieres, à la noble simplicité de Charles XII & de Fréderic, joint un esprit d'équité, de modération & d'humanité, que ces Monarques n'ont pas toujours montré. Dernierement chez Madame la Duchesse de Chartres, où l'on lui proposoit de jouer, il déclara qu'il ne jouoit point à des jeux si forts; qu'en général, un Souverain devoit s'abstenir de ce plaisir

dispendieux, qui ne pouvoit se terminer qu'à gagner ou perdre l'argent de ses sujets. Il paroît qu'il s'est également expliqué sur la Chasse, la regardant comme une autre passion non moins funeste dans un Roi, par les injustices qu'elle entraîne souvent. En un mot, dans toutes les occasions il développe sans faste une façon de penser uniforme, pleine de principes & vraiment philosophique.

10 *Mai.* On a fait quelques changemens dans la composition d'une estampe qui parut il y a environ deux ans, intitulée : *Le Monarque bienfaisant.* Le Sr. Méon, Professeur de l'Ecole Royale Militaire, l'avoit dessinée, & le Sr. Moitte, Graveur du Roi, l'avoit gravée. Elle est fondée sur un trait historique de l'Empereur, à l'égard d'infortunés qui, en creusant un puits dans un des fauxbourgs de Vienne, furent couverts par l'éboulement des terres à environ sept toises de profondeur. On a profité de la circonstance du séjour de ce Prince pour la remettre en vente. M. Marmontel y a ajouté ces quatre vers :

O qu'un Roi populaire est un mortel auguste !
Vous, qui foulez aux pieds vos peuples consternés,
Apprenez d'un héros plus sensible & plus juste,
Quel est le prix des jours de deux infortunés !

11 *Mai.* 1777. Le procès de l'*Encyclopédie* est à la veille d'être décidé par la premiere Chambre des Requêtes. C'est le même Rapporteur

de la Grand'Chambre qui doit continuer son travail devant le nouveau Tribunal, & il sera contredit par le Compartiteur, M. l'Abbé Farjonel. On sait que par *Compartiteur* on entend au Palais le chef de l'opinion contraire qui a d'abord eu faveur, lequel a occasionné le partage des voix. En conséquence M. Luneau a encore publié, *Récapitulation de faits physiquement démontrés par pieces produites au Procès que le Sr.* le Breton *& ses Associés à l'impression de* l'Encyclopédie, *ont intenté au Sr.* Luneau de Boisjermain, *au sujet de la connoissance qu'il a donnée au mois de Décembre* 1769, *des surprises faites au public dans la souscription ouverte pour cet ouvrage.*

Cependant hier au grand étonnement du Public, le Sr. Luneau a perdu, & il est condamné à tous les dépens.

11 *Mai.* Le Sr. Torré devoit donner jeudi, premier Mai, une fête nouvelle intitulée *le Mai.* Le mauvais tems qu'il a fait ce jour, l'a obligé de l'exécuter seulement dans la Rotonde & il n'y avoit presque personne. Elle a eu lieu jeudi dernier en plein air avec un concours de spectateurs si prodigieux, qu'on laissoit à peine aux acteurs la place de se remuer.

12 *Mai.* Samedi, M. le Comte de Falkenstein se rendit à l'Académie des Sciences. Voici le détail de la séance.

Mr. Lavoisier, Membre de cette Académie, lisoit dans ce moment un *Mémoire sur les*

altérations qui arrivent à l'air dans différentes circonstances & sur les moyens de ramener l'air, soit par la respiration des hommes & des animaux, soit par telle autre cause que ce puisse être, à l'état d'air respirable. M. Lavoisier eut l'honneur de démontrer par des expériences multipliées, en présence de M. le Comte de Falkenstein, comment on pouvoit décomposer l'air de l'atmosphere en demi-portions, l'une salubre, respirable, susceptible d'entretenir la vie des animaux, la combustion & l'inflammation; l'autre, au contraire, funeste pour les animaux qui la respirent & dans laquelle les lumieres & les corps allumés s'éteignent à l'instant. Après avoir ainsi décomposé en quelque façon l'air, M. Lavoisier fit voir comment on pouvoit le recomposer, & refaire avec trois parties d'air nuisible & une d'air salubre, un air factice tout semblable à celui de l'atmosphere & qui réunit toutes les mêmes propriétés.

De ces connoissances sur l'état le plus habituel & le plus ordinaire de l'air de l'atmosphere, M. Lavoisier passa aux opérations qu'il éprouve dans un grand nombre de circonstances; il fit voir que la respiration des hommes & des animaux avoit la propriété de convertir en air fixe la portion salubre de l'air; de sorte que dans les salles de spectacle, par exemple, ou dans les dortoirs des hôpitaux, où l'air a été longtems respiré, il existe deux especes d'air nuisibles, savoir la partie nuisible propre à l'air

&

& qui entre dans sa composition, & la portion d'air fixe qui s'est formée par l'effet de la respiration. Mais une circonstance très-remarquable, c'est que ces airs ne se mêlent point aisément entr'eux, & M. Lavoisier démontre qu'il existe dans les Salles de spectacles trois couches d'air très-distinctes; la supérieure, qui est la plus nuisible; la moyenne, qui est la plus respirable, & l'inférieure, qui contient une quantité notable d'air fixe. Ces observations & les expériences sur lesquelles elles sont fondées, conduisent M. Lavoisier à des réflexions sur la construction des Salles des hôpitaux & sur les moyens qu'on peut employer pour donner issue aux deux especes d'air nuisible qui s'y forment continuellement.

Après avoir fait voir comment on peut connoître quelles especes d'altération l'air a subi, soit dans les Salles de spectacles, soit dans les Mines, M. Lavoisier passe au moyen de corriger les airs viciés & de les ramener à l'état respirable par des mélanges, des additions, &c. Cette partie du Mémoire ne put être achevée faute de tems.

M. le Roi, Directeur de l'Académie, lut ensuite le *Prospectus* d'un Mémoire sur la construction des Hôpitaux; cet Académicien fait voir qu'un Hôpital trop serré & mal construit, enleve chaque année à la société une quantité innombrable de citoyens utiles. Il avoit joint à son Mémoire le plan d'un Hôpital construit sur

les meilleurs principes & dans lequel il a profité de toutes les lumieres que la Physique peut fournir.

M. de Montigny fit ensuite, avec MM. Besout & Vandermonde, le rapport d'une Eprouvette que MM. Lavoisier, Clouet, le Faucheux & de Glatigny, Régisseurs des poudres, ont fait construire à l'Arsenal de Paris, d'après les ordres du Ministre, suivant la méthode du Chevalier d'Arcy. La précision de cet instrument surpasse tout ce qui a été exécuté jusqu'ici en ce genre: les Commissaires nommés par l'Académie pour l'examiner & en rendre compte, firent sentir tout l'avantage qu'on pouvoit en tirer pour le service du Roi, & ils annoncerent que les Régisseurs des poudres avoient commencé une suite d'expériences très intéressantes sur les moyens de perfectionner les poudres & de les faire meilleures, à meilleur marché & en moins de tems.

M. le Chevalier d'Arcy termina la Séance en présentant à l'Académie deux fusils de son invention déja connus d'elle, mais auxquels il a fait des corrections utiles. Le soldat, au moyen de ces fusils, peut tirer surement un plus grand nombre de coups en un tems donné & porter plus loin la balle. Ce nouveau fusil a d'ailleurs l'avantage de faire tirer facilement & sans danger trois rangs à la fois.

13 *Mai* 1777. La Police, après avoir chanté le monstre Desrues dans des chansons pour

l'amusement du peuple, après avoir fait graver son portrait, a cru devoir lui donner aussi un historien. Il est étonnant qu'un de ces Avocats qui écrivent pour écrire, tels que Me. la Croix, Me. Falconnet, ne se soit pas avisé, sous la tournure d'un *Mémoire à consulter & Consultation pour M. de la Mothe*, d'employer son éloquence à consigner à la postérité le récit d'une aventure aussi incroyable & aussi atroce.

15 *Mai* 1777. *La Société libre d'Emulation*, instituée il y a environ un an à l'instar de celle d'Angleterre, commence à prendre une forme, & peut-être acquerra quelque consistance. Il y a beaucoup d'abonnés. On a élu trois Présidens, M. le Duc de Montmorenci-Laval, M. de Puységur & M. Raymond de St. Sauveur, Maître des Requêtes. M. l'Abbé Baudeau est Secrétaire. Il y a cinq Prix proposés, & les fonds abondans dont la Société est déjà pourvue, lui donnent lieu d'espérer de pouvoir travailler efficacement de plus en plus à l'encouragement des Artistes & à la perfection des Arts. On travaille actuellement à rédiger les statuts de cette Assemblée.

16 *Mai*. La piece de M. de la Place, refondue en deux actes, n'a pas eu plus de succès, & il a fallu l'abandonner à son malheureux sort.

16 *Mai*. Le N°. 15 du Sr. de la Harpe contient encore un extrait de la main de M. de Voltaire. C'est le troisieme qu'il fournit. Ce grand homme ne dédaigne aucun genre & se

fait aujourd'hui *Garçon Journaliste.* On sait qu'il est un de ceux les plus ardens de l'Académie pour qu'on donne à ce Corps le privilege exclusif des feuilles périodiques, sauf à elle à en accorder en sous ordre à qui bon lui sembleroit. Voilà toujours un Journal qu'elle regarde comme sien, & dont elle ne laissera pas échapper la rédaction.

17 *Mai* 1777. Le procès pour *la Philosophie de la Nature* a été jugé ces jours derniers. M. de Lisle de Salces, comme auteur, est seulement admonesté; défenses sont faites à l'Abbé Chrétien, premier Censeur, d'exercer désormais les fonctions de cette place; enjoint à Le Bas, second Censeur de la Classe de Chirurgie, de ne plus approuver que des livres de son état: les Libraires sont déchargés de l'accusation. On voit que la sentence atroce du Châtelet est ainsi de beaucoup infirmée.

19 *Mai.* M. l'Abbé de l'Epée est un Ecclésiastique charitable & intelligent, qui depuis nombre d'années donne ses soins à l'instruction des sourds & muets de naissance. Il a poussé ce talent à un point de perfection singulier, & par le moyen du sens de la vue qui leur reste, leur transmet toutes les connoissances qui sembleroient ne pouvoir s'acquérir sans le secours de l'ouïe & de la parole. Non seulement il a un alphabet pour eux, mais il leur apprend à en faire usage, & par l'écriture à celui de la langue. Il leur montre le françois avec l'ortho-

graphe, le latin, &c. Il en a mis déja plusieurs en état d'être Régisseurs de terres. M. le Comte de Falkenstein n'a pas manqué d'aller voir cet homme étonnant, qui a profité de la circonstance pour lui faire un compliment par ses Eleves écrivant. Après avoir admiré son école & l'aisance avec laquelle il la tient, M. le Comte lui a fait la proposition de lui former un sujet qui puisse fonder chez lui un établissement pareil. Sa plus grande surprise a été que M. l'Abbé de l'Epée n'eût reçu aucun encouragement du gouvernement & en fût presque ignoré. Il en a parlé à la Reine qui, quelque jour en venant à l'Opéra, doit aller voir cet utile Citoyen.

Il falloit en quelque sorte l'arrivée du Comte de Falkenstein pour le tirer de l'oubli & le faire connoître. Depuis ce moment les curieux vont en foule visiter le Professeur des sourds & muets, que, non-seulement on ne seconde point, qui mange tout son revenu à son école, mais qui est encore persécuté par M. l'Archevêque, comme Janséniste; au point que, privé de ses pouvoirs, il gémit de ne plus confesser ses Eleves.

M. le Comte de Falkenstein a envoyé son portrait avec une tabatiere à M. l'Abbé de l'Epée, qui a refusé les secours pécuniaires de ce Prince, disant qu'il en avoit assez.

20 Mai 1777. La Requête de M. de Saint-Auban, la Lettre de M. de Monteynard & les menées du Maréchal de Biron n'ont produit au-

tre chose qu'un Arrêt du Conseil du 3 Mai, qui supprime les Lettres de Mad. de Bellegarde, seulement *comme contraires au respect dû aux Juges nommés par le feu Roi, & au Ministre chargé de l'exécution de ses ordres.*

On a fait à l'occasion de la Commission nommée pour la revision du procès du Conseil de guerre des Invalides, une mauvaise facétie intitulée: *Requête d'un Déserteur*, parodie de celle de M. de Bellegarde, qui n'est remarquable que par une licence punissable, avec laquelle on introduit la Reine, protectrice de l'officier d'Artillerie, & on la représente comme gouvernant au lieu de son auguste Epoux.

21 *Mai* 1777. M. le Comte de Falkenstein, curieux de voir Mad. la Comtesse Dubarri, mais voulant le faire sans affectation, a pris le prétexte d'aller visiter son pavillon de Luciennes, un jour où il savoit qu'elle y étoit. Il est resté seul avec elle pendant deux heures & a déclaré qu'il en avoit été fort content, mais qu'il la croyoit mieux de figure.

Ce Prince est aussi allé voir le *Palais de Terpsichore* & la Divinité qui l'habite, qu'on sait être Mlle. Guimard.

22 *Mai.* On annonce enfin pour vendredi l'Opéra de *Céphale & Procris*, mal reçu à la cour en 1774, & à la ville en 1775. Les auteurs s'obstinent à le faire goûter du public. On sait que M. Marmontel est l'auteur des paroles & M. Grétry celui de la musique.

23 *Mai.* On a multiplié les estampes concernant *Desrues*, au point que cela fait aujourd'hui collection. On en compte 16. On l'a représenté dans toutes les circonstances les plus atroces de sa scélérateſſe, qui lui a fait réunir tant de crimes pour en couvrir un.

23 *Mai.* On voit avec peine s'approcher le moment du départ de l'Empereur & il paroît lui même se plaire ici & le retarder. On continue à observer toutes ses démarches. Il est allé voir M. de Buffon plusieurs fois. Il faut se rappeller que ce grand homme, lors du voyage de l'Archiduc, eut l'honneur de lui présenter un exemplaire de ses œuvres; que ce Prince le trouva fort beau, mais le lui rendit, en lui disant qu'il ne vouloit pas l'en priver. Le Comte de Falkenstein n'a pas ignoré ce trait. Dans le courant d'une conversation il dit à l'Académicien qu'il venoit chercher le livre que son frere avoit oublié entre ses mains. Il lui a répondu qu'il lui en destinoit un autre plus convenable pour lui.

24 *Mai* 1777. L'Opéra de *Céphale & Procris* joué hier n'a pas eu plus de succès qu'à son début, malgré les changemens de la part du Poëte & du Musicien. Ils sont peu considérables quant aux paroles. Quant à la musique, on a remarqué que Mr. *Grétry* avoit retranché l'Ouverture ancienne pour y substituer celle des *Mariages Samnites*; ce qui annonce qu'il renonce à ceux-ci & n'a pas amélioré l'autre ouvrage. La plus

grande amélioration a été de substituer, dans le rôle de *Céphale*, à une basse-taille une haute-contre. En général, au troisieme acte près, où il y a quelques beaux morceaux de chant, c'est un ouvrage très-médiocre.

24 *Mai* 1777. Les Comédiens Italiens annoncent pour aujourd'hui la premiere représentation des *Trois Fermiers*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes : paroles du Sr. Monvel ; musique du Sr. Desaides.

25 *Mai*. La comédie des *Trois Fermiers* a eu beaucoup de succès hier, surtout le premier acte, quoiqu'il ne contienne que des amours de villageois. Les scenes en sont si naïves & si piquantes en même tems ; il y a tant de vérité, les mœurs en sont si honnêtes, les sentimens si purs ; tout cela est assaisonné d'une gaieté si franche, que ces riens deviennent quelque chose & forment autant de tableaux charmans. L'auteur, par une adresse peu commune, & qui fait encore plus l'éloge de son cœur que celui de son esprit, a trouvé le moyen de faire marcher de front huit personnages de la même famille, tous vertueux, avec des caracteres différens, très-bien prononcés & sentis, & qui ne sont ni fades ni ennuyeux.

Le second acte n'est peut-être pas assez lié au premier, à l'examiner dans les regles de l'art. C'est même une autre action disparate, en ce qu'elle tient beaucoup du drame & de l'héroïsme. Le Seigneur du lieu, adoré de ses vassaux, arrive

arrive avec un ami qui achette sa terre : nouvelle qui désole les fermiers ; ils en sont au désespoir, & se doutent qu'une raison bien puissante doit le forcer à vendre. Les chefs, qui sont trois de ses fermiers, l'obligent par leurs instances à leur déclarer le motif du parti qu'il prend. Le dérangement de ses affaires par un procès perdu exige ce sacrifice. Alors ils lui offrent leur secours, & si généreusement, avec tant de supplications & de larmes, qu'il se rend à leurs vœux, & les nôces préparées se font. On assure que ce trait est historique.

La musique est analogue au sujet, tendre, simple, agréable, & a réussi autant que le poëme.

26. *Mai* 1777. Quoique M. le Comte de Falkenstein soit de mœurs austeres & n'ait pas l'habitude des galanteries fades de nos petits-maîtres de cour, il n'ignore point l'art de dire des choses agréables & spirituelles aux Dames. On en peut juger par son propos à Madame la Comtesse Dubarri. Le jour où il fut la voir, comme il étoit question de se promener & de visiter les beautés extérieures du Pavillon de Luciennes, ce Prince offrit le bras à la Comtesse, qui sembla honteuse de cet excès d'honneur & s'en avouer indigne : „ ne faites point „ difficulté, lui dit l'Empereur, *la Beauté est* „ *toujours Reine*".

Il y a dans une guinguette de Paris un cabaret immense, qu'on appelle *le Grand Sallon.*

C'est-là que se rendent les fêtes & dimanches tous les ouvriers & en général tout le peuple de cette ville. M. le Comte de Falkenstein n'a pas jugé ce lieu indigne de son coup d'œil. Il y est allé dans son incognito & a vu à son aise tous les tableaux à la Teniers que présente cet assemblage curieux pour un Philosophe. Un tel emplacement contient environ deux mille personnes buvant, mangeant & dansant. Le seul spectacle de viandes & du vin qui s'y débitent est effrayant.

27 *Mai* 1777. M. le Comte de Falkenstein s'étant refusé à recevoir directement l'hommage de nos poëtes, nous n'avons point été inondés du déluge de vers qu'on craignoit. Cependant il en perce toujours quelques-uns, & voici un madrigal qui court, qu'on attribue à Madame d'Esparbès :

De vos propres sujets n'avez-vous pas assez ?
Voulez-vous donc regner sur tout ce qui respire ?
Gagner ainsi les cœurs partout où vous passez,
Des Princes, vos voisins, c'est usurper l'empire :
Mille vertus vous font chérir,
Vos bienfaits sont les loix que votre cœur impose,
Et voyager ou conquérir
Est pour vous une même chose.

28 *Mai. La Société Libre d'Emulation de France, pour l'encouragement des Arts, Métiers & Inventions utiles*, n'est encore fondée que sur une Lettre du Ministre, qui lui permet de s'assem-

bler au couvent des Prémontrés. M. le Lieutenant général de Police la contrarie beaucoup & s'oppose à ce qu'elle n'imprime rien sans son attache ; ce qui la prive du privilege ordinaire à toutes les Académies & Sociétés publiques. Quoi qu'il en soit, elle espere vaincre les obstacles, & continue à se donner une forme décidée & stable. Elle a fait mettre au jour la liste de ses souscripteurs, depuis le mois de Juillet 1776 jusqu'au mois d'Avril 1777 compris, & l'on en compte 213, sans ceux inscrits depuis. Elle a formé aussi un Réglement intérieur pour ses assemblées. Enfin elle a publié un *Prospectus* très-développé des cinq sujets proposés pour les prix qu'elle doit donner.

30 *Mai*, 1777. Il y a eu hier un concours de monde considérable au Concert Spirituel pour entendre le *Te Deum* du Sr. Floquet. Ce jeune Musicien, après avoir passé plusieurs années en Italie, est de retour ici. On peut se rappeller qu'il avoit d'avance vanté ce *Te Deum* comme exécuté déjà à Naples avec le plus grand succès. Ses enthousiastes l'ont trouvé admirable, mais les connoisseurs impartiaux en rendant justice à quelques passages, l'ont jugé long, sans génie & rempli d'un pillage continuel, qu'il n'a pas eu l'art de coudre bien pour en faire du moins un tout. Les amateurs de la musique françoise, qui d'après *l'Union de l'Amour & des Arts* mettoient leur espoir en lui, comme éleve & soutien futur de cette école, lui reprochent

aujourd'hui d'être un lâche déserteur & de n'avoir plus qu'une maniere Italienne.

30 *Mai* 1777. *Céphale & Procris* est tellement abandonné qu'on va donner *Castor & Pollux*, mais quatre fois seulement. On le réservera pour l'hiver, & l'on va faire passer *Ernelinde*.

31 *Mai*. M. de Voltaire, longtems inquiet de savoir à qui il avoit affaire, a enfin découvert que les prétendus Juifs, ses adversaires, lui répondant & défendant leur nation, tantôt sous le nom de trois Juifs de Hollande (en 1771) & tantôt sous le nom de trois Juifs de Portugal (en 1776), n'étoient autre chose qu'un seul & même homme, un simple Abbé, un Ex-précepteur, a pris la plume contre lui avec plus de confiance & lui a repliqué dans l'ouvrage intitulé *un Chrétien contre six Juifs*. On est fâché qu'il se montre infiniment au dessous de son rival, non-seulement pour l'érudition, pour la force des preuves & la dialectique, mais pour le ton de modération, d'honnêteté & de politesse, dont celui-ci ne s'écarte jamais. Le Philosophe de Ferney effleure tout à sa maniere & substitue souvent le sarcasme, le quolibet, l'ordure au raisonnement; & malgré ce secours on peut assurer que sa diatribe n'en est pas plus amusante, qu'elle est même ennuyeuse & le cede encore à cet égard à l'Apologie de l'Abbé Guené, solide, lumineuse, instructive; &, malgré son étendue, se faisant lire avec un plaisir continu.

Par une finesse dont personne n'est plus dupe, M. de Voltaire ne parle point directement ; c'est ce La Roupilliere, son ami, qui le défend & qui renie pour lui tant d'ouvrages dont il a raison de se disculper, à cause de l'animadversion des deux puissances qu'il auroit à redouter en les avouant.

31 *Mai* 1777. La Faculté, toujours dans la crise & ne pouvant obtenir justice du Parlement ni même audience, a eu de nouveau recours aux Avocats. Il paroît pour elle une Consultation en date du 13 Mai, signée de dix Jurisconsultes, tous prépondérans, dont le résultat est d'établir : 1°. Que les décrets de la Faculté de radiation du Sr. de Préval ne sont pas même légalement attaqués. 2°. Qu'ils ne sont point attaquables. 3°. Que le Sr. de Préval se rend coupable d'une calomnie punissable, lorsqu'à défaut de moyens contre ses décrets il veut trouver à la Faculté des torts étrangers ; qu'il ose lui imputer d'avoir manqué au respect que tous les particuliers & les ordres de la société doivent aux Arrêts du premier tribunal du royaume. Il y a plus de méthode dans cet écrit, & de clarté conséquemment que dans le premier, quoiqu'il ne soit pas encore pleinement satisfaisant pour le Lecteur. D'ailleurs, nulle éloquence, nulle énergie, rien qui puisse intéresser le Public, comme la matiere en seroit très-susceptible.

1 *Juin* 1777. Un M. de la Faye, trésorier-général des gratifications des troupes, prétend avoir trouvé une préparation de chaux ou mortier, avec lequel on peut se passer de pierres pour élever les fortifications d'une citadelle. M. le Comte de Saint-Germain est fort occupé de cette découverte utile à la guerre, & indépendamment des expériences en petit qu'a déja fait l'auteur, on présume que le Ministre lui fera exécuter en grand quelque chose de plus considérable.

2 *Juin*. L'Académie des Sciences est surtout jalouse de la nouvelle Société Libre d'Emulation, qui va sur ses brisées & tend insensiblement à la rendre inutile. On assure que ce Corps a déja fait des représentations; mais qu'on lui a fait sentir qu'il n'étoit pas possible de s'opposer au zele des Citoyens qui vouloient bien consacrer des fonds à l'encouragement des Arts, tandis qu'eux coûtoient beaucoup d'argent & vendoient leurs travaux à l'Etat.

2 *Juin*. Il paroît que les hautes sciences ne tournent pas moins la tête que la poésie; on en peut juger par la quantité de fous qu'a engendré *la quadrature du cercle*. Un M. Louis Dufé La Frainaye, commensal de la maison du Roi, répand un Avis aux plus puissans génies de l'univers, où il annonce une solution de Problêmes que l'Académie n'a pas jugée moins folle & dont elle lui a donné son certificat, ainsi qu'en convient l'auteur Calotin. Ces délires

des favans & des gens d'esprit doivent être bien consolans pour les ignorans & pour les fots.

3 *Juin* 1777. *Vers à l'Empereur par M. Saurin.*

Sous l'appareil de la grandeur
Nous aimons à voir la splendeur
Des vertus qu'en vous l'on renomme;
Et plus vous cachez l'Empereur,
Plus nous faites admirer l'homme.

Un Peuple aimable & doux, peut-être un peu léger,
Mais aimant l'honneur & son Maître,
Epris du vrai mérite & fachant le juger,
Vous voit d'autant plus grand que vous voulez moins l'être.

Ah! soyez toujours notre ami;
Que de l'Aigle & des Lys pour le bien de la terre
Tout resserre le nœud par l'amour affermi.
France heureuse! à jamais d'une union si chere
Puisse tu goûter la douceur;
Et ne jamais avoir, en adorant la Sœur,
Qu'à former des vœux pour le Frere!

On voit que le poëte a voulu éviter ici le défaut ordinaire de ses confreres, celui de faire la fatyre du Maître en exaltant trop un Souverain étranger. M. Saurin amene chacun à son rang & lui distribue tour à tour des éloges.

3 *Juin* 1777. Le Sr. Sauvigny étant fort désagréable à M. le Noir dans sa place de Censeur de la Police qu'il avoit obtenue sous M. Albert, le Magistrat lui enleve autant qu'il peut

de ses fonctions. En conséquence on vient de lui ôter les Spectacles, pour les donner à M. Suard, c'est-à-dire, les Comédies. Quant à l'Opéra, c'est un M. le Bret qui en est chargé.

5 *Juin*. On ne donne plus *Castor*, qu'on avoit annoncé à l'Opéra. Les Directeurs ont prétendu qu'ils n'avoient pu avoir les habits de la cour & que d'en faire faire auroit entraîné trop de dépense. Ils redonnent *Iphigénie* pour célébrer l'arrivée du Chevalier Gluck.

En général, on ne peut que gémir sur la nouvelle administration de ce Spectacle, de plus en plus vicieuse. Le Ministre de Paris a remis en quelque sorte toute la haute police, qui le concerne, à M. de Vougny, son cousin-germain, fainéant propre à discuter sur le mérite des Figurantes, de ce qu'on appelle *les Espaliers*, très délicat sur le choix des minois, mais ne connoissant rien à la partie des talens. Et, quant à la ville, elle a aussi confié toute sa manutention au Sr. Bufau, qui entend à merveille le revirement de cette finance pour son avantage & utilité. Restent le Sr. Le Berton & un nommé Grenier, appellé de Bruxelles. Voilà à quelles mains sont remises les rênes de l'Empire Lyrique, tombé dans une véritable anarchie, pillé & dévoré de toutes parts.

6 *Juin* 1777. Des femmes briguent aussi l'honneur patriotique d'être du nouvel établissement dont on a parlé. On en trouve plusieurs dans la liste des Souscripteurs. A la tête des Régle-

ment on voit une gravure portant au centre ce mot : *Utilité*, & autour : *Société Libre d'Emulation, établie en 1776*. On présume que c'est le modele des jettons qu'on donneroit ou des médailles pour les prix.

6 Juin 1777. La Société ou l'Académie des Colporteurs, quoique n'existant que sous l'influence de la Police, quoique soumise à ses ordres, à ses défenses, à ses corrections, à ses punitions, &c. se fait cependant un point d'honneur de n'avoir aucun de ses membres flétri par une sentence juridique : en conséquence elle s'est donné beaucoup de mouvemens pour soustraire à cette forme le nommé *Prot*, arrêté il y a près d'un an, quoiqu'indigne de son attachement par sa lâcheté à trahir les secrets du métier & même quelques-uns de ses confreres. Mais l'utilité publique a prévalu, & sachant qu'il étoit question de faire sur lui un exemple en justice, les Colporteurs ont mis en œuvre toutes leurs protections, & ils en ont beaucoup par le besoin général qu'on en a. Et, quoique le crime du coupable fût très-grave, puisque la Reine même exigeoit son supplice, on a calmé S. M., & ils esperent que ce malheureux en sera quitte pour un an de Bicêtre, & pour ne plus exercer un métier qu'il entend si mal.

7 *Juin*. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 3 Juin*...... Dimanche après-midi, M. le Comte d'Artois est arrivé ici au bruit du canon & des acclamations d'un peuple innombrable. En

débarquant il s'est écrié qu'il n'avoit rien vu de si beau & l'a répété cent fois dans le trajet. En effet, c'est un superbe coup d'œil que ce port, qui a près de deux lieues, garni de monde, dont la rade étoit rempli de vaisseaux pavoisés, & les fenêtres des femmes les plus élégantes. Le soir il est allé à la Comédie avec tous les Seigneurs de sa suite. On l'a beaucoup applaudi: on a crié *Vive le Roi & le Comte d'Artois!* Un acteur lui a fait compliment au nom de sa troupe: on a joué *l'Amoureux de quinze ans*, & lorsque les paysans viennent apporter les bouquets aux deux peres, on lui a adressé quatre couplets, dont le refrein étoit que toutes les Bergeres desiroient que sans faire tort à son rang il pût se rendre Berger. On a crié *bis*. Son Altesse Royale a soupé au Gouvernement. Il y a eu dans la ville de très belles Illuminations, ensuite Bal masqué à la Comédie.

Le lendemain matin M. le Comte d'Artois a reçu les harangues du Parlement & de la Cour des Aides. Il a encore été à la comédie, où l'on a joué *la Feinte par amour* & *les Raccoleurs*. Dans l'Opéra comique on lui a encore adressé des couplets. Le soir, ce Prince s'est rendu au Bal que lui donnoient les Négocians du Chartron. Il étoit superbe, & S. A. Royale en a paru très-satisfaite & a dit qu'elle n'avoit pas encore assisté à fête où elle se plût davantage. M. le Comte d'Artois s'étant adressé à diver-

ses jolies femmes, les a bientôt laissées-là, disant qu'elles n'avoient pas d'esprit.

8 *Juin* 1777. Outre la Statue élevée à M. le Comte de Buffon au Jardin du Roi par M. le Comte d'Angiviller, l'Académie Royale des Beaux-Arts de Toulouse a voulu avoir son Portrait. Il a été dessiné d'après nature par M. Pujos, peintre en miniature, associé honoraire de cette Compagnie, & gravé par M. Vangælisty. M. l'Abbé de Lille y a mis ces vers:

La Nature pour lui prodiguant sa richesse,
Dans son génie, ainsi que dans ses traits,
A mis la force & la noblesse:
En la peignant il paya ses bienfaits.

9 *Juin*. Il paroît une *Seconde Lettre de M. le Comte de *** à M. ***, Président au Parlement de Paris*, en date du 29 Mai. Son objet est de combattre la sécurité de M. l'Avocat-général Séguier, dans son Requisitoire; de prouver que les allarmes prises contre les mouvemens des Jésuites & de leurs partisans étoient très fondées, & surtout de justifier les modifications apposées par le Parlement au nouvel Edit les concernant, & qui ont occasionné tant de fermentation à la cour.

10 *Juin*. Tous nos architectes oisifs s'exercent successivement à orner dans leur imagination cette capitale de beaux monumens. Les deux salles de spectacle pour les comédies Françoise & Italienne sont ce qui les occupe le

plus; comme fourniſſant en effet plus de jeu à de ſuperbes plans. On en voit aujourd'hui un de M. Bonnet de Bois-guillaume pour la derniere comédie. Il eſt fait pour ſéduire les yeux par ſa netteté, & même un eſprit patriotique par les vues d'utilité qu'il préſente. Il propoſe de transporter ce ſpectacle à la place du pilori; de transformer ce local ſale & hideux en une enceinte agréable, & de faire ſuccéder à de ſombres échoppes un édifice élégant. Il renvoie au cimetierre des Innocens le marché, & purifie ainſi la capitale des exhalaiſons peſtilentielles de ce gouffre de la mort. Enfin ſon bâtiment ne coûtera pas 500,000 livres, & il ne demande à la ville pour l'embellir de cet edifice, qu'il conſtruiroit à ſes frais, que la conceſſion du terrein qu'il a choiſi, & la facilité d'élargir où percer certains endroits pour la plus libre circulation des voitures.

11 *Juin* 1777. On a donné depuis quelque tems un opéra-comique nouveau à la comédie de la ville à Verſailles. Il eſt traduit de l'Italien & a pour titre: *Orgon dans la Lune*. L'intrigue en eſt plaiſante & folle, quoique les paroles n'en vaillent pas grand'choſe: mais la muſique en paſſe pour délicieuſe. La Reine a voulu le voir, & vendredi dernier à onze heures du ſoir elle l'a fait jouer chez elle. S. M. en a été très-ſatisfaite.

11 *Juin*. L'accident arrivé lundi au Roi à la chaſſe, quoique ſans aucune conſéquence, a re-

tardé le départ de *Monsieur*, qui devoit avoir lieu hier.

On a vu, à l'occasion de cet événement, l'utilité du *Journal de Paris*, qui, dès le mardi après-midi, a fixé les rumeurs publiques & dissipé toutes les craintes par un supplément rendu en grande diligence.

13 *Juin*. On peut se rappeller un livre intitulé: *Le Caffé politique d'Amsterdam*, où il est beaucoup question d'un M. *Pelissery*, grand spéculateur en finances, & qui avoit envoyé différens Mémoires sur cette partie à plusieurs Contrôleurs généraux successivement. Il vient d'en adresser un nouveau à M. Taboureau, à M. Necker & à divers autres Ministres. On ne sait point ce qu'il contient, mais, samedi dernier, on est venu chez lui en saisir tous les exemplaires & on l'a conduit à la Bastille. Ce qui fait desirer beaucoup de lire cet écrit, qui n'en sera que plus rare. On sait qu'en général cet auteur a de fort bonnes vues, mais se perd quelquefois en théories folles & chimériques.

13 *Juin*. M. le Comte d'Artois n'a point manqué, à l'exemple des voyageurs qui veulent s'instruire, de faire un Journal de sa route; il est actuellement occupé à le rédiger, & il doit le présenter dimanche au Roi.

14 *Juin* 1777. Il paroît que le Mémoire de M. Pelissery attaque les opérations de finance de M. Necker, & que c'est celui-ci qui a de-

mandé sa détention. On n'en sait pas encore davantage.

15 *Juin. Extrait d'une Lettre de Ferney, du 5 Juin.* „ Nous sommes arrivés ici à notre retour d'Italie: nous avons eu le bonheur d'en voir le Seigneur, & nous en avons été d'autant plus flattés qu'il devient très sauvage, & que nous avions rencontré dans notre route plusieurs grands & notables personnages qu'il avoit refusés. Il a passé la journée entiere avec nous. L'endroit de sa terre qu'il nous a montré avec le plus de complaisance c'est l'église. On lit au haut en lettres d'or: *Deo Erexit Voltaire.* L'abbé de Lille s'écria: „ voilà un beau mot entre „ deux grands noms! mais est-ce le terme pro„ pre, ajouta-t-il en riant; ne faudroit-il pas „ *Dicavit*, *Sacravit*? — Non, non, répondit le „ patron". Fanfaronnade de vieillard. Il nous fit observer son tombeau à moitié dans l'église & à moitié dans le cimetierre: „ les malins, „ continua-t-il, diront que je ne suis ni dehors „ ni dedans. " La religion l'occupe toujours beaucoup. En gémissant sur la petitesse de ce lieu saint, il dit: „ je vois avec douleur aux „ grandes fêtes qu'il ne peut contenir tout le „ sacré troupeau; mais il n'y avoit que 50 ha„ bitans dans ce village quand j'y suis venu, & „ y en a 1,200 aujourd'hui. Je laisse à la piété „ de Madame Denis à faire une autre église". En parlant de Rome, il nous demanda si cette belle Basilique de Saint-Pierre étoit toujours

bien ferme sur ses fondemens? Sur ce que nous lui dîmes que oui, il s'écria : „ *Tant pis!* "

16 *Juin* 1777. M. Le Garde des Sceaux ayant annoncé qu'il vouloit faire un exemple sévere contre les Imprimeurs & Libraires qui prêtoient leur ministere à l'impression & à la distribution de livres prohibés ou clandestins, vient de l'exécuter à l'égard d'un imprimeur de Montargis, nommé le Quatre, & de Hardouin & le Jay, Libraires de Paris. Ils ont été destitués de leur état & condamnés à une amende.

Leur crime est d'avoir imprimé & vendu un livre ayant pour titre : *Esprit de l'Abbé Raynal.* Quoique son ouvrage des *Etablissemens des Européens dans les deux Indes* soit toléré, on ne veut pas qu'on en quintessencie le poison dans un extrait encore plus dangereux. C'est un fol de Rheims, nommé Héduin, qui a composé ce livre au château de Ham où il est enfermé.

17 *Juin.* Un particulier a imaginé une machine à feu pour l'élévation de l'eau, moins dispendieuse que celle de Londres, & pouvant s'appliquer en petit, même dans les maisons particulieres. On en a fait depuis peu l'essai à l'hôtel de Chenisot, rue & isle St. Louis. L'expérience n'a pas réussi parfaitement à raison d'inconvéniens, qui ne détruisent pas le mérite de l'ouvrage ni la possibilité de l'exécution : en conséquence on doit recommencer.

17 *Juin* 1777. M. Greuze, toujours piqué de son exclusion de l'Académie, continue à préparer pour le tems de l'exposition des tableaux

quelque chef-d'œuvre qui attire la foule chez lui. Cette année il a pris pour sujet *la malédiction paternelle*. Instruit de l'arrivée de l'Empereur, il a pressé son ouvrage, afin de pouvoir le montrer à ce Prince dans un état de perfection; ce qui fait qu'on peut déjà l'aller admirer chez cet artiste. On en dit beaucoup de bien.

17 *Juin*. L'abbé Perrin, curé de Champagne, ayant prêché le lundi de la pentecôte à Châlons un sermon où il a attaqué avec une fureur fanatique le Parlement & l'autorité royale, est poursuivi & l'on informe contre lui.

18 *Juin*. *Extrait d'une Lettre de Ferney*, *le* 10 *Juin*. Pour vous continuer nôtre relation, nous vous ajouterons que M. de Voltaire devant toujours exercer sa bienfaisance envers quelqu'un, n'ayant plus le Pere Adam, & étant brouillé avec Madame Dupuy, ci-devant Mlle. Corneille, a pris chez lui Mlle. de Varicourt, fille de condition, dont le pere est officier des gardes du corps, mais pauvre & chargé d'une nombreuse famille. Il l'a couchée sur son testament, & l'auroit voulu marier à son neveu M. de Florian. C'est une fille aimable, jeune, pleine de graces & d'esprit. Elle est en embonpoint, & c'est quelque chose de charmant de voir avec quelle paillardise le vieillard de Ferney lui prend, lui serre amoureusement & souvent ses bras charnus.

Il ne faut pas vous omettre que dans notre conversation nous fûmes surpris de le voir

s'ex-

s'exprimer en termes injurieux sur le Parlement Maupeou qu'il a tant prôné ; mais nous avions avec nous un Conseiller du Parlement actuel & nous admirâmes sa politique.

Du reste, on nous a rapporté deux bons mots de cet aimable Anacréon, qu'on nous a donnés pour récens, & qui vous prouveront que son attaque d'apoplexie, qui ne consistoit que dans des étourdissemens violens, n'a pas affoibli la pointe de son esprit.

Madame Paulze, femme d'un fermier général, venue dans ces cantons où elle a une terre, a desiré voir M. de Voltaire, mais sachant la difficulté d'être introduit, elle l'a fait prévenir de son envie, & pour se donner plus d'importance auprès de lui a fait dire qu'elle étoit niece de l'Abbé Terrai. A ce mot de Terrai, frémissant de tout son corps, il a répondu : „ dites à Madame la Paulze qu'il ne me reste „ plus qu'une dent, & que je la garde contre „ son oncle".

Un autre particulier, l'abbé Coyer, dit-on, ayant très-indiscrettement témoigné son desir de rester chez M. de *Voltaire*, & d'y passer six semaines; celui-ci l'ayant su, lui dit avec gaieté : „ vous ne voulez pas ressembler à Dom Qui„ chotte ; il prenoit toutes les auberges pour des „ châteaux & vous prenez les châteaux pour „ des auberges."

19 *Juin* 1777. M. Guilbert de Préval vient de répandre le Mémoire suivant : „ Précis si-

gniſé, ſervant de réponſe à deux libelles intitulés: *Précis & Réponſe, & deux Conſultations ſignées, l'une de cinq Avocats, l'autre de dix, & Pieces très importantes* pour M. *Guilbert de Préval*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, *Accuſateur*, contre Mrs. *Deſeſſarts*, *Le Clerc*, *du Mangin*, *Bagnaire* & *Lezurier*, auſſi Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine, *Accuſés*, plaidant pour ladite Faculté."

Tout cela eſt ſuivi d'une Conſultation rapportée, en date du 25 Mai 1776, ſignée *Gervais* & *Cochu*.

On ne peut nier que ſi les faits étoient vrais, M. Guilbert ne fût un innocent très-injuſtement perſécuté par ſes ennemis & ſes envieux.

19 *Juin* 1777. On a enfin donné aujourd'hui la premiere repréſentation de *l'Egoïsme*, comédie en cinq actes & en vers. La ville cette fois s'eſt trouvée d'accord avec la cour. On a jugé l'ouvrage déteſtable en quelques endroits, médiocre dans le grand nombre, & quelquefois ſaillant par des traits d'un excellent comique. C'eſt une mauvaiſe piece, mais du moins dans le vrai genre.

20 *Juin*. Il faut que le ſermon de M. l'abbé Perrin ait été bien violent, puiſque M. l'Evêque de Châlons, préſent, a déclaré depuis que c'étoit trop fort, & que s'il n'avoit craint de commettre un ſcandale, il auroit fait deſcendre de chaire ce prédicateur; & cependant M. de Jugnié

est un Moliniste ardent, un grand défenseur des Jésuites.

21 *Juin* 1777. M. Préval dans son Précis fait d'abord l'analyse des accusations intentées contre lui & de sa défense. Il prétend n'être point coupable de la prostitution qu'on lui reproche; qu'il n'a jamais trompé sur son remede, & que c'est à celui-ci qu'on en veut & non à sa personne; que ce n'est point la Faculté qui le poursuit, mais un petit nombre de Docteurs, jaloux de sa découverte; qu'au surplus, ç'a toujours été l'usage constant dans son Corps, & que les hardis novateurs en médecine avant lui ont essuyé les mêmes persécutions. Il va plus loin; il rapporte des faits accumulés qui établissent, suivant lui, qu'on ne veut le perdre que pour faire perdre la confiance acquise à son remede, à ce remede vraiment précieux à l'humanité. De-là son éloge pompeux.

„ Plus de huit milliers de malheureux ont re„ trouvé dans Paris seul, avec le secours de son „ spécifique, une santé perdue & souvent déses„ pérée. Aucune maladie provenant de l'épais„ sissement de la lymphe & de l'acrimonie des „ humeurs n'y résiste. Les glandes engorgées, „ les tumeurs lymphatiques, les exortoses, qui „ étoient regardées comme des accidens incu„ rables, se fondent sous ce précieux remede „ & ne laissent aucunes traces.

„ Son effet n'est point local; il attaque le „ mal avec le même empire dans tous les lieux,

„ & partout où il se trouve provenir des mêmes „ causes. Les *Indes*, l'*Amérique*, la *Martinique*, „ jouissent aujourd'hui de ses admirables effets. „ Il fait disparoître, comme par miracle, le „ *pian*, le *mamapian*, les *malingres* & le *scor-* „ *but*, qui sont les destructeurs de l'espece hu- „ maine dans ces contrées : c'est l'expression des „ Médeçins des Isles......

„ Mais ce qui étonne le plus, & ce que le „ Physicien ne peut comprendre, ce remede est „ tellement antipathique du mal, qu'il l'indi- „ que : il change de couleur, il se trouble ; de „ limpide qu'il est, il devient épais, blanchâ- „ tre, laiteux, à son approche seule, & il est „ nuancé en proportion de ses degrés. C'est un „ phanal pour le voyageur dans la nuit obscu- „ re, qui lui montre le danger ; il en est pré- „ servé, s'il n'a pas perdu la raison......"

Deux événemens ont surtout excité la jalousie des confreres de M. de Préval : la confiance du Duc des Deux-Ponts, les essais triomphans & multipliés qu'il fit faire dans ses Etats de son remede ; & celle du Magistrat de la Police, qui lui donna lieu en 1772 d'en développer, par les plus nombreuses, les plus parfaites, les plus constatées expériences l'efficacité infaillible. Il leur attribue l'origine de son procès contre la Faculté, dont il fait l'histoire.

Il procede ensuite à l'analyse des Arrêts & des rebellions aux Arrêts de la Cour, & à celle des délibérations, sous le titre de Décrets de la

Faculté, pour résister à l'autorité des Magistrats, & il termine par des observations sur la marche qu'il a tenue & qu'il tient dans son action intentée contre son corps.

21 *Juin* 1777. On a appris que M. Gresset étoit mort le 16 de ce mois à Amiens d'une fluxion de poitrine, ce qui laisse une place vacante à l'Académie & un champ vaste aux cabaleurs.

22 *Juin*. Il paroît que M. Marmontel furieux de la chûte de son *Cépbale & Procris*, & en général du succès de la musique du Chevalier Gluck, a exhalé sa bile dans une brochure intitulée: *Essai sur les révolutions de la Musique*, brochure qu'il donne à ses amis & partisans pour mieux s'en assurer le débit. Il y veut établir la supériorité de celle de *Piccini*, que nous ne connoissons qu'à la comédie Italienne; ce qui se rapproche plus du genre de l'Académicien qui a beaucoup brillé à ce théâtre. Quoi qu'il en soit, on lui reproche quantité d'hérésies en raisonnant sur un Art qu'il n'a jamais professé, & ce sont tous les jours de nouvelles Lettres dans le *Journal de Paris* contre lui & de nouveaux brocards qu'on lui lance.

23 *Juin*. M. Gresset a été trouvé mort subitement dans son lit. Sa femme, qui ne le quittoit jamais, avoit été pour la premiere fois de sa vie à la campagne sans lui. La ville lui a rendu les honneurs dont il étoit susceptible, en faisant célébrer un service pour le repos de

son ame. Il étoit depuis quelques mois historiographe de l'Ordre de St. Lazare, place créée pour lui par *Monsieur*. Voici un distique Latin fait pour lui servir d'épitaphe :

Hunc lepidique sales lugent, veneresque pudicæ,
Sed probibent mores, ingeniumque, mori.

24 *Juin*. Il paroît ici quelques exemplaires venus de Londres, d'une histoire des deux *Amériques Méridionale* & *Septentrionale* par M. Robertson. On n'en voit encore que deux volumes in 4°. qui doivent être suivis de deux autres pour la completter. Ils sont d'une superbe impression, papier de Hollande, & coûtent deux louis. On ne doute pas que M. Suard ne s'empare de cet ouvrage & ne le traduise. Depuis la mort de M. Hume, Robertson est l'historien le plus estimé des Anglois. On dit cet ouvrage d'un style riche, magnifique, & philosophiquement traité dans le goût de celui de l'Abbé Raynal.

25 *Juin* 1777. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du* 21 *Juin*. „ Il y a eu les mêmes fêtes pour *Monsieur* que pour le Comte d'*Artois* : illumination tous les jours, bal masqué à la comédie, bal à la bourse, bal au Chartron, spectacle à chaque soirée. La premiere fois on a donné une piece en un acte que Desforges, le comédien, avoit fait pour S. A. Royale, intitulée *la voix du cœur*, qu'on a trouvée très-jolie, & *le Barbier de Séville*, qui a été joué beaucoup mieux qu'à Paris. La seconde, ils ont exécuté *la Par-*

tie de chasse de Henri IV, où l'on avoit ajouté des couplets analogues à la circonstance.

Ce Prince a très-bien pris ici, & il paroît s'y être amusé, car la veille de son départ, c'est-à-dire mercredi, lorsque ce même *Dusforges* vint lui adresser le compliment d'adieu, on crut voir à S. A. Royale les larmes aux yeux. Il est vrai que la maniere avec laquelle l'acteur débita son discours attendrit tout le monde.

Monsieur a voulu tout voir. On s'accorde à dire qu'il est très-instruit. Il est parti jeudi matin pour aller coucher à Agen, & doit se rendre à Toulon le jour suivant".

26 *Juin* 1777. Suivant les Lettres de Bordeaux, l'Empereur y est arrivé le lendemain du départ de *Monsieur*. Il a débarqué d'un brigantin sur le port. Quoique ce Prince arrivât plutôt qu'on ne comptoit, puisqu'on ne l'attendoit qu'au 1er. Juillet, on a eu vent de sa venue. Il est accouru bientôt au port une si grande quantité de monde & de voitures, que l'illustre Etranger a perdu dans la foule ses deux Gentilshommes & s'est trouvé embarrassé pour se rendre à son auberge. On a beaucoup crié *Vive l'Empereur*; ce qui lui a donné de l'humeur, au point qu'un particulier pour faire l'important, ayant dit *bas les chapeaux*, il s'est retourné en lui demandant sévérement s'il l'avoit choisi pour son maître des cérémonies ?

27 *Juin*. On écrit de Châlons que les Magistrats de cette ville continuent les informations

concernant le sermon séditieux dont on a déja parlé; que cela excite une grande rumeur dans la ville par la différence des partis; qu'on a assigné tout le Chapitre pour déposer de ce qu'il a entendu: ce qui allarme beaucoup les Chanoines assez partisans de l'Ex-Jésuite; qu'ils craignent, en disant la vérité, de lui nuire; & qu'en ne la disant pas ils ne se trouvent en manifeste contradiction avec le reste des spectateurs & auditeurs.

28 *Juin*. Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 24 Juin. L'Empereur, à son arrivée s'est rendu à son hôtel loué. Son Consul, appellé Betmann, est allé le voir, le Maréchal de Mouchy aussi. Il y avoit un monde infini à la porte de l'auberge & les premiers de la ville en carosse. On se flattoit qu'il se mettroit un instant à la fenêtre, ce qu'il n'a pas fait, quoique le plus grand nombre soit resté jusqu'à neuf heures du soir, malgré la pluie.

Le samedi après-midi il est monté au Château-*trompette*. Toute la ville s'est rendue aux allées de Tourni & sur le chemin qui conduit à la citadelle: l'Empereur est arrivé en carosse de louage, se cachant tant qu'il pouvoit. En sortant du château il s'est rendu à la nouvelle salle de comédie, dans laquelle il n'a pas voulu permettre qu'entrassent même les femmes des Jurats. Il a beaucoup critiqué ce bâtiment & a humilié l'architecte Louis. Le dimanche il est allé entendre la messe aux Jacobins. En sortant de l'église il

couroit

couroit, au lieu de marcher : il a vu ensuite la Bourse, qu'il a critiquée sans ménagement.

L'après-dîné, M. le Maréchal avoit annoncé que ce Prince iroit à la comédie. Toutes les loges étoient louées, & ceux qui ne pouvoient pas entrer, étoient restés à la porte; mais il ne sortit point, ne se mit pas même à la fenêtre, & l'on ne commença le spectacle qu'à près de huit heures, quoique le Maréchal y fût.

L'Empereur est parti le lundi à quatre heures du matin.

Ce Prince n'a pas plu ici & a paru sauvage. On a comparé sa conduite à celle de *Monsieur*, qui, loin de critiquer la Bourse, dit au Maréchal que s'il restoit à Bordeaux il voudroit loger en ce lieu, tant il le trouvoit beau. Il s'étoit expliqué d'une façon plus flatteuse encore, lorsque le Gouverneur lui demanda s'il vouloit voir ce monument : *Non*, répondit-il, *mais je veux rendre visite aux Négocians dans leur Hôtel.*

Le jour où l'Empereur a été à la nouvelle salle de comédie, les Jurats n'osoient se montrer à cause de la difficulté qu'avoit fait ce Prince d'admettre personne. Ils étoient cachés dans une loge. En sortant cependant M. le Maréchal lui dit : „ Monsieur le Comte, voici les Jurats de „ Bordeaux qui desirent avoir l'honneur de vous „ saluer ". Mais il ne se donna pas la peine de les regarder.

Lorsque le Sr. du Hamel, le Sous-maire, fut lui dire que la ville l'envoyoit pour prendre ses

ordres, il répondit brusquement : „ je n'ai point „ d'ordre à donner ici. " En un mot, tout son séjour s'est ressenti de la mauvaise humeur qu'il a contractée dès le premier jour, de se voir découvert & entouré de la multitude qu'il ne peut souffrir. "

29 *Juin* 1777. Un troisieme Wauxhall, élevé depuis plusieurs années sur les nouveaux boulevards, mais suspendu & formé seulement au mariage de la Princesse de Piémont en 1775, où l'Ambassadeur de Sardaigne donna sa fête, prend aujourd'hui naissance & annonce son ouverture par extraordinaire. On y doit voir le *Temple de la Bienfaisance*, à la gloire du Roi, un feu d'artifice, &c. Il s'intitule : *le Cirque Royal.*

30 *Juin.* Une sentence de Police du 25 Avril excite la curiosité générale au coin des rues où elle est affichée : par un changement d'étiquette dans le protocole de la Justice, qui prouve combien le luxe attire aujourd'hui de considération à celles qui s'y emploient le plus efficacement, on lit : *Sentence, &c. en faveur des* Dames, *Marchandes de modes, Plumagistes, Fleuristes, &c.* Cette qualification honorable de *Dames*, pour ces Prêtresses de Vénus, fait beaucoup rire.

30 *Juin.* Les Docteurs le Clerc, du Mangin, Lezurier, Bagnaire & Dessessarts Doyen, répondent par un *Mémoire* à celui du Sr. Guilbert de Préval, qui les a inculpés & fait décréter. Cet écrit, qui n'est qu'une discussion seche des accusations, est peu intéressant pour le public

& assez mal tourné. Il est étonnant que la Faculté entiere n'ait pas de plus adroits & de plus éloquens rédacteurs, ou n'ait pas recours aux plus fameux de nos Jurisconsultes dans une cause aussi majeure.

30 *Juin* 1777. Le *Cirque Royal* n'est pas encore terminé. On a ajouté à la Rotonde, qui en fait la partie essentielle, un jardin où a été tiré le feu. Les Directeurs ne pouvant enchérir sur le luxe & l'élégance des autres lieux de cette espece, ont cherché à se distinguer par une noble simplicité. On peut cependant traiter l'ameublement de mesquin, mais l'architecture est mieux. La rotonde est précédée d'une cour en péristile, qui, illuminée à l'angloise de feux de couleurs, produit un coup d'œil plus beau que celui de Torré. Tous les amateurs s'étoient rendus à cette ouverture; mais on y a remarqué une espece d'hommes qui y a abondé plus particuliérement, comme étant dans leur quartier, sans doute: ce sont les *Abbés*. Ce mélange avec les filles les plus élégantes, n'étoit pas la chose la moins piquante du spectacle.

30 *Juin*. M. Greuze, ce Peintre excellent pour les têtes de caractere, s'est emparé de celle de M. Franklin, dont on voit l'esquisse. Il y a beaucoup de ressemblance & d'expression. Comme il fait graver actuellement son tableau de *la Malédiction paternelle*, que l'Empereur est allé voir chez lui, on ne peut encore admirer ce chef-d'œu-

vre, connu seulement des amis de cet artiste & de quelques amateurs.

2 *Juillet* 1777. On annonce un nouvel ouvrage en deux volumes, ayant pour titre *l'Espion Anglois*, ou *Correspondance Sècrette entre Milord All'Eye* (tout œil) & *Milord All'Ear* (tout oreille) avec cette épigraphe: *Singula Quæque Notando*. On dit qu'on a beaucoup de peine à faire passer ce livre, dont il y a encore peu d'exemplaires à Paris. Ces propos sont une ruse ordinaire des colporteurs pour exciter la curiosité, & vendre plus cher cette marchandise de contrebande. Au reste, le titre est piquant & très propre à allarmer la vigilance de la police.

3 *Juillet*. Extrait d'une Lettre de *Bordeaux* du 28 Juin. L'Empereur est en effet parti lundi pour Bayonne, peu regretté des Bordelois, mais surtout des femmes, envers lesquelles il n'a été rien moins que galant. En voici un échantillon. La Présidente de Virozel & Mad. Doyard n'ayant pu le voir, malgré toutes les peines qu'elles s'étoient données, formerent la partie de passer la nuit de son départ & de se rendre chez lui à trois heures du matin; ce qu'elles firent, accompagnées de M. de Pontac. Le maître de l'hôtel qui les connoissoit, les laissa entrer en leur disant: „ Mesdames, „ tout ce que je puis faire pour vous, c'est de „ vous mettre sur l'escalier ". Betman, le Consul de ce Prince, les ayant trouvées dit à son

Maître que deux femmes des premieres de la ville ne s'étoient pas couchées pour ne pas perdre le dernier instant qui leur restoit de le voir. Quelques minutes après il eut occasion de sortir & de passer devant elles ; il les salua très froidement, puis revenant sur ses pas, il leur dit : „ Mesdames, je suis très étonné que vous soyez si curieuses de m'envisager, car je ne suis „ ni Adonis, ni Cupidon ". Ces Dames furent étourdies & ne se seroient pas, sans doute, vantées du compliment, s'il n'y avoit eu des témoins.

La ville de Bordeaux, c'est-à-dire, les Jurats avoient obtenu de mettre un droit sur le sel; le Parlement avoit enrégistré l'Edit, mais non la Cour des Aides qui avoit fait des Remontrances. Un nommé La Botiere, fameux libraire de cette ville, les avoit imprimées ; il y a trois jours qu'il est arrivé un Arrêt du Conseil qui l'interdit, & le condamne à une amende.

3 *Juillet* 1777. On a parlé du projet qu'avoient formé, il y a près de deux ans, quelques particuliers de distinction de rétablir ou faire revivre l'Ordre du St. Sépulcre, qui n'étoit plus connu ici que comme une confrérie d'artisans, surnommée par dérision *la Confrérie de l'aloyau*. Ils prétendirent que suivant l'institution remontant à 1099 il devoit y avoir dans l'association trois classes différentes, celle des Chevaliers, celle des Voyageurs, & celle des Confreres de Dévotion. La vanité qui avoit excité les novateurs, les por-

ta à imaginer des croix, un habit de cérémonie, des Commanderies à retrouver & des dignités à réintégrer. Ils dédaignerent les vrais possesseurs, s'emparerent de l'administration, & comme l'argent est nécéssaire à tout, ils rendirent les réceptions beaucoup plus cheres. Il en est résulté un procès entre les deux corps, & des plaintes en cour.

Le 2 Juin 1776 il est intervenu un ordre du Roi, portant défenses aux prétendus Chevaliers de porter la croix, & injonction de représenter les régistres pour y faire rayer les qualifications prises dans les délibérations nouvelles.

Cet ordre a été suspendu depuis quant à la radiation; & S. M. a permis aux prétendus Chevaliers de lui adresser des représentations.

Ces Messieurs voulant faire parler d'eux & se donner une consistance dans le monde, ont pris l'occasion de leur contestation avec les *Confreres de l'Aloyau*, pour sortir de leur obscurité & répandre une Requête volumineuse sous prétexte de repousser les assertions injurieuses des accusateurs.

Comme dans tous les noms à la tête du Mémoire, au nombre de plus de trois cents, il ne laisse pas que d'y en avoir de recommandables & d'illustres, cette querelle produit sensation, & l'on cherche à déterminer M. le Comte d'Artois, qu'on sollicite depuis longtems, de se mettre à la tête de cet Ordre de Chevalerie, à l'in-

ftar de *Monfieur*, Grand-Maître de celui de St. Lazare.

4 *Juillet* 1777. Il paroît la fuite d'un ouvrage, dont on avoit eu pour échantillon deux volumes cet hiver, intitulé *Mémoires Secrets pour fervir à l'hiftoire de la République des Lettres*, &c. *par feu M. de Bachaumont*. On en voit huit volumes aujourd'hui, allant depuis 1762 jusqu'au Janvier 1776. Il caufe une grande fermentation parmi nos auteurs, dont l'amour-propre n'eft pas flatté; il eft en outre recherché pour une foule d'anecdotes & de pieces en vers & en profe que perfonne n'avoit encore ofé révéler ou livrer à l'impreffion. (Cet article eft extrait de *Nouvelles à la main*, très accréditées dans Paris.)

5 *Juillet* 1777. La Requête au Parlement des prétendus Chevaliers du St. Sépulcre ayant fait bruit, on a voulu lire le Mémoire des *Confreres de l'aloyau*, & il s'eft trouvé que celui-ci, de la main de Me. Vermeil très connu au barreau, étoit plus curieux par l'esquiffe fatyrique qu'on y trouvoit du plan ambitieux des premiers, qu'il appelle les *Novateurs*, & dont il tourne en dérifion les projets chimériques, en ne diffimulant pas qu'ils avoient pouffé leur fol efpoir jusqu'à croire qu'un Prince augufte (le Comte d'Artois) devoit fe placer à la tête de cet Ordre & lui rendre fon premier éclat.

Du refte, les accufés, au nombre de neuf, qui ont à leur tête un nommé *Venier*, maître

meilleur, se trouvant décrétés d'ajournement personnel à la requête du Ministere public, prétendent que c'est le résultat de sollicitations insidieuses des prétendus Chevaliers qui, auteurs du tumulte, sujet de la plainte, ont eu la lâcheté d'être les dénonciateurs secrets d'un délit dont ils étoient coupables eux-mêmes. Ce procès doit être jugé incessamment.

5 *Juillet*. Quoique les deux pieces très intéressantes ci-jointes aient deux ans de date, elles étoient restées jusqu'à présent dans le plus grand secret, & à la lecture on jugera aisément pourquoi. Mais l'avidité des curieux d'une part & la cupidité des mercénaires de l'autre, font tout transpirer à la longue.

Désistement de Mrs. de la Chalotais & de Caradeuc, du 5 Août 1775.

Nous soussignans *Louis René de Caradeuc de la Chalotais*, & *Anne Jacques Raoul de Caradeuc*, Procureurs Généraux du Roi au Parlement de Bretagne, voulant donner à S. M. un témoignage de notre respect pour sa personne sacrée, de notre reconnoissance de la justice qu'elle a bien voulu nous rendre, de notre désir de concourir aux vues de paix dont elle est animée, & de notre considération pour M. le Comte de Maurepas, déclarons abandonner purement & simplement toutes actions & demandes que nous aurions faites ou pu faire relativement à la procédure criminelle injustement intentée contre

nous au mois de Novembre 1765 & années suivantes, circonstances & dépendances, en quelque Tribunal & envers quelques personnes que ce soit, renonçant à en faire aucunes suites, & notamment Mr. le Duc *d'Aiguillon.* A Rennes le 5 Août 1775. (*Signé*) DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS, DE CARADEUC.

Lettre de M. le Garde des Sceaux à M. de la Chalotais, *du* 8 *Août* 1775, *envoyée d'Atbys à M.* de la Chalotais *le* 14 *Août.*

MONSIEUR,

Le Roi a bien voulu vous accorder une gratification de la somme de 100,000 livres une fois payée, & une pension de 8000 livres réversible après vous, savoir 4000 livres à M. le Chevalier de la Chalotais, votre fils, & 4000 livres à Mad. de la Fruglaye.

S. M. vous accorde également une charge de Président à Mortier, dont elle voudra bien donner l'agrément à M. de Caradeuc, si vous la lui faites passer. Vous ne devez pas douter du plaisir que j'ai à vous annoncer ces graces.

Je vais faire passer à M. le Contrôleur Général l'ampliation des décisions du Roi, pour qu'il soit à portée de vous procurer le payement des 100,000 livres & de vous faire porter sur les états du Roi pour la pension de 8000 livres.

Je vais faire passer également à M. de Ma-

lesherbes une ampliation de la décision relative à cette pension, pour qu'il soit en état de vous en expédier le Brevet.

Je suis,

MONSIEUR,

Votre affectionné Serviteur
(*Signé*) MIROMESNIL.

à Versailles le 8 Août 1775.

9 *Juillet* 1777. On parle beaucoup d'une Négresse blanche qui vient d'arriver. Elle est de l'espece qu'on appelle *Albinos*. Elle n'a que dix-huit ans; elle est de pere & de mere noirs, elle a la laine blanche & les pieds & les mains annoncés d'une nature à exercer les spéculations des Physiciens. On doit la faire voir au public d'ici au mois de Septembre, qu'elle va en Italie.

10 *Juillet*. Un certain abbé Martin, Vicaire de la paroisse de St. André des Arts, qui, lorsque la premiere fermentation occasionnée par le livre des *Trois Siecles de la Littérature Françoise* fut passée, que l'abbé Sabbathier s'en avouant l'auteur eut reçu toutes les injures, toutes les invectives des coryphées du Parti *Encyclopédique* très maltraités dans l'ouvrage, ainsi que la secte entiere, s'étoit avisé de lui disputer malhonnêtennent cette paternité, est deve-

nu fol depuis quelques mois, & les remedes n'ayant pu opérer, il vient d'être enfermé dans une maison de force. Ses partisans continuent à assurer que non seulement il a été le coopérateur de l'abbé Sabbathier, mais que celui-ci, au contraire, ne faisoit que lui servir de manœuvre pour les recherches & la découverte des matériaux; que le Vicaire étoit en chef, assembloit les articles, les rédigeoit & mettoit à tous ses sarcasmes, son style & son vernis. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Grand-Aumônier étoit persuadé du fait, puisqu'il avoit donné une pension de 1500 livres à ce Cuistre littéraire, en lui disant que ce n'étoit qu'un encouragement pour l'exciter à continuer. C'est dans cette noble ardeur qu'il a forcé de travail & que la tête lui a pété.

11 *Juillet* 1777. En vertu des défenses faites aux prétendus Chevaliers du St. Sépulcre de porter la Croix, ainsi qu'on l'a dit, ils ont par le ministere de Me. Perrin, Avocat aux Conseils, présenté une requête au Roi, qu'ils qualifient de *très humbles & très respectueuses représentations des Chevaliers, Voyageurs & Confreres de Dévotion du St. Sépulcre de Jérusalem, formant ensemble l'Archi-confrérie Royale du même nom, établie en l'Eglise des Cordeliers de Paris*. Après un historique assez curieux de la formation de divers Ordres Militaires & Religieux, auxquels les Croisades ont donné naissance, & dont celui du St. Sépulcre seroit le plus ancien & le plus il·

lustre, suivant l'écrivain; après avoir cité & discuté les monumens qui ont perpétué jusqu'à ce jour l'archi-confrérie Royale dans le même état & la même existence qu'elle a eus dès sa naissance; il vient aux moyens qui doivent déterminer S. M. à conserver aux membres de cette archi-confrérie les prérogatives & privileges dont ils ont toujours joui.

L'auteur démontre qu'elle est composée de trois Classes; 1o. des Chevaliers; 2o. des Voyageurs; 3o. des Confreres de dévotion: que la Bulle de suppression d'Innocent VIII n'a point été reconnue en France, que le Procureur Général s'en est porté appeliant comme d'abus, & que Louis XIV, lui même, a reconnu l'existence de l'Ordre du St. Sépulcre. Les supplians concluent en conséquence à ce que le Roi conserve à ce corps véritablement utile pour le soulagement des malheureux, la qualification qu'il a conservée jusqu'à ce jour dans tous les Tribunaux, & surtout à ce qu'on ne lui ôte point une Croix, signe caractéristique de son institution.

11 *Juillet* 1777. Les amateurs de la Littérature sont affligés du bruit qui se répand qu'on n'a trouvé aucun manuscrit chez M. Gresset, pas même le nouveau chant destiné à être ajouté au poëme de *Ververt*, sous le nom de *l'ouvroir*, chant qu'il avoit lu à la cour durant son dernier voyage & qui y avoit plu beaucoup. Il s'ensuivroit que l'auteur l'auroit brû-

lé dans un accès de cette dévotion qu'on traitoit injustement d'hypocrisie. Il est fâcheux que sa vénération pour l'ancien Evêque d'Amiens l'ait empêché, comme on l'assure, de publier cette nouvelle facétie dans un tems où il ne s'en seroit pas fait scrupule, mais où il craignoit d'allarmer l'ame timorée du Prélat & de lui faire quelque peine.

13 *Juillet* 1777. Malgré ses importantes occupations le Sr. de Beaumarchais ne paroît pas répugner à y joindre un procillon avec les comédiens, qui pour lui sera, sans doute, un passe-tems. On a déja parlé de ses contestations avec les histrions relativement aux honoraires de son *Barbier de Seville*. Il a dernierement rassemblé à un souper des Jurisconsultes & des Gens de lettres; il leur a exposé la question, il a fait lecture de sa correspondance avec les comédiens, & tout le monde a reconnu son bon droit & approuvé la sagesse de sa conduite. On attend avec impatience les facéties dont il va nous égayer.

13 *Juillet*. On savoit depuis longtems que l'abbé Baudeau avoit une pension de 4000 livres sur les Oeconomats, mais peu de gens étoient instruits qu'il en étoit redevable à M. de Sartine. Ce Ministre lui a dit, comme Auguste au Romain son ennemi, *Soyons amis, Cinna.*

14 *Juillet* 1777. L'Abbé Martin est mort à Senlis des suites de son état.

15 *Juillet.* L'*Espion Anglois* n'est qu'une reprise d'un autre ouvrage commencé en 1773, sous le titre de *l'Observateur Hollandois à Paris*, qui devoit se distribuer comme un écrit périodique. On en avoit publié un *Prospectus*, qui effraya le Ministere de France d'alors, & il profita de son ascendant auprès des Etats Généraux pour l'arrêter, même avant que par la publication on pût juger s'il méritoit la proscription. L'*Observateur*, qui contient à peu près le premier volume, est une peinture aussi vraie que curieuse de la vieille cour & de l'état de la France au moment de la Révolution de la Magistrature ; il va jusqu'à la mort de Louis XV. Il est en forme de Lettres: 1°. *Sur le Roi & la Famille Royale*: 2o. *Sur les Ministres & le Chancelier*: 3o. *Des Etats, des Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aides & autres Cours Souveraines ou Tribunaux du Royaume*: 4o. *Sur les Princes du sang, les Ducs, la Noblesse*: 5o. *Du Clergé*: 6o. *Sur le Tiers-Etat.*

L'*Espion Anglois*, supposant que la premiere époque du regne de Louis XVI, savoir le rétablissement de la Magistrature, est déjà détaillée dans un ouvrage étendu, servant de suite au *Journal de la Révolution opérée dans la Constitution de la Monarchie Françoise*, ne commence qu'à la seconde époque, qui est les émeutes à l'occasion de la cherté des Bleds. Il est en Lettres aussi & par leurs titres on juge aisément de leur importance. On assure qu'une grande im-

partialité est le caractere distinctif des deux Ecrivains, ou du même, changeant de nom, de Hollandois devenu Anglois.

16 *Juillet* 1777. Le Parlement a enfin reconnu le danger de se mettre à dos la Faculté; les Docteurs décrétés ont gagné la semaine derniere l'incident contre le Sr. Guilbert de Préval. Les décrets sont annullés : celui-ci est condamné à tous les dépens, & il est défendu à l'expulsé de se présenter aux assemblées avant que le fond soit jugé. Cela est de mauvais augure pour le reste.

17 *Juillet* 1777. M. le Fuel de Méricourt ne s'est pas tenu pour supprimé : à l'exemple de Me. Linguet, il a seulement transporté à Londres le siege de sa résidence & là, comme lui, il prétend continuer son Journal, malgré le rédacteur existant en France. Il profite de cette liberté pour étendre la sphere & la hardiesse de sa censure. Il annonce le *Journal Anglois, Italien & François, Dramatique, Lyrique & Politique; ouvrage périodique*, avec cette épigraphe, *amicus Plato, sed magis amica veritas*. Il s'est associé à cet effet, suivant son *Prospectus*, à plusieurs gens de lettres versés dans les langues modernes. Ce bizarre assemblage sera composé de trois parties : la premiere, écrite en Italien, contiendra quelques pieces fugitives, une notice & un précis de tous les Drames qui seront représentés sur tous les théâtres d'Italie. La deuxieme, écrite en Anglois, renfermera tou-

tes les nouvelles politiques & litéraires de la France. On y rendra compte de toutes les nouvelles découvertes &, en général, de tout ce qui pourra intéresser la société. On fera un examen critique des pieces de théâtre, Angloises, Italiennes & Françoises, que l'on comparera quelquefois; & l'auteur prétend que de ces comparaisons résultera souvent une connoissance exacte & approfondie du génie de ces trois nations.

Dans la derniere enfin, écrite en François, on annoncera & l'on fera connoître toutes les pieces nouvelles: on fera justice des mauvais acteurs, en louant les bons & en donnant de sages conseils à ceux qui annonceront des talens. On ne parlera que des livres nouveaux les plus intéressans. On donnera un extrait de tout ce qu'il y aura de plus curieux dans les Papiers Anglois, & l'on ne rapportera des nouvelles que celles qui ne seront point hasardées. Cette partie sera terminée par quelques poésies légeres & des vaudevilles. M. *le Fuel*, pour premier essai, distribue son *Prospectus* dans les trois langues qu'il doit employer dans son Journal.

C'est le premier Août que paroîtra le premier cahier de ce *cent milieme Journal* environ.

18 *Juillet* 1777. Toutes les Demoiselles d'opéra & autres, instruites du bonheur que la Dlle. Michelot, jolie personne, mais simple figurante dans les Ballets, a eu de plaire au Comte d'Artois, envient son bonheur. Il y a cependant

pendant à parier qu'elles ne doivent pas désespérer d'avoir leur tour, & que ce n'est qu'une simple passade. On le présume d'autant mieux que son Altesse Royale varie fort dans ses plaisirs. On se rappelle qu'elle a déclaré elle-même avoir beaucoup de rapport avec son ayeul; elle l'a jusques dans cette inquiétude perpétuelle, qui lui rendoit tout insipide en peu de tems.

18 *Juillet* 1777. Le désistement de Mrs. de la Chalotais & de Caradeuc n'est que le résultat d'un Mémoire manuscrit très curieux que les Procureurs Généraux se proposoient de présenter au Roi, s'ils n'eussent pas reçu la justice qu'ils en devoient attendre.

Dans cet écrit ils exposoient en long 1°. L'origine de ce qu'on appelle les troubles de Bretagne, depuis le Requisitoire de MM. de la Chalotais & les Arrêts rendus contre les Jésuites, jusqu'au 10 Novembre 1765, jour auquel ils furent arrêtés avec quatre autres Magistrats.

2°. Examen de la procédure faite contre eux.

3°. Discussion des différens chefs d'accusation que le Sr. de Calonne leur avoit intentés, & leur réfutation complette: d'où il résulte la pleine & entiere justification des accusés.

Le Mémoire étoit composé pour être joint à une Requête en opposition aux Lettres patentes du 22 Décembre 1776.

20 *Juillet*. La Reine, Madame & Madame la Comtesse d'Artois sont venues hier à la Comédie Italienne. On a donné pour premiere

piece les *Intrigues d'Arlequin* On y a introduit par addition le Sr. Dorfonville, nouvelle haute contre, dont ce spectacle a fait acquisition & que S. M. désiroit entendre. Il est bien de figure, il a une voix peu forte, mais charmante & est doué déja d'un goût exquis. Il a reçu les plus grands applaudissemens. Lorsqu'il a débuté, le Parterre lui a fait l'honneur de le demander après la piece, pour lui témoigner spécialement sa satisfaction: triomphe dont n'avoit encore joui aucun acteur.

Quant à la piece nouvelle, intitulée *Ernestine*, le poëte a eu l'art de rendre détestable un sujet si agréable & si touchant dans le Conte. Rien de plus plat. Il y a des choses agréables dans la musique, & en général elle est digne de meilleures paroles. Les auteurs n'ayant point eu de succès ont jugé à propos de garder l'anonyme.

Pour dédommager le public, les Comédiens ont annoncé tout de suite une autre nouveauté, intitulée *Laurette*.

21 *Juillet* 1777. On rapporte que le Docteur Bouvart ayant été appellé depuis peu par le Grand-Aumônier en enfance, mais n'en étant pas moins susceptible des maux physiques, s'est plaint de sa goutte au Médecin, & lui a dit qu'il souffroit comme un damné: „ *Quoi! déjà, Monseigneur*," a repris le malin Esculape.

21 *Juillet*. Le Mémoire de Mrs. de la Chalotais & de Caradeuc est admirable pour l'histo-

rique précieux qu'il contient, pour la force des preuves & des raisonnemens, pour la vigueur & l'énergie du style. Il est bien fâcheux que des raisons de politique obligent de le garder manuscrit. La péroraison est d'une grande beauté. On voit à la suite un Mémoire particulier, contenant un projet d'accommodement qui n'a pas eu lieu, mais qui prouve combien la cour, honteuse de cette affaire monstrueuse, avoit à cœur de l'assoupir & d'en effacer toutes les traces.

23 *Juillet* 1777. On assure que l'Empereur est passé très près de Ferney sans avoir daigné seulement s'informer quel en étoit le maître. Il faut que ce Prince ait eu ses raisons pour humilier ainsi M. de Voltaire, qui avoit fait de grands préparatifs pour le recevoir.

24 *Juillet*. *Laurette*, comédie en un acte & en prose mêlée d'ariettes, jouée hier aux Italiens, a paru très médiocre & beaucoup au dessous du Conte de M. Marmontel, dont le sujet est tiré. L'auteur l'a étranglé & a trouvé le secret d'en ôter tout l'intérêt. Quant à la musique, elle a produit plus d'effet. On y a senti de l'expression, beaucoup de richesse, mais des réminiscences fréquentes de quantité d'autres opéra-comiques: d'ailleurs trop d'abondance, des accompagnemens trop forts & couvrant les voix. Elle est de M. Méreaux. Quant à l'auteur des paroles, il garde prudemment *l'incognito*, ainsi que celui du poëme d'*Ernestine*. On a sçu que celui de la musique de cette piece, jouée la semaine derniere, étoit M. de

St. George, amateur & violon distingué, mais qui n'a pas le même goût en fait d'ouvrages dramatiques & auroit dû sentir qu'une excellente musique adaptée à un plat & détestable opéra-comique perd toute sa valeur.

25 *Juillet* 1777. On a dit que le Sr. Greuze faisoit le portrait de M. Franklin qui ne manquera pas d'être gravé. M. Elie de Beaumont, Avocat célebre par son éloquence, par ses intrigues & par un génie romanesque, a disposé d'avance dans son cabinet une niche pour ce personnage illustre, entre d'autres grands hommes anciens & modernes qu'il y a placés, & a fait d'avance cette inscription pour mettre au bas : *Alterius orbis Vindex, utriusque Lumen.*

25 *Juillet*. M. Jardin, architecte peu connu en France, mais plus renommé dans le Nord pour une église qu'il a construite à Copenhague, est envoyé à Londres par ordre du Roi. Il fait un mystere de cette mission que lui a procurée M. le Comte d'Angiviller, & déclare pourtant qu'elle est relative à son art & doit être fort utile.

25 *Juillet*. Après avoir établi dans la premiere partie de son Mémoire ce qu'on appelle l'origine des troubles de Bretagne, & fait voir par une foule de ses lettres écartées, que bien loin d'avoir contribué à les faire naître & les fomenter, il a fait tout ce qu'il a pu, au contraire, pour les prévenir & les arrêter, M. de la Chalotais passe à la seconde partie.

Elle contient l'examen de la procédure & voi-

ci ses chefs : 1°. Accusation & procédure sans corps de délit : 2°. Accusation sans accusateur : 3°. Accusation & instruction sans juges compétens : 4°. Poursuite militaire sous ombre de justice, où d'un bout à l'autre l'accusateur & le délateur ont été juges & parties, ordonnateurs & disposant de la personne des accusés : 5°. Accusations vagues, changemens de tribunaux & de juges, de parties publiques au gré des accusateurs & des délateurs, procédure variant à volonté : 6°. Procédure qui déroge aux loix & qui en fait de nouvelles, qui confond la nature des délits & la qualité des preuves : 7°. Accusation jugée sans que les accusés aient pu produire leurs faits justificatifs, pendant qu'ils étoient dépouillés de leurs pieces & sans qu'ils aient été entendus ; jugement qui ne juge point.

La troisieme embrasse les chefs d'accusation : 1°. Complot fait avec Mr. de Kerguesac : 2°. Des billets anonymes : 3°. Manque de respect aux Ministres & même au Roi : 4° Projet de porter le trouble dans le Ministere : 5°. Vexations & abus de pouvoir ; huits faits relatifs à cette accusation.

Tel est le plan de cet écrit, qui fait frémir & indigne tout Lecteur de voir tant d'atrocités calomnieuses impunies, d'en voir, au contraire, les auteurs récompensés, constitués en dignités.

26 *Juillet* 1777. La querelle de Me. Linguet avec son Ordre, qui a eu des suites si funestes &

causé un si grand scandale, a fait sentir au Parlement la nécessité de profiter de la premiere occasion pour fixer invariablement & consacrer par un Arrêt les maximes de la Discipline des Avocats. Elles se réduisent à quatre, établies dans celui rendu à l'occasion de l'Avocat de Troyes expulsé, dont on a rendu compte: 1°. Les Colleges d'Avocats exerçant près les Présidiaux, ont le droit de rayer de leur Tableau un confrere qui se seroit rendu indigne de son Ministere: 2°. La radiation doit être arrêtée par Délibération non écrite, mais verbale, parce que les Avocats ne sont point officiers, & ne sont point Corps ni Communauté: 3°. Les Bailliages Royaux, même ceux ressortissant nuement en la Cour, sont incompétens pour connoître & juger si la radiation est bien ou mal fondée: 4°. Les Colleges ne peuvent être parties sur l'appel en la Cour, que l'Avocat rayé interjetteroit de leur jugement, mais seulement le Procureur-Général, protecteur né de l'Ordre des Avocats & leur défenseur en matiere de discipline.

26 *Juillet.* Extrait d'une Lettre de Ferney du 20 Juillet.... M. de Voltaire est dans un chagrin d'autant plus sensible que son amour-propre est blessé au vif. Il avoit fait les plus superbes préparatifs dans l'espoir que le Comte de Falkenstein viendroit le visiter; il avoit rassemblé autour de lui tous ses amis des environs, pour grossir sa cour; il avoit composé des vers que devoit débiter à l'illustre étranger Mlle. de Varicourt. Tous ces soins ont été inutiles. Le Prince n'a pas daigné le

voir, ni fon château, ni fon village; il n'a demandé aucune de fes nouvelles; il s'eſt cependant arrêté à Geneve, & par une affectation encore plus cruelle eſt allé à Versoy & a parcouru en détail & avec attention ce lieu, non moins affligeant pour le Seigneur de Ferney. Vous favez que M. de Choiſeul avoit entrepris de le former en ville & d'y creuſer un baſſin. Depuis fa disgrace les travaux avoient été ſuſpendus; mais comme il coûtoit beaucoup en frais de l'adminiſtration qu'on avoit commencé d'y établir, & qu'on avoit calculé qu'avec cet argent on auroit fini le projet, on avoit recommencé: il en a réſulté déjà des émigrations & Ferney fe feroit dépeuplé fi cela avoit duré. Le Canton de Berne a heureuſement fait des repréſentations contre ce port, qui lui feroit très nuiſible. On aſſure que l'on va de nouveau abandonner les ouvrages, & que M. de Vergennes l'a promis au Canton réclamant. Ceci calme un peu les tourmens du patron; mais l'Empereur brûler fon hermitage avec un mépris auſſi marqué! il ne peut digérer cet affront.

27 *Juillet* 1777. Feu M. le Prince de Conti, quoique bel homme & digne à tous égards que fa reſſemblance fût conſervée, n'avoit jamais voulu être tiré de fon vivant. On le voit cependant à l'Iſle-Adam dans un déjeûné hiſtorié figurant entre les Princes, Princeſſes & illuſtres convives, mais repréſenté par le dos ſeulement. Un Chevalier de Lorge, déja connu par un

portrait de la Reine, a entrepris de peindre ce Prince dans son lit de parade, le dernier instant où il ait été possible de saisir sa figure. En ayant eu l'agrément du Comte de la Marche, il l'a esquisse dans le tems; il est occupé actuellement à terminer ce tableau historique. Quelques connoisseurs qui l'ont vu, en disent déja beaucoup de bien.

28 *Juillet.* Depuis longtems les auteurs dramatiques se plaignent des comédiens, & de ce qu'arbitrairement, par des arrangemens qui n'ont aucune légalité, les histrions, d'intelligence avec les gentilshommes de la chambre, ont fait des réglemens tout-à-fait injustes & diminuant de beaucoup les honoraires de leurs pieces. On a vu le peu de succès qu'avoient eu leurs plaintes; & vraisemblablement cela seroit resté encore longtems ainsi au moyen des évocations que le Conseil faisoit de tous ces procès commencés sur lesquels il ne statuoit rien. Par bonheur le Sr. de Beaumarchais ayant eu une pareille discussion, les comédiens & leurs puissans protecteurs ont redouté les sarcasmes d'un pareil adversaire. Il s'agit d'accommoder la chose, & le Maréchal Duc de Duras a proposé d'examiner dans un comité d'auteurs dramatiques ce qu'il y auroit à faire pour terminer les débats. Il est composé de deux Académiciens, Mrs. Saurin & Marmontel, & de deux profanes, Mrs. Sedaine & Beaumarchais : le gentilhomme de la chambre est Président ; &

ces

ces Meſſieurs s'aſſemblent chez lui à cet effet. On attend avec impatience le réſultat du comité, qui ſans doute le fera entrégiſtrer au Parlement pour que le nouveau Réglement ait force de Loi.

28 *Juillet* 1777. Les *Mémoires Secrets*, *&c.* embraſſent un eſpace de quatorze ans, contiennent dix à douze mille notices; fécondité dont il n'y a point d'exemple dans aucun ouvrage périodique. Il en eſt quelques-unes peu intéreſſantes en elles-mêmes, mais utiles pour conſerver l'ordre chronologique des dates & des époques, ſi eſſentiel dans toutes les parties hiſtoriques. Outre les notices, il y a une foule d'anecdotes & de petites pieces en proſe & en vers non imprimées juſques-là, qui font rechercher ce recueil des amateurs. Il eſt d'ailleurs commode pour les gens qui ne liſent que par amuſement, ou ſont bien aiſes de trouver le matin quelque choſe à retenir & à citer le ſoir; ils s'ornent ainſi l'eſprit en peu de tems & à peu de frais.

29 *Juillet*. *Meſdames*, par différentes circonſtances n'ayant pu voir Chantilly depuis les embelliſſemens extraordinaires qu'y a faits le Prince de Condé, avoient promis à Son Alteſſe de s'arrêter en ce beau lieu en allant à Compiegne. Quoique le voyage ait manqué, elles ont tenu parole & y ont couché le 26. Il y a eu depuis lors des fêtes qui doivent durer trois jours, c'eſt-à-dire pendant tout le tems que

les Princeſſes y reſteront. Il n'en faut pas moins pour parcourir à l'aiſe les curioſités de ce palais de féerie. Elles conſiſtent entre autres choſes dans des ſurpriſes qui caractériſent bien cet art, imaginé par des génies romanciers. Elles ſe trouvent aujourd'hui réaliſées dans la plus exacte vérité.

30 *Juillet* 1777. Mlle. Arnoux, ſe nommant *Anne*, a célébré dernierement, ſuivant l'uſage antique, ſa fête avec beaucoup de courtiſannes, d'amateurs & de gens d'eſprit. On ſe doute bien que la Sainte Patrone a été la moins fêtée; il n'en eſt pas même fait mention dans les couplets compoſés & chantés à cette occaſion, où l'héroïne n'eſt déſignée que ſous le nom de *Sophie*, qui eſt celui qu'elle aime comme plus noble. Voici ces couplets aſſez agréables, qu'on croit de M. André de Murville.

AIR : *Qui par fortune trouvera Nymphe dans la prairie.*

Amis, célébrons à l'envi
La fête de *Sophie*,
Que chacun de nous réuni
La chante comme amie.
Nous ne pouvons lui préſenter
De fleur plus naturelle,
Qu'en nous accordant pour chanter :
C'eſt toujours, toujours Elle.

Si quelqu'un parle d'un bon cœur,
On cite alors *Sophie*.

Si l'on décerne un prix flatteur,
Elle est encore choisie;
Si quelqu'un trouve à l'opéra
Grace & voix naturelle,
Cet éloge désignera:
C'est toujours, toujours Elle.

Envain l'envie aux triples dents
Voulut blesser *Sophie*,
Elle répand que ses talens
Semblent rose flétrie;
Mais elle parut dans *Castor*
Si touchante & si belle,
Que chacun s'écria d'accord:
C'est toujours, toujours Elle.

Le tems cruel qui détruit tout
Respectera *Sophie*,
Par son pouvoir le Dieu du Goût
Prolongera sa vie;
Le charme de ses doux accens
Nous la rendra nouvelle,
On répétera dans vingt ans:
C'est toujours, toujours Elle.

31 *Juillet* 1777. Le Colysée, pour attirer le public chez lui, avoit imaginé l'année derniere une exposition de tableaux dans un Sallon consacré à cet effet, & afin d'exciter les artistes à le garnir, il avoit arrêté de donner des prix à ceux qui excelleroient par leurs ouvrages. On y vit de bons morceaux & même dans le genre de l'histoire, entr'autres deux des Srs. Bardin & Sené,

anciens Pensionnaires du Roi à Rome, exécutés pour l'Abbaye d'Anchin, qui mériterent l'attention des connoisseurs.

Quant aux prix, les artistes désirerent qu'ils fussent convertis dans la commande de plusieurs tableaux & statues. En conséquence le Colysée détermina que les sujets proposés seroient tirés de l'histoire de France, & qu'on consacreroit ainsi à la postérité les héros de la nation par des tableaux, des statues, & qu'on en multiplieroit la représentation par les gravures des plus habiles artistes en ce genre. Les honoraires furent fixés à 2800 livres pour chaque tableau, à 800 livres pour chaque statue en terre cuite de la hauteur de 30 pouces, & à 3000 livres pour chaque planche gravée.

On avoit répandu de bonne heure un Avis aux Artistes, aux Amateurs, Académiciens ou non Académiciens, regnicoles ou étrangers, désirant exposer au Sallon des Arts du Colysée, en 1777, leurs ouvrages en peinture, sculpture, gravure, modeles d'architecture, méchanique, de les envoyer en ce lieu avant le 15 Avril, de maniere que l'exposition fut faite & le catalogue imprimé au premier Mai, jour de l'ouverture.

On a attendu jusqu'ici avec impatience l'exécution de ce plan assez bien imaginé, mais on sait aujourd'hui que M. le Comte d'Angiviller a mis le 10 Juin une opposition à la formation de

ce Sallon, ce qui arrête tout & eſt la matiere d'un procès.

2 *Août* 1777. L'oppoſition de Mr. le Comte d'Angiviller qui fait la matiere d'un procès entre le Colyſée & lui, eſt d'autant plus extraordinaire, que l'on ne lui connoît aucun droit pour l'avoir formée, & pour arrêter ainſi un projet utile aux arts & aux artiſtes; car, non ſeulement il s'agiſſoit d'une expoſition de tableaux, ſculptures & gravures, mais encore d'y former un Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, un Sallon de coſtume ancien, moderne & actuel, deſtiné à fournir des ſecours aux éleves, de faire même la dépenſe des modeles qui leur ſont néceſſaires pour les aider dans le genre de l'hiſtoire fort diſpendieux.

3 *Août*. La Franc-maçonnerie étant plus en honneur que jamais dans cette capitale, les Loges ont chargé le Chevalier de Berainville, connu par ſon génie tourné à l'allégorie, d'en faire graver une relativement à l'aventure des Freres de Naples & à l'heureuſe iſſue qu'elle a eue. Ce morceau doit être dédié à M. le Duc de Chartres, qui eſt actuellement à la tête de l'Ordre en France.

4 *Août*. La Faculté de Théologie continue à s'occuper de la cenſure du poëme des Incas.

Tandis que cette Faculté cherche ainſi à guérir nos maux moraux, celle de Médecine travaille à remédier à nos maux phyſiques, à étendre & améliorer ſes connoiſſances. Son De-

cret du 8 Mars dernier rendu à cet effet, s'est exécuté pour la premiere fois vendredi dernier au *prima Mensis* d'Août. On a nommé un Comité subsistant, composé de douze Docteurs, d'un Censeur, d'un Secrétaire & de quatre Commissaires. Ses fonctions feront de discuter ce qui aura été dit, cité, rapporté à l'assemblée générale relativement à la séance, aux faits, aux remedes, aux expériences, aux découvertes dont il aura été question. Tous les Docteurs membres nés de cette assemblée, ont été invités de concourir à ce projet louable, & une lettre adressée aux diverses Facultés du Royaume & à celles des pays étrangers, les engage à seconder de leurs lumieres celle de Paris.

4 *Août*. Le bâtard de feu Boissy cherche à marcher sur les traces de son illustre pere, sans espoir cependant de parvenir jamais à la même réputation. Il en a une, sinon plus durable, au moins plus sûre pour aller au bonheur ; il passe pour un des premiers étalons de France. Ce renom le fait rechercher des femmes & donne un grand relief à ses opuscules poétiques, peu de chose en eux-mêmes. C'est ainsi qu'on vante beaucoup un opéra-comique esquissé, composé, répété & représenté en huit jours, au dire de l'auteur. Il a pour titre *le double déguisement* ou *les vendanges de Puteaux*, lieu où il a été exécuté le 3 Novembre 1776. La dédicace à Colette est ce qu'il y a de mieux.

A Colette.

J'écris comme tu plais, Colette,
Sans art & sans prétention ;
Je suis toujours content de ma musette,
Lorsque ta douce voix repete
Et mes plaisirs & ma chanson,
Sois encore mon interprête ;
Qu'en voyant ton joli nom
Gravé, comme sur ta houlette,
La critique reste muette ;
On dise, avec toi, ma chanson,
„ *Il écrivoit pour sa Colette*,
„ *Le plaisir fut son Apollon*".

Nota. M. Laus de Boissy n'est point bâtard du poëte de ce nom : il est fils d'un riche artisan ; il est Lieutenant particulier de la Connétablie & Maréchaussée de France. Comme il a la metromanie, dans ses sociétés on l'a appellé en plaisantant *le Bâtard de Boissy*, & cette plaisanterie a pris consistance dans le monde, où il cherche à figurer & se fait appeller *de Laus de Boissy*, tandis que son vrai nom est *Laus* tout court.

5 *Août* 1777. On sait aujourd'hui que la mission du Sr. Jardin, Architecte, envoyé en Angleterre par M. d'Angiviller, est de se mettre au fait du secret dont on a appris l'expérience par les papiers publics. Son objet est de préserver les bâtimens du feu, même ceux de bois ; ce qui feroit fort utile pour nos vaisseaux.

6 *Août*. La ville de Bordeaux est en combustion à l'occasion d'un impôt mis sur le sel.

ce qui est directement contraire à ses privileges. Le Parlement a eu la foiblesse de le passer, mais la Cour des Aides s'y est opposée, d'autant plus que le motif de cette surcharge est uniquement de contribuer à la construction d'une superbe Salle de Comédie. La différence de cette conduite des deux Cours a donné lieu à une chanson assez plaisante, où l'on suppose que les femmes de Mrs. du Parlement invoquent le secours des autres.

Air : les Bourgeois de Chartres.

Aimable Cour des Aides,
Nos fideles amis,
Venez, de grace, à l'aide
De nos foibles maris :
Ces pauvres Magistrats,
Comme à leur ordinaire,
Remplissent mal, à notre avis,
Soit au Palais, soit au logis,
Leur petit ministere.

Vous auriez cru plus de force
A nos fiers Exilés ;
De cette belle écorce
Les voilà dépouillés.
Au Palais, comme ailleurs,
Malgré toute leur gloire
Les Exilés sont aussi mous,
Peut-être plus que les Maupeous ;
Vous pouvez nous en croire.

Quand le sel assaisonne
Les mets & les ragoûts,
La saveur qu'il leur donne
Flatte plus notre goût:
Mais redoutant le feu
D'un piquant badinage
Ils ont jugé fort à propos
Dans leurs Arrêts, comme des sots,
D'en proscrire l'usage.

Sur une autre denrée,
S'ils osoient établir
Un plus gros droit d'entrée,
Qu'ils auroient de plaisir!
Mais ils n'auront jamais
De puissance assez forte;
Nos chers amis, rassurez-vous,
Vous entrerez toujours chez nous,
Sans payer à la porte.

7 *Août* 1777. La contestation élevée par l'Abbé Martin & ses adhérens à l'occasion du livre des *Trois Siecles*, dont le défunt s'étoit depuis quelque tems déclaré l'auteur, n'a encore été que sourde. Depuis la mort du premier, l'Abbé Sabbathier se propose de faire une nouvelle édition de l'ouvrage en question à Toulouse, & sans doute de s'en assurer ainsi encore mieux la propriété exclusive: mais les amis du Vicaire semblent disposés à ne plus rien ménager & à établir ses droits devant le Public. M. l'Archevêque de Paris perd aussi en lui un confident littéraire qu'il avoit choisi pour la confection

de ſes Mandemens. On doit donner quelques opuscules poſthumes de cet abbé, qui ſerviront d'échantillon de comparaiſon & pourront faire juger s'il étoit en état de compoſer les Trois Siecles pour la partie du ſtyle, de la critique & du goût.

7 *Août* 1777. Depuis longtems on cherche les moyens de détruire la mendicité, & l'on ne peut y parvenir. On renouvelle d'une année à l'autre les déclarations, ordonnances & réglemens rendus contre eux, mais ou ils les éludent ou ceux-ci tombent bientôt en déſuétude. Enfin, il paroît une ordonnance où l'on ſemble vouloir ſérieuſement purger la capitale de ces fainéans, dont la tolérance devient la ſource de beaucoup de crimes.

7 *Août*. M. le Marquis du Muy, frere du Maréchal, eſt mort ces jours derniers. Il étoit très-riche; du reſte il n'avoit pas une moins bonne réputation que ſon frere, & l'on ſait que ſous le feu Roi on appelloit cette famille *les honnêtes gens de la cour*.

8 *Août*. M. de Trudaine eſt mort ſubitement, il y a quelques jours. Il eſt regretté: c'étoit un homme bienfaiſant, & quoique par la ſuppreſſion des Intendans des finances il ſe trouvât inutile au bien public, on ſe flattoit que cela n'auroit pas duré & qu'on auroit eu recours à lui de nouveau. Il n'avoit cependant pas autant de réputation que ſon pere, comme adminiſtrateur, mais il ſe livroit particuliérement à la théorie. Il avoit donné à corps perdu dans la

ſcience des Economiſtes. C'étoit, ſous le Miniſtere de M. Turgot, un de ſes bras droits. Il étoit Honoraire de l'Académie des Sciences & fort attaché à cette Compagnie.

8 *Août* 1777. La Reine, non moins jalouſe de diſſiper le Roi que le reſte de la famille Royale, & ne pouvant le faire aller auſſi facilement & l'arracher aux fonctions du trône, a imaginé de lui donner des ſpectacles dans l'intérieur, où S. M. ne put ſe diſpenſer d'aſſiſter. C'eſt à cet effet qu'elle fait préparer à Trianon des fêtes, dont la délicateſſe du local ne permet néceſſairement pas de faire part au public.

9 *Août*. Le Sr. *La Blottiere*, Libraire de *Bordeaux*, venu ici en vertu d'un ordre du Roi, pour avoir imprimé les Remontrances de la Cour des Aides de cette ville, en a été quitte pour les frais de ſon voyage & pour une ſévere réprimande du Garde des Sceaux. Cet écrit, par lui ou par d'autres, a percé dans la capitale, & les amateurs le recherchent comme un monument rare de zele patriotique, dans ce tems où toutes les cours ſont dans l'aſſerviſſement.

Les Remontrances en queſtion ont eu lieu à l'occaſion de Lettres patentes obtenues par les Jurats de Bordeaux le 25 Novembre dernier, comprenant la prorogation de pluſieurs droits anciens & l'établiſſement de pluſieurs droits nouveaux. Les premiers ont été enrégiſtrés promptement : les ſeconds ont été modifiés par l'enrégiſtrement. Celui-ci a été caſſé par un Ar-

rêt du Conseil, & un huissier en a fait à cette cour une signification insolite. Toute cette forme abusive a provoqué de premieres représentations plus courtes, en date du 29 Mars 1777, & bientôt il en a été fait d'autres sur le fond, en date du 5 Avril. Rien de plus sage, de mieux raisonné & de plus lumineux que ces deux morceaux, écrits dans le style tempéré proportionné à la chose.

9 *Août* 1777. M. de Voltaire sentant bien le mauvais effet que pourroit faire dans le public l'indifférence de l'Empereur à son égard, a cherché à le diminuer par la lettre ci-jointe, écrite à un ami pour qu'elle soit un peu répandue.

Extrait d'une Lettre de Ferney du 23 Juillet....

„ Le vieux malade n'a pu aller au devant de l'Empereur à son passage, & la familiarité républicaine de quelques Genevois, habitans de Ferney, n'a pas disposé S. M. à faire les avances. Deux Seigneurs ouvriers en horlogerie s'aviserent de se faire députer de la colonie & allerent arrêter le carosse du Prince. L'un d'eux monta sur le marche-pied qui tient au brancard & demanda si le Comte de Falkenstein n'étoit pas-là? d'où il venoit & où il alloit? L'Empereur un peu étonné lui répondit qu'on ne lui avoit jamais fait de pareilles questions en France. Cet excès d'impertinence le dégoûta de Ferney, & avec beaucoup de raison."

10 *Août*. Un anonyme, pour faire sa cour, sans doute, au Ministere de France, propose par

souscription des *Analectes Politiques, Civiles & Littéraires*; ouvrage périodique pour servir de Supplément aux Annales de M. Linguet, avec cette épigraphe: *Tu cave defendas, quamvis mordebere dictis.* Ce supplement, ainsi qu'on le conjecture aisément, est un prétendu contre-poison, imaginé pour guérir des morsures du Journaliste. On se propose en conséquence de le suivre à la piste, & d'appliquer le remede l'instant d'après qu'il aura fait la plaie. Le premier N°. paroîtra le 16 Août à Bruxelles. La recherche du vrai, du juste & de l'honnête est le but de l'Ecrivain, & il invite tous ceux qui auront le dessein d'y concourir de lui faire part de leurs idées.

11 *Août.* M. le Grand-Aumônier a été à l'agonie la semaine derniere, & ceux qui desirent avec empressement ses dépouilles, se flattoient déja qu'elles ne pourroient plus leur échapper, mais il en a rappellé encore. En attendant qu'ils se réjouissent de l'événement de sa mort, qui n'affligera que ses neveux, on rit des coqs-à-l'âne de ce vieillard en enfance. On a dit que sa manie étoit toujours d'aller à Versailles. Ces jours-ci il a fait monter son cocher & lui a dit qu'il vouloit partir sur le champ. Celui-ci s'est excusé, & a, entr'autres raisons, prétendu qu'il falloit raccommoder son siege, qu'il étoit trop dur. „ Oh bien", a repliqué son Eminence, „ je vais t'en donner un plus doux dans celui de „ Sarlat; je te fais Evêque de cette ville." De-

puis ce tems il l'appelle *Monseigneur*, & il faut que ses gens le qualifient tel devant lui.

11 *Août*. Pour mieux consommer la révolution de la Musique en France & expulser sans retour la nationale, un Sr. Bianchi, compositeur Italien, a ouvert un *Conservatoire* semblable à ceux de Naples, propre aux progrès de l'art & à l'avancement des jeunes éleves. Il doit y enseigner tous les secrets du mécanisme vocal de ses compatriotes, c'est-à-dire la méthode de vocaliser sur toutes les voyelles, de prendre la respiration en mesurant son haleine à la musique & aux paroles, d'augmenter & diminuer insensiblement les sons sans altérer l'intonnation. Enfin, il familiarisera ses disciples avec l'accompagnement, de façon qu'ils ne manquent ni la mesure ni l'à plomb, & qu'ils acquierent l'assurance que donne l'habitude & la nécessité de chanter ensemble.

En outre, il s'est établi un Bureau où l'on se propose de faire venir toutes les Ariettes des grands maîtres d'Italie les plus estimées, à mesure qu'elles paroîtront.

12 *Août*. Dans ses premieres Remontrances la Cour des Aides de Bordeaux se défend contre les assertions avancées dans le préambule de l'Arrêt du Conseil du 12 Mars; où l'on fait entendre que son enrégistrement tendroit à diminuer considérablement les avantages que le Roi a voulu faire à la ville de Bordeaux pour le rétablissement de ses finances, à intervertir les

arrangemens que S. M. a pris pour y parvenir, à laisser subsister des moyens de fraude qu'elle a eu intention de supprimer, enfin à entretenir des conflits de jurisdiction.

Son objet dans les secondes est de justifier les modifications qu'elle a cru devoir apposer aux Lettres patentes du 25 Novembre 1776, obreptices en partie, quoiqu'enregistrées au Parlement de Bordeaux le 17 Janvier suivant.

Lesdites modifications portent sur trois sortes d'objets: 1. Sur l'administration municipale que la Cour des Aides ramene à ses regles essentielles: 2 Sur la forme des Baux qu'elle soustrait à des conditions onéreuses & abusives: 3. Sur les droits d'octrois qu'elle restreint dans leurs légitimes bornes.

Deux principaux articles frappent dans ces Remontrances; savoir, une atteinte directe portée aux loix publiques de la municipalité de Bordeaux, suivant lesquelles les Jurats ne peuvent traiter les affaires importantes que dans une assemblée composée des Cours souveraines, de ceux du Clergé, des Trésoriers de France, des Secrétaires du Roi, des anciens & principaux Avocats & Négocians; ce qu'on appelle l'assemblée de cent trente: ensuite un Octroi sur le sel consommé dans cette capitale, infraction manifeste à son privilege, qui rend le commerce du sel libre dans son intérieur.

Le résultat est de démontrer invinciblement qu'on ne sauroit renverser l'enrégistrement de la Cour des Aides sans détruire en même tems

des immunités précieuſes aux Bordelois, ſans les allarmer ſur leurs ſubſiſtances, ſans ſoumettre dès branches de commerce, ou néceſſaires ou privilegiées, à d'injuſtes exactions, ſans violer les regles eſſentielles de l'adminiſtration municipale.

12 *Août* 1777. Non content de ſon triomphe à la Comédie Italienne dans la piece des *Trois Fermiers*, le Sr. Monvel en brigue un ſur un plus beau théâtre. On annonce de lui pour demain aux François *l'Amant bourru*, comédie en trois actes & en vers. Le ſujet eſt tiré d'un roman de Mad. Riccoboni, qui a paru il y a quelque tems, appellé *la Marquiſe de Sancerre*.

12 *Août*. Il paroît que cette fois-ci l'Académie Françoiſe s'eſt piquée de faire preuve d'impartialité, en accordant le prix d'éloquence. C'eſt un certain Abbé Remi qui doit l'avoir, & l'on ne lui connoît aucune intrigue, aucune liaiſon avec aucun parti. C'eſt un homme ſimple & incapable d'avoir manœuvré ou opéré quelque ſéduction en ſa faveur. Il faut ſe rappeller que le ſujet étoit *l'Eloge du Chancelier de l'Hôpital*. Cet Abbé Remi eſt d'une Loge de Francs-maçons, intitulée *les neuf ſœurs*, où il y a beaucoup de gens de Lettres. M. de la Lande eſt le Vénérable, &, dans une derniere fête, depuis que la nouvelle de la gloire de ce candidat eſt certaine, ce Savant l'a couronné d'avance de lauriers en préſence des Freres, qui ont applaudi à ſon triomphe. On aſſure que ſon

fon discours eſt d'une ſi grande beauté que dès qu'il fut lu les juges déterminerent qu'il méritoit la victoire, & crurent qu'il ne s'en trouveroit pas un ſecond de la même force.

15 *Août* 1777. L'*Amant bourru* a eu le plus grand ſuccès. C'eſt un caractere tout-à-fait hors de vraiſemblance, mais au moins bien ſoutenu dans ſon abſurdité. C'eſt le ſeul ſaillant & quelquefois aſſez gai aux yeux du ſpectateur. Le Sr. Molé, qui l'a rendu, y a mis un jeu ſupérieur & l'a fait valoir infiniment. L'auteur, le Sr. Monvel y a figuré, & l'accueil favorable du Public l'a tiré de l'embarras où il devoit être naturellement. La Reine, préſente à ce ſpectacle, a ſingulierement applaudi. A la fin de la piece, elle a eu la bonté d'attendre que Monvel parut pour recevoir les acclamations du Parterre qui le demandoit, & elle a témoigné ſa ſatisfaction perſonnelle. On a demandé enſuite Molé, & dans un enthouſiaſme de joie & de reconnoiſſance qui fait tout paſſer, on n'a point trouvé mauvais qu'il ait publiquement embraſſé ſon camarade avec lequel il étoit brouillé. Mais celui-ci ayant rendu l'accolade à l'autre Acteur qui étoit venu le chercher, on a jugé cela trop familier. Ces incidens ont eu lieu ſous les yeux de S. M. qui a voulu voir finir ce délire général.

16 *Août*. Le morceau le plus curieux des Remontrances de la Cour des Aides de Bordeaux eſt celui où relevant l'objet de la deſtina-

tion du nouvel impôt sur le sel, elle dit au Roi: „ V. M. sait qu'on éleve à Bordeaux un théâtre aux frais de la ville, mais elle ignore peut-être, & nous devons le lui dire, que l'énorme dépense qu'il occasionne, effraie ses habitans: édifice d'un luxe scandaleux, & certainement disproportionné à l'étendue de la ville & aux facultés de ceux qui l'habitent; c'est-là qu'iront s'engloutir des *millions*; c'est-là, on ne nous désavouera pas, c'est-là *la principale cause de l'épuisement des revenus de la ville de Bordeaux*; & c'est-là que l'on eut versé une imposition prise sur la subsistance du pauvre! Et pourquoi, si les fonds communs sont épuisés, recourir à des impôts destructifs? Pourquoi ne pas remonter à la cause même du mal, suspendre pour quelque tems cette entreprise dévorante, mettre au moins plus de lenteur dans les travaux de sa construction?"

Cette entreprise doit être d'autant plus désagréable aux Magistrats, qu'elle a été formée du tems du Maréchal Duc de Richelieu, & qu'elle a occasionné dès le principe des querelles avec le Parlement.

16 *Août* 1777. Le Concert Spirituel, exécuté hier, a été très-brillant. La Signora Balconi, qu'on avoit déja admirée cet hiver, a soutenu la réputation qu'elle s'étoit faite par un art infini dans son chant. Sa voix, sans être prodigieusement étendue, est d'une très-belle qualité de son. Mais le Signor Savoy, premier Acteur de l'Opéra de Londres, qu'on ne con-

noiffoit point à Paris, a fait encore plus de plaisir. Il a chanté deux fois : d'abord une Ariette de Sacchini, *e cerca, se dice*, & enfuite un Rondeau du Signor Aleffandri, & chaque fois on a répété *bis* avec des acclamations fi unanimes qu'il a été obligé de fe rendre aux vœux du public. Ce Caftrate, outre la voix la plus parfaite, a beaucoup d'ame & d'expreffion. Dans fon ariette, qu'on dit tirée de l'*Olympiade*, il y a de ces cris qu'on trouve dans *Alcefte* & qui ont produit tant d'effet à l'Opéra ; il les a pouffés avec une énergie qui a percé tous les cœurs.

Une Dlle. Defchamps, jeune perfonne d'environ quinze ans, éleve du Sr. Capron, a exécuté un concerto de violon, de maniere à étonner les plus habiles virtuofes. Son jeu n'eft pas fini, mais elle furmonte les plus grandes difficultés. Ce Spectacle croiffant de merveille en merveille fait de plus en plus honneur au Sr. le Gros, Directeur actuel.

17 *Août* 1777. Depuis que le Signor Savoy a émerveillé tous fes auditeurs vendredi dernier, on ne s'entretient que de lui. Les François qui ont voyagé, fe rappellent l'avoir vu à Rome, & racontent à cette occafion une anecdote qui l'a fait connoître prefque autant que fon organe admirable. Ce Caftrate, affez bien de figure, avoit, fuivant l'ufage fréquent en Italie, enchanté une femme de la plus haute qualité qui s'en fervoit pour fes plaifirs fecrets. L'amour-propre du chanteur l'engagea non-feulement à

relever son bonheur, mais à en montrer des témoins muets qu'il portoit dans une tabatiere. Plus orgueilleux qu'un Argonaute revenu de la Conquête de la Toison d'Or, il étala si souvent cette superbe dépouille, que la Dame fut instruite de sa perfide indiscrétion; elle s'en plaignit au Cardinal Préfet, & le Castrate eut ordre de sortir de Rome.

18 *Août* 1777. *Le Courier de l'Europe* a manqué l'ordinaire dernier, ce qui inquiéte ses souscripteurs & partisans. L'abondance des matieres qu'on y traite lui procure nécessairement beaucoup plus de lecteurs qu'aux autres Gazettes, d'autant que l'on s'y permet de fréquens écarts & une liberté infiniment plus grande qu'ailleurs; mais aussi il en résulte une frayeur continuelle de le voir supprimer. Déja plusieurs Numéros ont été arrêtés, & malgré l'excessive indulgence du Ministere à son égard, sans doute à raison de sa nature angloise, qui suppose une indépendance particulière, il est difficile que l'humeur ne s'en mêle pas à la fin, & qu'on ne proscrive irrévocablement cette feuille au fond peu rare, fort bavarde & ayant tous les défauts du terroir. Les différens partis de ce pays-ci dans tous les genres seroient désolés de cet événement, qui les priveroit de ce réceptacle de leurs querelles & de leurs injures.

18 *Août*. On commencera aujourd'hui à aller voir le cabinet d'histoire naturelle de feu M. Geoffroy, apothicaire de l'Académie Royale des

Sciences, qui doit être mis en vente. On annonce surtout trois clous de charette convertis, par la *transmutation*, en argent, l'un par la tête, l'autre par la pointe & le troisieme en totalité. On prétend que la portion de fer restante est attirable à l'aimant, propriété qui cesse lorsqu'on promene la pierre sur le clou & qu'elle parvient à la partie devenue argent.

On raconte que cette découverte a eu lieu dans le laboratoire de l'Académicien, en sa présence & en celle de nombre de Chymistes tous en garde contre l'auteur du prodige. Ce qui rend l'anecdote plus frappante, c'est la facilité de l'opération qui, au rapport des témoins, se fit par la seule immersion des clous dans une liqueur dont étoit pourvu le Physicien & dont il ne donna point de connoissance. Voilà de quoi exercer le zele des investigateurs de la pierre philosophale & faire allumer bien des fourneaux. Il est étonnant qu'un fait aussi curieux n'ait pas occasionné plus de bruit dans le tems & ne soit pas consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Ensorte que les gens de l'art le révoquent fort en doute.

20 *Août* 1777. L'espece de Bureau de Législation Dramatique établi depuis quelque tems & qui intéresse beaucoup les Gens de Lettres, doit en effet son origine aux plaintes du Sr. de Beaumarchais. Les Comédiens craignant son persiflage & ses sarcasmes, ont eu recours aux Gentilshommes de la Chambre, & le Maréchal

Duc de Duras qui eſt de ſervice, ne redoutant pas moins le ridicule que cet Ecrivain diſtribue ſi bien & ſi libéralement, l'a exhorté à traiter de ſes prétentions à l'amiable, à ſe concilier avec Meſſieurs les Auteurs ſes confreres, auxquels on ne demandoit pas mieux que de rendre juſtice. Le Sr. de Beaumarchais eſt parti delà pour inviter les plus célebres au Théâtre entre ces derniers à ſe rendre chez lui. Le plus grand nombre a eu la baſſeſſe de le faire. Alors s'établiſſant comme le Préſident de l'aſſemblée, après leur avoir rendu compte de ſon projet, il a demandé qu'on commençât par fixer ceux qu'on appelleroit aux aſſemblées, & il a été convenu que tous ceux jouiſſant de leurs entrées à la Comédie Françoiſe ſeroient convoqués, ſauf le Sr. Paliſſot, rejetté d'une voix unanime, comme un membre gangrené.

Comme le nombre des membres de ce Bureau eſt de 23 ou 24, on a formé un Comité des quatre déja nommés, qui propoſent aux aſſemblées générales les points à traiter & à diſcuter. Le tout eſt précédé d'un dîner frugal & modeſte que leur donne le Sr. de Beaumarchais. Ces Meſſieurs ſe réuniſſent enſuite autour d'un tapis verd, & pérore qui veut. Ils s'accordent à convenir que l'*Amphitrion* eſt toujours celui parlant le mieux & le plus longuement, ne diſant pas toujours de bonnes choſes au fond, mais tour-à-tour ſéduiſant par ſa facilité & ſes

tournures, imposant par sa hardiesse & son impudence.

Il est question de deux choses, ou d'un nouveau Réglement, ou de demander une seconde Troupe. Le premier moyen est le plus long, le plus difficile & vraisemblablement le plus inutile. Certains auteurs s'imaginent que le second remédieroit à tout. Malheureusement le reste n'est pas d'accord, & les comédiens ont eu l'adresse de se former un parti entre les opinans qui s'oppose formellement à l'institution de la troupe rivale. M. Dudoyer, le meilleur parleur après le Sr. de Beaumarchais, mais plus fort en raisonnemens, est à la tête de la cabale, & a établi dimanche dernier un schisme dont on craint les suites.

21 *Août* 1777. Le ridicule de M. Laus de Boissy, qui semblant mépriser l'état d'homme de lettres & de poëte, affecte de dire & d'écrire qu'il est un homme du monde, ne prenant la plume que pour s'amuser, lui a valu l'épigramme suivante de M. Landrin de Rubel:

Damis ne sera pas des nôtres,
Il n'écrit que pour son plaisir;
Et lorsque l'on veut réussir
Il faut écrire un peu pour le plaisir des autres.

22 *Août* 1777. On trouve peu glorieuse pour le Maréchal de Biron la lettre même que M. le Garde des Sceaux lui a adressée en consolation du Jugement des Invalides cassé, quoique rendu sous

la Préfidence. Perfonne n'ignore que ce n'eft jamais que fur la forme qu'on caffe au Confeil, mais qu'en même tems les juges devant s'astreindre aux formes, font des prévaricateurs ou des ignorans s'ils ne les obfervent, furtout étant avertis comme l'ont été ceux dont il eft question par les requêtes & mémoires des accufés. Cette Lettre eft donc dérifoire ou ridiculement imaginée.

22 *Août.* M. le Marquis de Montalembert dont il a été fi longtems & fi longuement question, cherche aujourd'hui à fixer l'attention du Public d'une maniere plus louable. On vend un ouvrage en trois volumes ayant pour titre *Correspondance de M. le Marquis de Montalembert, étant employé par le Roi de France à l'Armée Suédoife, avec M. le Marquis d'Havrincourt, Ambaffadeur de France à la cour de Suede, M. le Maréchal de Richelieu, les Miniftres du Roi à Verfailles, MM. les Généraux Suédois & autres, pendant les Campagnes de* 1757, 58, 59, 60 & 61. On ne peut gueres douter qu'il n'ait prêté les mains à cette impreffion. On ne fait pourquoi cependant ce livre ne fe diftribue que clandeftinement à Paris. C'eft un des plus mortellement ennuyeux qu'il foit poffible de lire : rien de piquant, fauf une lettre du Roi de Pruffe au Marquis d'Argens, où il s'explique fort librement fur notre Miniftere, mais dont il s'étoit répandu des copies dans le tems. Au refte, ces matériaux remplis de détails militaires & politiques font effen-

essentiels à conserver pour écrire l'histoire, & ce n'est que dans de pareilles vues qu'on en peut soutenir l'aridité.

25 *Août* 1777. L'*Essai sur les Révolutions de la Musique en France*, est peut-être ce qu'on a écrit de plus raisonnable sur cette matiere. On sait que la brochure est de M. de Marmontel, & il paroît qu'il regne entre ce Poëte & M. Gluck une antipathie qui s'y manifeste & a sans doute donné lieu aux violens sarcasmes lancés contre la production du premier. Il prétend que le musicien, aujourd'hui l'idole de Paris, n'a eu aucun succès en Italie; que sa composition est tout-à-fait opposée au génie de la musique Italienne. Il lui reproche une présomption intolérable; il en cite en preuve différentes de ses lettres, où il regarde successivement chacun de ses Opéra comme autant de chef-d'œuvres. On voit aussi qu'à son tour l'Allemand s'est égayé sur le compte de l'Académicien, & lui en veut de prôner Piccini. Ces anecdotes sont assez curieuses & ne font qu'ajouter du piquant à la dissertation, très-sage d'ailleurs & remplie d'excellentes vues.

26 *Août* 1777. Dimanche dernier les Italiens avoient mis sur leur affiche: *Par ordre*, ce qui annonçoit que la Reine devoit venir à ce spectacle. S. M. se proposoit d'aller ensuite au château des Tuilleries, entendre le concert qu'on y donnoit pour la fête du Roi, suivant l'usage antique. Enfin elle comptoit faire un tour au

colysée avant de retourner à Versailles. En conséquence elle avoit fait expédier les vêpres & autres actes religieux de bonne heure; mais le Roi ayant affecté de dire qu'il falloit être bien fol pour courir à Paris par le chaud qu'il faisoit, son auguste compagne a regardé ce propos comme une insinuation pour elle de ne point faire cette partie de plaisir. Elle comptoit s'en dédommager le lendemain.

On a dit que la Reine avoit arrêté avec les gens chargés de ses fêtes d'en donner au Roi au petit *Trianon*. Le jour d'une étoit pris pour le lendemain. Il étoit question des choses les plus agréables, surtout de surprises flatteuses pour le Monarque: malheureusement le Roi en a eu vent; il a sçu que la dépense de cette fête montoit à 80,000 livres: il a trouvé cela trop cher, surtout dans un moment où par économie il se privoit du voyage de Fontainebleau, & pour couper court à des galanteries dispendieuses, lorsque S. M. est venue elle-même le solliciter de se rendre au petit Trianon, il l'a refusée impitoyablement, ce qui a sensiblement affligé la Reine. Le motif est si beau, si extraordinaire dans un Prince de cet âge, que la bouderie de S. M. ne durera sûrement pas, & qu'elle profitera de la leçon pour mettre plus d'épargne dans ses plaisirs.

27 *Août* 1777. Quoique le discours de M. l'Abbé Remi, couronné le jour de la Saint-Louis, contînt déjà des vérités très fortes, des

portraits satyriques aisés à reconnoître, des réflexions sur le gouvernement d'une critique fort amere, & surtout des sarcasmes peu religieux contre le clergé, on parle d'un autre *Eloge du Chancelier de l'Hôpital*, beaucoup plus violent; que l'auteur, exprès pour se ménager la liberté de tout dire, n'a point fait concourir; qui s'est envoyé furtivement à différentes portes, & dont on ne peut avoir d'exemplaires par l'attention de la police à les retirer.

28 *Août* 1777. On prétend que l'*Eloge du Chancelier de l'Hôpital* qu'on a donné aux portes & qui fait si grand bruit, est de M. de Guibert. Il est certain qu'il ne doit s'attribuer qu'à un homme en état de faire ces sacrifices pécuniaires & de braver les persécutions que lui peut occasionner son ouvrage.

28 *Août*. Par un Arrêt du Conseil du 17 Août, S. M. a établi une Commission uniquement occupée à trouver les moyens d'améliorer les hôpitaux de Paris. Elle est composée des sept Chefs de l'Administration du temporel de l'hôtel-Dieu, & en outre des Srs. d'Argouges & de Bernage, Conseillers d'Etat, du Sr. de la Miliere, Maître des Requêtes, des Curés de Saint-Eustache, de Saint Roch & de Sainte-Marguerite, du Sr. de Lassone, Directeur de la Société Royale de Médecine, & des Srs. d'Outremont & de Saint-Amant, administrateurs de l'hôpital général.

Le Roi invite les citoyens animés de l'amour

du bien & qui se croiront quelques connoissances particulieres sur cette matiere, à les communiquer à la Commission. Elle veut qu'on lui nomme les auteurs des projets qui auront été adoptés ou qui auront présenté des idées nouvelles & intéressantes & sans doute les récompenser, suivant le rapport.

29 *Août* 1777. M. de Lorge, prenant la qualité de Peintre de la Reine, ayant mis son tableau allégorique sur la mort de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti en état d'être offert au public, commence à le faire voir dans son attelier aux Célestins; il annonce aussi d'autres ouvrages, & établit ainsi un autre Sallon en opposition du grand.

30 *Août*. Les comédiens Italiens doivent donner aujourd'hui la premiere représentation de *Gabrielle de Passy*, parodie de *Gabrielle de Vergy*, en deux actes & en prose mêlée de vaudevilles. Cet ouvrage est de Mrs. d'Ussieux & Imbert de Clermont-Ferrand, & l'on doute qu'il ait beaucoup de succès. Le sujet est trop atroce pour pouvoir prêter à une plaisanterie heureuse.

31 *Août*. M. Allegrain, Sculpteur de l'Académie, n'ayant pu transporter au Sallon une Statue, son ouvrage, la montre chez lui & les curieux y courent en foule. C'est *Diane surprise au bain par Actéon*. Il seroit difficile de voir une figure mieux dessinée, d'un ciseau plus doux, plus moëlleux. Elle est prise dans le point où elle sort de l'eau, & dans son embar-

fas, cherche à soustraire au prophane tant de beautés. Mais tandis qu'elle les cache d'un côté, elle les découvre de l'autre. Son attitude est d'être un peu courbée, ce qui rapproche cette figure, au dessus de la stature de nos femmes, c'est-à-dire de cinq pieds dix pouces de haut, des proportions ordinaires. Il y a un art infini dans les développemens du corps. Quelques amateurs en trouvent les membres trop forts pour son sexe; mais une *Diane* ne doit pas avoir la délicatesse du corps de Vénus. La tête n'est pas moins séduisante que le reste, & c'est le défaut qu'on reproche à l'auteur. On trouve que c'est un contre-sens dans le moment de l'action qu'il annonce, puisque l'expression, loin d'être celle d'une femme coquette jouant la surprise, dont elle n'est pas fâchée intérieurement, devroit être celle d'une Déesse pudique, indignée de se voir en proie aux regards sacrileges d'un mortel.

1 *Septembre* 1777. M. Necker, par une adresse bien propre à lui concilier les suffrages des bons Citoyens, entremêle autant qu'il peut des vues & des actes de bienfaisance à ses projets économiques. On a remarqué comment il avoit affecté de s'intéresser à l'amélioration des Hôpitaux par l'Arrêt du Conseil du 17 Août. Ce sont les prisons dont il s'occupe aujourd'hui. Sur les bénéfices qu'il compte faire en rectifiant l'administration des Domaines, il veut que l'entretien de ces lieux publics, autrefois à leur

charge, y retourne en partie, & il consacre déja une somme de 300,000 livres par an aux réparations, à l'entretien & à la purification de ces demeures pestilentielles.

2 *Septembre.* La *Gabrielle de Passy*, exécutée le samedi, avoit réussi quant au premier Acte, où il y a du sel & de la gaieté; les Vaudevilles surtout avoient plu; mais le second Acte n'avoit pas été aussi bien reçu & le dénouement avoit paru plat, ignoble & dégoûtant. Les auteurs l'ont resserrée en un Acte, & prétendent que leur *Gabrielle de Passy* a été plus heureuse hier. En général, il n'y a rien d'assez merveilleux pour ramener le public au genre de la parodie, fort difficile lorsqu'on le veut porter au dégré de perfection qu'il exige; sans quoi il tient trop de la farce & n'est bon qu'aux tréteaux de la foire.

3 *Septembre* 1777. L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture n'a point jugé à propos cette année de décerner de Prix dans aucun de ces deux Arts. Quant à celle d'Architecture, dont le sujet étoit un Château d'eau, le grand Prix a été adjugé le premier de ce mois, d'une voix unanime à M. Deseine, & le second à M. Gisors.

4 *Septembre.* Les Gens de Lettres attendent avec impatience la lecture du *Panégyrique de Saint Louis*, prononcé le 25 Août dernier par M. l'Abbé d'Espagnac, en présence de Messieurs de l'Académie Françoise. Une anecdote

particuliere excite leur curiofité. On fait que Mr. l'Archevêque de Paris l'envoya chercher la veille, le pria de lui lire fon discours fous prétexte de prévenir différens écarts où il auroit pu donner à l'exemple de plufieurs orateurs qui depuis quelque tems fembloient s'être ligués pour avancer des paradoxes très-irréligieux en chaire, & rendre tout prophane un discours deftiné à l'édification publique. Le jeune homme docile préfenta fon cahier au Prélat, qui le mutila étrangement. On prétend que la mémoire de M. l'Abbé d'Efpagnac ne s'étant pas trouvée d'accord avec les corrections, il l'a débité à peu près tel qu'il l'avoit compofé. On veut voir fi à l'impreffion il aura confervé les morceaux châtrés par Mr. l'Archevêque.

Mr. l'Abbé d'Efpagnac eft celui qui a concouru, il y a deux ans, pour le Prix de l'Académie en compofant un Eloge du Maréchal de Catinat.

4 *Septembre* 1777. Les curieux vont admirer à Nôtre-Dame deux bénitiers de granite de France qu'on y a pofés le mois dernier. Ils font d'un très beau profil, compofés d'une grande jatte platte, couleur de petit-gris, de trois pieds deux pouces de diametre fur un fuft de colonne verd avec fa bafe & focle quarrés, du même ton que les jattes. La dureté extraordinaire de cette matiere fe manifefte par la beauté du poli & la pureté de l'exécution, qui ont dû entraîner beaucoup de difficultés.

Ces ornemens précieux ont été donnés par le Roi à l'instigation de Mr. Bertin, qui a déterminé *Louis XVI* à continuer envers l'Eglise de Paris les bienfaits dont Louis XV la combloit.

5 *Septembre.* La coëffure du sexe est devenue une chose si importante qu'il faut absolument multiplier les artistes qui concourent à bâtir ces galans édifices. En conséquence, par une Déclaration donnée à Versailles le 18 Août & enrégistrée en Parlement le 2 Septembre, six cens Coëffeurs de femmes sont agrégés à la communauté des Maîtres Barbiers Perruquiers, mais toujours moyennant finance. Ils donneront 600 livres chacun. Il paroît qu'on laisse en outre subsister les Coëffeuses pour le peuple & la bourgeoisie, les fonctions des premiers étant surtout destinées aux têtes illustres & brillantes.

5 *Septembre* 1777. *Le Nazarien, ou le Christianisme des Juifs, des Gentils & des Mahométans, traduit de l'Anglois de Jean Toland.* Tel est le titre d'un ouvrage nouveau qui fait bruit parmi nos théologiens & nos esprits-forts. On ne sait si c'est le signal d'une nouvelle inondation de brochures de cette espece, dont le cours s'étoit arrêté depuis quelques années. Celle-ci est fort obscure, fort savante & fort ennuyeuse.

5 *Septembre.* Dans le tableau allégorique de Mr. de Lorge sur la mort du Prince de Conti, il ne faut point chercher beaucoup d'invention. Le Prince est représenté sur son lit de parade;

la France eſt à la gauche, qui gémit de la perte d'un tel ſoutien: une *Minerve* dans les airs la raſſure, & un Génie tenant d'une main un flambeau éteint & renverſé, en préſente un ſecond plus brillant & plus durable. Il annonce par-là que S. A. Séréniſſime ne quitte ſa dépouille mortelle que pour ſe revêtir de l'immortalité. Il faut convenir que cette compoſition n'eſt ni ingénieuſe ni nouvelle. Du reſte, la figure principale eſt bien & reſſemblante, malgré le défaut de vie & l'état de deſſéchement après une longue maladie de langueur. La *Minerve* n'a ni vigueur ni nobleſſe: la *France* eſt une très-belle femme, trop jeûne: un Garde ou Serviteur du Prince, au pied de ſon lit, abîmé dans ſa douleur & ſe cachant le viſage de ſes deux mains, eſt la figure qui caractériſe mieux le Peintre. Elle eſt fiérement deſſinée, mais forme un contreſens en ce que ce perſonnage, le moins intéreſſant, attire cependant le plus l'attention par ſon attitude & ſon déſeſpoir. Du reſte, un beau coloris, des étoffes riches & un acceſſoire brillant ſont les parties dominantes de l'ouvrage.

6 Septembre 1777. On voit dans l'attelier de Mr. de Lorge, outre le tableau allégorique *ſur la mort du Prince de Conti*, pluſieurs tableaux de ſa compoſition qui annoncent & caractériſent ſon vrai genre. Ils repréſentent des animaux, des fruits, des fleurs. Il y en a ſurtout un d'inſtrumens & de trophées militaires qui eſt

son chef-d'œuvre. On ne peut rien trouver de plus parfait pour la vérité de la ressemblance, la fidélité des détails, le brillant du coloris. On en conclut assez naturellement que son talent est de peindre la nature morte & même des portraits sans s'élever jusqu'à l'histoire.

6 *Septembre.* On étoit fort empressé de savoir quel étoit l'auteur des *Analectes.* On les a pendant quelques jours attribués à Me. de la Croix, qui s'en défend, & publie dans le *Journal de Paris* une Lettre, où il déclare respecter trop les infortunes de son ancien confrere pour s'acharner après lui & le poursuivre jusques par de-là les mers. On assure aujourd'hui qu'elles sont de l'Abbé Morellet. En ce cas, c'est une grande gaucherie de sa part de s'exposer à perdre la supériorité qu'il avoit acquise sur cet adversaire par sa *Théorie du Paradoxe.*

6 *Septembre* 1777. Tous les partisans du Chevalier Gluck se sont rendus hier à une premiere repétition générale d'*Armide* pour la musique, & quoique cet Opéra fût dénué de décorations, de danses & de tout l'accessoire qui le rend si magnifique & si délicieux, ils en ont été émerveillés. Le musicien a suivi exactement la distribution & les paroles du poëme de Quinault. M. le Duc de Chartres s'y est montré, & l'on a beaucoup applaudi au rétablissement de son Altesse.

6 *Septembre.* M. Greuze, qui n'expose plus depuis longtems au Sallon, en a aussi ouvert un

chez lui, & il admet le public qui veut s'y préſenter. On y voit ſurtout le portrait de M. Franklin. On juge aiſément que ce perſonnage a échauffé ſa verve : il eſt difficile de trouver une tête mieux caractériſée. On y remarque la bonté heureuſement alliée à la fierté, & l'amour de l'humanité y reſpire avec la haine de la tyrannie.

6 *Septembre* 1777. Une partie du pont de Tours s'eſt écroulée, & l'on a tout lieu de craindre que ce qui en reſte n'ait le même ſort. C'eſt le troiſieme bâti à grands frais par encaiſſement, & malgré toutes les précautions priſes pour en aſſurer la ſolidité, on n'a pu encore réuſſir à en fixer aucun.

7 *Septembre*. Le problême ſur le ſexe du Chevalier d'Eon, de retour ici, continue en cette Capitale, & il y a déja de gros paris à cet égard. Il s'eſt éclipſé un moment pour aller à Tonnerre, ſa patrie; mais il tranſpire que bientôt il reviendra pour être préſenté à la cour en femme, & qu'il conſervera ce coſtume avec la croix de St. Louis. On ſait qu'on lui garnit à cet effet deux robes chez la Dlle. Bertin, la marchande de modes de la Reine, & qu'il a déja ſoupé chez cette ouvriere une fois habillé en homme & l'autre vêtu en femme, ſorte d'accoutrement dans lequel il a fort mauvaiſe grace. Quoiqu'il en ſoit, tout concourt à confirmer que ſon vrai ſexe eſt le féminin.

7 Septembre 1777. La fête que la Reine devoit donner au Roi le jour de la St. Louis, n'ayant pu avoir lieu, comme on l'a dit, a été renvoyée à un tems plus opportun. S. M. a fait déterminer le Roi à l'agréer, & ce Monarque, toujours disposé à se prêter aux plaisirs de son auguste compagne, s'est enfin rendu au petit Trianon mercredi. Rien de si délicieux, & il paroît que ce retard n'a servi qu'à le rendre un peu plus cher, car on l'évalue encore plus haut qu'on ne l'avoit fait.

8 Septembre. M. le Chevalier de Berainville, frere de la Loge de Thalie, a terminé sa gravure concernant la délivrance des Franc-maçons de Naples par la protection de l'auguste Reine de ce Royaume. Elle commence à paroître & est dédiée à S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres, Grand-Maître de toutes les Loges de France. On lit autour pour légende: *Votum unum per orbem.* Et au bas: *Carolina Regina fratrum Neapolitanorum frangit vincula.* En voici l'explication intéressante.

La *Vertu maçonique*, chargée de chaînes, est traînée par l'*Imposture* dans les horreurs du cachot. La *Vérité* leve le voile qui cachoit aux yeux des prophanes le Temple érigé par les *Maçons* à la gloire & au bonheur de l'*Humanité.*

L'auguste *Caroline*, *Minerve* de nos jours, conduite par la *Bienfaisance*, sa compagne inséparable, vient au secours de l'innocente victime...... L'*Imposture* frémit, son masque tombe,

& la perte de sa proie met le comble à ses fureurs. L'auteur y a joint ce quatrain simple & historique ;

Au fond d'un noir cachot, sans espoir, sans appui,
La timide Vertu que l'Imposture immole,
Voit en *Caroline* aujourd'hui,
Et son salut & son appui.

Aux deux colonnes du Temple d'une part est écrit *Justitia*, & de l'autre *Beneficentia*. Tous les Freres s'empressent de se pourvoir de cette allégorie, & l'on ne doute pas que cet heureux essai ne procure au Chevalier de *Berainville* la dignité de médailliste, chargé des devises & inscriptions de l'Ordre.

10 *Septembre* 1777. M. le Duc de Chartres, actuellement Grand-Maître de toutes les Loges de France, est un Prince trop cher aux Francs-maçons pour qu'ils ne célèbrent pas sa convalescence. Mr. l'Abbé Cordier, frere très-ardent & très-zelé, a fait mettre le projet en délibération dans la Loge des *Neuf Sœurs*, & le vœu unanime ayant été pour son exécution, il a été arrêté que mercredi prochain 17 de ce mois il seroit chanté une messe & un *Te Deum* en musique dans l'église des Cordeliers en actions de graces de cet heureux événement. Il y a des billets d'invitation, une marche différente pour les femmes & pour les hommes, & l'on ne pourra entrer qu'avec des signes de reconnoissance.

11 *Septembre* 1777. Par un Arrêt du Confeil du 30 Août concernant la police du Colyfée, il eft débouté de toutes fes prétentions, foit pour ouvrir un Sallon de Peinture, Sculpture & Architecture, foit pour le rétabliffement de la Loterie de la Sphere, foit pour des dommages & intérêts contre les intéreffés dans la Salle des nouveaux Boulevards, & il lui eft défendu d'ouvrir ou de donner aucune fête, repréfentation ou fpectacle, fous quelque dénomination que ce foit, à moins qu'il n'ait préalablement obtenu l'autorifation du Lieutenant-général de police : Ordre de remettre à M. Amelot, fous huitaine, les noms, les qualités & domiciles de tous ceux qui forment la Compagnie des Entrepreneurs & Propriétaires, ainfi que la défignation des portions d'intérêt appartenant à chacun dans ladite entreprife : à défaut de quoi il y fera pourvu par S. M. de la maniere & ainfi qu'elle avifera, même par l'interdiction du Colyfée & la défenfe de l'ouvrir.

11 *Septembre* 1777. Le decret qui réunit les Antonins à l'Ordre de Malthe, auroit dû, après avoir été revêtu de Lettres patentes duement enrégiftrées dans les Cours, être fulminé par un Prélat ; mais le Clergé dans fa derniere affemblée, ayant pris des mefures pour empêcher cette réunion, aucun Evêque n'a voulu s'en charger. Il a été envoyé au Tréforier de la fainte chapelle, Miniftre du fecond ordre dans la hiérarchie Eccléfiaftique, fans territoire, com-

me ſans titre pour recevoir une telle miſſion, & l'on ne doute pas qu'il n'y ait une réclamation générale de la part du premier Ordre, lors de la premiere aſſemblée du Clergé.

13 *Septembre.* Il eſt décidément arrêté de paver le Bouvelard, & pour mettre la ville en état de faire cette dépenſe, il y a un Arrêt du Conſeil qui lui permet d'abattre la porte Saint-Antoine qui obſtrue le paſſage dans ce carrefour d'une grande circulation, de combler les foſſés, glacis & contreſcarpe jusques à la rue du Calvaire, pour y élever des maiſons; & c'eſt ſur le bénéfice de ces nouveaux bâtimens qu'elle doit trouver de quoi ſe dédommager. On gémit de cet arrangement, qui du boulevard, une des promenades les plus frequentées de Paris, l'agrément du Marais & de tous les quartiers adjacens, ne va plus faire qu'une rue. Il eſt également queſtion de couper les årbres pour s'occuper, il eſt vrai, d'une nouvelle plantation; mais ce qui obligera de déſerter ces lieux pendant un demi-ſiecle.

13 *Septembre* 1777. *Extrait d'une Lettre de Geneve, du 1er Septembre.* „ Nous avons été ces jours-ci chez le Philoſophe de Ferney. Madame Denis, ſa niece, nous a très bien accueillis, mais elle n'a pu nous promettre de nous procurer une converſation avec ſon oncle. Elle a cependant bien voulu lui faire dire que des Milords Anglois ſouhaiteroient le ſaluer. Il s'eſt excuſé ſur ſa ſanté, à l'ordinaire, & nous

avons été obligés de nous conformer à l'étiquette qu'il a établie depuis quelque tems pour satisfaire notre curiosité, car son amour-propre est très flatté de l'empressement du public. Mais cependant il ne veut pas perdre son tems en visites oiseuses ou en pour-parlers qui l'ennuiroient. A une heure indiquée il sort de son cabinet d'étude, & passe par son Sallon pour se rendre à la promenade. C'est-là qu'on se tient sur son passage, comme sur celui d'un Souverain, pour le contempler un instant. Plusieurs carossées entrerent après nous & il se forma une haie à travers de laquelle il s'avança en effet. Nous admirâmes son air droit & bien portant. Il avoit un habit, veste & culotte de velours ciselé, & des bas blancs. Comme il savoit d'avance que des Milords avoient voulu le voir, il prit toute la compagnie pour Angloise, & il s'écria dans cette langue: *Vous voyez un pauvre homme*! Puis parlant à l'oreille d'un petit enfant, il lui dit: *vous serez quelque jour un Marlboreugh; pour moi je ne suis qu'un chien de François.*

Quant aux valets & autres personnes qui ne peuvent entrer dans le Sallon, ils se tiennent aux grilles du jardin; il y fait quelque tour pour eux. On se le montre & l'on dit, *le voilà*! *le voilà*! C'est très plaisant.

14 *Septembre* 1777. Afin de dédommager Mr. Necker des tracasseries qu'il éprouve & des brocards

cards de la malignité & de l'envie, un poëte patriote lui a adressé les vers suivans :

On vous damne comme hérétique,
On vous damne bien autrement
Pour votre plan économique
De zele immortel monument.
Mais ne perdez pas l'espérance,
Allez toujours à votre but :
En réformant notre Finance,
Pourroit-on manquer son salut
Quand on fait celui de la France ?

14 *Septembre* 1777. *L'Observateur*, & non *l'Espion Anglois*, comme on l'avoit annoncé, fait un bruit du diable, sur parole, car on n'en connoît que très-peu d'exemplaires que ne montrent guere ceux qui les ont ; &, graces aux soins de M. le Garde des Sceaux, la gent des colporteurs est presque anéantie. Comme on y trouve les portraits de toute la famille Royale, des Princes du sang & de beaucoup de Grands, l'ouvrage sera longtems clandestin.

15 *Septembre*. Un Comte de Limbourg-Styrum, se disant Comte d'Oberstein, est venu dans cette capitale, asyle de tous les intriguans, mettre à contribution la crédulité & la foiblesse de divers particuliers assez dupes pour se laisser éblouir des titres pompeux qu'il s'est permis de prendre de Comte, de Duc, de Prince, &c. Décoré de Cordons & Chef-d'Ordres, il a transmis une partie de ces honneurs à ceux dont il a

cherché à captiver la confiance pour s'en faire une reſſource pécuniaire. M. le Marquis de Quincy a été une de ces ames foibles qu'ont ſéduit l'importance & l'appareil de cette eſpece de Souverain. Il a bientôt reconnu la fourberie, & a cherché à revenir contre ; ce qui n'étoit pas aiſé. Il a fallu procéder judiciairement en inſtance aujourd'hui au Châtelet. C'eſt ce qui a donné lieu à un Mémoire, où l'on trouve le récit des faits & geſtes de ce Roitelet. On y fait connoître le caractere des gens affidés pour ſeconder ſes preſtiges, & l'on donne à rire aux dépens des eſcrocs compoſant la cour moderne de ce Souverain phantaſtique, tous revêtus de dignités relatives à celles qu'uſurpe leur maître. On conçoit combien ce *Factum* pouvoit être plaiſant, mais il manque de ce ſel délicat que peu d'orateurs du Barreau ſavent employer. Il eſt vraiſemblable que M. de Quincy en ſera pour ſa myſtification, c'eſt-à-dire pour une vingtaine de mille francs.

15 *Septembre* 1777. On parle beaucoup d'une Demoiſelle Gavaudan, qui a débuté à l'Opéra dans celui de *Céphale & Procris*, où elle a fait le rôle de l'*Aurore* avec un grand ſuccès. Bonne fortune pour ce ſpectacle, auquel elle attire beaucoup de monde.

15 *Septembre*. Quoique pluſieurs Maîtres des Requêtes préſens à la lecture de l'*Eloge du Chancelier de l'Hôpital* de l'Abbé Remi, euſſent été forcés d'applaudir au portrait ſatyrique, mais

vrai, de cette espece de Magistrat. Revenus chez eux, ils n'en ont pas été moins mécontens, & les autres qui ont été à même de le connoître ensuite par l'impression, ont trouvé cette hardiesse très indécente. Ils sollicitent depuis ce tems un Arrêt du Conseil qui supprime ce discours. Jusqu'à présent ils n'ont pu réussir. D'un autre côté, on a cherché à mettre en cause l'Abbé Riballier, le Syndic de la Faculté de Théologie, afin qu'il inculpât les deux Docteurs qui ont approuvé l'ouvrage & les dénonçât à son corps. Mais cet Abbé est las des tracasseries qu'il a eues déja plusieurs fois avec l'Académie, & semble aujourd'hui très-pacifique, du moins à l'occasion de cette nouvelle querelle.

17 *Septembre* 1777. Le goût de la parodie semble renaître avec fureur : on a fait une d'*Ernelinde* & déjà plusieurs auteurs sont en concurrence pour celle de l'*Armide* du Chevalier Gluck, qui n'est pas encore jouée & ne le sera que la semaine prochaine au plutôt.

18 *Septembre*. Une question assez plaisante a été portée à la Police ces jours-ci. Une fille nommée *Rosalie*, se trouvant logée dans le même lieu qu'un jeune gars nouvellement débarqué, a jetté un dévolu sur lui. Elle a cherché à jouir des prémices de ce rustre vigoureux; mais celui-ci insensible à toutes les avances de la raccrocheuse y a résisté constamment. Alors elle a pris le parti d'exciter sa cupidité & de

fourniroit un moyen sûr de détruire les fourmis dans cette colonie, n'a produit que des efforts impuissans, mais cet insecte s'y multiplie de la façon la plus allarmante. Il fait également tort & aux productions & à la population, en faisant périr les enfans des Negres, que ceux-ci sont obligés d'abandonner pendant leur travail & dont il remplit le nez, les oreilles, les yeux & ronge les membres délicats.

Il y a apparence que les ravages d'un si cruel & si indestructible fléau, exposés à M. de Sartine par l'Intendant de cette Isle, depuis son retour en France, n'ont pas peu contribué à déterminer ce Ministre à favoriser le nouveau projet de Colonie dans la partie de la Guiane, afin de ménager ainsi une ressource aux habitans de la Martinique, obligés d'abandonner leur Isle, si l'on reste encore longtems à remédier au mal qui ne peut que s'accroître.

21 *Septembre* 1777. La direction de l'Opéra est encore à la veille d'éprouver un autre changement. Une nouvelle Compagnie sous le nom d'un Sr. de Vismes, Sous-Directeur des Fermes, dépose à la ville 500,000 Livres, dont celle-ci fait la rente. Elle y joint 80,000 Livres, par an, pour être déchargée de tout. On prétend, suivant l'usage, que ces Messieurs ont les meilleures intentions, mais ont-ils le génie nécessaire pour les remplir? Il sera toujours bien ex-

traordinaire qu'un pareil ſpectacle, bien loin d'être utile à la ville, lui ſoit à charge!

22 *Septembre* 1777. Samedi, après la répétition d'*Armide*, on a exécuté chez Mlle. Guimard, ſur ſon théâtre de la chauſſée d'Antin, une parodie d'*Ernelinde* du Sr. Deſpréaux, danſeur de l'Opéra, qui a ſingulierement réjoui toute l'aſſemblée. Elle étoit compoſée des plus grands Seigneurs, de pluſieurs Princes du ſang & des filles les plus célebres par leurs talens ou par leur opulence.

22 *Septembre*. Les filoux de ce pays-ci ſont ſans ceſſe occupés à imaginer quelque tour nouveau pour attraper les particuliers. Un homme bien mis, ayant canne à pomme d'or, ſortoit ces jours derniers de la comédie Françoiſe par le jardin des Tuilleries; il jouoit avec ce ſoutien qu'il tenoit derriere ſon dos. Quelqu'un vint le lui arracher avec violence: il ſe retourne; l'homme ne s'enfuit pas, lui fait mille excuſes, lui dit que l'obſcurité l'a trompé; qu'il le prenoit pour un de ſes amis qu'il vouloit ſurprendre: il lui remet en même tems ſa canne. Le propriétaire va dans une maiſon où il conte ſon aventure. Quelqu'un plus ſoupçonneux lui demande s'il a bien examiné ſon meuble? Il avoue que non, & reconnoît à l'inſtant qu'on lui a ſubſtitué un mauvais jet garni de cuivre.

22 *Septembre*. C'eſt pour demain qu'eſt affichée *Armide*. On continue à en ſuivre les répétitions avec fureur. Cependant le parti des

Lulliſtes ſe réveille & prétend que le Chevalier Gluck n'approche pas en quantité d'endroits du chant noble, des beautés ſimples du récitatif de l'ancien opéra, & que le nouveau ſurtout eſt dénué des airs gais & agréables dont l'autre fourmilloit.

24 *Septembre* 1777. Si les filoux ſont induſtrieux à imaginer continuellement des moyens d'exercer utilement leur art, on cherche d'un autre côté à faire des découvertes pour s'en garantir. On vante beaucoup le talent d'un maître ſerrurier qui fabrique des ſerrures de maniere à ne pouvoir appercevoir la forme des clefs; au moyen de quoi il élude toute l'adreſſe des roſſignols ou crochets. Son invention a été approuvée de l'Académie des Sciences, & il en a donné le ſecret au Lieutenant général de Police. Cet habile artiſte ſe nomme *Georget.*

25 *Septembre.* Au gré des partiſans du Chevalier Gluck on ne peut aſſeoir encore aucun jugement ſur ſon *Armide.* Outre que les ouvrages de ce grand maître célebre exigent pour plaire une grande habitude & une longue diſcuſſion, c'eſt que celui-là a été très-mal exécuté. Quant aux adverſaires, ils prétendent que ce raiſonnement, peut-être bon dans d'autres cas, ne vaut rien ici, où ayant ſans ceſſe un objet de comparaiſon ils ne pourront jamais goûter le ſecond muſicien. Ils lui reprochent même d'avoir fait ſouvent des contreſens, & de n'avoir pas conformé ſa mélodie au charme des paroles. Ils aſſu-

assurent que sans la présence de la Reine, cela ne se seroit pas passé ainsi & qu'ils auroient demandé à grands cris la musique de Lully. On attend avec beaucoup d'impatience la seconde représentation de vendredi, pour voir ce qui résultera de ces débats, & d'ici à quelques jours on ne peut décider du sort de cette production. Dans tous les cas il faut toujours savoir gré au musicien d'avoir respecté le chef-d'œuvre de Quinault, de l'avoir rendu dans son entier, sans y rien supprimer, ainsi qu'on avoit fait à la derniere reprise de cet opéra en 1764.

26 *Septembre* 1777. Il est arrêté que le Clergé ni les Maîtres des Requêtes n'auront satisfaction du discours de l'Abbé Remi, mais M. le Garde des Sceaux paroît disposé à faire valoir leurs plaintes pour mettre desormais plus d'entraves aux concurrens & exciter la vigilance des Docteurs chargés de l'examen de ces sortes de discours Académiques, de façon qu'il ne s'y glisse rien de trop hardi ou de trop satyrique.

Le discours donné aux portes est assez généralement reconnu pour être de M. de Guibert, ce jeune militaire déja renommé dans la carriere des Lettres par des productions distinguées. La cupidité a trouvé le secret de multiplier son dernier ouvrage & il se vend clandestinement. Il a pour épigraphe : *ce n'est point aux Esclaves à louer les grands Hommes*. Un seul endroit cité de l'écrit fera juger des raisons de sa clandestinité. C'est à l'occasion de la guerre que

l'Hôpital fit déclarer dans le Conseil contre Elisabeth, plus par politique que par goût pour un genre de crise qui n'alloit ni à son caractere ni à sa dignité. L'auteur prétend que ses vues étoient en cela celles d'un homme de génie, d'un excellent patriote, d'un philosophe prévoyant; qu'il faut quelquefois acheter par cet état violent un repos plus sûr ou une existence plus avantageuse pour les générations suivantes. Il ajoute en réfléchissant sur les circonstances d'aujourd'hui:

» Telles ne sont pas assurement les spécula-
» tions de nos Ministres actuels; ils voient pa-
» tiemment la Nation humiliée sous le poids
» de ses anciennes injures. Ils ne comptent
» pour rien l'énergie à redonner à nos esprits,
» & l'honneur à rendre à nos armes. Le Havre
» n'est point aux Anglois comme du tems de
» l'Hôpital; mais *Dunkerque* est pour nous un
» monument de honte bien plus grand. Un Dé-
» puté de cette fiere Nation y commande en
» Républicain. Semblable à cet Ambassadeur
» Romain qui traçoit un cercle sur le sable au-
» tour d'Antiochus, en lui disant ces paroles
» terribles: *Vous ne sortirez pas de ce cercle que*
» *vous ne m'ayez répondu*; tous les jours il nous
» dit: *vous n'élêverez pas une pierre sur cette pier-*
» *re, ou nous vous en punirons.* O l'Hôpital!
» l'Hôpital! tu étois Magistrat & Philosophe,
» & tu aurois soulevé toutes les forces du ro-
» yaume contre cet intolérable affront. C'est

„ devant tes mânes que je dénonce ces Minis-
„ tres coupables! Ils se disent pacifiques & ils
„ ne sont que foibles. Ce n'est point la paix
„ qu'ils veulent conserver, ce sont les places
„ qu'ils occupent. Ils sentent que leur activité
„ ne suffiroit pas à des mouvemens plus vifs, &
„ que le choc des grandes occasions briseroit
„ leur caractere......"

27 *Septembre* 1777. On voit au Sallon une gravure, représentant M. l'Abbé Terrai. On a fait à cette occasion un distique en forme de dialogue entre deux amateurs, dont l'un témoigne sa surprise de voir ce personnage transmis à la postérité, à qui le second replique. Le voici:

Le premier interlocuteur.

Quoi, ce monstre gravé! cet infâme! ce traître!

Le second.

Cartouche l'est: Terrai doit l'être.

On a recueilli aussi deux vers produits par un sentiment différent. M. Guichard, en voyant chez M. Allegrain la statue de *Diane surprise au bain par Actéon*, dont on a parlé, a écrit au bas:

Sous ce marbre imposteur, toi que Diane attire,
Crains le sort d'Actéon; tu vois qu'elle respire.

Cette *Diane* doit être placée à Luciennes, chez Madame la Comtesse Dubarri.

27 *Septembre.* Le feu a pris à la foire St. Ovide, la nuit du lundi au mardi, & comme tout dans cette construction est fort combustible, en très-peu de minutes un quartier entier, composé de vingt-sept boutiques, a été brûlé. On évalue ce dommage à 300,000 livres.

Audinot, *Nicolet* & autres Jeux de la foire, ont donné plusieurs représentations au profit des incendiés. Cet accident est d'autant plus malheureux pour ceux qui en ont été victimes, que l'on annonçoit que cette foire alloit être supprimée, & avoit lieu pour la derniere fois.

27 *Septembre* 1777. Depuis longtems on cherche les moyens d'appliquer l'Electricité à la cure de certaines maladies du corps humain. Les essais faits à cet égard n'ont pas encore eu beaucoup de succès. On en tente aujourd'hui un nouveau sur un homme qui a perdu la vue. On assure qu'après une douzaine de ces frictions ignées il commence à voir les objets, mais à l'envers: on continue & l'on espere que son état s'améliorera de plus en plus.

28 *Septembre.* Outre le morceau contre les Ministres actuels, le plus direct, le plus fort & le plus repréhensible, mais perdant beaucoup de son effet dans la bouche de M. de Guibert, militaire, & à qui l'on peut répondre : *vous êtes Orfevre, Monsieur Josse*, il y en a plusieurs autres dans son *Eloge de l'Hôpital*, prêtant à des allusions malignes; il en est encore de directs contre l'Administration, le Parlement,

l'Académie même, à qui l'auteur paroîtroit renoncer par cet écart. Il veut que Richelieu ayant continuellement en vue de consolider & d'étendre le despotisme dont il venoit de faire le principe du gouvernement françois, ait imaginé d'instituer cette Compagnie pour asservir le génie des gens de Lettres, qui y seroient introduits absolument sous la dépendance du Ministere, & même le génie des autres aspirans à cet honneur & obligés d'être fort circonspects pour ne pas se mettre dans le cas de l'exclusion.

Du reste, ce discours est écrit avec la force, l'énergie, la véhémence qu'exigeoit le projet de l'auteur. Il est quelquefois obscur & néologue; ce qu'il a de commun avec presque tous les ouvrages modernes: il n'y a pas une grande suite, cette liaison, cet enchaînement de plan & d'idées qui constituent les chef-d'œuvres oratoires. Il est allongé en certaines parties, étranglé dans d'autres; mais malgré ces défauts il mérite d'être lu. Bien de gens le préférent à celui de l'abbé Remi. Les partisans de ce dernier ne sont pas du même avis.

29 *Septembre* 1777. Outre le zele des directeurs des spectacles forains à concourir au secours des incendiés, projet charitable dont on doit la premiere idée au Sr. Nicolet, le Corps de la Draperie & Mercerie, la Communauté des Marchandes de modes, divers particuliers, dont grand nombre n'ont pas même voulu être

nommés, se sont empressés d'y contribuer, & la Police a exigé que les dix maisons de jeu autorisées à donner la Belle, consacreroient chacune le profit d'un de leurs jours à cette bonne œuvre. Ensorte que les brûlés se trouveront vraisemblablement mieux qu'auparavant.

29 *Septembre.* La querelle s'échauffe entre les *Lullistes* & les *Gluckistes.* Le beau tems ayant attiré beaucoup de monde au Palais-Royal le lendemain de la premiere représentation & jours suivans, il y eut de grands débats, & les premiers paroissant l'emporter & montrant beaucoup d'acharnement, le musicien a été conseillé, pour prévenir la conjuration, de demander vendredi qu'on redonnât l'opéra ancien, de supplier la Reine de venir par sa présence intimider les cabales. S. M. a eu la bonté d'y condescendre & le coup a été paré. L'exécution s'est trouvée moins défectueuse, mais non encore admirable.

29 *Septembre* 1777. Les trois concurrens les plus accrédités pour la place vacante à l'Académie Françoise sont Mrs. *Le Mierre*, Abbé *Maury* & *Chabanon.* Le premier a pour lui *Hypermnestre* & la *Vétusté.* Le second est fortement porté par le parti Encyclopédique & a une intrigue supérieure en pareil cas au plus grand mérite. Le troisieme, excellent membre de l'Académie des Belles-Lettres, sans avoir de titres véritables, compte sur ses confreres, en grand nombre dans l'Académie Françoise, & d'ailleurs est

fort répandu & a beaucoup de liaisons chez les gens de haut parage. M. de Chamfort est peut-être celui qui supplanteroit les trois autres, s'il pouvoit parvenir à faire jouer son *Mustapha* avant l'élection & s'il réussissoit. Les candidats ont le tems de se remuer & de dresser leurs batteries d'ici à la Saint-Martin.

29 *Septembre.* Le Colysée, frustré des ressources sur lesquelles il comptoit pour soutenir la curiosité du Public, est obligé de s'en tenir au spectacle trivial de ses feux d'artifice. Il a excité un Concours entre le Sr. Malo, son Artificier ordinaire & le Sr. Duperé, débutant & portant le défi au premier, à raison d'un feu d'artifice appellé *Du Fort*, que l'un a fait exécuter hier & l'autre fera exécuter aujourd'hui.

30 *Septembre.* On donne jeudi à la Comédie Italienne la première représentation de *l'Olympiade* ou le *Triomphe de l'amitié*, Drame héroïque en trois actes & en vers, mêlés d'ariettes, parodiées de la musique du Sr. Sachini.

1er. *Octobre* 1777. On rapporte un bon mot de la Reine, le jour où elle est allée au Sallon, ne voyant point le Sr. Vernet entre les Artistes qui lui faisoient leur cour, elle l'a fait appeller & lui a dit obligeamment : „ M. Vernet, je vois que c'est toujours vous qui faites „ la pluie & le beau tems ici." Il faut savoir que cet artiste est un peintre de Marines supérieur, dont les tableaux étoient en effet les plus remarquables du Sallon, entr'autres une *Tempê*

te & un *Calme*. Ses confreres jaloux ont cherché à étouffer cette faillie de la Reine, qui transpire aujourd'hui.

2 *Octobre*. La fermentation continue au sujet de l'*Armide* du Chevalier Gluck. Cependant la troisieme représentation, quoique la Reine n'y fût pas, s'est passée assez tranquillement. On y a remarqué encore des changemens & suppressions. Malgré cela les applaudissemens n'ont pas été excessifs, & les partisans même du Musicien s'en prennent aujourd'hui à Mlle. Rosalie, leur héroïne dans *Alceste*. Ils trouvent qu'elle n'y excelle pas comme dans celui-ci. Il résulte de ces divers avis que l'Allemand, admirable pour peindre la douleur, la fureur & toutes les grandes passions de cette espece, n'a pas le même talent pour la partie gracieuse, pour la mélodie, pour les airs de Ballet; & comme *Armide* est un opéra, plus rempli de tendresse & de volupté que d'autres sentimens, qu'il a eu tort de choisir ce sujet, surtout ayant été traité par un grand maître, dont le chant, facile, simple & noble, est encore dans la mémoire & dans la bouche de tous les défenseurs de notre musique.

2 *Octobre* 1777. Hier Mlle. Thenard a débuté à la comédie françoise dans le rôle d'*Idamé* de l'*Orphelin de la Chine*. Cette éleve du Sr. Préville avoit attiré un monde immense. C'est le second sujet pour le Tragique qu'il présente. La singularité n'a pas peu contribué à la curio-

ſité générale. Mlle. Thepard n'eſt plus de la premiere jeuneſſe. Elle a une taille avantageuſe, un bel organe, de l'intelligence; mais elle a peu de ſenſibilité; elle peche par un défaut d'entrailles, ſi néceſſaires dans un pareil rôle. On comptoit ſur le Sr. Le Kain pour le rôle de *Gengis-kan*; il a été remplacé par le Sr. La Rive. Celui-ci étant venu annoncer qu'on donneroit ſamedi *Zaïre*, une voix s'eſt élevée du parterre, & a crié *c'eſt bon, à condition que vous n'y jouerez pas.* A l'inſtant un murmure d'improbation de cette voix iſolée s'eſt élevé, & les alguazils ſe ſont mis en devoir d'arrêter le téméraire. Heureuſement aucun délateur ne l'a dénoncé; la fermentation a paru s'appaiſer, mais quand on a levé la toile pour jouer la petite piece, tout le parterre a crié: *La Rive*, & n'a pas voulu laiſſer commencer qu'il ne fût venu. On l'a amené à moitié deshabillé & il a été applaudi exceſſivement; ce qui lui a prouvé le deſir du Public de le dédommager de la mortification qu'il avoit reçue d'abord; genre de réparation qu'on n'eſt pas ſouvent dans le cas de faire aux comédiens.

3 *Octobre* 1777. De toutes les critiques qui ont paru ſur le Sallon, une petite piece de vers attribuée au Marquis de Villette eſt celle qui a eu le plus de ſuccès. Il faudroit un commentaire pour en bien faire ſentir les divers traits épigrammatiques à ceux qui ne connoiſſent pas le local & les productions de cette année. Il y

a pourtant assez de sel pour qu'elle puisse être goûtée généralement. La voici :

Il est au Louvre un galetas,
Où dans un calme solitaire
Les chauve-souris & les rats
Viennent tenir leur cour pleniere.
C'est-là qu'Apollon sur leurs pas
Des beaux arts ouvrant la barriere
Tous les deux ans tient ses états
Et vient placer son sanctuaire.
C'est-là, par un luxe nouveau
Que l'art travestit la nature ;
Le ridicule est peint en beau,
Les bonnes mœurs sont en peinture,
Et les bourgeois en grands tableaux
Près d'Henri Quatre en mignature :
Chaque figure à contre-sens
Montre une autre ame que la sienne,
Saint Jerôme y ressemble au Tems,
Et Jupiter au vieux Sylene.
Ici la fille des Césars
Dans nos cœurs trouvant son empire,
Semble refuser aux beaux arts
Le plaisir de la produire ;
Tandis qu'un Commis ignoré,
Narcisse amoureux de lui-même,
Vient dans un beau cadre doré
Nous montrer son visage blême.
Ici l'on voit des *ex voto*,
Des Amours qui font des grimaces,
Des Caillettes incognito,
Des Laideurs qu'on appelle Graces :
Des Perruques par numero,

Des polissons sous des cuirasses,
Des inutiles de haut rang,
Des imposteurs de bas mérite,
Plus d'un Midas en marbre blanc,
Plus d'un grand homme en terre cuite,
Jeunes morveux bien vernissés,
Vieux barbons à mine enfumée,
Voilà les tableaux entassés
Sous l'hangar de la Renommée;
Et selon l'ordre & le bon sens
Tout s'y trouve placé de sorte,
Qu'on voit l'Abbé Terrai dedans
Et que Sully reste à la porte.

3 *Octobre* 1777. Hier avant l'ouverture de l'*Olympiade*, le Sieur Michu est venu prévenir le public sur la nouveauté de ce spectacle & réclamer son indulgence. Il a dit que les comédiens ne dissimuloient point que leur théâtre & le genre dans lequel leurs talens se sont exercés jusqu'à ce jour, étoient peu propres à rendre une piece d'un ton si élevé; mais que le désir de faire connoître l'ouvrage d'un musicien célebre, dont les productions avoient déja été favorablement accueillies sur leur théâtre, l'avoit emporté sur toute autre considération.

Ce compliment trop long, rempli d'inconséquences, & ne faisant pas connoître l'anecdote la plus importante par laquelle on nous auroit appris comment ce drame destiné à l'opéra avoit passé au théâtre Italien, a cependant été applaudi par le parterre toujours bénin.

Quant au Drame, on a trouvé que le parodiste, le Sr. Framery, avoit absolument gâté l'ouvrage de Métastase. La musique, au surplus, a eu beaucoup de succès. C'est le pendant de *la Colonie.* Le plus grand défaut de l'*Olympiade* est de contenir trop de richesses harmoniques; il en faudra élaguer une partie, & ce chef-d'œuvre n'en produira que plus d'effet.

5 *Octobre* 1777. M. le Comte de Maurepas a toujours beaucoup aimé les ouvrages d'esprit, mais surtout les polissonneries. La vieillesse ne lui a point ôté ce goût-là, & les soucis du gouvernement lui rendent un tel plaisir encore plus nécessaire. C'est pour y contribuer que M. Amelot fait ramasser dans Paris toutes les chansons & autres opuscules de ce genre, que fait éclorre la licence de nos auteurs : il y a même un petit bureau littéraire institué *ad hoc*, où les auteurs de ces facéties viennent les lire, & dont on fait un choix, sans qu'ils s'en doutent, pour amuser le Mentor du Roi.

5 *Octobre.* Les entrepreneurs du Colysée contrariés dans toutes leurs entreprises pour le soutien de cet établissement, n'en sont pas moins industrieux à imaginer de nouveaux moyens de le maintenir : ils proposent aujourd'hui une souscription modique & bien capable d'amorcer. Elle est de 25 livres seulement : pour cette somme on entrera gratuitement en ce lieu l'année prochaine 1778, depuis le 30 Avril jusqu'au 17 Novembre; ce qui embrasse un nombre d'en-

viron ſoixante repréſentations. Le prix reſtera toujours fixé à trente ſols pour les non abonnés. Ils ont indiqué un homme public pour recevoir l'argent, & il doit le rendre au mois d'Avril, ſi le nombre des ſouſcriptions déſirées n'eſt pas complet. Il doit être de 4000 ; ce qui feroit un capital de 100,000 livres. Ils prétendent qu'il feroit ſuffiſant pour ſubvenir aux frais & à l'entretien de ce lieu, ainſi qu'à celui des fêtes & décorations.

6 *Octobre* 1777. Quelques changemens ſucceſſifs qu'ait éprouvés & éprouve à chaque repréſentation l'*Armide* du Chevalier Gluck, les ſenſations du public impartial ne varient point & le réſultat conſtant eſt que l'effet n'en eſt frappant qu'en deux endroits du premier acte & ſurtout dans un où l'enthouſiasme eſt général ; que les trois autres ſe reçoivent avec une froideur à peu près égale, & que l'on ſe réchauffe au cinquieme, où il y a des beautés, quoiqu'inférieures à celles du commencement de l'opéra. De-là une guerre plus vive entre les deux partis. Comme M. Marmontel eſt à la tête des adverſaires du muſicien Allemand, c'eſt contre lui que ſont ſpécialement dirigés les traits de la critique; M. l'abbé Aubert ſe met ſur les rangs & a adreſſé au Chevalier Gluck le madrigal ſuivant, épigrammatique contre l'académicien. Il faut ſavoir que dans ſon écrit ſur la muſique il ſe ſert ſouvent de l'expreſſion *Pé-*

riode Musicale en parlant du chant phrasé, dont manque souvent l'auteur d'*Alceste*.

Vers à M. le Chevalier Gluck.

J'ai vu ton *Armide* nouvelle,
Et j'ai senti l'effet de ses enchantemens;
La haine ne peut rien sur elle,
Dom Période & sa sequelle
Ne pourront rien sur ses amans.

7 *Octobre* 1777. On ne peut que publier avec empressement un procédé particulier ou plutôt une opération hardie par laquelle on vient d'accoucher une femme mal conformée, sans avoir eu recours aux deux seuls moyens barbares connus jusqu'alors dans les cas où l'enfant ne peut franchir les voies naturelles, même aidé des manœuvres usités; l'un de massacrer de sang froid le nouvel être aux portes de la vie, pour l'arracher avec la plus grande violence, & l'autre de recourir à l'opération césarienne, qui consiste à ouvrir le ventre sur le côté, pour en extraire le fœtus.

M. *Sigaud*, jeune médecin peu connu, d'un génie borné, au gré de ses confreres, est celui qui ait imaginé de substituer à ces deux opérations meurtrieres la section de la symphise cartilagineuse des os pubis. Cette section d'une partie presqu'inerte, a eu le plus grand succès entre ses mains. La mere & l'enfant se portent au mieux & la Faculté a nommé deux commissaires pour suivre le traitement, pouvoir en

dresser procès verbal & faite connoître au public un événement qui intéresse si fort l'humanité.

8 *Octobre* 1777. Quoique la Reine par son rang & par les graces de sa personne semble n'avoir besoin d'aucune décoration extérieure, elle n'en aime pas moins la parure excessivement, comme c'est assez l'usage dans la jeunesse. Dernierement à Choisi, où il y avoit spectacle, elle a vu une danseuse la tête ornée de plumes qui lui ont fait envie. L'actrice s'en étant apperçue s'empressoit de s'en décoëffer en entier pour en faire hommage à S. M. mais elle n'en a point voulu, elle a dit qu'elle la trouvoit trop bien, que ce seroit dommage & s'est contentée d'en prendre une. Les Catons de la cour ont trouvé indécente cette familiarité de S. M., que les Aristippes admirent, au contraire, comme un trait de bonté.

8 *Octobre*. Sous le Ministere de M. de Laverdy, un plaisant, pour se moquer de lui, lui adressa anonymement un projet tendant à stationner des brouettes en différens quartiers de Paris, avec des siéges d'aisance pour soulager ceux qui se trouveroient tourmentés d'une colique pressante, & il en devoit résulter un petit impôt sur celui qui seroit dans le cas. Aujourd'hui, on a réalisé cette facétie dans le jardin des Tuilleries. Lorsque le Nôtre planta ce jardin sous Louis XIV, il traita la chose avec cette magnificence

dont tous les ouvrages d'un tel Souverain portoient l'empreinte ; il n'oublia point les besoins inséparables de l'humanité, même au lieu de ses plaisirs : il établit de vastes cabinets de verdure, regnant tout le long d'une terrasse bien fournis, bien épais & propres à dérober au public & le spectacle & les inconvéniens de cette fonction. On vient de supprimer tous ces cabinets & d'établir mesquinement des commodités, comme dans la maison d'un particulier, où est forcé d'aller le malheureux qui veut se débarrasser de son superflu, & il n'a cette faculté que moyennant une rétribution de deux sols : amende, au surplus, pour ceux qui feroient leurs défections ailleurs. Cette invention rappelle l'Edit de Vespasien, qui avoit mis un impôt sur les urines.

10 *Octobre* 1777. On voit encore chez M. Greuze le tableau d'une fille qui a cassé sa cruche, symbole expressif d'un bien plus précieux qu'elle a perdu. Des fleurs qu'elle tient dans son tablier, représentent non moins ingénieusement la légere & futile récompense qu'elle en a reçue. Sa figure est pleine de la douleur naïve que ce premier échec cause à toute jeune personne honnête. Quant au faire, il est supérieur ; les chairs ont cette fermeté d'une villageoise robuste ; les bras sont charnus & animés du sang qui y circule : ce tableau est merveilleusement empâté & la santé, la fraicheur respirent sur la physionomie de cette fille.

10 *Octo-*

10 *Octobre* 1777. Le *Mustapha* de M. de Chamfort, doit être donné à Fontainebleau & tout de suite à Paris; ce qui confirme la prétention de cet auteur au fauteuil Académique & son espoir de l'obtenir.

11 *Octobre*. Des différentes nouveautés, au nombre de sept en effet, qu'on doit exécuter à Fontainebleau devant la cour, il n'y en a aucune de la Comédie Françoise. Ce sont *la Chercheuse d'Esprit*, Ballet de M. Gardel l'aîné, pour le jeudi 23 de ce mois: *Pomponin*, Opéra-comique en deux actes, de M. Guinguenet, musique de M. Piccini, pour le 24: le 27, Ballet de *Ninette à la Cour*, de M. Gardel l'aîné: le 30 *Fatmé*, Comédie Ballet en deux actes de M. de St. Marc, musique de M. Desaides: *Matroco*, Drame burlesque en cinq actes, mêlé d'ariettes & de vaudevilles, de M. Laujon, musique de M. Gretry, pour le 3 Novembre & le 14 *Félix*, Opéra comique en deux actes, de M. Sedaine, musique de M. Monsigny; enfin le même jour *Myrtil* & *Lycoris*, Opéra en un acte de M. Bocquet, musique de M. Désormery.

12 *Octobre*. La parodie de l'opéra d'*Ernelinde*, jouée chez Mlle. Guimard, la Terpsichore du théâtre lyrique, l'a été une seconde fois à Choisi la veille du départ pour Fontainebleau; le Roi en a été si content qu'il a donné une pension à l'auteur, qu'on fait être un nommé Despréaux, danseur de l'opéra. On peut ju-

ger par cette faveur combien S. M. a encore l'ingénuïté du bel âge & aime à rire. On étoit assez embarrassé jusqu'à présent de lui connoître aucun goût en ce genre, & le voilà découvert.

C'est, sans doute, pour contribuer à amuser ainsi son auguste Epoux, que la Reine favorise la future administration de l'Opéra, qui se propose de faire venir des Bouffons d'Italie.

12 *Octobre* 1777. Il y a eu ces jours derniers une course à la plaine des Sablons: la Reine y a assisté & c'est M. le Duc de Lauzun qui a gagné.

12 *Octobre*. La célebre Madame Geoffrin vient enfin de payer le tribut à l'humanité; mais comme elle étoit depuis quelque tems en enfance, cet événement n'a produit aucune sensation; le troupeau philosophique qu'elle rassembloit, dispersé d'avance, s'étoit reparti en d'autres sociétés.

12 *Octobre* 1777. Quoique l'*Olympiade* fût horriblement mal exécutée & chantée aux Italiens, les connoisseurs & gens de goût n'en avoient pas moins démêlé la beauté de la musique, qu'ils avoient trouvé bien supérieure à celle d'*Armide*, surtout pour la mélodie. Le Chevalier Gluck & ses partisans, furieux de cette préférence, ont excité la jalousie de l'Opéra qui, se prévalant de son privilege, a prétendu que la Comédie Italienne empiétoit sur lui & ne pouvoit jouer de pieces où il y eût

des chœurs, & plus de sept chanteurs en scene; en conséquence il a eu recours à l'autorité, qui a arrêté le cours des représentations de l'*Olympiade* après la quatrieme représentation. Cette indignité révolte tout Paris. L'injustice est d'autant plus criante, que ce drame Lyrique n'a été adopté par le dernier Spectacle que lorsque les directeurs du théâtre lyrique, après l'avoir fait mettre à l'étude & repéter, l'ont abandonné, de peur de déplaire au Chevalier Gluck & aux Gluckistes. Il en résulte une grande défaveur sur l'Allemand, dont les manœuvres basses se sont manifestées en cette occasion.

12 *Octobre. Ethocratie, ou le Gouvernement fondé sur la Morale.* C'est un ouvrage proscrit, comme tant d'autres, parce qu'il est trop bon, à ce qu'assurent ses partisans : ils disent que c'est un essai, un projet d'union entre la morale & la politique; qu'il présente l'idée d'une Législation conforme à la vertu, qui peut être également avantageuse aux Souverains, aux Nations, aux Familles, à chacun des Citoyens; que l'auteur, tel qu'il soit, mérite la reconnoissance de tous les ordres de la société; qu'il ne propose rien de chimérique & que son plan peut être aisément exécuté par tout législateur sincerement animé du désir de faire le bonheur des hommes.

12 *Octobre* 1777. Quoique les Italiens aient échoué successivement dans deux parodies qu'ils ont présentées depuis peu au public, ils ne se rebutent pas; ils lui en annoncent une troisie-

me, qui fera exécutée aujourd'hui. C'est celle d'*Ernelinde*. Elle est en trois actes & en vers, mêlée de vaudevilles.

13 *Octobre*. Extrait d'une Lettre de Ferney, du 4 Octobre. J'ai dîné aujourd'hui chez M. de Voltaire en très grande compagnie. L'automne le dérange & il redoute les approches de l'hiver: il se plaint de sa strangurie, il est cassé & a la voix éteinte: mais son esprit n'a que quarante ans; il rabache moins encore dans sa conversation que dans ses écrits. Il est précis & court dans ses histoires. Comme nous avions la jolie Madame de Blot, il a voulu être galant, & il étoit plus coquet qu'elle des mines & de la langue. Pour vous donner une idée de la vigueur & de la gentillesse de son esprit, je ne vous en citerai que deux traits, ils suffiront; la Comtesse est tombée sur le Roi de Prusse & a loué son administration éclairée & incorruptible: „ *par où diable*, *Madame*, s'est-il „ écrié, *pourroit-on prendre ce Prince! il n'a ni* „ *Conseil*, *ni Chapelle*, *ni Maîtresse*." On n'a pas manqué de parler de M. Necker, & j'étois curieux de sa façon de penser sur son compte. Il a apostrophé un Genevois, qui étoit à table avec nous: „ *Votre République*, *Monsieur*, *doit* „ *être bien glorieuse*, lui a-t-il dit: *elle fournit à la* „ *fois à la France un Philosophe* (M. Rousseau) „ *pour l'éclairer*, *un Médecin* (M Tronchin) *pour* „ *la guérir*, *& un Ministre* (M. Necker) *pour re-* „ *mettre ses finances*; *& ce n'est pas l'opération la*

„ *moins difficile. Il faudroit*, a-t-il ajouté, *lorsque*
„ *l'Archevêque de Paris mourra, donner ce siege à*
„ *votre fameux Ministre* Vernet, *pour y rétablir*
„ *la religion.*" Ce dernier persiflage, sans autre réflexion ultérieure, m'a décelé son jugement sur notre Directeur Général. Je l'avois pressenti par une citation écrite de sa main au bas du portrait de M. Turgot, *ostendent nobis hunc tantum fata....* Le Marquis de Villette étoit des nôtres & paroît goûté du patron, qui lui a dit des douceurs; je crois qu'elles sont intéressées, & qu'il s'agit de l'amadouer pour un mariage.

Ce qui indispose encore plus le Philosophe contre M. Necker, c'est la faveur qu'il accorde à la Loterie Royale de France, qui s'est étendue dans ces cantons. On vient d'établir à Ferney un bureau de cette Loterie; il redoute avec raison que les habitans de la colonie ne donnent dans ce piége.

13 *Octobre* 1777. M. Perronnet, le fameux constructeur de Ponts, est allé à Tours pour voir quels remedes apporter au désastre de celui de cette ville. Il a fait un prix avec les entrepreneurs pour réparer les deux arches, & moyennant une somme de 220000 livres il n'y paroîtra pas.

13 *Octobre* 1777. M. Marmontel, Historiographe de France & l'un des Quarante de l'Académie, quoique sexagénaire ou peu s'en faut, est devenu éperdument épris d'une jeune personne de vingt-trois ans, niece de l'abbé Morellet,

& ce Philofophe s'eft laiffé conduire à l'époufer, ce qui doit avoit lieu aujourd'hui. C'eft ce qu'on appelle une grifette, mais jolie. Quant à lui, il a près de 20,000 livres de rentes viageres ou autres, qu'il s'eft formées de fes *Contes* & divers ouvrages. Il vivoit avec la groffe Chalut, femme du fermier général, & il a effuyé de vifs reproches de cette amante délaiffée.

13 *Octobre* 1777. Les membres du bureau de légiflation dramatique ont fini leur travail & l'ont préfenté aux Gentilshommes de la Chambre pour y donner leur fanction & le faire homologuer au Parlement, s'il leur plaît : on eft curieux de voir ce Réglement, que ces Meffieurs regardent comme un chef-d'œuvre, ainfi que tout ce qui fort de leurs mains. Il paroît que le projet des deux troupes eft échoué.

14 *Octobre*. Le fuccès de la parodie d'*Ernelinde* qui a fi fort amufé le Roi, a engagé les gentilshommes de la chambre à faire compofer d'autres fpectacles dans le même genre & de plus grivois encore. C'eft ce qui a donné lieu à la naiffance de la Princeffe A E I O U, parade des plus équivoques & des plus dégoûtantes pour quelqu'un qui ne porteroit pas à ce genre de fpectacle une certaine bonhommie. Elle a été exécutée auffi à Choifi devant le Roi & la Reine, avec non moins de fuccès de la part de ces auguftes perfonnages. Du refte, on n'y trouve rien contre les bonnes mœurs, mais une gaîté

polissonne & des propos si poissards, qu'on a été obligé d'avoir recours aux poissardes les plus consommées pour exercer & styler les acteurs. Les hommes étoient habillés en femmes, & les femmes en hommes : c'étoit une déraison, une farce générale.

On a parodié aussi l'effroyable ballet de *Medée & Jason*, & l'on a travesti en scene burlesque cette cruelle tragédie pantomime.

On ne croit pas que la Reine se plaise infiniment d'elle-même à ce genre de spectacle, mais son dessein d'amuser le Roi l'a engagée à s'y prêter & à affecter de le goûter.

15 *Octobre* 1777. Un plaisant vient d'adresser une *Epitre aux Bostoniens*; il leur reproche de s'aviser de vouloir être libres lorsque le despotisme regne sur le monde entier. Cette idée, qui fait le fond de la facétie, donne lieu à des détails très ingénieusement tournés. Il y a de la gaîté, de la vérité, & une excellente philosophie, assaisonnée de sarcasmes adroits & piquans contre le Gouvernement Britannique, &, en général, contre tous les Souverains, car on voit que l'auteur n'est rien moins que Royaliste : on va juger.

Parlez donc, Messieurs de Boston,
Se peut-il qu'au siecle où nous sommes,
Du monde troublant l'unisson,
Vous vous donniez les airs d'être hommes ?
On prétend que plus d'une fois
Vous avez refusé de lire

Les billets doux que Gorges Trois
Eut la bonté de vous écrire.
Il paroît, mes pauvres amis,
Que vous n'avez jamais appris
La politesse Européenne,
Et que jamais l'air de Paris
N'insinua dans vos esprit
Cette tolérance chrétienne
Dont vous ignorez tout le prix.
Pour moi, je vous vois avec peine
Afficher, malgré les plaisans,
Cette brutalité Romaine
Qui vous vieillit de deux mille ans.
Raisonnons un peu, je vous prie:
Quel droit avez-vous, plus que nous,
A cette liberté chérie
Dont vous paroissez si jaloux?
D'un pied léger la Tyrannie
Vole, parcourant l'univers,
Ce monstre, sous des noms divers
Ecrase l'Europe asservie;
Et vous, peuple injuste & mutin,
Sans Pape, sans Rois & sans Reines,
Vous danseriez au bruit des chaînes
Qui pesent sur le genre humain;
Et vous d'un si bel équilibre,
Dérangeant le plan régulier,
Seuls auriez le front d'être libre
A la barbe du monde entier!
L'Europe demande vengeance.
Armez-vous, héros d'Albion;
Rome ressuscite à Boston,
Etouffez-la dans son enfance:

Dans

Dans ses derniers retranchemens
Forcez la liberté tremblante,
Qui, toujours plus intéressante,
Se feroit de nouveaux amans.
Qu'elle expire, & que son nom même
Presqu'ignoré chez nos neveux,
Ne soit plus qu'un mot à leurs yeux
Et son existence un problême.

15 *Octobre* 1777. La parodie d'*Ernelinde*, donnée dimanche aux Italiens, n'a pas eu plus de succès que les précédentes : on l'a trouvée basse & platte, sans critique, sans saillies. Elle va pourtant & l'on l'a jouée aujourd'hui pour la seconde fois.

On espere revoir l'*Olympiade* : les comédiens ayant obtenu de l'exécuter à Fontainebleau, on ne doute pas que de suite ils n'aient la liberté de la continuer.

15 *Octobre*. Le nouveau Directeur & Ordonnateur Général des bâtimens, curieux d'illustrer son administration par une protection éclatante du Roi à l'égard des Arts, a fait rendre par S. M. une Déclaration donnée à Versailles le 15 Mars & enrégistrée les Grand'Chambre & Tournelle assemblées le 2 Septembre dernier, *en faveur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.*

A la suite de cette Déclaration, contenant douze articles, se trouvent les Statuts & Réglement que le Roi veut être observés par ladite Académie, au nombre de 40 articles.

Au reste, si le but apparent de cette nouvelle législation est de procurer à cette Académie destinée à rassembler dans son sein les artistes, qui par les talens les plus distingués mériterent d'y être admis, un lustre plus grand en faisant déclarer au Roi qu'elle sera la seule à qui S. M. accordera à l'avenir sa protection immédiate, qui aura seule le droit de se qualifier *Académie Royale principale & premiere*, un autre but de M. d'Angiviller non moins essentiel est de s'élever en petit Ministre, de se confirmer & de se maintenir dans toutes les prérogatives de cette dignité, en faisant encore dire au Roi que la dite Compagnie recevra ses ordres par le Directeur & Ordonnateur Général de ses bâtimens, jardins, arts, académies & manufactures Royales.

16 *Octobre* 1777. Les papiers publics ont parlé en 1773 d'un jeune sourd & muet âgé d'environ onze ans, trouvé sur le grand chemin de Péronne. Il fut alors amené à Bicêtre, où il resta pendant deux ans, & passa de-là à l'hôtel Dieu, où il demeura l'espace de huit mois pour cause de maladie. A cette époque, M. l'Abbé de l'Epée, cet ingénieux & sublime instituteur gratuit des sourds & muets, s'en chargea pour l'instruire. Ayant eu des indictions qui l'ont conduit à rechercher l'origine de cet enfant, il a découvert qu'il étoit fils légitime du feu Comte de *Solar*, & que tout donnoit à croire que sa mere, oubliant les sentimens de la

nature, avoit cherché à perdre ce malheureux: en effet, celui-ci a fait entendre par signes qu'un certain jour on l'avoit fait monter sur un cheval avec un cavalier; on lui avoit mis un masque ou bandeau sur les yeux, & qu'après l'avoir fait cheminer pendant un certain tems, on l'avoit abandonné: c'est dans ces circonstances qu'il a été rencontré mourant de faim & cherchant jusques dans les excremens des chevaux s'il n'y trouveroit pas quelque nourriture. Heureusement la marâtre, auteur de cet infanticide, est morte: mais sa mémoire sera à jamais en exécration! car il est question de rendre son état à ce jeune homme en le constatant juridiquement; ce qui paroît aisé & incontestable par une foule de dépositions.

16 *Octobre* 1777. Dans ce siecle de projets, de réunions, de suppressions, de destructions, il n'est pas jusques aux Compagnies Littéraires que s'étendent les spéculations de nos Politiques. Il est aujourd'hui question de réunir l'Académie Françoise, comme inutile, à l'Académie des Belles-Lettres, qui a du moins un but & un travail fixe, dont le résultat est constaté par des mémoires auxquels les membres sont astreints à de certaines époques & formant un recueil qui paroît régulierement d'année en année.

17 *Octobre*. On se porte en foule pour aller voir chez M. de Mailly, peintre en émail, une écritoire exécutée par cet artiste, ordonnée par

l'Impératrice des Russies : c'est un présent que cette Souveraine fait à l'Ordre de St. George & il doit être placé dans la Salle de ses assemblées. Comme tout ce qui a rapport à CATHÉRINE semble devoir porter l'empreinte de son génie & de sa magnificence, M. de Mailly s'est évertué à donner un air de monument à ce quolifichet.

Il a imaginé de faire représenter à l'ensemble un Parc d'artillerie, sur lequel des petits Génies militaires s'amusent à divers exercices. Il a ainsi placé ingénieusement les ustensiles nécessaires à l'usage auquel cet ouvrage est principalement destiné. Les uns de ces Génies, sur le premier plan, sont grouppés de droite & de gauche avec deux mortiers, dont le premier, incliné, est le poudrier, & le second, perpendiculaire, l'encrier. On voit entre deux étendues sur la place des armures recouvertes d'un tapis, sur lequel est peint l'embrasement de la flotte Turque par la flotte Russe. Ce tapis sert de fermeture à une boëte entamée dans l'épaisseur du plan, destinée à contenir plumes, canif, grattoir, &c.

Sur le second sont des grouppes d'autres enfans cherchant à dresser des canons sans affut sur leurs culasses, qui servent de flambeaux.

Sur le devant du plateau s'avance une partie circulaire, au centre de laquelle est un trepied ou autel antique, érigé en l'honneur de la Divi-

nité tutélaire de l'Empire; il sert à placer l'éponge pour essuyer les plumes.

Dans l'un des tiroirs est une piece détachée; c'est un mât brisé auquel est attaché le reste d'une voile en partie brûlée; elle sert de garde-vue.

Dans l'enfoncement du centre est une pendule portée sur un piedestal: elle est ornée de différens attributs, entre lesquels se trouve la trompette de la Renommée. Le bout de l'asle de cette trompette sert d'index aux heures & minutes, qui sont marquées sur deux cercles tournans qui traversent le globe.

Le tout est surmonté du portrait de l'Impératrice en médaillon.

17 *Octobre* 1777. M. le Garde des Sceaux se propose de faire publier incessamment un Réglement nouveau pour la Librairie: son objet est de remédier aux abus dont on a déjà parlé & à beaucoup d'autres.

17 *Octobre*. Mlle. Raucoux s'est engagée dans la troupe des Comédiens qui suivent la cour & vont jouer à Fontainebleau sur le théâtre de la ville durant le voyage: on lui donne 10,000 livres. Son objet est d'exciter les regrets de ses camarades anciens & de rentrer parmi eux.

18 *Octobre*. Madame Buffaut vient de mourir de la petite vérole. C'étoit une des plus belles créatures de la capitale, & elle faisoit bruit par cette raison. Son plus grand chagrin étoit d'être fille d'une cuisiniere & femme d'un mar-

chand. Elle avoit fait s'évertuer celui-ci, qui, par la protection de Mad. Dubarri, étoit déve nu Ecuyer, Receveur-général des Domaines, Dons, Octrois & Fortifications de la ville de Paris, & Conseiller du Roi en ladite ville. Elle délicatoit son corps avec une recherche singulière. Pour se décrasser elle s'étoit formée une espece de société d'artistes, de gens à talent & de lettres, & tâchoit par ses airs de petite-maîtresse de faire oublier son extraction.

19 *Octobre* 1777. Les poissardes, appellées à Choisi pour styler les acteurs qui ont joué dans la *Princesse* A E I O U, sollicitent fortement une pension & l'honneur d'être revêtues aussi d'un titre analogue à celui qu'elles ont eu de s'être trouvées ainsi utiles aux plaisirs de la cour. Il paroît qu'en effet elles ne seront pas sans fonctions, car le Sr. de Sauvigny ayant été chargé d'un divertissement que le Comte d'Artois doit donner à la Reine, dans un petit château qu'il fait construire au bois de Boulogne; on l'a prévenu de tâcher d'y mettre beaucoup de grosse gaieté, des turlupinades, en un mot de se modeler sur *Vadé*, si connu, si fameux en pareil genre, que le bon goût avoit fait abandonner.

19 *Octobre*. Les brochures qui ont paru sur le Sallon se réduisent à cinq: savoir, *Jugement d'une Demoiselle de* 14 *ans*; *Réflexions d'un petit Dessinateur*; *Tableaux du Louvre, où il n'y a pas le sens commun*: *Lettres pittoresques à l'occasion*

des tableaux; & *la Prêtresse, ou nouvelle maniere de prédire ce qui est arrivé.* Les Artistes prétendent que les écrivains des trois premieres n'ont aucune connoissance des Arts, qu'ils blâment à tort & à travers, décident avec l'intrépidité de l'ignorance; que les deux autres méritent réfutation, parce que les auteurs sont instruits, ont des yeux & du goût; mais ils voudroient au premier moins d'hypocrisie dans ses complimens & moins de partialité, & au dernier, en termes de l'art, ils reprochent une couleur trop crude & une touche trop dure. Ces jugemens, non moins tranchans, seroient peut-être aussi sujets à réforme de la part des gens de lettres qui voudroient entrer dans quelque discussion, mais elle seroit trop longue & sans doute inutile.

20 *Octobre* 1777. Voici une des chansons recueillies pour amuser M. le Comte de Maurepas & qu'on chante à ses soupers, qui ne sont rien moins qu'austeres, comme l'on en va juger. Cette piece est de M. Maréchal.

Chanson, sur l'Air: *Ne vla-t-il pas que j'aime?*

Il me falloit faire une fin
  Comme tout bon apôtre,
Je suis devenu Chapelain;
  Ce poste en vaut un autre.

Iris m'offroit à desservir
  Sa gentille Chapelle:
Je n'ai jamais sçu qu'obéir
  Aux ordres d'une Belle.

Elle est au fond d'un bois couvert,
Gardé par le mystere;
Son sanctuaire n'est ouvert
Qu'à mon seul ministere.

Un double Autel de marbre blanc
Est de sa dépendance;
Mais ce Bénéfice important
Oblige à résidence.

Sans Vicaire, de jour, de nuit,
Suivant les premiers rites,
Je fais office à petit bruit,
Avec deux Acolytes.

Quoiqu'en puissent dire les gens,
Même aux fêtes de Vierge,
Dans ma Chapelle, en tous les tems,
Je n'allume qu'un Cierge.

Gros Prieurs & brillans Prélats
Tout engraissés d'offrande,
Ma foi, je ne troquerois pas
Avec vous de Prébende.

20 *Octobre* 1777. On écrit de Fontainebleau que Mlle. Raucoux a eu le plus grand succès à la comédie de la ville; que la Reine a voulu la voir & a honoré ce spectacle de sa présence; que S. M. en ayant été pleinement satisfaite, on ne doute pas que les comédiens François ne soient forcés de la rappeller parmi eux.

20 *Octobre*. On parle d'un animal étranger apporté dans ce pays-ci, assez curieux. On dit

qu'il vient des montagnes des Amazones. Il à le col du lion, la barbe blanche, des bras & des mains comme l'homme, & son museau est composé de trois canaux de différentes couleurs. On ne le nomme point, & l'on prétend que les naturalistes n'en ont point parlé.

22 *Octobre* 1777. Il y a dans le bois de Boulogne une espece de vuide-bouteille appellé *Bagatelle*, qui par divers arrangemens se trouve aujourd'hui appartenir au Comte d'Artois. Ce Prince annonce un goût décidé pour la truelle, & indépendamment des bâtimens de toute espece qu'il a déjà entrepris, au nombre de quatre ou cinq, il a eu le desir d'étendre & d'embellir celui-ci, ou plutôt de le changer absolument & le rendre digne de lui. Il a pris une tournure fort ingénieuse pour se satisfaire aux frais de qui il appartiendroit. Il a parié cent mille francs avec la Reine que ce palais de Fée seroit commencé & achevé durant le voyage de Fontainebleau, au point d'y donner une fête à S. M. au retour. Il y a huit cents ouvriers, & l'architecte de S. A. Royale espere bien la faire gagner.

23 *Octobre.* On connoît une chanson ancienne, intitulée l'*Amour en Capuchon.* Un auteur de Nicolet en a fait une piece de théâtre, ayant pour titre *l'Amant en capuchon.* Elle est charmante & digne d'un autre lieu. On seroit tenté de la croire de l'Abbé de Voisenon, s'il n'étoit pas mort. Elle est remplie de gaieté & d'allu-

ſions poliſſonnes, mais fort délicatement préſentées. Elle eſt ſi ingénieuſe qu'on craint qu'elle n'excite la jalouſie & les réclamations des comédiens françois.

23 *Octobre* 1777. Lorsque le Général de l'Oratoire & celui de la Doctrine Chrétienne ſe ſont préſentés à M. l'Archevêque pour faire renouveller les pouvoirs de leurs Religieux, ce Prélat a rayé de la liſte une quantité de ces Prêtres, en déclarant qu'il profitoit du peu de tems que Dieu lui donnoit encore à vivre pour extirper les reſtes du Janſéniſme. Cependant Madame la Ducheſſe de Nivernois, une des Meres de l'Egliſe, ayant ſollicité auprès de Monſeigneur le rétabliſſement du Pere Suard, Doctrinaire, fameux Prédicateur, & s'étant rendue garante de ſa doctrine, a obtenu ſa grace.

23 *Octobre*. Me. Dodin ſe propoſoit de publier un Mémoire pour la femme Desrues; mais ce ne ſera, s'il a lieu, pas de ſitôt, puiſqu'il ſe trouve ſuſpendu pour quatre mois. C'eſt la ſuite de ſa querelle avec M. l'Avocat général d'Agueſſeau. Il faut ſe rappeller que le 30 Août étoit intervenu Arrêt, condamnant M. de Mazieres à 6,000 livres, de dommages-intérêts, & cependant ſupprimant les Mémoires publiés contre lui, comme contenant *des faits injurieux & étrangers à l'affaire.*

En même tems, par un Arrêté ſecret & verbal, le Parlement avoit réſolu „ que le Bâton„ nier ſeroit invité à prier l'Ordre de veiller à

„ ce que les Avocats se continssent dans la mo„ dération, & ne se permissent pas dans leurs „ écrits des faits injurieux ou étrangers à leur „ cause, sans quoi la cour feroit obligée de fai„ re ordonner l'exécution des Arrêts & Régle„ mens qui sont précis sur cette matiere".

En conséquence, le Président de la Tournelle, M. le Pelletier de St. Fargeau, a fait au Bâtonnier une visite, où il s'est acquitté de sa commission dans les termes les plus doux.

Les Avocats, satisfaits de cette démarche, se sont désisté de leur projet de ne point communiquer avec M. d'Aguesseau, & lui ont donné même une sorte de satisfaction en suspendant l'Avocat Dodin pour quatre mois, suspension peu pénible durant le tems des vacances.

24 *Octobre* 1777. On parloit depuis deux mois d'une Lettre de Me. Linguet au Comte de Maurepas, & ce qu'on en citoit, étoit d'une méchanceté si extravagante qu'on la regardoit comme une supposition de ses ennemis & qu'on ne pouvoit croire le fait. Il paroît constaté aujourd'hui sur le rapport de personnages graves qui disent avoir eu la lecture de l'Epître, & d'ailleurs elle a quelque trait à l'anecdote du personnage envoyé vers lui pour retirer certains papiers ou mémoires, dont il y est fait mention. Au surplus, le Ministre n'est point ému de ses menaces & n'a pas même daigné faire arrêter son Journal, qui continue, & qui est bien véritablement *sien*, car il n'y parle guere que de

lui ou de choses & de gens relatifs à lui, ou il y ramene les matieres qui lui paroîtroient d'abord les plus étrangeres.

25 *Octobre* 1777. La Faculté de Théologie, malgré son esprit de pacification, a dû céder enfin à son zele & à son devoir. Le discours de l'Abbé Remi est décidemment remis à la Censure, non seulement relativement à quelques écarts & surtout un, concernant le Concile de Trente, mais au ton général de l'ouvrage. Au surplus, les sages Maîtres ne trouvent ni l'Académie ni l'Orateur même répréhensibles, mais les deux Docteurs qui ont approuvé cet *Eloge de l'Hôpital*. L'un est un M. Billette, Chanoine de St. Marcel, & l'autre un certain Pere Fauxambas, Ex-provincial Carme.

26 *Octobre*. On continue à aller voir l'écritoire dont on a parlé, qui est principalement admirable par vingt sujets peints en émail du Sr. de Mailly, en forme de bas-reliefs, représentant diverses actions dans les batailles données entre les Russes & les Turcs. Ces petits objets, qui veulent être examinés de près, sont finis avec la plus grande précision. La dorure est faite par le Sr. Henri, & le mouvement de la Pendule est du Sr. Mayer.

La partie du monument porte environ 22 pouces de longueur & 14 de profondeur. Il est posé sur un plateau plaqué en ébene, chantourné & orné de plusieurs bornes rustiques & enchaînées. Ces chaînes servent en même tems

de point de force pour transporter cette machine avec sûreté & facilité.

L'artiste prétend que l'ouvrage vaut en tout 60,000 livres, & ne lui est payé que 50,000 livres.

26 *Octobre* 1777. Quoique l'Inoculation ait perdu un grand défenseur & un grand praticien en la personne de M. Hosty, Médecin de la Faculté, mort il y a plus d'un mois, elle devient plus en vogue que jamais & le Sr. Sherloc, Anglois, de la famille des Suttons, est l'homme à la mode.

Les partisans de cette méthode font beaucoup valoir un fait récent arrivé chez M. de Longpré, tenant une école de jeunes Gentilshommes. Il atteste que de tous les enfans résidans chez lui, aucun n'a échappé à cette épidémie, qui n'a épargné que ceux ayant été inoculés, & n'a pu mordre absolument sur aucun.

27 *Octobre*. On connoissoit à M. de la Borde, ci-devant premier valet-de-chambre du Roi, aujourd'hui fermier général, beaucoup de talent pour la musique; mais il en déploie un aujourd'hui plus rare & infiniment plus propre à l'enrichir. Cet amateur, qui a beaucoup voyagé en Suisse & en Italie, a dessiné toutes les vues de ces deux pays dans le plus grand détail, & les fait proposer aujourd'hui en forme de Souscription par deux graveurs Née & Masquelier. Cette collection, dont le travail doit durer trois ans, indépendamment des beautés de l'art

qu'elle offre aux amateurs, doit contenir des détails amusans & instructifs, relativement au local, à l'histoire naturelle, aux mœurs & coutumes des habitans des lieux; en sorte qu'elle aura plusieurs volumes.

Les amis de ce financier assurent que le Roi de Prusse a fait marché avec lui pour acquérir les dessins originaux & que cette Majesté lui en donne 1,500,000 livres; ce qui est difficile à croire, quoiqu'ils disent le tenir de la bouche de M. de la Borde.

27 *Octobre* 1777. Toute la Littérature est dans l'attente du travail du *Bureau de Législation dramatique*. Les auteurs qui le composent, s'en félicitent comme d'un chef-d'œuvre d'adresse, dont la postérité leur saura un gré infini. Le grand art étoit d'établir un corps subsistant pour contrebalancer la troupe des comédiens, & ne pouvant se soustraire à une sorte de dépendance de ceux-ci pour la lecture, réception, jeu & succès de leurs pieces, de trouver un contrepoids qui rétablît l'équilibre; c'est ce qu'ils s'imaginent avoir fait en arrangeant les acteurs par classes en raison de leurs gages plus ou moins forts, & en faisant ordonner par le Roi qu'ils ne pourront désormais passer de l'une à l'autre, sans le concours, l'agrément & le suffrage du Bureau de Législation, ou du moins de certains représentans qu'il nommera.

Ils ont aussi cru remédier à l'insolence des histrions, à leurs cabales, à leur partialité ou

ineptie dans la reception des pieces, en convenant d'un Président de lecture, pris dans l'Ordre des Auteurs dramatiques. Il n'aura aucune voix dans l'assemblée, mais contiendra les comédiens, les obligera d'être attentifs, les fera punir s'ils se permettent des sarcasmes indécens contre l'auteur ou sa piece, & surtout examinera leurs avis motivés sur leurs bulletins pour juger s'ils sont en état de prononcer. Il rendra compte du tout au Gentilhomme de la chambre, qui exigera une seconde lecture si les regles n'ont pas été observées à la premiere.

On voit par ces articles principaux, tirés de leur Mémoire, qu'il y a de très-bonnes vues; mais on doute fort de leur exécution; & surtout que les Auteurs soient assez fermes pour se maintenir & ne pas se diviser; ce qui les perdroit & rendroit toutes leurs opérations infructueuses.

27 *Octobre* 1777. M. le Chevalier de Nerciat vient de composer un quatuor bacchique, dont les paroles & la musique sont du même auteur. Si celle-ci répond aux premieres, ce doit être un morceau charmant. Cette espece de scene est supposée se passer à table. Les acteurs sont des personnes surannées, dont l'ame est tendre & qui ne prennent qu'à regret le parti de renoncer à l'amour. En général, il doit regner dans le tout un caractere de douce mélancolie qu'exprime déja très-bien la poésie,

Aux Invalides de l'Amour.

Amis, il neige ſur nos têtes ;
A notre âge, plus de conquêtes ;
Renonçons aux tendres deſirs.
Abandonnés d'un Dieu volage,
Quittons Cythere avec courage
Et cherchons ailleurs des plaiſirs.

Choiſiſſons un bonheur durable :
Jamais ingrat, toujours affable,
Bacchus nous invite à ſa cour.
Enrôlons-nous dans ſa milice :
Ce Dieu reçoit à ſon ſervice
Les Invalides de l'Amour.

28 *Octobre* 1777. On trouve dans le Répertoire des pieces nouvelles pour Fontainebleau que le 6 Novembre on y jouera *Fatmé*, opéra nouveau, intitulé d'abord *le langage des fleurs.* Ce titre plus caractériſé étoit relatif à l'uſage des Turcs, de ſe parler avec des fleurs lorſque la contrainte des ſerrails les empêche de ſe ſervir de la voix. Malgré cela, l'auteur inſtruit des plaiſanteries qu'il cauſoit, l'a ſupprimé pour y ſubſtituer celui plus vague de l'héroïne de ce Ballet Lyrique. Le *Courier de l'Europe* dans le N°.... a jugé à propos de s'égayer ſur ce titre retranché du *langage des fleurs*, en diſant qu'on ſe demandoit déja ſi l'on y trouveroit beaucoup de *Penſées* ? „ Je puis répondre," a dit gaiement le poëte, (M. le Marquis de St. Marc) en liſant

sant la pointe, „ qu'au moins on n'y trouvera „ pas de soucis. "

29 *Octobre* 1777. M. le Cardinal de la Roche-aymon s'est éteint ces jours-ci. Il étoit mort au monde depuis plusieurs mois; on n'en parloit plus; & l'on ne se réveille aujourd'hui sur son compte que relativement à son testament, où l'on trouve une clause de vanité puérile qui annonce bien la petitesse de son génie & les chimeres ridicules dont il s'occupoit. Il laisse aux sonneurs cent écus pour récompense des peines qu'ils prendront à sonner à son enterrement & les encourager à bien faire. La parcimonie perce d'ailleurs par la maniere dont il traite ses domestiques, ainsi que les divers hôpitaux des dioceses par où il a passé. A cette derniere occasion cependant il avoue devoir tout à l'Eglise & que son bien doit être le patrimoine des pauvres.

30 *Octobre*. *L'Amour Quêteur*, & non *l'Amant*, est exactement cette chanson de M. de la Borde, composée il y a six mois, dont on attribue les paroles à l'Avocat général Seguier mise en action. La piece est d'un Abbé Robinot, attaché à la Bibliotheque du Roi, & la foule continue à s'y porter de plus en plus. Cette ingénieuse & piquante bagatelle a l'effet bien rare de paroître trop courte aux spectateurs.

31 *Octobre*. Les querelles élevées entre les Gluckistes & les Lullistes ont dégénéré, suivant l'usage,

en guerre très-vive, qui s'eſt faite à coups de plume. Il paroît journellement quelqu'écrit à cette occaſion, où ces Meſſieurs ne s'épargnent pas les injures. Mrs. de la Harpe & Marmontel ſont les coryphées du dernier parti; Mrs. Arnaud & Suard ſont à la tête du premier. Ceux-ci répandent leurs écrits ſous l'enſeigne de l'*Anonyme de Vaugirard*. Un plaiſant vient de leur envoyer à la même adreſſe, des eſpeces de ſtances ou couplets, que voici:

A l'Anonyme de Vaugirard, ſur ſa réponſe à M. le Chevalier Gluck, inſérée dans le Journal de Paris, N°. 296 & ſuivans.

Je fais, Monſieur, beaucoup de cas
De cette ſcience infinie,
Que, malgré votre modeſtie,
Vous étalez avec fracas
Sur le genre de l'harmonie
Qui convient à nos Opéras;
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Armé d'une plume hardie
Quand vous traitez du haut en bas,
Le vengeur de la mélodie,
Vous avez l'air d'un fier-à-bras;
Et je trouve que vos débats
Paſſent, ma foi, la raillerie:
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Votre style est plein d'embarras ;
De vos peintres la litanie,
Sur leurs talens votre fatras,
Sont une vaine rapsodie,
Un orgueilleux galimatias,
Une franche pédanterie :
Et tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Le fameux *Gluck*, qui, dans vos bras,
Humblement se jette & vous prie,
Avec des tours si délicats
De faire valoir son génie,
Mérite sans doute le pas
Sur les Amphions d'Ausonie :
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

1er. *Novembre* 1777. Outre les Spectacles forains qui sont sur les Boulevards, & dont les prodigieux succès ont excité la cupidité de beaucoup d'autres entrepreneurs, un nommé Texier a obtenu l'agrément d'y faire construire une autre salle, dont la destination est un mystere. Les uns prétendent que ce sera un séminaire pour l'Opéra ; d'autres pour la Comédie Françoise. Le tems éclaircira ces doutes & promptement, car elle est fort avancée.

2. *Novembre*. M. le Marquis de Bievre est fameux pour ses calembours ; c'est le faiseur de pointes le plus brillant de France & son immortel chef-d'œuvre en ce genre, sa *Contesta-*

nan (Comtesse-tation) est fait pour attester son merveilleux talent à la postérité la plus reculée. On lui attribuoit le calembour sur l'Opéra de M. de St. Marc, dont on a parlé. Il vient d'en faire un nouveau à cette occasion & répand une Lettre signée *labe-tise*, où il se défend de la premiere méchanceté & la tourne en éloge. Il prétend qu'ayant demandé de qui étoit *le langage des fleurs*, & ayant appris le nom de l'auteur, il s'écria: *Nous aurons donc des pensées fraîches de Fontainebleau. C'est heureux au mois de Novembre!*

3 *Novembre* 1777. On ne sait plus à quoi s'en tenir sur l'opération de M. Sigault; elle donne lieu à des débats très-sérieux entre les médecins & les chirurgiens. Ceux-ci prétendent que l'accouchée est fort mal & sera pour le moins estropiée le reste de ses jours. Les autres assurent que tout va bien. La jalousie des derniers doit faire révoquer en doute leur assertion funeste. Au reste, le tems seul peut apprendre le bien qui doit résulter de la découverte.

4 *Novembre*. Les formidables Arrêts du Conseil concernant la Librairie, au nombre de six, commencent à paroître & l'on ne les regarde que comme un commencement de la moderne législation en cette partie. Ils sont datés du 30 Août.

Le premier porte suppression & création de

différentes Chambres Syndicales dans le Royaume.

Le fecond regle les formalités à obferver pour la reception des Libraires & Imprimeurs.

Le troifieme porte Réglement de discipline pour les Compagnons-Imprimeurs.

Le quatrieme porte Réglement fur la durée des Privileges en Librairie.

Le cinquieme concerne les contre-façons de livres, foit antérieures au préfent Arrêt, foit celles qui feroient faites en contravention des défenfes portées audit Arrêt.

Le fixieme porte établiffement de deux ventes publiques de Librairie.

5 Novembre 1777. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 1er Novembre* .... „ La Chambre du Commerce de cette ville, en reconnoiffance des bontés dont l'ont honorée *Monfieur* & le Comte d'Artois, à leur paffage par cette ville, ont arrêté de charger leur député à Paris de faire faire la ftatue de chacun de ces Princes pour être placée à la Bourfe. Leurs Alteffes Royales y ont donné leur confentement. C'eft le célebre Pigale qui s'eft chargé de ce double monument ".

6 Novembre. Le Bureau de *Légiflation dramatique* eft en défarroi depuis que le Sr. de Beaumarchais eft parti. Quoique les membres fuffent convenus de s'affembler & de régler beaucoup de chofes malgré l'abfence de ce confrere, comme il fervoit de point de ralliement par

les dîners qu'il leur donnoit, personne n'a voulu faire ces frais & l'on s'est de beaucoup refroidi; ensorte qu'il est bien à craindre que la besogne ne reste imparfaite, ou même sans aucun effet. Déja M. Dudoyer, qui s'étoit opposé à la formation de deux troupes à raison de son attachement à la Dlle. d'Oligny, a fait schisme & ne vient plus assister aux assemblées. De son côté, M. le Maréchal Duc de Duras a déclaré que non seulement il ne se prêteroit pas à cette innovation si desirée, mais qu'il s'y opposeroit de tout son crédit. On ne sait même si pour le Réglement il ne se rendra pas aux sollicitations des comédiens; car si, comme membre de l'Académie Françoise, il est censé homme de Lettres & camarade des Auteurs, comme gentilhomme de la chambre il est protecteur né des histrions, & par ses familiarités & intimités avec les actrices est en quelque sorte leur camarade aussi.

6 *Novembre* 1777. Le Sr. Le Kain, qui ne brille pas dans la tragédie de *Mustapha* de M. de Chamfort, ayant refusé d'y jouer, on a écrit au Sr. de la Rive pour qu'il eût à apprendre le rôle. Celui-ci s'en est défendu sur ce qu'étant destiné aux plaisirs de la capitale durant le voyage de Fontainebleau, il étoit accablé & ne pouvoit se charger d'un travail nouveau. Il lui est venu un ordre plus précis de la part de la Reine, & l'on lui a même assigné le jour auquel il devoit être prêt.

7 *Novembre* 1777. Le nouveau palais de M. le Comte d'Artois s'éleve avec rapidité. Il est absolument neuf, & ne sera nullement établi sur les ruines de *Bagatelle*, qui subsiste à une certaine distance. Il y a une quantité de Maréchaussées pour empêcher les curieux de pénétrer & de détourner les ouvriers.

7 *Novembre*. Un autre plaisant du parti des Gluckistes a répondu à la facétie où l'on s'égaie sur le compte du musicien Allemand & sur son *Armide*. Comme on l'attribue à M. de la Harpe, la riposte est dirigée contre lui en jouant sur son nom; elle est intitulée: *Vers d'un homme qui aime la Musique & tous les instrumens, excepté* LA HARPE.

J'ai toujours fait assez de cas
D'une savante symphonie,
D'où résultoit une harmonie
Sans efforts & sans embarras.
De ces instrumens hauts & bas,
Quand chacun fait bien sa partie,
L'ensemble ne me déplait pas;
Mais, ma foi, *la Harpe* m'ennuie.

Chacun a son goût ici-bas:
J'aime *Gluck* & son beau génie,
Et la céleste mélodie
Qu'on entend à ses Opéras.
La période & son fatras
Pour mon oreille ont peu d'appas,
Et, surtout, *la Harpe* m'ennuie.

8 *Novembre* 1777. L'objet du premier Arrêt du Conseil concernant la Librairie, est d'empêcher dans le Royaume des Imprimeries isolées, en quelque sorte indépendantes & propres à faciliter les abus. En conséquence on forme de toutes les Chambres Syndicales, au nombre de vingt, autant de chef-lieux où ressortiront tous les Libraires & Imprimeurs du royaume, & il y aura près de chacune un Inspecteur pour les rondes & visites de chaque département. Les Bibliotheques ou Cabinets de livres à vendre seront même soumis à la visite & à l'examen des officiers de ces chambres, & ne pourront avoir lieu que sur leur approbation.

L'objet du second & du troisieme est de gêner les récipiendaires & les subalternes; de les rendre plus dépendans &, sous ce prétexte, de les faire financer. Il en doit résulter un bénéfice considérable, avec lequel M. Camus de Neville pourra monter ses bureaux en finance, & faire de sa place une excellente affaire; mais ils attaquent un peu les propriétés, la plus essentielle du moins, celle du travail de chaque individu; & d'ailleurs il résulte de ces divers arrangemens un impôt indirect qui ne devroit pas s'établir ainsi sans vérification & sans enrégistrement; ce qui a occasionné quelques mouvemens des Libraires & Imprimeurs à Fontainebleau, d'où l'on les a renvoyés sans les écouter.

L'objet du 4eme paroît avantageux aux gens de

de lettres, en ce que S. M. leur accorde, pour eux & leurs hoirs à perpétuité, la jouissance du privilege de la vente de leurs ouvrages une fois obtenue, pourvu qu'ils ne le retrocedent à aucun Libraire ; cas auquel ce privilege se restreindroit à la vie de l'auteur. Quant au privilege obtenu par l'imprimeur, il ne pourra être de moins de dix ans, & il ne s'accordera que moyennant finance.

Les deux derniers Arrêts ne méritent aucun détail, & sont assez développés par leur titre.

8 *Novembre* 1777. Sur le rapport de M. Desjardins, envoyé en Angleterre, on vient de construire à la place de Louis XV un bâtiment rempli de matieres combustibles, & l'on doit faire l'expérience d'y mettre le feu, de maniere à les consumer sans que le bâtiment en soit endommagé.

9 *Novembre*. M. Bernard de Jussieu vient de mourir. Il étoit Membre de l'Académie des Sciences, & fameux surtout par ses connoissances en Botanique, où il a fait des découvertes qui le font assimiler par les Savans à van Linné. Il a peu écrit, & il étoit si modeste, si défiant de ses forces & de ses connoissances, qu'il répondoit toujours : *Je ne sais pas.* C'est lui qui le premier a fait connoître l'origine des plantes marines, en démontrant qu'elles n'étoient que des loges de polypes. Il avoit formé pour le feu Roi, à Trianon, un jardin de botanique & étoit l'instituteur de Louis XV en

cette Science. Il y avoit assigné aux familles des plantes un nouvel ordre, d'après lequel elles viennent d'être recemment rangées au Jardin du Roi, par M. de Jussieu, son neveu.

9 *Novembre* 1777. *Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 7 Novembre* 1777 ..... „ Après avoir fait des courses à cheval & à pied, la Reine a proposé d'en faire avec des ânes. On a excité l'émulation des paysans du voisinage, & Jeudi il y a eu un pareil spectacle. Le vainqueur a eu 300 livres & un chardon d'or.

Au reste, la fureur du jeu gagne la famille Royale. On donne le pharaon chez la Reine. S. M. & le Comte d'Artois y ont fait de grosses pertes. *Monsieur* s'y livre moins, & le Roi continue à jouer les jeux de société moins cher que bien des particuliers.

Mlle. Raucoux est l'entretien de la cour par sa protection éclatante dont la Reine la couvre. On sait que cette Actrice, réfugiée chez le Prince de Ligne, n'avoit obtenu grace de ses créanciers que parce que la Dlle. Souck. s'étoit mise à la tête des affaires de sa camarade & devoit y sacrifier la fortune dont le Prince *Henri* l'a enrichie & l'enrichit encore, mais elle n'étoit qu'en terme d'accommodement. S. M. qui veut qu'elle rentre à la comédie Françoise, pour ôter aux Comédiens tout prétexte de la refuser, n'est pas éloignée de payer absolument ses dettes, se montant à 200,000 livres.

10 *Novembre* 1777. Les Salpêtriers de Paris font paroître une réponse à M. de Courbeton très-volumineuse & remplie d'injures & de faits graves. L'affaire devient de plus en plus sérieuse.

10 *Novembre*. Le bureau de la ville, après bien des incertitudes, a arrêté définitivement d'entourer la statue de Louis XV, au lieu d'une grille, d'une balustrade de marbre. M. le Prince, Sculpteur, en est chargé. Il vient de partir pour Carare, où il va choisir les blocs. Le marché de sa fourniture est fait à 20 livres le pied cube.

11 *Novembre*. Il faut se rappeller la statue de M. de Voltaire, faite par le fameux Pigale, qui l'a représenté nud. Un ennemi du vieillard de Ferney, s'est permis à cette occasion la boutade suivante :

Pigale au naturel nous a rendu Voltaire ;
Ce squelette à la fois offre l'homme & l'auteur,
L'œil qui le voit sans parure étrangere
Est effrayé de sa laideur.

12 *Novembre*. M. de Moissi est mort le 8 de ce mois âgé de 65 ans. Il avoit été garde du corps. Il est auteur de plusieurs pieces de théâtre, jouées tant à la comédie Françoise qu'aux Italiens. *La Nouvelle Ecole des femmes* est la seule qui ait eu un succès considérable à ce Théâtre & qui puisse lui conserver une certaine réputation. Il y a quelques années qu'il avoit eu le

projet de se retirer à la Trappe, où il n'étoit point resté.

13 *Novembre* 1777. C'est à l'assemblée du *primâ Mensis* d'Octobre qu'un des Sages Maîtres a dénoncé un *Eloge de Michel de l'Hôpital, Chancelier de France, Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en* 1777. Il observa qu'il avoit trouvé dans l'ouvrage & dans les notes dont il est accompagné, plusieurs choses contre la religion & dignes d'une censure publique, & il requit d'autant mieux que la Faculté s'occupât du discours, qu'il étoit suivi de l'approbation de deux Docteurs.

La chose mise en délibération, il fut décidé d'un vœu unanime d'examiner les divers paragraphes donnant lieu à la dénonciation & de voir en quoi avoient péché les approbateurs qu'elle concernoit aussi.

En conséquence la Faculté de Théologie, suivant son usage, nomma des députés pour cet examen & rendre compte de leur travail au *primâ mensis* de Novembre.

Ces députés s'étant acquittés avec zele de leurs fonctions audit jour, l'avis des Docteurs pris, la Faculté

1. Déclare que l'ouvrage dénoncé contient différentes choses à rejetter par tout Théologien Catholique & qu'elle désapprouve fort la signature des deux approbateurs.

2. Que se conformant aux démarches de ses prédécesseurs en pareil cas, elle désavoue, au-

tant qu'il est en elle, cette approbation, la déclarant mal donnée, vaine & nulle, pour que personne ne puisse être trompé désormais par la signature des Docteurs.

3. Elle ordonne que cette souscription soit publiquement & expressément révoquée par les deux membres qui l'ont donnée sans une mûre réflexion.

4. A cette occasion elle exhorte les Docteurs & leur enjoint d'être de plus en plus attentifs & circonspects en pareil examen; de se ressouvenir que par leur approbation ils deviennent garans auprès de l'Académie Françoise de tout ce qui concerne, dans ces ouvrages, la religion & ses intérêts, afin qu'on ne voie pas désormais couronner par les arbitres du goût, des fronts sur lesquels réside l'audace de l'impiété.

5. La Faculté choisit entre les différentes propositions passées mal à propos par les deux Théologiens, celles qui peuvent plus facilement servir de preuves à la nécessité de la Censure.

Après avoir extrait ces propositions, au nombre de neuf, la Faculté déclare de nouveau qu'elle ne veut point s'acharner plus longtems contre cet ouvrage, pour n'avoir pas l'air de déprimer directement l'Eloge d'un Chancelier illustre qui a bien mérité de la France: mais que par son silence elle n'entend point approuver non plus le surplus du discours ou les notes; qu'au contraire, ce discours, à la discussion, offrit plusieurs autres choses nuisibles à la religion,

par des pensées hasardées & téméraires, par un ton impudent, par des railleries, des ironies, des traits satyriques, par des attaques contre des ordres de citoyens & des corps de Magistrature respectables.

Ces préliminaires arrêtés, le tout fut imprimé en latin, pour être remis aux Docteurs dans une assemblée tenue le lundi 10 & préparer la Censure, qui devoit se conclure dans une autre assemblée générale.

14 *Novembre* 1777. La feuille préliminaire qu'a fait imprimer la Faculté & distribuer aux Docteurs, en latin, a pour titre : *Idea conclusionis Facultatis Theologiæ Parisiensis ferendæ occasione approbati à duobus Magistris libelli, qui inscribitur:* Eloge de Michel de l'Hôpital &c.

On voit aisément par l'énoncé des propositions censurées, & par les réflexions des censeurs, que c'est une pure chicane, une affaire de parti & d'intrigue. Les Maîtres des Requêtes n'ayant pu obtenir justice par eux-mêmes de la prétendue insulte qui leur étoit faite, & s'entendant continuellement corner aux oreilles en passant dans la galerie à Versailles, ou en entrant quelque part : *Qu'est-ce qu'un Maître des Requêtes?* Interrogation que fait l'auteur dans son discours, & d'où il part pour peindre ce genre de Magistrats, ont eu recours à un de leurs confreres, l'Abbé Royer, aussi Docteur de Sorbonne. Celui-ci a ameuté les têtes chau-

des parmi les Sorbonistes & a provoqué sa dénonciation.

Un des deux théologiens approbateurs s'est déja rétracté & a satisfait à ce qu'exigeoit la Faculté. Le second, M. Billette, Avocat en même tems, ne veut pas, & il est à craindre qu'on ne prenne un avis violent contre lui.

14 *Novembre* 1777. Un autre plaisant est intervenu dans la querelle des *Gluckistes*, *Lullistes*, *Piccinistes*, &c. & a fait une espece d'épigramme intitulée : *Vers d'un ignorant, comme les trois-quarts du monde, en musique, & sans doute en poésie, mais sensible autant que personne* :

Allemand ou François, qu'importe qui m'éclaire?
Je suis, en fait de goût, neutre sur le pays,
Iphigénie, *Orphée*, *Alceste* ont sçu me plaire ;
A *Gluck* effrontément j'ose donner le prix.
Laissez mûrir *Armide* ; *Armide*, *Armide* même
Renferme des beautés & d'un ordre suprême !
Pour l'ancien genre enfin, bataille qui voudra,
A Jacques, Pierre ou Paul que la palme demeure ;
Messieurs de *Vaugirard*, la *Harpe & cætera*,
Ou pour ou contre *Armide* écrivez, moi j'y pleure.

16 *Novembre* 1777. On parle beaucoup d'une fameuse chasse exécutée à Brunoi chez *Monsieur*, entre les trois freres, où il a été tué 2,700 pieces de gibier. Comme les rabatteurs étoient obligés de le ramener très-près du Roi qui a la vue basse, & que ces officiers auroient pu être endommagés des grains de plomb, on avoit

imaginé des especes de fauteuil à découvert au haut d'échelles de jardinier avec des roulettes ; en forme de chaire à prêcher. Là, S. M. & ses freres plongeoient à leur aise sur les volatiles sans craindre de blesser les rabatteurs. Ce divertissement, qui a fait grand plaisir à S. M., doit se renouveller incessamment.

16 *Novembre* 1777. On parle ici d'une nouvelle brochure de M. de Voltaire, ayant pour titre *Evhemere*. C'est encore un dialogue sur la religion, à ce qu'on dit.

16 *Novembre*. Un Eleve de M. de Jussieu lui a fait l'épitaphe suivante. Il se nomme M. *Vall*, & cet hommage de son cœur fait aussi l'éloge de son talent :

Du Linnæus François la cendre ici repose,
Il connut, comme Salomon,
Et le Cedre orgueilleux & la simple Buglose.
Et malgré l'éclat de son nom
Il mourut en croyant savoir très-peu de chose.

17 *Novembre* 1777. On parle beaucoup d'un Mémoire de M. de Bellegarde, de 80 pages in 4to. servant de réponse à une brochure sans nom d'auteur ni d'imprimeur, & intitulée : *Considération sur la réforme des armes, jugée au Conseil de guerre assemblé à l'Hôtel des Invalides*. Elle est imputée à M. de Saint Auban, & l'on peut juger du ton de véhémence & d'énergie que l'accusé doit employer contre un pareil ennemi. Comme le procès est actuellement pen-

dant au Parlement de Nanci, c'eſt-là que paroît l'écrit en queſtion, & il eſt fort rare dans ce pays-ci.

17 *Novembre.* Les adverſaires des Jéſuites ne ceſſent de s'occuper d'eux. Ils montrent aujourd'hui une eſtampe prétendue frappée par cette Société, & ils y joignent une explication, par laquelle ils veulent faire connoître qu'elle eſt un emblême ſymbolique de leur ſyſtême & de leur projet de rétabliſſement. C'eſt une piece curieuſe au demeurant, qui mérite quelques détails.

18 *Novembre.* On preſſe les travaux du nouveau château que M. le Comte d'Artois fait conſtruire dans le bois de Boulogne & l'on y met tant de zele qu'on arrête au beſoin les voitures de pierres, de plâtre & autres deſtinées aux bâtimens des particuliers : on s'en empare & on les détourne pour les y mener. Cet abus, qu'il ne faut ſans doute attribuer qu'à l'empreſſement des chefs, fait beaucoup crier & avec raiſon.

19 *Novembre.* L'affaire de la nouvelle adminiſtration de l'opéra eſt arrangée, & après des actes préliminaires des 18 Septembre & 5 Octobre, il a été formé à Fontainebleau le 18 Novembre un Arrêt du Conſeil au nom du Sr. de Viſmes du Valgay, qui lui accorde l'entrepriſe de ce ſpectacle; ce qu'on verra plus au long dans cet Arrêt lorſqu'il paroîtra.

19 *Novembre* 1777. Les quatre premieres pro-

positions dénoncées dans l'*Idea Conclusionis* de la Faculté de Théologie concernent directement ou indirectement le Concile de Trente. On y reproche à l'Abbé Remi de ne pas se conformer au respect qu'on a même au Barreau en France pour ce Concile. Il est vrai qu'autrefois on n'affectoit de l'y appeller que l'*Assemblée de Trente*, mais aujourd'hui un Avocat qui se serviroit de l'ancienne expression, seroit relevé par le Président.

Les Docteurs trouvent l'orateur d'autant plus répréhensible qu'il convient que c'est un Concile Ecuménique, c'est-à-dire faisant regle de foi pour le dogme & inspiré par le Saint-Esprit, & cependant il le représente comme une *machine* mue par Philippe II & Paul III, comme une *Légion Sainte*, une *Milice* invincible, dont ces deux Souverains se servoient également pour leurs projets ambitieux; comme une assemblée de personnages fanatiques, refusant des saufconduits aux députés des nations Protestantes, & les condamnant ainsi sans les écouter; enfin il fait entendre que la dépravation des mœurs des Peres du Concile a été la cause qu'on n'y a point aboli le célibat des Prêtres; que les ténebres regnoient parmi eux, & qu'ils n'étoient pas bien d'accord sur la distinction du dogme & de la discipline: nouveaux caracteres prophanes que l'abbé Remi lui donne, bien opposés à ceux que lui reconnoît l'église Catholique.

La distinction entre la Tolérance religieuse & la Tolérance civile, que l'auteur regarde comme une idée politique, éclose au seizieme siecle seulement, est la cinquieme proposition, soumise à l'animadversion de la Faculté, qui prétend que l'Eglise a toujours admis une sorte de tolérance conforme à l'esprit de douceur & de charité de l'Evangile; mais non cette indifférence aveugle & absolue même sur la subversion de la religion que désigne malignement M. l'abbé Remi.

L'Eloge que l'Ecrivain fait de l'Evêque Montluc est la sixieme proposition censurée, en ce que louer à outrance un Prélat d'une vie très-licencieuse, incertain & souvent errant dans sa foi, auteur de livres hérétiques, c'est, ou d'une ignorance crasse, ou d'un jugement très-vicieux & scandaleux pour les oreilles pieuses.

La septieme proposition, suivant les Docteurs, retombe encore dans cette fausse & condamnable tolérance que proscrit l'Eglise, en arguant de dureté & d'imprudence des saints, des personnages éminens, qu'il englobe indistinctement dans ses reproches.

Les huitieme & neuvieme propositions regardent le prêt à intérêt, sur lequel les Docteurs assurent que l'église n'a jamais varié (quoiqu'en dise Mr. l'abbé Remi) en le regardant comme usuraire. Ils lui reprochent enfin de favoriser & d'adopter les opinions des hérétiques en voulant que les Papes n'aient commencé, qu'après

avoir assuré leur puissance, à se mêler de cette matiere d'état qui, dans l'origine, n'étoit pas de leur ressort, comme si ce qui est de leur compétence en fait de doctrine, pouvoit s'étendre ou se resserrer au gré d'une politique prophane & versatile.

Telle est la nature du procès théologique intenté par la Faculté au candidat couronné par l'Académie, dont on voudroit flétrir les lauriers. On assure que celui-ci se dispose à repliquer & a déja sa défense prête.

20 *Novembre* 1777. Dans l'*emblême symbolique de la Société*, on voit au haut les trois personnes de la *Trinité*, avec les images corporelles que les peintres ont coutume de leur donner. Elles témoignent l'intérêt qu'elles portent à la Société, en montrant de la main le cœur divin où elle a pris naissance & où elle réside toujours. Ce cœur, ainsi que celui de *Marie*, réunis, occupent le centre de l'estampe.

La Sainte-Vierge, un peu plus bas, leur présente les chefs & les principaux députés des *Jésuites*. Par son attitude & l'air de son visage, elle exprime sa douleur de l'état où ils sont réduits.

Ces chefs & députés du côté de *Marie*, & à ses pieds, sont Saint *Ignace* & Saint *François Xavier*, reconnoissables par les attributs qui les caractérisent, & au dessous d'eux les représentans de l'*Empire*, de la *France*, de l'*Espagne*, &c.

Celui de l'Empire tient une tête de mort surmontée d'une couronne Impériale.

A droite sont les députés des Jésuites de toute la terre. Leur ministere a été de porter la Croix de *Jesus-Christ*, de la planter sur l'un & l'autre Hémisphere, & maintenant ils en sont chargés par l'oppression où ils gémissent, mais ils montrent à leurs confreres les cœurs de *Jésus* & de *Marie*, leur consolation, leur asyle & le centre de leur gloire.

La crise pénible où se trouve la Société, est représentée par un vaisseau qui est dans la partie inférieure de l'estampe, portant un pavillon orné du chiffre de l'Ordre de Jésus. Ce navire est sur une mer en courroux, battu de tous côtés par les flots: l'ancre est attachée à la poupe; il n'est plus possible de la fixer en aucun endroit; mais le navire subsiste malgré la tempête, & jamais il ne pourra être submergé. Les Jésuites qui sont dedans, tiennent toujours de la main les cordages de la voile symbolique, que le vent enfle, & dont ils tâchent de diriger la violence en leur faveur.

Au bas encore de l'estampe, à droite, est un jeune homme conduit par un ange. Son attitude, ses gestes, ses efforts pour s'élancer sur le vaisseau le désignent comme un prosélyte fanatique, attendant le moment de s'agréger au corps dispersé. Son existence errante, ainsi que celle de la Compagnie, est indiquée par l'habit de pélerin dont il est revêtu. Diverses épigraphes

ou inscriptions développent ces images allégoriques. Au haut de l'Estampe on lit : *Filii mei sunt.* Par ces paroles de la Genese, Dieu atteste hautement que les Jésuites sont la famille privilégiée de Jésus-Christ. *Nomen meum & cor meum ibi cunctis diebus.* Celles-ci sont relatives à leur nom de *Société de Jésus* & à la fête du *Sacré Cœur* qu'ils ont instituée; autre circonstance que caractérise encore cette troisieme devise : *Cor meum jungatur vobis.* Enfin la derniere légende est : *Eritis odio omnibus propter nomen meum, qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.* Ainsi, c'est pour le nom de Dieu qu'ils souffrent, qu'ils sont détestés; mais cette persécution passera, & ils triompheront enfin.

On ne peut croire qu'il y ait aucune tête Jésuitique assez folle dans ce siecle pour imaginer une composition aussi extravagante & d'aussi mauvais goût. Il est plus vraisemblable que leurs ennemis auront voulu ainsi s'égayer à leurs dépens, en calquant cette allégorie controuvée sur plusieurs autres du même genre, enfantées en effet dans les tems où dominoit ce génie romanesque & emblématique.

21 *Novembre* 1777. La concession de l'entreprise de l'Opéra pendant douze années, faite au Sr. de Vismes par l'Arrêt du Conseil qui se publie, doit commencer au 1er. Avril 1778, pour en jouir, ainsi & de la même maniere qu'en jouit la ville de Paris, sans que pendant le cours dudit tems la jouissance du Sr. de Vismes puisse

être abrogée ou interrompue, sous quelque prétexte & en quelque manière que ce puisse être, & ce, sous les clauses & conditions portées aux actes déja énoncés.

Le Sr. de Vismes doit déposer à la ville pendant la durée de son Bail une somme de 500,000 livres, dont l'intérêt lui sera payé à raison de cinq pour cent, sans aucune retenue.

Du reste, S. M. se réserve de faire par la suite pour la police & discipline du spectacle dont il s'agit, tels réglemens qui seront jugés convenables.

21 *Novembre.* Dans l'assemblée générale de la Faculté, tenue lundi dernier, l'*Idea conclusionis* a été transformée en Censure à peu-près de la même maniere à l'unanimité. M. Billette, le Docteur qui ne s'est pas encore soumis au jugement de ce Corps, lui a adressé une Lettre où, en lui donnant toutes sortes de marques de son respect & de sa déférence, il entreprend de justifier son approbation & notamment de défendre les propositions concernant le Concile de Trente.

La Faculté irritée de cette résistance, a arrêté que ce réfractaire seroit tenu d'adhérer sous deux fois 24 heures à la censure, sinon seroit exclus des assemblées, &c.

Tout cela cause une grande fermentation, d'autant qu'on s'attend à un appel comme d'abus de la part du Docteur Billette, si son corps

agit rigoureusement contre lui, & les indévots rient & excitent la discorde.

21 *Novembre* 1777. Extrait d'une Lettre de M. de Voltaire, de Ferney du 9 Novembre 1777 .... Vous avez vu ici le mariage de M. de Florian; vous verriez aujourd'hui celui de M. le Marquis de Villette, je dis Marquis, parce qu'il a une terre effectivement érigée en Marquisat par le Roi, pour lui, comme Seigneur de sept grosses paroisses, suivant les loix de l'ancienne Chevalerie. Il est en outre possesseur de 40,000 écus de rente. Il partage tout cela avec Mlle. de Varicourt, qui demeure chez Mad. Dénis. La jeune personne lui apporte en échange dix-sept ans, de la naissance, des graces, de la vertu, de la prudence. M. de Villette fait un excellent marché. Cet événement égaye ma vieillesse. ".

21 *Novembre*. Le premier Médecin de la Reine a prévenu S. M. qu'il ne répondoit pas de sa vie si elle alloit chez M. le Comte d'Artois au jour indiqué; il l'a du moins menacée d'une maladie bien grave occasionnée même par les précautions qu'on prendroit: S. M. a eu beaucoup de peine à se rendre à ses raisons. Le Roi en a été enchanté, & a dit *Lassone est bien hardi; je pensois la même chose, mais je n'osois le faire envisager; c'est fort heureux qu'il ait obtenu cela*. En effet il est décidé que la Reine n'ira point à la Fête.

22 *Novembre*. On peut se rappeller les *Lettres d'un Comte à un Président*, qui ont paru lors

des

des bruits répandus sur la réinstallation des enfans d'Ignace, & les démarches du Parlement en cette occasion. Aujourd'hui c'est à ce Comte prétendu qu'est adressée l'*Explication de l'Emblême Symbolique de la Société & de ses projets de rétablissement*, dans une Lettre datée du 25 Septembre. L'auteur le félicite de l'heureux succès de ses alertes au moment où les Jésuites préparoient de côté & d'autre des points de réunion, se glissoient à l'Ecole Militaire, devenoient aumôniers des régimens; il lui attribue la vigilance du gouvernement à éventer ce projet & à le faire échouer. Il prétend que malgré cet échec ils n'ont pas perdu de vue leur dessein, que c'est pour désabuser de plus en plus les gens qui le regardent comme chimérique & absurde, qu'il faut faire connoître cette estampe qu'ils ont fait graver par leurs affiliés, dont l'ensemble, suivant lui, présente à la fois l'idée que les Jésuites ont de leur Société, la perpétuité qui lui est promise, les fondemens qui la lui assurent, les ressources qu'elle s'est préparées; il part de-là pour la disséquer comme l'on a vu, & il y ajoute quelques anecdotes venant à l'appui.

La *Fête du Sacré Cœur* est principalement un objet de son aversion, en ce que cette dévotion puérile & pharisaïque aux yeux des gens simples & peu clair-voyans, étoit dans le plan des Jésuites la sauve-garde de la Société & presque son apothéose. Il la regarde encore aujour-

d'hui comme un centre de ralliement ; un cri de guerre pour distinguer leurs affiliés, connoître leurs troupes, & calculer leurs ressources dans un moment décisif où ils croiroient pouvoir tenter une entreprise hardie. Il voudroit donc que les Magistrats, après avoir proscrit, lors de la dissolution de l'Ordre, toutes ces sodalités inventées par les Jésuites ; ces congrégations privées où ils enrôloient leurs dévots, ne regardassent pas cette moderne institution comme moins dangereuse & la fissent abolir.

23 *Novembre* 1777. Il doit y avoir aujourd'hui un concours de monde prodigieux à Versailles. Enfin la présentation du Chevalier d'Eon reprenant son sexe véritable, qui est celui de femme, annoncée depuis longtems, va s'effectuer dans son nouveau costume. Mlle. d'Eon continuera à porter la croix de St. Louis attachée à son côté ; & elle ne peut rester en France & surtout se montrer en public en habit d'homme ; autrement elle perdroit ses 12,000 livres de pension. On assure que cet arrangement a été fait à la sollicitation de Madame la Comtesse de Guerchy, qui a représenté que sans cette reconnoissance bien caractérisée, son fils seroit forcé nécessairement de se battre contre un homme qui avoit si étrangement bafoué son pere.

On croit que cette fille célebre, honteuse de commencer un rôle différent de celui qu'elle a joué depuis plus de cinquante ans qu'elle est au

monde, & dans lequel elle est fort gauche, se retirera dans quelque coin éloigné pour se soustraire aux curieux & aux plaisanteries. Dans le fait, de toutes les femmes travesties dont parle l'histoire, c'est la plus étonnante, en ce qu'elle s'est distinguée à la fois dans les Armes, dans la Politique & dans la Littérature.

24 *Novembre* 1777. La Faculté de Médecine chassée de ses Ecoles qui tomboient en ruine, s'étoit réfugiée aux anciennes Ecoles de Droit qu'on va abattre aussi incessamment; ne sachant où tenir ses assemblées, elle a présenté une requête au Roi pour implorer son secours. Elle lui représente qu'elle est hors d'état de se loger. Elle demande le terrein du cloître de St. Jacques de l'hôpital: cet hospice autrefois consacré aux pauvres pelerins revenant de la terre sainte, reste aujourd'hui sans objet. Elle propose d'en changer l'institution, en y formant un établissement en faveur des malades indigens, & en même tems une Ecole pour les jeunes Bacheliers. Il n'y a rien de statué à cet égard; mais il s'ensuit qu'on avoit mal à propos imaginé que le terrein qu'on bâtit aujourd'hui rue de l'Epéron, étoit destiné aux Ecoles de Médecine.

24 *Novembre*. On parle beaucoup d'une association formée sur la paroisse de St. Sulpice, dans le goût de celles si fréquentes en Angleterre pour des objets de zele patriotique ou de charité. Celle-là a ce dernier pour point de

vue; il eſt queſtion de ſoulager les indigens de cet arrondiſſement en leur procurant du travail, & même en leur prêtant de l'argent gratis. Il eſt à ſouhaiter que cet exemple gagne & s'étende aux autres quartiers de Paris.

24 *Novembre* 1777. Les Imprimeurs & Libraires faiſant corps avec l'Univerſité, ont demandé l'intervention du Recteur pour faire parvenir leurs repréſentations au Garde des Sceaux. Celui-là en cérémonial eſt allé mercredi haranguer M. de Miromesnil & lui remettre par écrit les réclamations des parties leſées.

25 *Novembre. Madrigal à une Coquette par M. Roëttier.*

De vos yeux, Idamé, le ſuccès eſt rapide;
Mais vous avez d'amans un eſſaim trop nombreux:
L'Amour eſt un enfant que la foule intimide,
Il lui faut des témoins, mais il n'en veut que deux.

25 *Novembre*. Le recueil intéreſſant de M. de la Borde, dont on a parlé, aura pour titre: *Tableaux Pittoreſques, Phyſiques, Hiſtoriques, Moraux, Politiques & Littéraires de la Suiſſe & de l'Italie.* On voit ainſi qu'il eſt deſtiné non ſeulement à plaire aux yeux & à les amuſer, mais à nourrir l'eſprit d'inſtructions utiles & agréables.

26 *Novembre*. La Concluſion de la Faculté contre l'*Eloge de l'Hôpital* de l'Abbé Remi paroît enfin imprimée; elle eſt à peu près ſembla-

ble à l'*Ideâ Conclusionis* dreſſée d'après le rapport des députés nommés le 1 Octobre, qui ont rendû compte de leur travail le 4 Novembre. Cette feuille imprimée & envoyée à chacun des ſages Maîtres, a été approuvée dans tous ſes chefs lors de l'aſſemblée du 10 & a reçu ſa derniere ſanction dans celle du 17.

C'eſt dans cet état que la Concluſion eſt enfin imprimée auſſi en latin & revêtue de toutes les formalités.

Au bas il eſt fait mention de la rétractation du Frere *Fozembas*, un des Docteurs approbateurs, ſignée de ſa main en date du 6 Novembre.

Et l'on ajoute par un *Poſtſcriptum*, auſſi latin, que le Docteur Billette, l'autre approbateur, a également envoyé ſon adhéſion pure & ſimple, dans une lettre du 18 Novembre, adreſſée au Doyen de l'aſſemblée.

26 *Novembre* 1777. La Reine eſt venue au Bal de l'Opéra dimanche dernier ſi parfaitement incognito qu'elle s'eſt trouvée mêlée & confondue avec beaucoup de filles ; ce qui a ſingulierement amuſé S. M.

26 *Novembre*. La Cour ayant décidé de voir jouer à Fontainebleau l'*Olympiade* ou *le triomphe de l'amitié*, drame héroïque en trois actes & en vers mêlé de muſique, il a été imprimé pour le 17 Octobre, jour où il a été exécuté, & l'on peut parler pertinemment du poëme. L'auteur des paroles, M. *Framery*, l'a dédié à Madame la Ducheſſe de Fronſac ; il ne diſſimule pas les

traverses qu'a essuyées son ouvrage & il annonce que c'est dans ce moment critique que sa protectrice a daigné l'accueillir ; du reste, il le donne en quelque sorte comme sien, apparemment parce qu'il l'a fondu à sa maniere, & ne fait mention en rien que ce soit une traduction de *Metastase*, quoique personne ne puisse gueres l'ignorer. On sait aussi que la musique est de M. Sachini, maître de chapelle de Naples. On a déjà parlé du succès prodigieux de celle-ci, qui cependant est un mélange assez mal fait de plusieurs morceaux de ce grand compositeur; ensorte qu'on peut dire que l'un & l'autre sont également travestis.

26 *Novembre* 1777. On écrit de Ferney qu'il paroît un nouvel ouvrage du patron, intitulé *Prix de la justice & de l'humanité.*

27 *Novembre.* La requête de la Faculté de Médecine au Roi a été présentée par le Docteur Desessarts, Doyen, & les Docteurs Cosnier & Maloët, ses Députés. Elle est imprimée, très bien faite, courte & noblement écrite. Ils ont espoir de réussir.

28 *Novembre.* Il paroît un petit écrit à la mémoire de Madame G.... (Geoffrin) avec cette épigraphe : *Nulli flebilior quam mihi.* On l'attribue à M. Thomas, & il est assez dans son style & dans sa maniere.

28 *Novembre.* *Félix* ou l'*Enfant trouvé*, a été exécuté lundi à la Comédie Italienne avec peu de succès. Les paroles sont de M. Sedaine &

la musique de M. de Monsigny. Un *trio* charmant placé à la fin du troisieme acte est le seul morceau qu'on ait applaudi avec transport, tant par la situation des acteurs & le sentiment qu'ils expriment, que par l'onction d'un chant tendre, rempli d'une affection douce, & mélancolique. Quand on l'a annoncé pour la seconde fois, il s'est élevé des voix qui ont redemandé l'*Olympiade*.

28 *Novembre* 1777. L'élection du Successeur à la place vacante de l'Académie Françoise par la mort de M. Gresset n'est pas encore faite, mais doit avoir lieu décidement la semaine prochaine. Jamais les suffrages des arbitres du goût n'avoient été si fluctuans, ou plutôt jamais les cabales n'avoient eu autant de jeu & arrêté si longtems les électeurs.

29 *Novembre.* Suivant la Requête de la Faculté de Médecine depuis 1734 les biens de Saint Jacques de l'Hôpital, tant ceux de l'église, que de l'hospice, ont été confiés à une régie, & il n'a encore été fait aucun emploi des revenus ni au profit de S. M. ni au profit des pélerins, ni à celui des pauvres: il n'est resté de l'ancien établissement que la continuation du service divin dans l'église. Cependant, par un Arrêt du Conseil du 23 Septembre 1733, revêtu de Lettres patentes du 15 Avril 1734, il fut sursis à toute nomination aux bénéfices, dans la vue d'augmenter la somme des revenus qui dès-lors montoit à 12,000 livres. Depuis cette époque

le nombre des titulaires a considérablement diminué & les revenus accrus en proportion passent aujourd'hui 50,000 livres.

C'est de ces fonds que la Faculté demande qu'il soit fait emploi en sa faveur; ils sont suffisans pour lui construire un bâtiment simple, mais proportionné à ses exercices, pour élever & doter un hôpital, en même tems consacré au soulagement des malades & à la perfection de la médecine, & dans lequel on pourra vérifier sans frais, la vertu des remedes proposés comme nouveaux.

29 *Novembre* 1777. Il est question de donner incessamment à l'opéra *Myrtil & Lycoris*, parodie en un acte, représentée devant leurs Majestés à Fontainebleau cet automne. Les paroles sont de Mrs. Bocquet & Boutellier; la musique de M. Déformery, & les Ballets de M. Laval, maître des Ballets du Roi.

Le poëme est la paraphrase de ce joli vers de Virgile, *& fugit ad salices & se cupit anté videri*. C'est un Berger fuyant l'amour, qu'une Bergere éprise véritablement, mais feignant la coquetterie, séduit par ses agaceries, ses mines & ses petites ruses; il en résulte un jeu de théâtre qui doit faire le principal mérite de l'ouvrage, rempli d'ailleurs de fadeurs érotiques en vers peu harmonieux.

1 *Décembre*. On a donné lundi chez Mlle. Guimard cette même Parodie d'*Ernelinde* qui avoit déjà été exécutée & jouée à Choisi deux fois,

fois. On a commencé ſur les dix heures, devant la plus auguſte aſſemblée compoſée de Princes du ſang, de pluſieurs Miniſtres & d'un nombre de Grands du Royaume; elle a toujours parfaitement réuſſi.

1 *Décembre.* Les connoiſſeurs & amateurs vont voir avec empreſſement un tableau prétendu original de *Michel-Ange des Batailles*, chez un ancien tapiſſier qui en a fait l'acquiſition, l'a nettoyé & l'offre au public. Son ſujet eſt la vue d'une prairie, où ſe trouve une fontaine d'eau minérale, dont on va s'abreuver auprès de Rome dans un certain tems de l'année. Le ſpectacle de la foule de buveurs de toutes les nations qu'on y remarque, offre, malgré l'unité de l'action, une quantité d'attitudes, d'expreſſions & de détails diverſifiés à l'infini, qui prouvent le génie & la fécondité de l'Artiſte. Le coloris d'ailleurs en eſt admirable & le coſtume y eſt obſervé dans toutes ſes parties. On étoit inquiet en Italie de cette production, qu'on regardoit comme perdue, ou dont on ignoroit le ſort. Il s'agit aujourd'hui d'en conſtater l'exiſtence & l'identité avec celle-ci.

1 *Décembre* 1777. La *Chercheuſe d'Eſprit*, Ballet Pantomime de la compoſition du Sr. Gardel l'aîné, Maître des Ballets du Roi en ſurvivance, avoit été repréſentée devant leurs Majeſtés à Choiſy & a été exécutée encore à Fontainebleau. Tout le monde connoît le Conte de la Fontaine, *Comment l'Eſprit vient aux filles*, qui

en contient le germe, & l'opéra-comique du même nom de M. Favart, sur lequel le Ballet en question est plus particulièrement calqué. On voit par le programme la foule de tableaux naïfs, champêtres & piquans, auxquels il donne lieu, & ce développement occupe & aiguise l'intelligence du Spectateur, tandis que l'exécution séduit & enchante les sens. On juge par la description de ce Ballet Pantomime, que M. Gardel, piqué d'une noble émulation par le Sr. Noverre, marche dignement sur ses traces, & s'il n'a pas son invention, a de l'agrément & de la facilité dans la choréographie.

2 *Décembre* 1777. *Matroco* est un drame burlesque en quatre actes & en vers mêlés d'ariettes & de vaudevilles, représenté aussi à Fontainebleau. Il avoit été exécuté avant à Chantilly, chez M. le Prince de Condé & c'est lui qui y faisoit le principal rôle. Dans son avertissement M. Laujon, auteur des paroles, annonce qu'il n'a pas eu d'autre but que celui de travestir les héros & héroïnes des poëmes & romans de chevalerie: „ Dans les tableaux variés, dit-il, que „ présentent les ouvrages de ce genre, il a choisi „ les incidens qui prêtent le plus à la plaisanterie, „ pour la faire ressortir de la pompe même „ du Spectacle. Les cérémonies & sacrifices „ magiques, les métamorphoses, les désenchantemens, „ les délivrances des chevaliers, „ leurs combats avec les géants & nains, les „ attaques & brisemens de tours, sont les prin-

» ripaux objets que l'on a réunis dans un même
» sujet, pour les présenter sous le masque de
» la parodie. En voyant des géans fanfarons &
» brutaux; des héros langoureux, qui ne per-
» dent jamais l'occasion de haranguer quand il
» faut agir; des héroïnes prudes, précieuses,
» toujours pressées de conter leur histoire; un
» enchanteur poltron, que le moindre songe
» effarouche, & que l'étendue de sa puissance
» ne peut jamais rassurer: en retrouvant enfin
» dans ces caracteres romanesques, des senti-
» mens exaltés, des rodomontades, l'affecta-
» tion même des jeux de mots, l'on jugera sans
» peine que l'on s'est occupé à donner un spec-
» tacle de plaisanterie & non pas d'intérêt.
» Aussi a-t-on affecté dans cette *folie dramatique*
» de mêler aux différens morceaux de musique,
» les refreins d'airs & vaudevilles qui leur
» servent de contrastes & souvent même de pa-
» rodies. »

On ne peut juger à la lecture de cet ouvrage de son mérite purement pour les yeux; il ne présente à l'esprit que des idées bizarres & incohérentes, propres à faire rire ceux qui aiment ce genre, mais dont l'effet véritable ne peut se reconnoître que sur la scene. La musique est de M. Grétry & présentoit beaucoup de difficultés par l'alliage qu'il a été obligé de faire dans la sienne avec une infinité d'autres.

2 *Décembre* 1777. M. le Garde des Sceaux a défendu aux Imprimeurs & Libraires de rien faire paroître pour le foutien de leurs droits & privileges relativement aux derniers Arrêts du Confeil dont ils fe plaignent. Ils ont heureufement découvert un Mémoire ancien de d'Héricourt, ce fameux Jurisconfulte, en leur faveur contre les libraires de province dans une conteftation précifément de la même efpece que celle d'aujourd'hui ; ils l'ont arraché du recueil où il eft, & en ont envoyé dans cet état autant d'exemplaires qu'ils ont pu.

3 *Décembre*. Mlle. Raucoux ayant fait encore de nouvelles incartades & affichant de plus en plus une diffolution de mœurs la plus fcandaleufe, les Comédiens fe flattent qu'ils ne feront point forcés de la recevoir parmi eux à pâques & que la main augufte qui la foutenoit, lui retirera fa protection.

On fait beaucoup de contes fur la célebre *Dutbé*, qui a difparu.

3 *Décembre*. On voit dans la place de Louis XV, deux boutiques en planches, dont l'une a été préparée par l'auteur du fecret de *préferver du feu toute partie d'édifice combuftible*. Elles fe touchent, & il n'y a même qu'une feule cloifon de bois commune aux deux. On mettra le feu aujourd'hui à celle qui n'eft pas préparée & on l'enflammera le plus violemment poffible. L'auteur fe flatte que l'autre ne fera nullement attaquée par les flammes.

4 *Décembre.* Nos modes deviennent de plus en plus un objet de commerce considérable. Il s'éleve chaque jour d'immenses atteliers en ce genre & des artistes même se vouent à donner des dessins pour les coëffures de femmes. Un d'eux en avoit imaginé une propre à faire la fortune de la marchande de modes qui l'avoit exécuté. Cette coëffure étoit nommée *aux Insurgens.* C'étoit une allégorie soutenue des divisions de l'Angleterre avec l'Amérique. La premiere étoit représentée sous la forme d'un serpent, si parfaitement bien exécuté, que dans un comité tenu chez Mad. la Marquise de Narbonne, Dame d'Atours de Madame Adelaïde, il fut décidé qu'on ne pouvoit adopter cet ornement, qu'il étoit trop propre à donner des attaques de nerfs. En conséquence l'ouvriere se retranchoit à le vendre aux étrangers jaloux de nos nouveautés ; il avoit été proposé d'en faire l'annonce dans les papiers publics, mais le gouvernement toujours sage & circonspect l'a défendu. On va le voir par curiosité chez l'auteur.

4 *Décembre* 1777. L'expérience faite hier avoit tous les caracteres propres pour en constater le succès, car le vent portoit en plein de la boutique enflammée sur celle qui devoit résister au feu. Il est certain que suivant l'énoncé de l'auteur du secret, il n'a pas tenu parole, puisque le feu a gagné enfin la seconde boutique & s'y est maintenu, lentement, il est vrai &

sans activité, mais constamment, de façon à consumer l'édifice à la longue. Il devoit dire que son secret retardoit les progrès du feu, & n'en préservoit pas.

5 *Décembre* 1777. On est enfin rassuré sur le sort de Mlle. Duthé ; on sait qu'elle est en Angleterre avec un Lord qui en est fol.

5 *Décembre.* Le tableau annoncé de Michel Ange des Batailles, a pour sujet la vue de la fontaine de l'*Aqua acetosa.* Voici l'anecdote qui a donné lieu à cet ouvrage.

De son tems il y avoit à Rome un bœuf d'une hauteur & d'une grosseur monstrueuses ; chacun s'intéressoit à la conservation d'un animal si extraordinaire : il fut attaqué d'une maladie de langueur & dépérissoit tous les jours. Ayant envain employé tous les remedes imaginables pour lui rendre la santé, on s'avisa de le conduire dans une prairie située auprès de Rome, à deux milles environ de la porte du Peuple, entre le Nord & le Levant. A peine trois jours s'étoient écoulés qu'on s'apperçut que l'animal reprenoit son embonpoint. On reconnut qu'il s'abreuvoit à une source d'eau qui arrosoit la prairie, & l'on attribua sa guérison à cette eau dont on vérifia la salubrité par l'analyse ; elle se trouva être un purgatif naturel & très doux. Aussitôt le Pape Alexandre VII fait recouvrir d'un grand arc & décorer de différens marbres cette fontaine, dont la réputation s'étendit bientôt & se conserve encore.

Tous les ans à la fin de Juillet, pendant le mois d'Août & au commencement de Septembre, il y a un grand concours. *On y voit certains jours jusqu'à cinq ou six cens personnes en même tems, qui boivent ou qui cedent à l'effet de la purgation en plein air & le long des prez qui avoisinent cette fontaine.* Tel est le moment choisi par le peintre.

5 *Décembre* 1777. Le ballet en action de *Ninette à la Cour* par M. Gardel l'aîné, maître des Ballets du Roi en survivance, représenté devant leurs Majestés à Choisi pour la premiere fois, & récemment à Fontainebleau, paroît à la lecture du programme absolument calqué sur l'ouvrage de Favart en trois actes, lui-même parodie de *Bertholde à la Cour*. Il faudroit voir l'exécution pour en juger, mais il y a beaucoup de pantomime, une multitude de scenes gaies & naïves, mêlées d'autres plus nobles & plus magnifiques: ce dont il résulte une diversité qui feroit honneur au chorégraphe, s'il avoit imaginé réellement cette action.

5 *Décembre.* M. l'Abbé Millot a été élu hier par l'Académie Françoise à la place vacante de Gresset.

6 *Décembre. Fatmé* est une comédie-ballet en deux actes, représentée aussi à Fontainebleau. M. de St. Marc, l'auteur des paroles, l'a fait précéder d'un avertissement assez puéril, où il rend compte avec chagrin du premier titre de cet ouvrage, *le langage des fleurs* & du quolibet

qu'il a occasionné, ainsi que de sa réponse déja citée.

L'intrigue bien simple consiste dans une ruse dont se sert la femme d'un Pacha, qui pour râmener cet infidele favorise les amours d'une esclave dont son époux est épris : celle-ci fait connoître à un François son projet d'évasion, par un langage allégorique qu'elle lui tient en cultivant des fleurs. Il s'enhardit dans son entreprise & l'enlevé à son tyran ; qui à son tour instruit par *Fatmé* (c'est le nom de sa femme) que l'excès de sa jalousie l'a portée à cette tendre perfidie, lui pardonne en faveur du motif & reprend ses chaînes.

La musique de cet ouvrage est de M. Desaides ; les Ballets sont de la composition de M. Gardel l'aîné.

7 *Décembre* 1777. On parle beaucoup d'un certain Smith, Anglois, venu ici pendant le voyage de Fontainebleau avec 200,000 louis à perdre au jeu. Cela a amorcé la cupidité des joueurs de la cour, &, quoiqu'il soit d'une extraction très vile, on a fait valoir sa qualité de Colonel qu'il a eue dans l'Inde pour le présenter à la Reine & à la famille Royale. Il a été admis en conséquence au jeu de S. M. & est devenu familier chez nos Princes, qu'il ruine, ainsi que beaucoup de Seigneurs. On prétend qu'il a déja gagné 1,500,000 livres. Il est d'une insolence que donne aisément la prospérité. On l'a vu l'autre jour à table avec M. le Comte d'Artois, & le Duc

de-Chartres, les coudes sur la table & de la maniere la plus libre.

8 *Décembre* 1777. Le Sr. de Beaumarchais, qui est depuis peu de retour d'Espagne, en revenant jeudi de chez le Docteur Franklin où il étoit allé se mettre au fait des nouvelles des Insurgens, a été versé rue des Petits-champs dans un cabriolet à glaces, & a été blessé, mais moins gravement que le Sr. Grand, Banquier, son compagnon de voyage, qui s'est cassé la clavicule. On croit même que le premier a peu de chose, mais a fait exagérer son accident dans le public pour y occasionner plus de sensation & faire parler de lui; ce qu'il aime beaucoup.

8 *Décembre*. M. le Marquis prétendu de *Pezay*, qui avoit fait parler de lui depuis quelque tems, comme d'un homme important qui avoit essuyé une courte disgrace, avoit reparu ici & étoit retourné à Pezay, vient, dit-on, d'y mourir. C'est un homme qui n'aura eu qu'une réputation très éphémere, soit en littérature, soit en politique.

8 *Décembre*. On a déja parlé du *Duel comique*, lorsqu'il a été joué aux Italiens. Il a été représenté aussi à Fontainebleau le 10 Décembre & l'on ne peut que reconnoître encore mieux à la lecture la méchanceté du poëme de cet opéra bouffon en deux actes & en prose, mêlé d'ariettes. La traduction de l'Italien est de M. Moline. Quant à la musique, dont on a aussi par-

lé & qu'on a regretté de voir adaptée à de si pitoyables paroles, elle est du Sr. Paesiello, rédigée par le Sr. de Mereaux,

9 *Décembre* 1777. Depuis que les amateurs & les gens de l'art vont voir le morceau de *Michel Ange des batailles* dont on a parlé, il ne paroit pas qu'aucun en ait contesté l'originalité. Voici quelques détails ultérieurs qui le concernent.

L'auteur a saisi le moment du grand concours & le spectacle des différentes occupations des malades ou des curieux. Il a placé au centre la fontaine de *l'aqua acetosa*, objet principal de la scene. Elle est dans une prairie, qui, conformément à la description qu'en font les voyageurs, a la forme d'une tortue en réalité, ainsi que dans le tableau. Entre la multitude de figures dont il est enrichi, on distingue celles du premier plan, toutes très-bien terminées, au nombre de 130 ou 140, qui représentent diverses nations, & parmi lesquelles il en est de huit, dix & douze pouces de haut. Elles sont répandues en quantité de grouppes formant chacun de petites actions particulieres, mais se rapportant à l'ensemble de la composition. Les plans plus éloignés n'offrent point de figures aussi finies, comme n'étant pas faites pour être discutées d'aussi près. Cette machine, d'une moyenne proportion, a cinq pieds neuf pouces de large sur quatre pieds un pouce de haut. Les connoisseurs commencent à y mettre un

prix, & le propriétaire parle d'une offre de 500 louis.

9 Décembre 1777. Me. Linguet, non content d'avoir inséré dans son Journal, & en plusieurs autres sans doute, l'annonce de l'immense collection de ses œuvres précédée d'un long dire, en a fait une petite brochure séparée qu'on remet à toutes les portes de cette capitale. Il est plaisant de le voir non seulement s'y défendre de son égoïsme & prouver qu'il doit parler de lui, mais vouloir imposer à ses lecteurs l'obligation de l'écouter & surtout de lui donner raison. Jusques-là il menace de ne se point taire sur son compte & de reproduire sans cesse les pieces du grand procès qu'il a au tribunal du Public, & qu'il ne regardera jamais comme jugé, que quand il l'aura gagné.

10 *Décembre.* M. Sigault, imitant ce Philosophe à qui l'on nioit le mouvement & qui pour toute réponse se contenta de marcher, sans répondre à toutes les objections que l'ignorance & plus encore l'envie & la mauvaise foi lui faisoient, a tellement travaillé au rétablissement de la femme Souchot, si renommée aujourd'hui depuis l'opération de la symphise, qu'il l'a mise en état de paroître devant la Faculté à deux séances tenues les 3 & 6 de ce mois. Elle a monté les escaliers seule & sans difficulté, &, en présence des Docteurs, a fait tous les mouvemens exigés d'elle. Suivant le rapport intime du Docteur Grandclas, l'un des Commissaires

nommés pour suivre le traitement, il ne lui reste plus qu'une légere incontinence d'urine. Elle est fort amoureuse, quoique très-laide & très-contrefaite & même d'un certain âge. Cependant il ne doute pas qu'elle ne fasse dans peu un second enfant. Celui dont elle est accouchée & qu'elle allaite, a été également offert à la Faculté, qui doit constater l'époque & perpétuer le souvenir d'une pareille découverte.

11 *Décembre 1777*. La Faculté, dans son Assemblée du 6 de ce mois, convoquée pour entendre le rapport concernant la femme Souchot, a arrêté qu'il seroit rendu un décret dans les termes les plus honorables pour M. Sigault, par lequel on diroit qu'il sera frappé une médaille, sur l'exergue de laquelle on liroit la date de la découverte de M. Sigault du premier Décembre 1768, & celle de l'opération du premier Octobre 1777; qu'il seroit remis à M. Sigault 100 de ces Médailles, & 50 à M. Alphonse le Roi, pour ses bons soins & avoir coopéré au succès de son confrere. Que la Faculté feroit une pension à la femme Souchot de 300 livres, jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement lui en faire une; ce que l'on solliciteroit: que le rapport de M. Sigault & celui de MM. Grandclas & Descemet seroient incessamment imprimés & présentés à S. M. & à toute la famille Royale, par M. le Doyen & M. Sigault; que le Mémoire en seroit répandu avec la plus

grande profusion aux dépens de la Faculté, à tous les Grands du royaume & aux principaux Citoyens, distribué dans toutes les villes de France, & à toute l'Europe Médicinale & Chirurgicale. Qu'au surplus, on en donneroit la notice dans tous les papiers publics de l'Europe.

12 *Décembre* 1777. Le Sr. de Vismes voulant donner de l'importance à la nouvelle administration de l'Opéra dont il doit être chargé sous la protection de la Reine, a déjà assemblé tous les sujets de l'Académie Royale de Musique avant-hier, & a fait à ces Messieurs & à ces Dames un discours où il les rassure sur toutes les fausses idées qu'on a répandues de son gouvernement futur, & promet, au contraire, de faire tous ses efforts pour mériter leur estime & leur confiance.

12 *Décembre*. On continue à parler de la Lettre de Me. Linguet au Comte de Maurepas, & à en assurer l'existence. Il en circule des copies, qu'il faut lire pour être bien au fait de ce qu'elle contient. En général, il menace, comme on a dit, ce Ministre de ses fureurs polémiques, s'il ne met pas son affaire sous les yeux du Roi & ne lui fait pas obtenir justice de S. M.

13 *Décembre*. On n'a su que depuis peu la mort de M. Natoire, ancien Directeur de l'École de Rome, éleve de le Moine & rival de Boucher. Elle est arrivée vers la fin d'Août à Castel-Gandolpho, près de la capitale du monde chrétien. On lui a reproché d'être plus cor-

fect fur le papier que fur la toile. Ses défenfeurs citent, au contraire, un St. *Sébaftien* au moment qu'un Ange retire une fleche de fon corps, & ils affurent que ce maftre a quelquefois peint, deffiné & colorié comme Le Guide. Il étoit dévot, fort attaché aux Jéfuites & s'étoit attiré un procès peu honorable de la part d'un Eleve nommé Mouton, qui lui donna beaucoup de chagrin, il y a neuf à dix ans.

13 *Décembre* 1777. M. de Chamfort, après avoir changé fix ou fept fois le dénouement de fa tragédie de *Muftapha & Zéangir*, l'a enfin mis dans l'état où il le defiroit, & la premiere repréfentation doit avoir lieu lundi.

14 *Décembre.* M. Gruet, jeune auteur de mérite, n'ayant pas encore vingt-cinq ans, s'eft tué de fon fufil à la chaffe par un accident. Déja *Lauréat* de l'Académie Françoife en 1776, il avoit médité le projet affez ridicule de mettre *Télémaque* en vers. Il avoit dans fon portefeuille quelques morceaux de poéfie d'un meilleur goût. L'Abbé de Lille l'avouoit pour fon Eleve.

14 *Décembre.* On continue à parler de M. Smith, & à tirer au clair ce qui le concerne. Revenu de l'Inde en Angleterre avec beaucoup d'argent, il a voulu figurer dans le Parlement en qualité de Député & a cherché à gagner des voix. Il s'eft inutilement conftitué en frais, & il en a même réfulté pour lui une peine de prifon de fix mois. Devenu libre, il eft venu

ici avec de gros fonds. Et tel est l'homme qui mange avec M. le Comte d'Artois les coudes sur la table & fait la partie de la Reine!

14 *Décembre.* La mort de M. le Marquis de Pezay délie aussi les langues sur son compte. Il est avéré que ce prétendu Seigneur étoit fils d'un commis & petit fils d'un épicier, & que son Marquisat étoit une très-petite habitation où il est mort de chagrin. On dit que sa femme, fille de qualité, le regrette beaucoup plus qu'il ne méritoit; qu'elle est dans la désolation & s'est retirée au couvent.

14 *Décembre.* Mlle. d'Eon, malgré les incrédules obstinés à lui nier son sexe, a paru à la cour dans sa nouvelle décoration, & les Ministres lui écrivent à *Mademoiselle la Chevaliere d'Eon.*

On n'a pas manqué de la chansonner par un vaudeville sur l'ancien air de *la Bequille du Pere Barnabas.*

15 *Décembre* 1777. Les très humbles & très respectueuses Représentations adressées au Roi par les Libraires & Imprimeurs-Jurés de l'Université de Paris, roulent sur les deux Arrêts du Conseil du 30 Août, dont l'un concerne la durée des Privileges en Librairie, & l'autre la contrefaçon des Livres.

Les veuves de ces Communautés se sont réunies & ont accédé à ces représentations pour ce qui les concerne, par une *Requête au Roi*, dans laquelle elles établissent les motifs de leur

recours à S. M. pour la conservation de leurs droits.

15 *Décembre.* La tragédie de M. de Voltaire, dont on a mandé qu'il s'occupoit il y a quelques mois, a été donnée depuis peu aux comédiens par M. le Comte d'Argental. Ils en ont fait lecture & l'ont jugée foible; mais n'osant la refuser, pour gagner au moins du tems & ne pas se rendre aux instances vives de l'ami de l'illustre vieillard, ils ont écrit à celui-ci sous prétexte de lui demander la distribution des rôles. Cette tragédie, intitulée d'abord *Alexis*, se nomme aujourd'hui *Irene*. On parle d'une seconde, & l'on écrit de Ferney que M. de Voltaire, redoublant d'activité, travaille en ce moment seize & dix-sept heures par jour.

15 *Décembre.* Le Sr. Berton, Directeur général de l'opéra, mécontent de M. de Vismes se retire. Il ne veut pas se laisser dégrader sous ce nouveau chef, dont l'intention est de n'en point établir qui aient des pouvoirs aussi étendus que celui-là. Son intention est de créer des maîtres pour chaque partie, pour le chant, la danse, l'orchestre, &c. Indépendamment de ces changemens qui occasionnent beaucoup de murmures & de fermentation dans le tripot, il annonce des améliorations d'un autre genre. On dit qu'il veut faire venir des Bouffons d'Italie, & les faire jouer les jours où l'opéra François n'aura pas lieu. Ensorte qu'il y auroit spectacle toute la semaine à ce théâtre.

16 *Dé-*

16 *Décembre* 1777. Les comédiens Italiens annonçoient depuis longtems une parodie d'*Armide*. Elle doit enfin avoir lieu demain sous le titre de l'*Opéra de province*, nouvelle parodie d'*Armide* en deux actes, en vers & vaudevilles. Elle est de Mrs. Auguste, Desprez & Regnier.

17 *Décembre*. L'ordre d'administration pour le soulagement des pauvres, établi sur la paroisse de Saint-Sulpice, dont on a déja parlé, mérite d'être connu plus en détail.

Il a pour objet de répandre les aumônes avec discernement & de détruire l'oisiveté, c'est-à-dire de secourir les vrais pauvres, de faire subsister les vieillards & les infirmes dans une honnête aisance, de pourvoir aux besoins des malades & d'essuyer les larmes des meres désolées, en leur procurant les moyens de nourrir leurs enfans.

On a divisé, pour la distribution de ces œuvres de charité la paroisse en quatre cantons, dans chacun desquels on a formé une administration particuliere composée de quatre prêtres de la communauté & de quatre Dames bourgeoises ayant à leur tête deux Dames de qualité. Le curé, le vicaire & les deux prêtres chargés des régistres seront de toutes les administrations, ainsi que la sœur supérieure des filles de la Charité pour les malades.

Les quatre Dames de charité feront les informations nécessaires pour constater la demeure, les besoins, les mœurs des pauvres, &c. Elles

s'assembleront une fois par mois chez l'une des deux Dames de qualité Présidentes, & là elles exposeront leurs observations sur chacun de leurs pauvres respectifs & délibérant sur les moyens à prendre pour les secourir efficacement.

18 *Décembre* 1777. *Mustapha*, l'un des Princes les plus accomplis de la race Ottomane, étoit fils de *Soliman* II & d'une Circassienne. *Soliman* ayant depuis épousé *Roxelane*, en eut entre autres enfans *Zéangir*. Sa mere, jalouse de le placer sur le trône, accusa *Mustapha* de tramer une rebellion contre son pere, & celui-ci sans daigner entendre la justification de son fils, lui fit donner la mort. C'est l'ambition de *Roxelane*, & l'amitié des deux freres qui ont fourni à M. de Chamfort le sujet de sa tragédie.

Elle étoit attendue avec d'autant plus d'impatience, qu'elle avoit eu un grand succès aux deux représentations données à Fontainebleau, & que la ville, toujours jalouse de réformer les jugemens de la cour, désiroit voir si l'auteur avoit été justement exalté avec tant d'enthousiasme. En général, on a trouvé sa tragédie très médiocre, foible d'intrigue, sans action, sans mouvement, sans caracteres vigoureusement frappés; il y a quelque sensibilité, de beaux vers par intervalle. Le quatrieme acte produit un grand effet. Mais le second, le trois, & le cinq surtout n'ont pas réussi: le dénouement, changé si souvent, est encore détestable & con-

tre toutes les regles de la tragédie, puisque les deux freres, les seuls personnages vertueux de la piece, succombent. Du reste, beaucoup de froideur & une longueur excessive rendent ce spectacle horriblement ennuyeux.

A la fin de la représentation quelques partisans indiscrets de l'auteur l'ayant demandé, comme ces voix étoient isolées, les comédiens n'y ont pas fait attention. A ces clameurs qui continuoient se sont joints des persifleurs, qui par dérision ont fait chorus; on n'en a pas tenu plus de compte, parce qu'on sentoit bien que ce n'étoit pas le vœu général & nul acteur n'a paru pour se mettre en devoir de satisfaire le public: alors l'humeur a gagné à tel point, que le Parterre n'a jamais voulu laisser commencer la petite piece; il a fallu y faire entrer des Grenadiers en grand nombre, ce qui n'a pas plus réussi, parce qu'alors les loges indignées s'en sont mêlées. *Monsieur*, présent à ce spectacle, a été obligé de s'en aller, sans avoir vu la seconde piece & de fort mauvaise humeur. Enfin un acteur étant venu pour haranguer le public, lui rendre compte des démarches inutiles qu'on avoit faites afin de trouver M. de Chamfort, enfin pour savoir s'il vouloit qu'on jouât la petite piece ou non? le tumulte a cessé, mais tout cela a fait perdre beaucoup de tems, ensorte qu'on n'est sorti qu'à dix heures. Le Comte d'Artois & Madame la Duchesse de Bourbon ont voulu voir la fin de cette bagarre, qui heureu-

sement n'a été funeste à personne; car des alguazils ayant voulu arrêter quelqu'un, il y a eu un tel mouvement de partout & des clameurs si vives, qu'ils n'ont osé l'enlever.

18 *Décembre* 1777. La facétie donnée hier aux Italiens est moins la parodie d'*Armide* qu'une critique de l'opéra en général, & de beaucoup d'autres choses qui n'y ont pas de rapport. On l'a trouvée platte, grossiere & d'un très mauvais ton. Il y a de la gaîté & quelques saillies en couplets qui ont fait plaisir. Cela ne peut aller loin, ni jetter beaucoup de ridicule sur le Chevalier Gluck.

En Novembre 1724 Bailly avoit donné une parodie d'*Armide* plus courue. Elle avoit eu vingt représentations.

18 *Décembre*. La fermentation est toujours très grande dans la Librairie contre les nouveaux Arrêts du conseil: cependant M. le Camus de Neville excite le Garde des sceaux à tenir bon.

19 *Décembre*. *Le Monarque accompli, ou Prodiges de bonté, de savoir & de sagesse, qui font l'Eloge de S. M. Impériale Joseph II, & qui rendent cet auguste Monarque si précieux à l'humanité, discutés au Tribunal de la raison & de l'équité par M. Languinais, Principal du College de Moudon*. Tel est le titre d'un livre qui, proscrit il y a près de deux ans par le Parlement, n'en est devenu que plus recherché. Sa rareté avoit empêché jusqu'ici de l'avoir &

d'en parler. On juge à la diffusion du titre que l'ouvrage doit l'être en proportion : malgré ce défaut il mérite d'être lu & qu'on en discute l'objet, le plan & les diverses parties ; ce qu'on ne peut faire qu'à mesure, à l'égard de trois volumes in 8 dont il est composé.

20 *Décembre* 1777. Un plaisant a fait pour M. de Villette une réponse aux vers charmans que M. de Voltaire a adressés au Marquis en l'honneur de son mariage. Elle est malignement parodiée d'après un endroit de l'Epitre. La voici :

Non, non, la Vénus la friponne,
La Vénus des soupers, la Vénus d'un moment,
La Vénus qui n'aime personne,
Qui séduit tant de monde & qui n'a point d'amant,
Ne seront jamais mes déesses,
Je n'adorerai constamment
Que la Vénus aux belles fesses.

20 *Décembre*. Le plus mauvais tour qu'on ait joué à M. de Chamfort, ç'a été de réimprimer la tragédie de *Mustapha & Zéangir* de M. Belin, donnée en 1705 & qui eut alors vingt-six représentations. On y découvre un larcin manifeste, non seulement du sujet, mais du plan entier, mais de l'intrigue, des caracteres & presque de toutes les scenes : à la différence près que le premier est beaucoup mieux conçu & plus net, que la seconde est plus adroite & plus rapide, & que les caracteres sont plus beaux, mieux

soutenus & plus vigoureux. La versification n'est pas aussi brillante que celle de M. de Chamfort & n'en est que meilleure. Elle est simple, sans aucune prétention ; tout le dialogue est plein de logique & coule de source ; les acteurs ne disent jamais que ce qu'ils doivent dire. Il n'est pas possible d'avoir poussé l'impudence aussi loin que l'a fait le plagiaire. Il faut lire l'ouvrage pour le croire & l'on est alors aussi étonné qu'indigné.

21 *Décembre* 1777. La Societé Libre d'Emulation, errante encore, a transféré son assemblée générale dans une Salle des grands Augustins. Elle a eu lieu hier vingt. Elle y a distribué deux Encouragemens, l'un de 300 livres & l'autre de 200 livres, à deux serrures de combinaison. Elle a publié quatre nouveaux programmes.

22 *Décembre*. Quoique la chanson sur Mlle. d'Eon ne soit pas merveilleuse, comme c'est l'histoire du jour & qu'elle consacre l'anecdote, on va l'inscrire ici :

Du Chevalier d'Eon
Le sexe est un mystere ;
L'on croit qu'il est garçon,
Cependant l'Angleterre
L'a fait déclarer fille,
Et prétend qu'il n'a pas
De trace de Béquille
Du Pere Barnabas.

Jadis il fut garçon,
Très-brave Capitaine,
Pour un oui, pour un non,
Chacun fait qu'il dégaine.
Quel malheur, s'il est fille!
Que ne feroit-il pas
S'il avoit la Béquille
Du Pere Barnabas?

Il est des Francs-maçons
Un très-zelé confrere,
Sachant de leurs leçons
Les plus secrets mysteres.
Pour le coup s'il est fille
Plus on n'en recevra,
Qu'on n'ait vu la Béquille
Du Pere Barnabas.

Il fut chargé, dit-on,
D'ordres du Ministere;
On lui donna le nom
D'un Extraordinaire:
Ah! parbleu, s'il est fille,
Qui lui va mieux que ça,
Si ce n'est la Béquille
Du Pere Barnabas?

Pour ses amusemens
Il a fait vingt volumes
Touchant le Droit des gens
Dont il fait les coutumes.
Quoiqu'Avocat habile,
Il ne fait pourtant pas
Le droit de la Béquille
Du Pere Barnabas.

Qu'il ſoit fille ou garçon,
C'eſt un grand perſonnage,
Dont on verra le nom
Se citer d'âge en âge;
Mais pourtant, s'il eſt fille,
Qui de nous oſera
Lui prêter la Béquille
Du Pere Barnabas?

Quoiqu'il ait le renom
D'être une Chevaliere,
Il paya la façon,
Aux yeux de l'Angleterre,
D'une petite fille,
Ce qu'on ne feroit pas,
Sans avoir la Béquille
Du Pere Barnabas.

22 *Décembre* 1777. On vient d'apprendre la mort de M. le Baron de Haller, Membre du Conſeil ſouverain de Berne & l'un des huit Aſſociés étrangers de l'Académie des Sciences. Cet homme célebre étoit en même tems Philoſophe, Verſificateur & Politique. Il s'étoit diſtingué dans les Sciences, dans la Poéſie & dans l'Adminiſtration de ſon pays. Il eſt mort à *Berne* le 12 de ce mois.

22 *Décembre*. C'eſt le Sr. Mérard, Seulpteur, qui eſt chargé d'un Mauſolée en marbre pour être placé dans la chapelle de la paroiſſe de l'Isle-Adam, où eſt enterré le Prince de Conti. On va voir chez lui le modele.

22 *Décembre.* Le Sr. Nivelon, élève du Sr. Gardel pour la Danse, a débuté le dimanche 14 à l'Opéra avec un succès prodigieux. Il a les graces extérieures, jointes à la plus extrême précision & à une facilité charmante.

23 *Décembre.* On peut se rappeller la démarche des fiacres qui, pendant un voyage de Choisi, allerent, il y a quelques mois, en procession en ce lieu pour y porter leurs plaintes & gémissemens au Roi à l'occasion de certains impôts vexatoires dont ils vouloient être déchargés. M. de la Louptiere fit dans le tems une facétie en vers sur ce sujet, qu'il n'osa rendre publique à cause d'une dérision assez forte qu'il s'y permet contre le Parlement; cependant tout transpire & l'on en a des copies.

Plus fiers que Phaëton, les fiacres un beau jour
Sur deux files rangés, dès l'aube matinale,
Pour affaire de corps députés à la cour,
S'éloignoient de la capitale.
Le cortege arrive à Choisi,
L'Orateur est muet, tous ont le cœur transi,
Et dans un placet pathétique
Au Titus de la France ils dressent leur supplique;
On se disoit tout bas: „ Est-ce un autre sénat,
„ Qui veut encor tenir les rênes de l'Etat? "
Tous les cochers de notre langue
Savent le fin, sans avoir rien appris,
Et l'on prétend qu'un de leurs beaux esprits,
Avoit ainsi préparé sa harangue:
„ Sire, vos bons sujets, les fiacres de Paris,

„ Viennent aux pieds du trône exposer leurs dis-
„ graces;
„ Le siege est avili! nos droits sont sans vigueur,
„ Prêts à perdre nos biens plutôt que notre honneur
Nous avons tous quitté nos places.
„ Au plus juste des Rois nous venons remontrer
„ Qu'à certains ordres de police
„ Pour le bien même du service
„ Nous ne pouvons obtempérer."
Pour des Députés de la sorte,
On fait peu de façon au séjour des grandeurs:
„ Partez, Messieurs, partez, leur dit-on à la porte;
„ Le devoir vous appelle ailleurs.
„ Laissez votre placet; un Conseil des finances
„ Réglera vos prétentions:
„ Le Roi permet les Remontrances:
„ Mais reprenez vos fonctions".

24 *Décembre* 1777. M. le Vicomte d'Aubusson de la Feuillade ouvrit samedi dernier la séance publique de la Société libre d'Emulation pour l'encouragement des Inventions qui tendent à perfectionner la pratique des arts & des métiers utiles. Ce Directeur Président, renommé pour son patriotisme, parla sur la constitution & le but de la Société.

L'Abbé Baudeau, Secrétaire, rendit compte en détail.

1. De l'esprit de la Société, de ses comités & assemblées, de ses réglemens & de ses travaux.

2. Des Prix qu'elle a proposés au nombre de dix; quatre dans la classe de l'agriculture, trois

dans celle des manufactures, & trois dans celle des ouvrages de main-d'œuvre.

3. Des encouragemens pécuniaires qu'elle a distribués depuis dix mois aux auteurs des inventions utiles.

Ensuite M. Jumelin, Docteur en Médecine, fit la démonstration des deux serrures de combinaison, aux auteurs desquelles la Société a partagé, par forme d'encouragement, la somme de 500 livres destinée au prix qu'elle a remis.

La premiere des serrures est du Sr. Regnier, arquebusier mécanicien à Saumur en Auxois.

La seconde est de M. Boissier, Prieur des Célestins de Sens. On applaudit beaucoup à sa devise ingénieuse: *Manus habent & non palpabunt.*

M. du Fourny de Villiers prit la parole après M. Jumelin, & lut le nouveau Programme du Prix de 500 livres proposé de nouveau pour la meilleure serrure de combinaison.

L'Abbé Baudeau finit la séance par la lecture des Programmes de trois nouveaux Prix: le premier sur les moyens de diminuer ou supprimer les années de jachere; le second sur les ustensiles de cuisine exempts de tout danger; & le troisieme sur les voitures à porter des pierres, moilons & autres semblables fardeaux.

25 *Décembre* 1777. La fermentation élevée dans la Librairie, à l'occasion d'Arrêts du Conseil rendus par M. le Garde des Sceaux en cette partie, non seulement se maintient parmi les

Chefs qui attendent impatiemment l'effet de leurs repréſentations portées par la voie du Recteur de l'Univerſité, comme en étant ſuppôts & membres, mais elle eſt plus forte parmi les inférieurs, non moins offenſés du Réglement qui les concerne. Il y a une eſpece de conjuration de la part des garçons & apprentifs-imprimeurs qui ne veulent plus travailler & menacent de paſſer chez l'étranger. Juſqu'ici on a ſuſpendu leur évaſion par la douceur & les prieres; les imprimeurs & libraires leur ont fait entendre qu'il y auroit néceſſairement quelque nouvel arrangement plus ſatisfaiſant pour tout le monde. Mais comme il ne vient point, ils craignent chaque matin que tous ces ouvriers ne quittent le travail & n'y renoncent tout-à-fait. C'eſt ce qui tracaſſe le Chef ſuprême de la juſtice, qui regarderoit comme humiliant d'avoir du deſſous en cela.

26 *Décembre* 1777. Mrs. Thomas, l'Abbé Morellet & d'Alembert ont chanté à qui mieux mieux les louanges de leur mere, comme les plaiſans l'appelloient, c'eſt-à-dire de Madame Geoffrin. L'abbé Groſier, le ſucceſſeur de Freron, avoit fait une critique très gaie de ces trois Eloges & alloit la livrer à l'impreſſion, lorſque Madame la Ferté-Imbault, la fille de Madame Geoffrin, a obtenu un ordre qui défend au journaliſte de parler de ces trois ouvrages.

27 *Décembre*. On imprimoit un Mémoire pour la femme Desrues, mais il y a eu ordre de la

Cour de l'empêcher, & tout autre en sa faveur.

28 *Décembre* 1777. M. *Saurin*, peu gai de son naturel, s'est déridé le front en faveur du Chevalier Gluck, ou plutôt celui-ci l'ayant séduit par son *Armide*, il lui a adressé les couplets suivans, sur l'air *du haut en bas*:

Ton Art divin,
Puissant Maître de l'harmonie,
Ton Art divin
En miracles s'épuise envain;
Plus tu triomphes, plus l'Envie
Montre de fureur & décrie
Ton Art divin.

De tous les tems
Ce fut aventure pareille,
De tous les tems:
Laisse dire les mécréans;
Reine du cœur & de l'oreille
Ta lyre sera la merveille
De tous les tems.

28 *Décembre*. Le *Panégyrique de Trajan* par Pline, semble avoir été le modele ou plutôt le germe du livre de M. de *Languinais*: il part de certains traits de la vie de l'Empereur actuel pour lui tracer successivement un plan d'administration très étendu & très développé jusques dans les moindres parties. Quelquefois par un tour oratoire, il suppose que ce Prince a fait une chose pour lui enseigner à la faire. En par-

tourant ce traité de Politique, de Jurisprudence, de Morale, on ne trouve rien de bien neuf dans les détails, mais l'ensemble de l'édifice est très beau par sa réunion & sa solidité. Outre les anecdotes concernant Joseph II dont il est enrichi, il y a plusieurs autres morceaux historiques qui donnent de l'ame à cet ouvrage, & l'empêchent d'être ennuyeux malgré sa longueur. Il y a d'ailleurs des endroits vraiment hardis, pris dans les grands principes, & qui caractérisent une ame forte & patriotique. Le style en est clair & nerveux & partout on est étonné de la profonde érudition de ce *Professeur* de Moudon, plus propre à régenter dans les Cours que dans l'enceinte obscure d'un College.

29 *Décembre* 1777. Un livre, intitulé *Considerations sur l'état présent de la Colonie Françoise de St. Domingue*, vient d'être supprimé par Arrêt du Conseil du 17 Décembre.

29 *Décembre*. La distribution des six Maîtrises, grands Prix & Prix de quartier de l'Ecole Royale gratuite de Dessin, s'est faite avant-hier, dans la Galerie de la Reine, aux Tuilleries, en présence de M. le Noir, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, Président de ladite Ecole, & de MM. les Administrateurs.

M. Bachelier, Directeur, ouvrit la séance par un discours; ensuite on procéda à la distri-

bution de 210 Prix, qui furent délivrés par le magiſtrat.

Les grands Prix ont été remportés, ſavoir celui d'Architecture, par le Sieur *Philippe*, ſe deſtinant à la maçonnerie & rempliſſant la place d'Eleve, fondée par M. l'Empereur, ancien Adminiſtrateur.

Celui de la Perſpective, par le Sr. *Jacot*, ſe deſtinant auſſi à la maçonnerie, & rempliſſant la place d'éleve, fondée par feu M. de Broglie, Evêque de Noyon.

Celui de la coupe des pierres, par le Sr. *Avrilé*, ſe deſtinant pareillement à la maçonnerie, & rempliſſant la place d'Eleve, fondée par feu M. Gayot, Intendant Général des Armées du Roi.

Celui de Mathématiques, par le Sr. *Schmid*, rempliſſant la place d'Eleve, fondée par M. Boutin, Receveur Général des finances & ancien Adminiſtrateur.

Celui de figure, par le Sr. *Touret*, ſe deſtinant à la maçonnerie, & rempliſſant la place d'Eleve, fondée par M. le Comte de Durfort.

Celui d'Ornement, par le Sr. *Souris*, ſe deſtinant à la Sculpture en bâtiment, & rempliſſant la place d'Eleve, fondée par feu M. de Champelo.

29 *Décembre.* Des trois monumens litteraires élevés en l'honneur de Mad. Geoffrin, l'un eſt de M. Thomas & a pour titre *à la Mémoire de Mad. Geoffrin* : l'autre eſt de l'abbé Morellet ; c'eſt le

Portrait de Mad. Geoffrin: le troisieme est *Lettre de M. d'Alembert à M. le Marquis de Condorcet sur Mad: Geoffrin.* On les caractérise ainsi: le premier écrivain pense, le second raconte & le dernier pleure. Mais tous trois ont mis tant d'affectation & de prétention dans leur ouvrage, qu'ils prêtent infiniment au ridicule, & que Madame la Ferté-Imbault a craint avec raison que celui-ci jetté sur les panégyristes ne réjaillît sur l'héroïne. Malheureusement elle n'a pu prévenir le coup de partout & l'on voit dans le Journal François un extrait de l'un de ces écrits, bien piquant, très gai & très désolant pour ceux qui s'intéressent à la mémoire de Mad. Geoffrin. On le présume de la main du Sr. Palissot.

30 *Décembre* 1777. Le Roi, informé que l'ouvrage intitulé *Considérations sur l'état présent de la Colonie Françoise de St. Domingue* a fait sensation dans ses Colonies d'Amérique, s'en est fait rendre un compte particulier. S. M. a reconnu qu'indépendamment de ce qu'il contenoit d'ailleurs de répréhensible, l'auteur s'y étoit permis, par des imputations graves, contraires à la vérité, d'attaquer l'administration des chefs de St. Domingue, elle a jugé qu'il étoit de sa sagesse & de sa justice d'arrêter le cours dudit ouvrage, & de donner à la mémoire du Sr. Comte d'*Hennery*, Gouverneur de ladite Colonie, qui a si justement mérité l'estime & les regrets de son Prince, & au Sr. de Vaivre, Inten-

dent, qui y remplit actuellement ses fonctions avec autant de zele que de probité, cette marque publique de sa justice & de la satisfaction qu'elle a de leurs services &c.

Tels sont les motifs sur lesquels est appuyée la suppression du livre dont il s'agit & dont le Privilege doit être annullé; ce qui lui donne de la célébrité & le fait très rechercher.

31 *Décembre* 1777. M. le Comte d'Artois paroît avoir un goût décidé pour la protection des arts, mais des arts frivoles. Un homme a établi depuis peu aux Invalides un attelier pour faire des carosses de carton. Nos Princes se sont empressés de s'en procurer; mais surtout cette Altesse Royale, qui a commandé un palais, c'est-à-dire un pavillon de cette Manufacture, se démontant, se transportant & s'établissant en peu d'heures partout où elle voudra.

31 *Décembre*. La cabale Jansenifte est toute en l'air à l'occasion d'un missel. Elle cherche à exciter de la fermentation dans le Parlement & voudroit que cette Compagnie s'en occupât sérieusement. Il s'agit du missel de Paris composé & publié en 1738 par les ordres de M. de Vintimille; & qu'on vient de réimprimer par ceux de M. de Beaumont. On reproche à ce Prélat, par une supercherie & une falsification honteuse, d'y avoir inséré furtivement une fête en l'honneur du sacré coeur de Jesus & de celui de Marie, à célébrer le troisieme dimanche après la Pentecôte, fête qui n'a jamais été prescrite

ni connue de son prédecesseur, fête qu'a toujours rejetté le Chapitre de Notre Dame, fête contre laquelle la puissance séculiere s'est déja élevée par les arrêts rendus pour les paroisses de la *Madeleine* & de St. *André des Arts*, fête enfin dont l'office s'écarte essentiellement de l'analogie de la foi & fourmille d'erreurs.

De leur côté les *Cordicoles* (c'est ainsi qu'on nomme les nouveaux Sectaires) sont en mouvement pour parer le coup & empêcher la proscription solemnelle de cette moderne invention.

31 *Décembre* 1777. M. de Crosne, Intendant de Rouen, ayant instruit le Directeur Général des finances d'une action extraordinaire pour la bravoure, l'intrépidité, l'humanité d'un Pilote de Dieppe, nommé BOUSSARD, par laquelle le 31 Août dernier il sauva lui seul huit hommes de dix, prêts à périr dans un navire naufragé, M. Necker a écrit de sa main à *Boussard* la lettre suivante, en date du vingt-deux de ce mois.

BRAVE HOMME,

» Je n'ai su qu'avant-hier par Mr. l'Intendant l'action courageuse que vous aviez faite le 31 Août; & hier j'en ai rendu compte au Roi, qui m'a ordonné de vous en témoigner sa satisfaction, & de vous annoncer de sa part une gratification de 1000 livres & une pension annuelle de 300 livres. J'écris en conséquence à

M. l'Intendant. Continuez à secourir les autres quand vous le pourrez, & faites des vœux pour votre bon Roi qui aime les braves gens & les récompense. »

On ne trouve point la qualité du Prix proportionnée à la belle action; il falloit y joindre la Croix de St. Louis, donner un grade dans la Marine à un pareil héros, qui, indépendamment d'une humanité rare, a montré dans sa conduite une intelligence, un sang-froid & des ressources qui caractérisent l'homme de génie dans son état: ce qu'on peut encore mieux voir par la lettre de M. de Crosne, datée du 17 Décembre 1777.

Extrait d'une Lettre de M. de Crosne, Intendant de Rouen, à M. Necker, Directeur Général des Finances.

„ Le 31 Août dernier, à neuf heures du
„ soir, un navire venant de la Rochelle, char-
„ gé de sel, monté de huit hommes d'équipa-
„ ge & de deux passagers, approcha de la tê-
„ te des jettées de Dieppe. Le vent étoit si
„ impétueux & la mer si agitée, qu'un pilote-
„ côtier essaya en vain quatre fois de sortir pour
„ diriger son entrée dans le Port. Le nommé
„ *Boussard*, Pilote intrépide, s'appercevant
„ que le Pilote du navire faisoit une faus-
„ se manœuvre qui le mettoit en danger,
„ chercha à le guider avec le porte-voix & par
„ des signaux; mais l'obscurité, le sifflement

„ des vents, le bruit des vagues & la grande „ agitation de la mer, empêcherent le Capitai„ne de voir & d'entendre ; & bientôt le na„vire fut jetté sur le galet & échoua à trente „ toises au-dessus de la jettée.

„ Aux cris des malheureux qui alloient périr, „ *Boussard*, malgré toutes les représentations „ & l'impossibilité apparente du succès, réso„lut d'aller à leur secours, & fit emmener sa „ femme & ses enfans, qui vouloient le rete„nir ; il se fit ceindre aussitôt d'une corde, „ dont l'autre bout fut attachée sur la jettée, „ & se précipita au milieu des flots agités, „ pour porter jusqu'au navire un cordage avec „ lequel on pût amener l'équipage à terre. Il „ approchoit du navire, lorsqu'une vague l'en„traîna & le jetta sur le rivage ; il fut ainsi „ vingt fois repoussé par les flots & roulé vio„lemment sur le galet, couvert des débris du „ navire que la fureur de la mer mettoit en „ pieces. Son ardeur ne se rallentit point : une „ vague l'entraîna sous le navire, on le croyoit „ mort, lorsqu'il reparut tenant dans ses bras „ un matelot qui avoit été précipité du bâti„ment & qu'il rapporta à terre sans mouve„ment & presque sans vie. Enfin, après une „ infinité de tentatives & des efforts incroya„bles, il parvint au navire ; il y jetta un cor„dage : ceux de l'équipage qui eurent la force „ de profiter de ce secours, s'y attacherent & „ furent tirés sur le rivage.

„ *Boussard* croyoit avoir sauvé tous les hom-
„ mes du navire; accablé de fatigues, le corps
„ meurtri & rompu par les secousses qu'il
„ avoit éprouvées, il gagna avec peine la ca-
„ bane où le pavillon est déposé; là il succom-
„ ba & tomba en foiblesse. On venoit de lui
„ donner quelques secours; il avoit rejetté
„ l'eau de la mer & il reprenoit ses esprits,
„ lorsqu'on annonça que l'on entendoit encore
„ des gémissemens sur le navire: aussitôt *Bous-*
„ *sard*, rappellant ses forces, s'échappe des
„ bras de ceux qui s'empressoient de le secou-
„ rir; il court à la mer, s'y précipite de nou-
„ veau, & il est assez heureux pour sauver en-
„ core un des passagers qui s'étoit lié au bâti-
„ ment & que sa foiblesse avoit empêché de
„ profiter du secours fourni à ses compagnons.
„ Des dix hommes qui étoient dans le navire,
„ il n'en a péri que deux, dont les corps ont
„ été trouvés le lendemain."

Fin du dixieme Volume.